00101996

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

CLASS

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 09 July, 2016

AP. 2. 3

ŒUVRES

DE

M. PALISSOT.

TOME IV.

Se trouve A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins-Saint-Jacques, Hôtel de Clugny.

ŒUVRES
DE Mʀ. PALISSOT,

LECTEUR DE S.^{ME} A. S.

Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME QUATRIÈME.

101996 ac YO1
LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR.

1788

M. DCC. LXXXVIII.

God
Fo 640.8
Pal
101996
00101996

HISTOIRE

DES

PREMIERS SIÈCLES

DE ROME,

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A LA RÉPUBLIQUE.

DISCOURS

SUR

L'HISTOIRE,

A MADAME

LA COMTESSE DE L** M***.

TOUT le monde lit aujourd'hui, MADAME; mais il est peu de personnes qui lisent comme vous. Des lectures commencées au hasard et sans choix, précipitées, parcourues, ne produisent jamais que des connaissances imparfaites, qui nuisent à l'esprit, au lieu de l'éclairer. Il faut un fil pour se conduire dans le labyrinthe des sciences, et la méthode seule peut le donner. Rien n'est peut-être plus insupportable dans la société, que

ces gens à notions confuses, dont le jugement ne porte sur aucun principe, et qui pourtant, à la faveur de quelques idées superficielles, parlent de tout avec une confiance qui étonne.

Ce sont ces demi-connaisseurs en tout genre, qui forment la véritable espèce de pédans ; espèce (il faut l'avouer) qui n'est pas moins commune dans le monde poli, que dans la poussière de l'école. Cependant si le ridicule en est insoutenable, même dans un homme d'étude, combien ne l'est-il pas davantage dans les personnes que leur état dispensait de toutes prétentions, et surtout dans celles de votre sexe, dont tous les devoirs paraissent remplis quand elles savent plaire !

On ne veut pas comprendre que l'ignorance n'exclut les graces, que lorsqu'elle ose se parer d'un extérieur d'érudition ; qu'il vaut infiniment mieux ne rien sa-

voir, que de savoir mal; et de tous côtés il s'élève des tribunaux d'esprit, que le désœuvrement, quelques flatteurs et quelques protégés soutiennent. Cette contagion menace encore de s'accroître, depuis que, par une foule d'abrégés, on a mis à-peu-près tout le monde à portée de prendre une superficie universelle des sciences. Tel homme qui pouvait être de quelque agrément dans la société, se croit de bonne-foi la vocation des Lettres, après en avoir pris une légère teinture dans ces almanachs. Nous en avons vu se précipiter indiscrètement dans des querelles de littérature, et finir par être sifflés des deux partis.

Pour vous, MADAME, vous lisez avec ordre, et vous ajoutez par vos réflexions à ce que vous avez lu. Vous avez formé, dans un siècle frivole, le projet de perfectionner votre raison : projet qui ne peut réussir que lorsqu'il est conçu par

un esprit solide. Vous avez senti de bonne heure qu'étendre ses idées, c'était se préparer des plaisirs : mais la même modestie sous laquelle vous cachez l'ame la plus noble, vous sert encore à dérober à tous les yeux votre goût pour les arts, et l'appui que vous leur accordez. Ma reconnaissance en dirait davantage, si vous ne l'aviez accoutumée à ménager votre délicatesse.

Je me souviens que j'eus l'honneur de vous lire différens morceaux de cette Histoire que je viens enfin de publier. Elle était encore informe, et telle à-peu-près qu'il en parut quelques parties dans une édition très-défectueuse que l'on en fit à Paris, il y a quelques années. Malgré l'indulgence avec laquelle tous les papiers publics avaient parlé de ces premiers essais, cette édition m'avait absolument découragé. J'y voyais, outre mes fautes (et elles étaient en grand

nombre), tout ce qui peut caractériser la négligence la plus impardonnable dans l'exécution. C'est vous, MADAME, qui avez ranimé sur cet ouvrage mon émulation presque éteinte, qui m'avez engagé à le finir, et sur-tout à le corriger.

Cette manière d'écrire l'histoire, et de la raisonner, pour ainsi dire, en joignant des réflexions aux faits, vous parut intéressante. Vous approuviez avec complaisance ces rapports que j'ai tâché de saisir entre des événemens éloignés et des traits plus modernes; le soin que j'avais pris de les rapprocher; la liberté que je m'étais donnée de parcourir tous les tems; et les principes de politique, de philosophie, souvent même de critique, que j'avais répandus dans cet ouvrage. « J'ai lu tous ces faits, me disiez-» vous, dans nos différens historiens; et » j'aurais désiré que l'on me mît du

» moins sur la voie de ces réflexions, » qui me semblent donner une nouvelle » vie à l'histoire. »

J'osai croire, après vous, MADAME, que cette manière était sur-tout indispensable dans l'histoire ancienne. Les faits en sont si connus, qu'on ne peut guère les rajeunir que par les réflexions. Leur éloignement les fait rentrer, en quelque sorte, dans la classe des fables, et les fables ne sont utiles que par la morale qu'on peut en tirer.

Alors ce champ de l'histoire ancienne, qui paraît épuisé, devient encore fertile, parce que tous les hommes ont une manière différente d'apercevoir avec les mêmes yeux; et que tel fait, par exemple, que je n'aurai présenté que sous une face, peut être envisagé sous autant de nouveaux rapports qu'il y aura de nouveaux historiens. On dit quelquefois qu'il faut laisser faire les réflexions au lecteur;

mais, quelque pénétration que l'on suppose à ceux qui lisent, il en est certainement qui ont plus ou moins besoin d'instructions. L'étude particulière qu'un auteur a faite des matières qu'il a méditées, lui donne le droit de penser qu'il s'est mis du moins plus à portée de saisir certaines vérités relatives à son objet, que le commun des lecteurs, qui ne réfléchissent point. D'ailleurs, l'homme le plus habile consent à être conduit; c'est souvent le point où vous l'avez laissé, dont il part pour faire de nouvelles découvertes. Il voit une chaîne entière où vous aviez à peine aperçu quelques anneaux; mais il ne la voit que parce que vous l'avez préparé à la remarquer. Pour moi, j'avoue, MADAME, que je suis du nombre de ces lecteurs paresseux, qui ne sont point fâchés qu'on leur évite la peine de réfléchir; mais il ne m'appartient pas de proposer mon goût comme une loi.

L'histoire moderne, qui devient plus intéressante à mesure qu'elle se rapproche de nos jours, peut ne contenir que des faits, et réussir par la simple narration. Je ne sais cependant si la postérité nous pardonnera d'avoir eu si long-tems, pour toute histoire (1), d'ennuyeuses Annales, compilées avec sécheresse, écrites d'un style dur, inégal et rampant, digérées sans méthode et sans choix, dénuées de toute espèce de vues philosophiques, qui nous font, en un mot, une triste et pénible étude de l'histoire de notre nation. Il me semble

(1) Je ne parle que d'un corps d'histoire qui nous manque. Nous avons le chef-d'œuvre de M. de Thou, d'excellentes histoires particulières, telles que le morceau de la Conjuration de Venise, les Révolutions de l'abbé de Vertot, etc. Un génie qui s'est assujetti tous les genres, nous a donné l'histoire de Charles XII, le siècle de Louis XIV, etc.; mais nous n'avons rien de plus complet, pour notre histoire, que l'abrégé de M. le président Hénault; et n'est-ce pas une preuve d'indigence, que d'être réduits à un abrégé?

que tous les hommes auraient à-peu-près le même talent pour transcrire des événemens et des dates ; mais on ne fera jamais qu'une Gazette, si l'on ne donne de la vie à ces corps inanimés.

Si vous approuviez, MADAME, les réflexions que je me suis si souvent permises, vous me repreniez avec justice de ne les avoir pas toujours assez amenées. Vous aviez la bonté de ne m'opposer qu'à moi-même (car j'aurais trop perdu à être comparé à tout autre) ; et vous me faisiez observer qu'il y avait une différence sensible entre la vie de Romulus, par exemple, et celle de Numa. Dans cette dernière, les réflexions, plus liées aux faits, plus fondues dans le sujet, avaient un avantage que je ne pouvais me dissimuler. Il est vrai que je m'étais égaré dans la vie de Romulus, à la suite d'un modèle Italien (1), que je n'avais

(1) Le Romulus de Virgile Malvezzi.

souvent fait que traduire, et j'osai penser, d'après vous, que je devais abandonner ce modèle, et ne puiser que dans les premières sources. Il vous était resté quelques doutes, MADAME, sur le choix que j'avais fait de ces événemens reculés, et sur le degré de croyance qu'ils peuvent mériter. Vos doutes vont me servir à développer, peut-être, quelques vérités utiles.

Encore des Romains ! disait-on, lorsque les premiers essais de cette histoire parurent; et quels faits l'auteur a-t-il choisis? Ceux précisément qui n'ont pu soutenir le flambeau de la critique, et qui portent presque généralement un caractère de supposition.

J'avoue qu'on a beaucoup écrit sur les Romains; mais si vous exceptez l'excellent ouvrage de M. de Montesquieu sur les causes de leur grandeur et de leur décadence, et les Révolutions de l'abbé de

Vertot, il me semble, que nous n'avons *encore* rien de complet dans notre langue *sur* l'histoire Romaine. L'abrégé de Laurent Echard est un très-bon abrégé jusqu'à la continuation. Personne, que je sache, n'a été tenté de lire l'histoire du P. Catrou. M. Rollin, dont le style est pur, élégant, harmonieux, lorsqu'il traduit de bons modèles, n'est plus le même lorsqu'il manque d'appui. *Toujours clair, souvent lâche et diffus*, l'oreille est flattée du nombre de ses phrases; mais j'ai cent fois éprouvé de resserrer en quelques lignes ce qu'il dit en plusieurs pages. Il emploie communément une traduction de Denys d'Halicarnasse, dont je me suis quelquefois servi en écrivant cette histoire: cette traduction est très-faiblement écrite, et ne forme cependant aucune bigarrure dans le style de M. Rollin; il faut donc avouer que cet historien n'a point une manière qui lui soit propre, et qu'il est, parmi les écrivains,

à-peu-près comme ces personnes sans physionomie, que l'on trouve dans le monde (1). M. Rollin, d'ailleurs, paraît trop souvent n'avoir écrit que pour des enfans. S'il raconte la mort de Lucrèce, il cite un long passage de saint-Augustin, pour prouver que Lucrèce aurait mal fait de se tuer, si elle eût été chrétienne. Si, dans son histoire ancienne, il parle de la mort de Socrate, après avoir remarqué que l'exécuteur s'attendrit en lui donnant la ciguë, il ajoute, par réflexion, que c'est une excellente leçon pour les gens de cette espèce, de paraître compatir aux maux que la justice humaine leur prescrit de faire à leurs semblables. Cent traits puérils de ce genre ne doivent rien ôter à la considération que méritait d'ailleurs M. Rollin, par sa piété et par l'étendue de ses lumières, mais peuvent dis-

(1) Voyez l'article ROLLIN, dans le volume des Mémoires pour servir à l'histoire de notre Littérature.

penser de relire son histoire quand on est sorti de l'enfance.

Ne nous vantons donc point d'une richesse que nous n'avons pas, et croyons que les Romains ne sont usés qu'au théâtre. Permettons aux historiens d'écrire, tant qu'il restera quelque espérance de pouvoir présenter les objets sous de nouvelles formes. Chaque peintre a une manière qui le caractérise : on se plaît à les comparer dans les mêmes tableaux. Il en est de même de chaque écrivain. Les différentes productions des hommes sont un luxe dans la littérature : on est libre de s'assortir où l'on veut.

J'ai choisi, à la vérité, l'enfance de l'empire Romain, précisément parce qu'il m'a semblé que cette partie de l'histoire avait été le plus négligée. J'ai cherché à étudier, dans ces faibles commencemens, l'origine de la grandeur Romaine. J'ai cru la découvrir dans le caractère des

premiers rois de Rome, dans leurs lois, dans la religion, dans les préjugés qui prirent faveur chez ce peuple naissant. Ce sont les plus petits ressorts qui font la destinée des hommes et des empires. Un germe imperceptible a produit cet arbre dont l'ombre couvre la terre; le prodige de l'effet rend la cause intéressante.

Mais tout est-il bien certain dans ces commencemens de Rome? Existait-il des monumens antérieurs à l'embrasement de cette ville par les Gaulois, et la flamme les avait-elle épargnés? Les historiens ont-ils pu s'appuyer de quelques garants dans les faits qu'ils racontent? Fabius Pictor n'écrivit, dit-on, que long-tems après cette époque. Les Gellius, les Cicinnius, les Cincius, les Catons, les Varons, etc., n'ont fait, peut-être, que copier sans trop d'examen, ainsi que cela se pratique, les rêves ou les mensonges de cet écrivain.

Ce

Ce fut-là, MADAME, le sujet d'une célèbre dispute qui s'éleva à l'académie des Inscriptions, en 1722.

Un homme de beaucoup d'esprit, nommé M. de Pouilly, attaqua vivement, dans une dissertation spécieuse, la certitude historique des quatre premiers siècles de Rome. Il se fondait sur la quantité de prodiges mêlés à l'histoire de ces premiers siècles; sur les variations de quelques auteurs, qui ont attribué la fondation de Rome à différentes personnes, et sur quelques passages de Tite-Live, qui sembleraient prouver qu'il échappa peu de monumens aux ravages des Gaulois.

M. l'abbé Sallier épuisa tous les moyens de l'érudition pour défendre l'authenticité de ces évènemens reculés. Il démontra qu'il était resté plusieurs monumens; et Tite-Live lui-même, en disant que la plupart avaient péri, indique bien qu'il

en était échappé. En effet, MADAME, les annales des pontifes, *les livres des augures*, les hymnes des Saliens, les tables de dénombrement, les livres de toile, les inscriptions, les statues, les colonnes, etc. sont autant d'autorités qui renversent de fond en comble le paradoxe de M. de Pouilly. Cicéron, et tous les historiens anciens, s'accordent pour attester l'existence de ces monumens, et de quantité d'autres auxquels on pouvait avoir recours de leur tems. La simple raison ne nous permet pas de croire que nous soyons mieux instruits de l'histoire des premiers Romains, que ces Romains eux-mêmes, ni de former, après deux mille ans, le moindre doute sur leur témoignage.

On lisait, du tems de Denys d'Halicarnasse, le traité de Tarquin-le-Superbe avec les Gabiens, conservé dans le temple de Jupiter Fidius.

On trouve dans Polybe le premier traité de Rome avec Carthage, passé sous le consulat de Brutus.

Pline rapporte une des lois que Porsenna, vainqueur, imposa aux Romains.

Il existait donc des monumens antérieurs à l'irruption des Gaulois; mais ces monumens mêmes, dit-on, accusent de quelques erreurs les historiens les plus accrédités. Eh! quelle histoire moderne, malgré tant de secours que nous semblons avoir aujourd'hui contre le mensonge, est à l'abri de quelques contradictions!

Salluste, disait-on encore, attribue la fondation de Rome à Enée: donc rien n'est plus incertain que ce qu'on raconte de Romulus. Mais il suffit que tous les autres historiens le contredisent. De tous les tems, on a vu de ces génies singuliers, qui se plaisent dans les paradoxes;

et nous avons eu un père Hardouin, qui, avec beaucoup d'esprit, attribuait l'Enéide de Virgile, et les Odes d'Horace à des moines du treizième siècle. De vaines subtilités feront-elles rejeter une tradition uniforme et constante? Peut-on croire qu'un peuple entier se trompe sur son fondateur, sur l'instituteur de sa religion? Dans quel monstrueux pyrrhonisme une pareille idée ne nous précipiterait-elle pas? Serait-il moins étrange de contester Romulus aux Romains, que Mahomet aux Musulmans, Confucius aux Chinois, etc.?

Mais du moins les prodiges, si fréquens dans ces commencemens de l'histoire, pourraient être un motif de douter? Oui, s'il était un peuple qui n'eût pas eu ses prodiges. Que dirait-on d'un critique qui s'aviserait de croire que tout ce que l'on a écrit du règne précédent, est supposé, parce que, dans les pre-

mières années de ce règne, de fort honnêtes gens prétendaient avoir des convulsions, en faisant leur prière sur le tombeau d'un diacre? Un homme sensé rejetterait toutes ces archives de la démence et du fanatisme, mais n'en conclurait rien contre les évènemens dignes de la majesté de l'histoire, et constatés par des témoignages qui ne laissent aucun doute.

M. de Voltaire, qui de tous les hommes est peut-être celui qui a le mieux raisonné sur l'histoire, et qui a justifié tout ce qu'il avait dit par sa manière de l'écrire, me semble cependant s'être trompé dans l'exclusion qu'il voudrait y donner aux faits merveilleux. Il faut, je crois, les rapporter, par trois raisons : l'une, c'est qu'il est important de connaître à quel point la faiblesse humaine a toujours été la dupe de certaines absurdités ; l'autre, c'est que ces

prodiges, que la raison désavoue, sont pourtant liés à la constitution des empires. Par exemple, il était réellement faux que les augures fussent de vrais prophètes, et qu'ils vissent clairement l'avenir à l'inspection des poulets sacrés. Ce fut cependant sur l'opinion générale qui s'était répandue de leur science, qu'on les appela d'Étrurie à Rome. Voilà donc une des branches du système de religion des Romains, fondée sur une crédulité, ridicule si l'on veut, mais universelle ; et l'on sait combien le système de religion est lié, chez tous les peuples, avec celui de la politique. Enfin, une dernière raison de rapporter ces faits singuliers, c'est que, dans l'ordre moral, ou dans le physique, le merveilleux n'est pas toujours faux. Il n'est peut-être pas d'époque plus connue dans notre histoire, que cette bizarre machine dont on se servit pour relever le courage de Charles VII et des Français, lorsque les

Anglais assiégeaient Orléans. Dépouillons cette aventure de tout ce qu'on y supposait de surnaturel, il reste toujours un grand merveilleux, qui est le fait même. Joignez à ce trait, MADAME, les convulsions dont je vous parlais tout-à-l'heure, assurément je n'y vois que du fanatisme : mais un miracle bien plus singulier que ceux qu'on avait eu l'intention d'opérer, c'est que chez un peuple poli, et dans un siècle éclairé, il y ait eu des convulsions ; et qu'à la faveur de ces prestiges ridicules, des charlatans aient eu l'art de faire des prosélytes.

Je crois avoir prouvé qu'on pouvait encore écrire sur les Romains, et que l'époque que j'ai choisie dans leur histoire, n'est pas moins appuyée qu'une autre sur un nombre suffisant d'autorités. Ces commencemens sont, à la vérité, mêlés de prodiges ; mais, chez

toutes les nations, c'est le tems des prodiges que leur origine. Vous ne croirez point, MADAME, que Romulus fût allaité par une louve, ni qu'un figuier se fût conservé pendant huit siècles, pour servir de preuve à cette merveille. Vous pourrez ne pas ajouter foi au combat de ces six jumeaux nés le même jour de deux sœurs, quoique j'avoue que je ne l'ai contredit que sur l'autorité d'un livre qui ne mérite guère plus de croyance que cette histoire : ce sont les parallèles des faits grecs et romains, ouvrage qui a été attribué à Plutarque, mais qui ne paraît pas digne de lui. On révoque en doute la plupart de ces parallèles, quoique l'auteur ait cité ses garants : on ne veut pas même que ces garants aient existé. Il me semble, à la vérité, tout simple qu'un homme écrive beaucoup de mensonges, mais non pas qu'il cite des auteurs qui n'existent point, et qu'au risque du plus profond

mépris, il imagine mille fausses histoires, pour les opposer à des faits véritables. Quoi qu'il en soit, il s'est appuyé du témoignage des Arcadiques de Démarate, pour raconter ce combat des Tégéens et des Phénéens, qui m'avait paru l'original de celui des Horaces et des Curiaces.

L'alliage de quelques faits peu vraisemblables, ne vous fera point rejeter ceux qui ne choquent ni la nature ni la raison; si tous ces faits étaient supposés, ceux qu'il faudrait en regarder comme les inventeurs, auraient eu bien du génie pour arranger une suite d'évènemens, de lois, de principes politiques, qui s'enchaînent si parfaitement avec les faits postérieurs. En effet, dans ces premiers principes, on trouve quelquefois (et j'ai tâché de le prouver) le germe sensible de l'agrandissement des Romains. Il me semble que cette réflexion

ajoute quelque force aux raisons dont M. l'abbé Sallier s'est servi pour défendre la certitude historique de ces siècles reculés.

Vous vous contenterez de douter des faits qui vous paraîtront bizarres, de nier ceux dont le merveilleux est absurde; et c'est une règle dont vous aurez besoin pour toutes les histoires du monde. Vous ne croirez pas, par exemple, sur le témoignage d'un auteur des annales de Bavière, que cinquante paysans furent changés en statues de sel après un tremblement de terre; vous ne respecterez ce prodige que dans la bible.

Croyez, si vous voulez, qu'on montre à Smyrne le bâton de saint Polycarpe, qui devint un cerisier; mais ne croyez pas que l'oliver qu'on voyait à Trézène avait été la massue d'Hercule.

N'ajoutez point de foi aux Irlandais,

qui vous diront que l'on conserve dans leur pays le tombeau d'une petite fille de Noé, qui vint aborder en Irlande après le déluge. Toutes ces traditions populaires sont autant de mensonges ridicules.

Quand les voyageurs vous raconteront qu'il y a de belles contrées, dont tous les habitans sont honnêtes gens, où tous les hommes sont égaux, et vivent en frères, selon les principes de la loi naturelle, rejetez toutes ces fables, et croyez que les hommes ont par-tout les mêmes passions et les mêmes vices; que l'égalité des conditions est une chimère; que si l'on n'entend rien autre chose par cette égalité, sinon que les hommes naissent tous de la même manière, on ne vous dit qu'une vérité puérile et grossière. Que si on prétend que l'intention de la nature était que l'égalité subsistât parmi les hommes, dé-

montrez la fausseté de ce paradoxe par les différences de subordination que la nature elle-même a mises dans nos organisations. Dès qu'il y a de la faiblesse et de la force, de la finesse et de la stupidité, croyez que la chimère de l'égalité tombe. Il est vrai que dans les combinaisons de la société, il est des hommes qui peuvent être déplacés.

Il est bien singulier, MADAME (et cette considération vient naturellement à la suite de tant d'erreurs), qu'en parcourant les deux extrémités de notre globe, on trouve par-tout des êtres pensans, faits à-peu-près comme nous, qui tous ont des lois très-sages pour leur conservation; des principes de commerce fondés sur le bon sens; à qui les plus habiles marchands d'Europe n'en imposeraient pas sur leurs intérêts; et que parmi ces mêmes hommes, les traditions les plus absurdes, les rits les plus

extravagans, se soient établis, de manière qu'une partie de la terre n'offre guère aux voyageurs que le tableau de la raison humaine écrasée sous le joug de la superstition. Sans les lumières de la révélation, il faut avouer qu'à la vue de ces abymes de contrariétés incompréhensibles, on serait assez tenté de revenir au système des anciens Guêbres, et d'admettre deux ames dans les hommes, comme deux principes dans la nature.

Voilà, MADAME, un long discours, où je me suis quelquefois écarté de mon objet. Je ne pouvais guère écrire sur l'histoire, qui est si souvent le tableau des sottises humaines, sans m'égarer dans ces détails. Parmi ces compilations de faits, échappés à la nuit des tems, il n'en est point de complettement vraies, ni de complettement fausses. Il est des vérités fondamentales dans l'histoire, sur lesquelles

tous les partis s'accordent, comme il est, dans les religions des points fondamentaux où toutes les sectes se réunissent. Votre raison vous apprendra à séparer ces vérités du merveilleux qui les offusque. C'est un flambeau auquel on peut se fier, quand on a, comme vous, MADAME, l'esprit juste et le goût épuré.

HISTOIRE
DES
PREMIERS SIÈCLES
DE ROME,
Depuis sa fondation jusqu'à la République.

ROMULUS.

Que ce prince descendît d'Enée, ou que son origine soit inconnue; qu'il ait été de race royale, ou que simple chef de brigands, son courage l'ait élevé à l'empire, le pyrrhonisme s'arrête à la fondation de Rome; qu'il n'est guère possible de lui contester raisonnablement. On se conforme aux traditions reçues jusqu'à cette époque de sa vie. On ne se refusera pas même aux réflexions que pourront présenter les faits.

En les supposant inventés, on croit qu'ils n'auraient pu l'être que sur le modèle de quelques événemens plus reculés, que leur profonde antiquité nous dérobe. Les hommes sont plus imitateurs encore qu'inventeurs. Mais quand on regarderait ces faits comme absolument fabuleux, on sait que les fables même ont leur moralité; et, sans vouloir dégrader l'histoire, peut-être serait-il facile de prouver que souvent elles l'emportent sur elle par l'agrément, et, ce qui est bien plus important, par l'utilité.

La postérité d'Enée occupait le trône d'Albe depuis quatre cents ans. Procas, un des descendans de ce prince, eut deux fils, Amulius et Numitor. Celui-ci était l'aîné; il joignait à un caractère paisible cette modération si nécessaire au bonheur d'un particulier, mais qui, dans un souverain, n'est pas toujours une vertu. L'autre était, au contraire, violent, ambitieux, ne connaissant de principes que ceux de la tyrannie, parce qu'ils s'accordaient avec ses passions.

Procas, après vingt-trois ans de règne, disposa de sa couronne en faveur de Numitor; mais Amulius ne respecta ni les droits de la naissance, ni les dernières volontés de son père. La faiblesse de Numitor, et la facilité qu'il eut de

de s'accoutumer à une vie privée, semblent prouver qu'il n'était pas digne du trône; du moins faut-il convenir que son frère avait sur lui la supériorité de l'esprit et du courage.

Amulius épuisa toutes les ressources de la tyrannie pour rendre sa possession paisible. Non content d'avoir fait périr Egestus, fils unique de Numitor, il étendit sa barbarie jusques sur une fille. Le sexe de Rhea Silvia, sa nièce, ne la mit point à l'abri de ses persécutions. Les enfans qui pouvaient naître d'elle, instruits par l'exemple même d'Amulius, auraient pu lui ravir, un jour, ce même rang qu'il avait usurpé.

Il crut n'avoir pas besoin de répandre le sang de cette jeune victime; il se contenta de la reléguer chez les Vestales: leur virginité, qu'elles étaient obligées de consacrer aux dieux, le rassurait contre les craintes d'une postérité dangereuse. La faiblesse de Rhea Silvia lui tint lieu d'innocence: Amulius s'aveugla sur l'instrument que le ciel destinait à sa ruine.

Quelque habile que fût ce prince, il commit une double imprudence, en laissant la vie au père et à la fille; mais la politique des tyrans est sujette à se démentir. S'il crut devoir garder

quelque ombre de justice et de modération, il oublia qu'il était usurpateur.

La fille de Numitor ne respecta pas long-tems des vœux qu'elle n'avait prononcés que par crainte. Elle eut deux fils, dont elle attribua la naissance au dieu Mars, soit pour se rendre excusable par la prétendue dignité de leur père, soit pour consacrer, en quelque façon, sa faiblesse. Le courage de Romulus (l'un de ces jumeaux) nourrit cette opinion dans l'esprit des peuples, qui la fortifièrent ensuite pour annoblir leur origine; et les nations que ce prince assujettit, feignirent de le croire, pour diminuer la honte de leur défaite. Il était naturel de céder au fils de Mars, et glorieux d'avoir osé lui disputer la victoire.

Quelques auteurs pensent que le dieu Mars n'était qu'un jeune amant à qui la Vestale avait donné un rendez-vous dans le bois sacré. D'autres assurent qu'Amulius lui-même, sous les habits que la superstition attribuait au dieu de la guerre, avait fait violence à sa nièce, moins par un sentiment de passion, que pour avoir un prétexte de la faire périr. On sait quelle était la rigueur des lois contre une Vestale convaincue de faiblesse. Il la surprit, dit-on,

lorsque, pour quelque cérémonie de son ministère, elle allait puiser de l'eau dans une source voisine du temple. Le sacrilége et l'inceste n'ont rien d'incroyable dans Amulius : la crainte des dieux n'arrête guère un tyran, tant qu'il peut braver la main des hommes.

Lorsque l'usurpateur n'eut plus à douter du succès de sa perfidie, des femmes vendues à sa cruauté, observèrent la princesse, par ses ordres, jusqu'au moment de la naissance des deux jumeaux. Alors Amulius leva le masque, et, dans une assemblée du peuple, il prêta les couleurs les plus noires à l'intrigue prétendue de la Vestale. Il osa même répandre des soupçons qui rejetaient l'inceste sur Numitor, ou du moins, qui le rendaient suspect d'avoir favorisé un commerce qui devait lui donner des petits-fils. Il se servit habilement des préjugés de religion et de l'autorité des lois, pour mettre le peuple dans la nécessité d'user de rigueur, en conservant les apparences de la justice. C'est ainsi que de tout tems la superstition a servi de voile aux crimes de la politique.

Amulius réussit à inspirer au peuple un zèle religieux que lui-même n'avait pas. La profanation du culte de Vesta parut, à des sujets

crédules, digne du plus rigoureux supplice. La malheureuse Rhea Silvia fut condamnée à la mort, et les fruits de sa faiblesse à être jetés dans le Tibre. On croit que son accusateur, attendri par les pleurs d'Antho, sa fille unique, changea l'arrêt de mort porté contre la Vestale en une prison perpétuelle. Le sentiment de quelques historiens, qui prétendent qu'elle fut enterrée vive, n'est fondé que sur l'usage qui s'introduisit depuis, de faire périr ainsi les Vestales infidelles à leurs vœux ; mais il paraît certain que cette barbare coutume ne commença que sous le règne du premier Tarquin, quoique d'autres en attribuent l'institution à Numa.

Les enfans exposés sur le Tibre, échappèrent à la mort par une espèce de prodige. Le fleuve était débordé; leur berceau flotta long-tems au gré de l'onde et des vents, lorsqu'enfin entraîné, par la rapidité du courant, jusqu'au pied du mont Palatin, les eaux s'étant insensiblement écoulées, le laissèrent à sec sur le rivage.

Une louve accourut, dit-on, aux cris de ces enfans, et les allaita. On a voulu désigner par-là une femme déréglée, à qui ses débauches avaient fait donner le nom de Lupa. Le hasard conduisit aussi dans ce désert Faustulus, intendant

des troupeaux du roi. Ce berger, qui n'ignorait pas l'origine de ces enfans, eut la prudence de dissimuler sa découverte, et n'en fit part qu'au seul Numitor. Ce malheureux prince avait toujours appuyé le stratagême de sa fille, en feignant de reconnaître le dieu Mars pour le père des deux jumeaux : on eût dit qu'il prévoyait de quel avantage ils lui seraient un jour.

Faustulus les porta dans sa cabane, et les remit à sa femme Acca Laurentia, qui se chargea du soin de les nourrir. Les prodiges de leur naissance intéressaient pour eux, et semblaient annoncer, dans ces enfans, quelque chose de surnaturel. Le berger se regarda comme un instrument des décrets du ciel, qui veillait à leur conservation. Il les fit instruire dans les lettres à Gabies, ville du Latium. Par les exercices du corps, il les endurcit à la fatigue; enfin, il leur tint lieu de père, et les mit en état de remplir la brillante carrière que leur préparait la fortune.

Romulus et Remus (c'était le nom de ces princes) portaient, dès leur jeunesse, une empreinte d'héroïsme et de grandeur. La force avait devancé leur âge. Non contens de faire servir de trophée à leur courage, les dépouilles

des animaux dont ils purgeaient les forêts, suivis d'un grand nombre de chasseurs, attirés par leur renommée, ils délivrèrent la campagne d'une multitude de brigands qui la désolaient. La reconnaissance, et ce sentiment de confiance qu'inspire la valeur, engagèrent les bergers des contrées voisines à les choisir pour leurs chefs.

La fête des Lupercales (1) parut aux brigands, domptés par ces princes, une occasion favorable de se venger. En effet, tandis que les deux frères remplissaient les fonctions de cette bizarre cérémonie, ces brigands enlevèrent Remus, le traînèrent devant l'usurpateur, et l'accusèrent d'avoir ravagé ses terres. Amulius, maître d'une victime dont il ne connaissait pas l'importance, la retint dans les fers, sans prévoir combien elle allait lui devenir funeste.

Romulus supportait impatiemment l'affront fait à son frère. Le berger Faustulus, en rapprochant les tems et les circonstances, savait à-peu-près l'âge des deux princes. Jusqu'alors, il n'avait pas voulu mêler à la douceur de leurs

(1) Superstition en l'honneur du dieu Pan, introduite en Italie par Évandre.

premiers succès, l'amertume du secret de leur naissance. C'était une gloire suprême pour les enfans d'un simple berger, de s'être élevés, par leur courage, à la qualité de chefs des autres pasteurs ; mais cette gloire devenait le comble de l'infortune pour les petits-fils de Numitor. Faustulus attendait, pour révéler cet important mystère, qu'il y fût déterminé par quelque occasion favorable, ou que les forces des deux frères répondissent à leur ambition. Le ressentiment de Romulus lui parut une heureuse conjoncture, et hâta la confidence qu'il lui devait : « Vous n'êtes point mon fils, lui dit-il; et, » si l'on en croit l'opinion publique, vous êtes » d'un sang plus auguste encore que celui de » nos rois. L'infortunée Rhea Silvia, dont je » vous ai souvent raconté les malheurs, expie, » dans une affreuse prison, celui de vous avoir » donné le jour; et Numitor, votre aïeul, gémit » dans l'esclavage sous la tyrannie du barbare » Amulius. »

Ces connaissances trouvèrent dans le cœur de Romulus des sentimens dignes de son origine. La vengeance, l'honneur, la nature, lui faisaient un devoir de la mort d'Amulius; il voulut cependant, avant que de porter les pre-

miers coups à la tyrannie, avoir une conférence secrète avec son aïeul, et reconnaître, pour ainsi dire, la place où il devait frapper. Il se rendit, avec précaution, au palais de l'usurpateur, et se fit connaître à Numitor. Il en reçut toutes les marques de tendresse qui pouvaient encore lui confirmer sa naissance. Faustulus, inquiet du sort de son élève, s'empresse de marcher sur ses pas : il arrive aux portes de la ville, chargé du même berceau dans lequel on avait exposé les deux frères. Il était facile à reconnaître, par une inscription qu'on y lisait encore. L'embarras inquiet que l'on remarqua sur le visage du berger, le fit arrêter par des gardes, qui le conduisirent devant Amulius. Faustulus ne put dissimuler que les deux princes vivaient : mais, pour gagner du tems, il eut la prudence d'ajouter qu'ils paissaient des troupeaux dans un désert écarté qu'il indiqua.

Lorsque, par ordre d'Amulius, on faisait des recherches dans tous les lieux voisins, Romulus, qui sentait l'importance des momens, persuadé que ses forces ne lui permettaient pas une guerre ouverte, eut recours à la ruse. Suivi d'une troupe d'habitans de la campagne, dévoués à leur chef, armés à la hâte, divisés par centuries, à qui

des bottes de foin, suspendues à de longues perches, servaient d'enseignes, il investit les avenues du palais, force la garde, délivre son frère, surprend Amulius, et l'immole sur ce même trône qu'il avait acquis et conservé par le crime.

Tel fut le sort de l'usurpateur, après quarante-trois ans de règne. Numitor assembla le peuple, lui rappela les crimes de son frère, et fit ensuite approcher ses petits-fils; exposa les prodiges de leur naissance, de leur conservation, et la manière dont le ciel les avait fait reconnaître. Leur jeunesse, leur courage, leur physionomie, tout déposait pour eux. Le peuple brisa la prison de Rhea Silvia, et remit à Numitor la couronne de ses pères.

Ce prince étant remonté sur le trône, Romulus et Remus allèrent chercher, dans les contrées voisines, de nouvelles occasions de signaler leur courage. Ils résolurent de former une colonie, et de bâtir une ville dans la même place où ils avaient été autrefois exposés : sans doute en mémoire de l'événement, ou par reconnaissance pour les dieux qui les avaient sauvés.

Numitor entra facilement dans leurs vues. Il leur fournit des instrumens pour remuer la terre,

des esclaves et des bêtes de charge, et permit à ceux de ses sujets qui voudraient les accompagner, de se joindre à la nouvelle colonie. Les habitans des petites villes de Pallantium et de Saturnia, et un grand nombre de familles Troyennes, s'attachèrent à la fortune des deux frères. Lorsqu'on se disposait à élever les murs de la ville, les ouvriers, pour avancer leurs travaux, se partagèrent en deux classes; Romulus avait l'inspection sur l'une, Remus sur l'autre. Cette division, qui n'avait d'abord pour objet que d'exciter l'émulation entre les deux partis, produisit des effets funestes : la jalousie en prit la place; elle passa du peuple aux deux princes, et se manifesta, sur-tout, lorsqu'il fut question du nom qu'on devait donner à la ville, et de la forme de gouvernement qu'il y fallait établir. Aucun de ces deux princes jumeaux ne pouvant s'arroger le droit d'aînesse, ils convinrent que le vol des oiseaux déciderait de leur différend. Les Etrusques avaient porté en Italie cette espèce de divination. Romulus se plaça sur le mont Palatin, et Remus sur l'Aventin. Remus aperçut le premier six vautours; mais Romulus prétendit en avoir vu douze. Il se forme deux partis : chacun se range du côté de son chef.

La querelle s'échauffe, on en vient aux mains; le malheureux Faustulus périt dans la mêlée, lorsqu'il ne pensait qu'à se rendre médiateur. Quelques historiens prétendent que Remus perdit aussi la vie dans ce combat; mais l'opinion la plus commune est que Romulus lui-même trempa ses mains dans le sang de ce prince, qui, par dérision, avait sauté par-dessus les remparts que ce frère cruel venait d'élever. Selon d'autres auteurs, ce fut un soldat, nommé Fabius, qui, choqué de cette insulte, frappa Remus à la tête, et par cette action hardie, délivra Romulus d'un rival importun.

Ce dernier, resté seul maître de la colonie, ne voulut devoir son autorité qu'à un suffrage libre. Il fut élu roi d'un consentement unanime, donna son nom à la nouvelle ville, et ordonna des jeux en l'honneur d'Hercule, pour célébrer son avénement au trône.

Le circuit de Rome s'augmentait; mais cette étendue exigeait de nouveaux habitans. Pour en attirer, Romulus y donna retraite à tous ceux qui, chargés de quelques crimes, avaient à craindre la rigueur des lois; il en fit un lieu de franchise, qui, par leur courage, devint pour eux un asyle sacré. Cette foule de brigands,

d'esclaves fugitifs, de débiteurs insolvables, ne fut pas d'abord admise dans l'enceinte de la ville; Romulus leur assigna pour demeure le mont Saturnius, où fut depuis bâti le capitole. Pour consacrer, en quelque façon, sa politique, il fit élever un temple en l'honneur d'une divinité inconnue jusqu'alors, qu'il lui plut de nommer le dieu de l'Asyle (1) : par cette apparence de religion, et sous la protection de ce dieu, ces transfuges jouirent en paix de l'impunité. Lorsque le mont Saturnius fut ensuite renfermé dans Rome, ces vagabonds, déja policés par les lois, devinrent citoyens.

Les Romains manquaient de femmes, et ce peuple naissant allait s'éteindre, faute de postérité. Leurs voisins jaloux, auguraient déja la chute d'une ville qui commençait à leur faire ombrage. Romulus ne se dissimula point le danger de sa colonie; il sentit d'ailleurs combien les femmes, par la douceur de leur commerce, pouvaient polir un peuple féroce et grossier : ce prince envoya des ambassadeurs à différentes nations voisines, pour les inviter à s'allier avec

(1) Θεὸν Ασυλαῖον.

ses sujets par le mariage de leurs filles. *En cas* de refus, le dessein était pris de les y réduire par ruse, ou par violence. L'extrême nécessité, la première des lois, justifiait Romulus.

Ces nations, indignées de la retraite que les Romains avaient donnée à des citoyens bannis, ne répondirent à leurs députés que par des insultes.

« Que n'avez-vous (1) admis dans votre asyle (leur disait-on) » des femmes perdues aussi » bien que des proscrits et des transfuges ? L'u» nion de part et d'autre ne pouvait être mieux » assortie, et jamais l'inégalité des conditions » n'eût servi, parmi vous, de prétexte au di» vorce. »

Les Romains ne purent supporter, sans indignation, la honte d'un pareil refus. Romulus eut besoin de toute sa prudence pour contenir la fougue de la jeunesse, qui, ne respirant que guerre et que vengeance, voulait, au prix de son sang, humilier ces orgueilleux voisins. Par le conseil de Numitor, il prit le parti de dissimuler son ressentiment, et de recourir à la feinte.

---

(1) Tit. Liv.

Il fit donc annoncer des jeux publics en l'honneur de Neptune, ou de Consus (1), divinité qui présidait aux résolutions secrettes, et qui, selon quelques auteurs, dut son nom et son origine à Romulus. Il fit dresser avec pompe l'appareil de ces jeux. La mémoire de cet événement les perpétua dans Rome (2).

Les Sabins accourent en foule à ce spectacle; la curiosité dépeuple leurs villes. Dans la chaleur des jeux, au moment où les spectateurs étaient le plus attentifs, les Romains, qui, par ordre de Romulus, avaient tenu jusqu'alors leurs armes cachées, s'élancent, au signal convenu, sur les Sabins, enlèvent leurs filles à la faveur du tumulte, mais sans verser de sang, ainsi que ce prince l'avait prescrit.

Ces étrangers, désarmés, saisis de crainte, prennent la fuite en désordre, réclament l'hospitalité violée, attestent les dieux à qui les jeux étaient consacrés, et jurent à Rome une guerre éternelle.

---

(1) Quelques auteurs prétendent que Neptune et Consus n'étaient qu'une même divinité.

(2) Les jeux appelés Consualia, qui se renouvelaient tous les ans.

L'indignation des Sabines ne parut pas d'abord moins violente. Romulus se fit une excuse de la nécessité. Les Romains, par leurs caresses, et sur-tout par de l'amour, parvinrent enfin à les appaiser. Pour conserver à Rome la mémoire de cet événement, on conduisait, comme par force, les nouvelles mariées dans la maison de leurs époux (1). Au sentiment de quelques auteurs, le nombre des Sabines enlevées montait à six cent quatre-vingt-trois; d'autres le réduisent à cinq cent vingt-sept; d'autres enfin à trente seulement. Je ne rapporte des variations d'une si légère importance, que pour fonder ce que peut-être j'aurai occasion d'établir dans la suite, sur des faits plus essentiels, l'incertitude de ces événemens reculés.

Cependant les Sabins, pénétrés de l'outrage qu'ils avaient reçu, portaient l'alarme chez tous leurs voisins. Ils crurent devoir commencer par tenter la voie des négociations. Ils envoyèrent à Rome redemander leurs filles; et les députés, sous cette condition, proposaient aux Romains

(1) C'est à cet usage qu'un poète latin fait allusion dans ce vers :

Qui rapis teneram ad virum virginem.

une alliance qui, dans la suite, pourrait être cimentée entre les deux peuples par des mariages volontaires. Romulus fut inflexible. Il voulut que les Sabins confirmassent les mariages déja contractés; il en fit la première, ou plutôt la seule condition du traité. Les Sabins, irrités de ces refus, quoiqu'ils n'eussent proposé l'alliance que pour éblouir les Romains, exagérèrent leur perfidie, et pressèrent Tatius, leur roi, d'en tirer vengeance.

Ce prince modéra l'ardeur du peuple, en lui représentant les dangers d'une entreprise mal combinée, la nécessité de consulter leurs alliés, et de se préparer à la guerre de façon à n'en pas redouter les hasards.

Les Céciniens, les Antemnates, les habitans de Crustumerium, voisins et alliés de Tatius, trop aigris pour imiter sa modération, commencèrent des hostilités contre les Romains par une violente irruption sur leurs terres. Si ces nations eussent agi de concert avec les Sabins, et que leurs forces se fussent réunies, sans doute c'était fait de Rome : cette division la sauva.

Romulus vole au-devant des Céciniens, les bat, les poursuit, tue leur chef, et ramène son armée victorieuse. Cette victoire lui fut appa-

remment

rement disputée, et lui parut assez importante, puisqu'il la jugea digne d'un monument. Il fit bâtir un temple à Jupiter sous le nom de Feretrius, et lui consacra les dépouilles des vaincus. Pendant qu'il préparait cette solennité, et que les Romains étaient occupés à ce nouvel édifice, l'armée des Antemnates fit une incursion sur le territoire de Rome. Ce prince commanda contre eux un simple détachement, les repoussa jusques dans leur ville, et s'en empara. Hersilie, que l'on croit femme de Romulus, lui persuada de faire grace aux habitans, et de les admettre au nombre des citoyens Romains. Cette loi, que Romulus se prescrivit toujours depuis, et qui lui donna bientôt un peuple nombreux, condamne la politique de tant de rois, qui, sans faire attention que leur véritable force consiste dans le nombre de leurs sujets, ont chassé de leurs états d'anciens habitans, sous des prétextes frivoles; tandis que la saine politique eût exigé qu'ils en fissent venir d'ailleurs, s'ils en avaient eu le pouvoir. Les Romains, en s'assujettissant ainsi la plupart des Latins, ne firent qu'un grand corps de plusieurs membres séparés. Un même climat, une même langue, des mœurs presque semblables, mettaient Rome à couvert des sédi-

tions qu'elle eût pu craindre de ces nouveaux citoyens. Romulus, pour les attacher encore davantage au bien public, leur accorda, sans distinction, tous les priviléges dont jouissaient les premiers habitans ; il les appela même au rang de sénateur, et se fit par-là, de ses propres ennemis, un soutien dans les guerres qu'il entreprit dans la suite, soit pour sa défense, soit pour l'agrandissement de son état.

Les Antemnates soumis, Romulus tourna ses armes avec le même succès contre les habitans de Crustumerium. Les Sabins, étonnés des pertes rapides de leurs alliés, crurent qu'il était tems de marcher à Rome. Cette guerre allait devenir d'autant plus sérieuse, qu'elle était préméditée de longue main, tramée dans le silence, dirigée, non par le premier mouvement d'une vengeance aveugle, mais par la sagesse de Tatius, qui commandait une armée nombreuse. Les Sabins n'étaient pas moins alarmés du danger qui menaçait leur état, que touchés du ressentiment de leur injure. Jusqu'alors les Romains avaient paru respecter les nœuds qui les unissaient à ce peuple ; mais ils étendaient leurs frontières, se mettaient à l'abri de la crainte, et commençaient à en inspirer.

La fille de Spurius Tarpeius, gagnée par les Sabins, leur livra la citadelle de Rome, où commandait son père : mais elle fut la victime de sa perfidie. L'horreur que leur inspira son crime, l'envie d'ensevelir leur propre trahison dans l'oubli, et la crainte de l'exemple, les déterminèrent à la faire périr.

Enhardis par l'importance de ce poste, les Sabins résolurent de terminer la guerre par une action décisive. On en vient aux mains de part et d'autre. Metius Curtius, un de leurs généraux, signale son courage par la mort d'un des plus braves Romains, le vaillant Hostus, aïeul de ce Tullus Hostilius, qui fut depuis roi de Rome. Les Romains étonnés plient devant leurs ennemis, et entraînent Romulus dans leur fuite. Ce prince indigné s'arrête sur le mont Palatin, fait vœu de bâtir un temple à Jupiter, lui demande la victoire, rallie ses troupes, et les ramène à la charge. Les Romains reprennent courage à sa voix, et repoussent Metius dans un marais. Les Sabins volent au secours de leur général, le combat s'engage avec plus d'ardeur; chaque parti voit sa ruine dans la perte de cette bataille, et la valeur ne prend plus conseil que d'elle-même.

Au plus fort de la mêlée, un spectacle intéressant attire tous les yeux, et suspend la fureur des soldats. Les Sabines, par le conseil d'Hersilie, dans un appareil lugubre, les cheveux épars, portant leurs enfans dans leurs bras, s'élancent au milieu du carnage et des morts, implorent tour-à-tour leurs pères et leurs époux : « Ne vous souillez plus, s'écriaient-elles, d'un » sang qui doit vous être sacré. Romains, res» pectez ces gages de notre amour; Sabins, » épargnez votre postérité; ou si nous n'avons » plus de droits sur vos cœurs, ni comme femmes, » ni comme filles, barbares, tournez vos armes » contre nous. Il nous sera plus doux de mourir » par des mains si chères, que de survivre à » votre perte. »

Les deux peuples s'attendrirent, et ne dédaignèrent pas de mêler leurs larmes à celles de ces femmes courageuses. Le péril qu'elles avaient bravé rendait encore leurs plaintes plus touchantes; ainsi les Sabines désarmèrent les deux partis, et devinrent les médiatrices d'une querelle dont elles avaient été l'occasion. La guerre entre les deux nations finit enfin par la réunion de leurs cœurs et de leurs villes. Par ce traité, plus avantageux à Rome qu'une vic-

toire, ces mêmes Sabins, qui ne respiraient que sa ruine, devinrent les instrumens de sa grandeur. Les principaux d'entre eux furent admis au sénat, et Tatius leur roi, fut le collègue de Romulus.

La fin tragique de Remus devait cependant lui persuader que rien n'était plus dangereux que de partager l'autorité souveraine avec ce prince, et qu'il eût mieux valu, peut-être, l'avoir encore pour ennemi. Tatius se laisse éblouir par l'éclat d'une couronne qui lui paraît plus brillante. Fier de commander aux Romains, dont il avait appris à estimer le courage, il s'associe en secret à leur gloire, et à celle de leur fondateur; il ne voit que la grandeur naissante de Rome; il oublie que c'est à lui qu'elle en devient redevable; qu'il régnait seul, et qu'il n'est plus que le collègue d'un roi. Il fut la victime de cette confiance. Il crut Romulus peu redoutable, soit qu'il ne pût le soupçonner d'ingratitude, ou que son orgueil l'empêchât de le croire dangereux. En effet, ils conservèrent long-tems les apparences d'une parfaite intelligence. Cette conduite étonne dans Romulus, qui n'ayant pu souffrir que peu de jours celui que la nature lui avait donné pour égal, souffrit, pendant

plusieurs années, le rival que lui avait donné la fortune.

Tatius régnait depuis cinq ans avec Romulus. Quelques créatures du premier prirent querelle avec les députés des peuples de Lavinie, et violèrent le droit des gens par un assassinat. Romulus, qui jusqu'alors avait dissimulé la haine qu'il portait à son collègue, la mit à découvert sous le voile spécieux de la religion. Il déclara publiquement qu'il fallait livrer les coupables. Tatius les prit sous sa protection, tant pour se conserver ses anciennes créatures, que pour s'en faire de nouvelles, en paraissant défendre avec chaleur, même dans une cause injuste, ceux qui s'étaient attachés à sa fortune. Les députés de Lavinie, excités par Romulus, profitèrent d'un moment où Tatius était occupé des apprêts d'un sacrifice, pour l'immoler à leur vengeance. Ce malheureux prince expia par sa mort, l'attentat de ses sujets. C'était un nouvel exemple de l'ambition jalouse de Romulus: mais combien Tatius ne devait-il pas se défier d'un collègue qui, avec des qualités brillantes, et de la véritable grandeur, n'avait d'autre passion que de commander; qui avait commencé par le meurtre d'un frère, et qui rougissait de partager son

autorité avec le sénat que lui-même avait établi.

Les Sabins soupçonnèrent Romulus d'avoir trempé dans l'assassinat de leur roi ; cependant ils se bornèrent à des murmures que ce prince feignit d'ignorer. Peu de tems après, il fit une alliance avec les peuples de Lavinie. Pendant qu'il s'assurait de ceux-ci, les Fidenates vinrent l'attaquer jusques dans Rome : ce fut pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe. Les Véïens, jusqu'alors tranquilles spectateurs de tant de guerres, crurent pouvoir, à leur tour, en courir les hasards; ils commencèrent par des ravages sur les terres des Romains, et se retirèrent, avec leur proie, sans attendre l'ennemi. Romulus les poursuit, porte le siége devant leur ville, les bat dans une sortie, et leur accorde, à des conditions onéreuses, une trève de cent ans.

Plusieurs villes d'Etrurie se soumirent volontairement à ce prince. Sa réputation augmentait à-la-fois, et défendait ses nouveaux états. Rome suffisait à peine pour contenir ses habitans ; il envoya des colonies dans les places conquises.

Il fallait des lois et des magistrats à ce peuple formé de différentes nations, opposées de

caractères et d'usages : ce fut le premier soin de Romulus.

L'espèce des lois varie selon leur objet. Les unes veillent sur les mœurs et les intérêts des citoyens; les autres forment la base du systême politique de l'état. Celles-ci sont arbitraires, et ne regardent que le prince. Les premières émanent de lui, tirent leur vigueur de son autorité, mais regardent plus directement les magistrats qu'il en fait dépositaires; elles doivent être stables, parce que la justice est leur principe, et qu'elle est invariable. Les autres peuvent, au contraire, et doivent quelquefois changer, selon les tems : la politique n'a pas de point fixe. Une loi nécessaire, amenée par les circonstances, peut devenir dangereuse dans une nouvelle position du gouvernement. Le prince doit alors prendre un nouvel esprit et de nouvelles vues. Il est, comme législateur, au-dessus des lois, non pour les violer quand elles sont utiles, mais pour les abroger lorsqu'elles deviennent abusives. La nécessité rend alors l'innovation légitime. La plupart des états ont péri pour n'avoir pas connu le danger de garder trop long-tems des lois qui ne subsistaient plus qu'à leur ruine.

La forme du gouvernement que Romulus

établit d'abord dans Rome, fut de distinguer ses habitans en deux classes, l'une de Patriciens, l'autre de Plébéiens. Il unit, par des liens réciproques, ces deux ordres de l'état. Chaque Plébéien pouvait se choisir, dans le corps des Patriciens, un protecteur chargé du soin de le défendre de l'oppression, et de lui prêter son crédit et ses lumières. Ces protecteurs prenaient le nom de Patrons, et leurs protégés celui de Cliens. Ceux-ci devaient à leur tour contribuer tous ensemble à payer la rançon ou les dettes de leurs patrons, s'il arrivait qu'ils fussent hors d'état d'y satisfaire. Les uns ni les autres ne pouvaient s'accuser en justice, ni se nuire par témoignage; et si quelqu'un d'eux venait à violer ces obligations, il était permis à l'offensé de le punir de mort.

Romulus tira de l'ordre des Patriciens cent vieillards, qui devaient être, pour ainsi dire, ses collègues dans l'administration des affaires publiques. Ce conseil s'appela sénat, et son autorité n'était guère moins étendue que celle du prince. La pure monarchie ni le despotisme ne convenaient point à un peuple guerrier, composé d'une multitude d'esclaves fugitifs, ou de citoyens qui n'étaient venus dans Rome que

pour y chercher un asyle contre les lois de leur pays. Romulus se repentit, dans la suite, d'avoir ainsi limité son autorité. Le pouvoir arbitraire a des charmes bien séduisans pour les rois : mais ce prince éprouva, pour son malheur, qu'il est dangereux de toucher à des priviléges établis, et que les souverains doivent quelquefois redouter leur propre ouvrage. Dans un empire qui commence, le joug le moins rigoureux ne paraît encore que trop pénible. Insensiblement on se plie à la servitude ; le despotisme même peut s'introduire à la fin, sans blesser les yeux, tandis que dans un état naissant, il eût effarouché d'abord, et paru tel qu'il est, injuste et barbare.

L'autorité ne souffre point de partage entre elle et la liberté ; l'une tend toujours à la destruction de l'autre. Lorsque Romulus crut avoir affermi son trône, il affecta les dehors de la tyrannie. Il se choisit une garde de trois cents hommes, et il marchait ordinairement précédé de douze licteurs armés de haches et de faisceaux. Il ne convoquait plus le sénat que pour la forme, et pour ratifier ses ordres ; souvent même il se dispensait de le consulter. Cette conduite indisposa contre lui les Patriciens ; mais

les effets de leur haine furent long-tems suspendus par cette suite de guerres que le peuple eut à soutenir, et qui fit diversion à leur animosité. Il semblait étrange au sénat d'être libre par sa constitution, et de se voir obligé d'obéir. Il ne semblait pas moins pénible au prince d'être maître, et de voir son autorité balancée. Cette espèce de gouvernement mixte entraîne nécessairement les divisions : chaque parti méconnaît les justes bornes de son pouvoir. C'est ce qui doit réduire à leur valeur, purement spéculative, tant d'éloges prodigués de nos jours à la constitution de l'Angleterre. La paix ne se trouve guère que dans les extrêmes, la dépendance, ou la liberté.

Romulus, persuadé que les arts sédentaires énervent le courage, et que par le canal de l'industrie, ils introduisent dans un état le luxe et la mollesse, n'en permit l'exercice qu'aux esclaves. Il ne jugea que la guerre et l'agriculture dignes d'occuper les Romains. Il partagea les terres en portions égales, et ne s'en réserva pour son domaine, qu'autant qu'il en fallait pour fournir aux frais des sacrifices.

Rome alors présentait moins l'image d'une ville, que celle d'un camp fertile en guerriers.

L'intention du fondateur n'était pas d'ouvrir des retraites à l'oisiveté, mais de former un peuple de conquérans. Il regarda la discipline militaire comme un moyen de subjuguer les esprits encore indomptés de ces nouveaux sujets, de les plier à l'obéissance, et de leur faciliter le joug de la vie civile. La sévérité de l'une rend les avantages de l'autre plus sensibles.

Romulus ne donna pas à la religion cette forme décente et régulière que la politique de Numa réduisit en systême. Il n'ajouta rien aux traditions de son pays. Il se contenta de multiplier les prêtres, et de mettre un certain ordre dans le sacerdoce. Il prit la qualité de premier pontife, et réunit ainsi dans sa personne les droits de l'autel et du trône : politique admirable (1), qui coupait toute voie à ces contestations si délicates, qui peuvent naître entre deux puissances, dont il est toujours dangereux de fixer les véritables limites. Il institua quelques fêtes, et permit au peuple de se choisir ses aruspices et ses augures. On sait quelles étaient

(1) On sent bien qu'il n'est pas ici question d'une religion révélée, où les bornes des deux puissances sont fixées de droit divin.

les fonctions de cette espèce de prophètes. Ses lois sur le mariage se sont, au divorce près, conservées parmi nous. Chaque citoyen ne pouvait avoir qu'une femme. Les biens étaient communs entre eux, mais le mari seul en avait l'administration. Les mêmes lois laissaient aux pères le despotisme le plus absolu sur leurs enfans. Les parens d'une femme tombée dans l'adultère, avaient droit de la punir de mort. Cette loi cruelle, qui confondait le crime et la faiblesse, fut rarement observée à la rigueur, et n'était pas de nature à l'être.

La plupart de ces institutions s'accordaient parfaitement avec la médiocrité d'un état naissant. Il fallut dans la suite ou les changer ou les abolir.

La mort de Numitor assurait la souveraineté d'Albe à Romulus, mais il se contenta du droit d'y nommer annuellement un dictateur, pour la gouverner comme république. Cette conduite étonne dans un roi jaloux d'étendre son pouvoir. Aimait-il assez sa patrie, pour ne pas attenter à sa liberté?

Ce prince, faisant un jour la revue de ses troupes dans un champ voisin du marais de Caprée, il s'éleva tout-à-coup un orage si violent,

et l'obscurité fut si grande, que l'on pouvait à peine se distinguer. Romulus disparut alors, et le peuple soupçonna les sénateurs, dont il avait diminué l'autorité, de s'en être défait à la faveur des ténèbres.

On imagine toujours quelque chose d'extraordinaire dans la mort des grands, comme s'ils étaient dispensés de la loi commune, et que la mort même craignît de les attaquer. On en accuse volontiers la main des hommes, parce que réellement ils en ont offensé plusieurs, ce qui n'est qu'une suite nécessaire du pouvoir qu'ils ont eu.

Le ressentiment des Romains éclata par des murmures. Le peuple était prêt de venger Romulus ; la sédition n'attendait qu'un chef. Julius Proculus, patricien d'une probité reconnue, prévoyant les suites funestes d'une division, parut dans l'instant même : « Romains, leur dit-il, » votre fondateur vient de se présenter à moi ; » il m'ordonne de vous annoncer vos destins. » Elevez des temples à ce dieu nouveau, sous » le nom de Quirinus ; cultivez toujours le » grand art de la guerre : Rome doit être un » jour la capitale du monde ; Romulus lui-même » vous en assure par ma voix : il veillera sur

» vous, et son génie soutiendra la gloire de vos » armes. »

Le peuple crut aveuglément, les sénateurs feignirent de croire, les murmures cessèrent, et les Romains, au lieu de venger leur fondateur, coururent lui dresser des autels.

Faire de Romulus un dieu, c'était peut-être abaisser le héros. Ses actions, toutes glorieuses qu'elles pouvaient paraître aux yeux des Romains, ne surpassaient point les forces humaines, et c'est de-là qu'elles tiraient leur véritable grandeur. Cette apothéose n'était que plus injurieuse encore à la divinité; mais le peuple, crédule et flatteur, croit aisément au-dessus de la condition commune, quiconque a su le contenir et le gouverner. Un seul revers suffit, à la verité, pour changer son admiration en mépris. Le vrai grand homme serait peut-être celui qui aurait acquis le droit d'être malheureux impunément. Romulus n'éprouva point l'inconstance du sort: il fut enlevé au milieu de ses triomphes, sans aucun mêlange d'adversité; sa mort, en un mot, fut heureuse.

Ce prince emprunta des Sabins la façon de leur bouclier, qui était large, au lieu du petit bouclier Argien dont il s'était servi jusqu'alors;

» et l'on doit remarquer, dit un auteur respec-
« table (1), que ce qui a le plus contribué à
» rendre les Romains les maîtres du monde,
» c'est qu'ayant combattu successivement contre
» tous les peuples, ils ont toujours renoncé à
» leurs usages, sitôt qu'ils en ont trouvé de
» meilleurs. »

Dans les événemens de la vie de Romulus, je remarque par-tout une conformité singulière avec l'histoire du législateur des Juifs. L'un et l'autre furent exposés sur les eaux, et tous deux furent heureusement sauvés. Moïse et Romulus furent élevés parmi des bergers; le premier délivra l'Egypte d'un tyran, l'autre fit périr un usurpateur; tous deux furent les chefs d'un grand peuple, établirent un sénat, donnèrent des lois. La conformité de leur mort a quelque chose d'aussi frappant que celle de leur vie. Moïse disparut du milieu des Israélites, comme Romulus du milieu des Romains. On ignora la destinée et le lieu de la sépulture de tous deux. Dieu, disent les interprètes, enleva le corps de l'un, de peur que les Hébreux, naturellement

(1) M. de Montesquieu.

portés

portés à l'idolâtrie, ne lui rendissent les honneurs divins : le sénat Romain, au contraire, déroba celui de Romulus, pour que le peuple lui bâtît des temples. L'un ne fut point adoré, parce qu'on ne le trouva pas; l'autre le fut par cette raison-là même.

Le meurtre de Remus et celui de Tatius, dont on ne peut guère justifier ce prince, furent les crimes de l'ambition et de la politique : heureux s'il n'eût pas voulu donner atteinte aux priviléges du sénat, et sortir des bornes qu'il s'était lui-même si sagement prescrites ! Le sénat, humilié par Romulus, se rendit redoutable à son tour ; il oublia ce qu'il devait à ce prince, et n'en fut pas plus libre sous la plupart de ses successeurs. Dans une monarchie, pour que l'autorité des magistrats soit constante, il faut qu'ils se regardent uniquement comme les dépositaires de la puisance du souverain.

J'ai cru devoir omettre, dans le cours de cette histoire, des faits qui méritaient à peine d'être écrits, encore moins d'être servilement copiés par cette foule d'auteurs qui nous les ont conservés. Il n'est guère intéressant que pour des antiquaires, de savoir exactement les cérémonies que fit observer Romulus, le jour de la fonda-

tion de Rome ; la première division de ce petit peuple, qui n'était alors qu'une faible colonie ; l'institution de quelques fêtes dans cette ville naissante, dont le système de religion ne fut perfectionné que par Numa. Je me suis contenté de rapporter des faits connus et prouvés, autant qu'ils peuvent l'être dans un aussi grand éloignement. En effet, s'il est si difficile d'établir la vérité des événemens qui se sont passés, pour ainsi dire, sous nos yeux, que doit-on penser de la confiance de ces auteurs, qui compilent scrupuleusement de petites anecdotes de l'antiquité, comme s'ils en avaient été les témoins, tandis qu'il serait à peine possible de justifier les faits même qui servent d'époque à la chronologie?

HISTOIRE
DE
NUMA POMPILIUS.

L'HISTOIRE de Romulus a présenté sous nos yeux Rome naissante, s'élevant, par le bonheur de ses armes, au-dessus de ses voisins tour-à-tour ligués contre elle. Nous l'avons vue recevoir dans son sein des nations qui ne s'étaient unies que pour le déchirer, et se fortifier de ce qui semblait devoir occasionner sa ruine. La valeur et la politique de Romulus commencèrent à la rendre redoutable ; la piété et la sagesse de Numa Pompilius achevèrent d'affermir les fondemens de cet édifice, qui devait un jour dominer sur l'univers. Rome n'était encore peuplée que de guerriers. Un état naissant ne s'agrandit que par les armes ; toute autre ressource lui serait alors inutile, et peut-être dangereuse :

mais si c'est à la valeur à fonder les empires, c'est à l'autorité des lois, c'est à une certaine forme de religion combinée sur les mœurs et sur le caractère des peuples, c'est enfin à un gouvernement établi sur ces deux bases faites pour se prêter un appui réciproque, à les maintenir dans ce degré de force qui les met, du moins pour un tems, à l'abri des révolutions.

Il fallait donc assujettir au frein des lois une nation qui, sans elles, eût bientôt vengé ses voisins de la rapidité de ses premières victoires: mais ce n'était point encore assez; il fallait adoucir les mœurs de ces brigands courageux, rassemblés la plupart sous les enseignes de Romulus, pour éviter la punition de quelques crimer. Malgré l'idée de grandeur attachée au nom Romain, on ne peut se dissimuler que tels furent les fondateurs de ce vaste empire, et sans doute de tous ceux qui l'ont précédé ou suivi. Mais si l'admiration involontaire que cause encore ce grand nom, se trouve justifiée par tant d'actions généreuses que le tems n'a pu nous dérober, c'est dans ces principes de morale, établis ou développés par Numa, qu'il faut en rechercher la source. Romulus avait fait des

guerriers; son successeur fit des hommes et des citoyens.

La religion qui se soutient par le trône, et qui le soutient à son tour; cette religion (quoi qu'en disent ses ennemis) si nécessaire pour contenir, du moins, cette partie du peuple sur qui l'amour du bien public, la raison, l'honneur, les devoirs de la société, ne font qu'une impression aussi légère que ses connaissances sont bornées, la religion, dis-je, fut le principal objet de la politique de Numa. Trop éclairé pour négliger un des plus solides appuis de son autorité, nous verrons de quels artifices il se servit pour l'établir; artifices dont la plupart des législateurs lui avaient donné l'exemple, et qu'apres lui, d'autres ont cru devoir imiter. Ne lui faisons pas cependant un crime d'un stratagême qu'il employa, moins par des vues intéressées, que parce qu'il le crut nécessaire au bonheur de son peuple, et à l'affermissement de son empire. Numa fut philosophe avant que d'être roi; le trône ne changea rien à ses mœurs; et comme philosophe, il jugea que les hommes avaient besoin d'être trompés pour être heureux.

Après la mort de Romulus, il s'éleva de grands troubles dans le Sénat, sur le choix d'un nou-

veau roi. Les Sabins prétendaient que ce choix devait tomber sur un de leurs concitoyens. « Depuis la mort de Tatius, disaient-ils, nous » avons laissé Romulus paisible possesseur d'une » couronne que la foi des traités l'obligeait de » partager; la raison veut que le nouveau roi » soit élu parmi nous. Si les Romains nous ont » reçus dans leur ville, ce n'est point à titre » de grace; notre union a fortifié leur état, et » nous laisse le droit de nommer nos maîtres. » Les Romains, jaloux de commander, leur disputaient ce droit si naturel. Il n'en fallait pas plus pour allumer dans Rome le feu des guerres civiles, ou pour la plonger dans les désordres de l'anarchie.

Les sénateurs, pour parer ces inconvéniens, après une longue délibération, convinrent que chacun d'eux gouvernerait l'un après l'autre, jusqu'au tems où l'on pourrait espérer de voir les sentimens réunis. Ils se partagèrent donc par décuries, et tour-à-tour chaque membre de ces différentes décuries devait exercer la souveraineté cinq jours de suite. Cette bizarre forme de gouvernement prit le nom d'Interrègne. Les sénateurs crurent que l'autorité royale, passant ainsi de l'un à l'autre, blesserait moins les yeux

des Romains. Un règne si court pour chacun d'eux, une autorité partagée dans un si grand nombre, laissaient peu de place à la vexation et à la tyrannie. Tout abus du pouvoir eût été rigoureusement puni dans un roi prêt à redevenir simple citoyen.

Quoique ce gouvernement fût très-modéré, les sénateurs ne purent éviter les soupçons et les murmures du peuple, qui prétendit que, par cet artifice, ils avaient mis toute l'autorité dans les mains de la noblesse; et qu'au lieu d'un tyran qu'il pouvait craindre dans un prince, les Patriciens avaient trouvé le moyen de lui en donner successivement un grand nombre; enfin, qu'ils ne cherchaient à prolonger cette espèce d'aristocratie, que pour changer la face de l'état, et pour ne pas choisir un roi qui mettrait des bornes à leur ambition. Les soupçons du peuple étaient fondés sur la longueur de cet interrègne, qui dura pendant un an.

Il fallut donc s'accorder pour une élection. Les deux partis proposèrent un expédient plein de sagesse : ce fut de tirer au sort, et de laisser au parti qu'il favoriserait, le droit de choisir; mais avec cette condition, qu'il ne pourrait donner sa voix qu'à un membre de l'autre parti :

tellement que, si le droit d'élection tombait aux Romains, ils seraient obligés de choisir un Sabin; et que si la fortune, au contraire, en disposait en faveur des Sabins, ils ne pourraient couronner qu'un Romain. Cet expédient pacifiait non-seulement la division présente, mais partageait l'affection du roi qui allait être élu entre les deux nations. Il devait des égards à l'une par reconnaissance, et à l'autre par l'amour naturel de la patrie.

Les Sabins déférèrent le droit de choisir aux Romains, qui ne voulurent le tenir que de la décision du sort. Ils jugèrent plus honorable de se donner un étranger pour maître, que d'en recevoir un de leur nation de la main des Sabins. Ils élurent donc Numa Pompilius, âgé alors de quarante ans. Son origine était illustre, et sa vertu si respectée, que ses concitoyens ne purent l'entendre nommer, sans témoigner, par des applaudissemens redoublés, qu'ils l'acceptaient avec plus de plaisir encore, que ceux mêmes qui l'avaient élu.

Numa Pompilius avait dédaigné les avantages que sa naissance lui donnait lieu d'attendre, soit à la cour de Tatius, soit à celle de Romulus son collègue. Il s'était fixé dans le sein de sa

famille, à Cures, sa ville natale, où il s'appliquait à l'étude de la philosophie. La réputation de sagesse qu'il s'était acquise, l'avait rendu respectable même aux nations voisines. Il était fils de Pomponius, homme d'un mérite distingué, soutenu d'une probité qui fut héréditaire dans sa maison. Il est à propos de donner ici une idée plus étendue de ses occupations et de son caractère.

L'étude de la philosophie purgea son ame de ces passions qui dégradent l'humanité par l'abus qu'elle en fait presque toujours, et qui sont bien plus dangereuses dans un roi, par la facilité qu'il a de les satisfaire. Elle le guérit aussi de cette ambition, qui regarde comme légitimes les moyens les plus injustes, dès qu'il est question d'usurper et de s'agrandir. Aussi le règne de Numa fut aussi tranquille, que celui de son prédécesseur avait été orageux. Sa modération mérite en cela d'autant plus d'éloges, que l'avidité des conquêtes semblait alors le seul moyen de parvenir à la gloire. Il avait banni de sa maison le luxe et les plaisirs, qui énervent le courage. L'hospitalité la tenait ouverte tant aux étrangers, qu'à ceux de ses compatriotes qui pouvaient avoir besoin de ses conseils. Là,

Il s'occupait, non pas à multiplier ses richesses par des voies injustes, mais à servir les dieux et à étudier leur nature autant que la faiblesse de l'esprit humain peut y parvenir. Ce fut pour ces rares qualités que Tatius, son roi, crut devoir le récompenser en lui donnant sa fille unique. Ce mariage ne l'énorgueillit point; et loin d'aller à Rome mendier les faveurs de son beau-père, il préféra ses occupations tranquilles, et les soins qu'il devait à la vieillesse de Pomponius, aux frivoles honneurs de la cour. Tatia sa femme partagea, tant qu'elle vécut, sa modération et son goût pour la retraite. Leur union ne dura que treize ans. Ce fut alors que Numa, pour tromper son affliction, quitta le séjour de la ville, et se retira à une campagne assez éloignée de Cures. C'est-là qu'il se promenait ordinairement seul dans les bois consacrés aux dieux; et c'est ce qui fonda, sans doute, l'opinion de son commerce avec la nymphe Egérie, qui, selon la crédulité des Romains, ne s'était pas bornée à lui prodiguer ses faveurs (1),

---

(1) Delà ce vers de Juvénal, à l'occasion du bocage d'Egérie :

Hic ubi nocturnæ Numa constituebat amicæ.

mais l'avait instruit de la nature des dieux et du culte qu'il fallait leur rendre.

Les peuples ont eu, de tous les tems, un penchant naturel à croire que les dieux se plaisaient à se communiquer aux grands hommes. C'est de cette crédulité que toutes ces fables mystérieuses et utiles, consacrées depuis sous le nom de religion, tirent leur origine. Chaque nation eut les siennes privilégiées, toutes appuyées sur de pareilles traditions. Atys chez les Phrygiens, Rodotus dans la Bythinie, Endymion dans l'Arcadie, etc., eurent, si l'on en croit l'histoire de ces nations, un semblable commerce avec les dieux.

Cette réflexion en amène une autre, qui pourrait sembler humiliante pour l'humanité. Supposer toujours que ceux d'entre les hommes qui se sont distingués par leur vertu, n'ont été, pour ainsi dire, que les instrumens des dieux, n'est-ce pas convenir tacitement que la vertu n'est pas naturelle à notre espèce? N'est-ce pas, en inspirant d'un côté plus de vénération pour elle, la reléguer, en quelque sorte, loin de nous, et prêter des excuses à ceux qui la trouvent trop pénible? S'il était flatteur pour des sages tels que Zoroastre, Minos, Lycurgue, Numa, etc., que les peuples les crussent inspirés des dieux,

il semble qu'il n'était guère satisfaisant pour leur amour-propre, qu'on ne les crût pas capables d'avoir exécuté seuls des projets qui n'étaient point au-dessus des forces humaines : d'ailleurs, ces petites prédilections qu'il fallait supposer aux dieux, à la nymphe Egérie, par exemple, s'accordaient-elles bien avec leur nature? et faut-il être bien éclairé pour sentir qu'un homme qui se dit inspiré, n'est qu'un fourbe, même assez mal-adroit, puisqu'il se dérobe une partie de sa gloire?

Ce n'est pas que les sages dont j'ai parlé, ayant à discipliner des nations sauvages, crédules et grossières, désespérant de les éclairer, n'aient agi prudemment de se conformer à leur façon de penser, et de soutenir l'autorité des lois par le crédit que donne aux fables la crédulité du vulgaire; c'est une belle imposture que celle qui a pour objet le bonheur des hommes. On a beau dire qu'il ne coûtait pas plus d'employer la vérité; il y a long-tems qu'il est passé en maxime, que la vérité ne prendrait pas chez ce que l'on appelle peuple.

Les Romains députèrent à Numa pour le prier d'accepter l'empire. Proculus et Velesus, l'un Romain, l'autre Sabin, sur qui leur mérite avait

d'abord fixé les vœux des deux nations, furent choisis pour lui porter une couronne dont eux-mêmes avaient été jugés dignes. Ils arrivèrent à Cures, et se présentèrent à Numa, persuadés qu'ils n'avaient pas besoin de longs discours pour le déterminer à les suivre ; mais sa modestie mit sa grandeur d'ame dans tout son jour. Il leur fit, en présence de son père et de son parent Martius, cette réponse que les historiens nous ont conservée.

« Il est peu de changemens dans la vie de
» l'homme qui ne présentent un avenir à craindre.
» Celui qui, par la modération de ses désirs,
» s'est mis au-dessus des besoins, et qui n'a point
» à se plaindre de sa fortune, commet au moins
» une imprudence, s'il sacrifie à des vues am-
» bitieuses l'heureuse médiocrité de son état ; il
» abandonne un bonheur réel pour des espé-
» rances incertaines. La faute que je ferais en
» acceptant vos offres, serait encore moins
» excusable, puisque je n'ai pas même devant
» les yeux ces espérances flatteuses dont l'illu-
» sion pourrait me séduire. Si d'un côté j'en-
» visage la fin cruelle de Tatius, de l'autre, les
» soupçons injurieux qu'elle a jetés sur Romulus
» son collègue ; si ce même Romulus (du moins

» comme le dépose la voix publique) est tombé
» sous les coups des sénateurs qui m'offrent
» aujourd'hui de le remplacer, trouverais-je
» dans cette grandeur suprême, environnée de
» tant d'écueils, le prix de mes sacrifices? Si ce
» héros, quoique d'une extraction divine, malgré
» les prodiges de sa naissance et de sa conser-
» vation, n'en a pas moins été la victime d'une
» lâche perfidie, sur quelle apparence atten-
» drais-je une vie tranquille, où ce grand homme
» n'a trouvé que la mort? Mais quand je présu-
» merais assez de la fortune pour me flatter de
» me dérober aux mêmes dangers, mes mœurs,
» mes inclinations, et ces faibles vertus qui m'ont
» fait connaître, ne sont-elles pas ce qui doit
» m'exclure du rang que vous me proposez? J'ai
» passé ma vie dans la retraite et dans l'étude;
» accoutumé à l'innocence des travaux champê-
» tres, mes premières occupations sont d'honorer
» et de servir les dieux. Romulus vous a laissé
» beaucoup d'ennemis; vous avez besoin, pour
» vous défendre, d'un prince actif et belliqueux:
» que ferait parmi vous un homme pacifique,
» qui pourrait, tout au plus, vous inspirer quel-
» ques sentimens de modération et d'amour pour
» la justice?»

Telles furent les raisons dont se servit Numa pour se décharger du fardeau de la royauté. Les ambassadeurs admirèreent la sagesse de sa réponse; mais loin de se rebuter, ils redoublèrent leurs instances, et le conjurèrent de ne pas permettre, par un refus si généreux, que le peuple, qui l'avait choisi, retombât dans les troubles que son élection venait d'appaiser. Ils ajoutèrent que c'était sur lui seul que les vœux des deux nations avaient pu se réunir, et qu'ils n'oseraient reparaître à Rome, s'il persistait à rejeter leurs prières. Le père de Numa, Martius, son parent et son ami, s'unirent aux Députés, et lui remontrèrent qu'à la vérité cette gloire que l'on retire de la vertu, était bien au-dessus de celle de commander, mais que la vertu même lui faisait une loi de se rendre aux désirs des Romains.

» Où pourrez-vous, lui disaient-ils, servir les
» dieux avec plus de fruit, et leur offrir un
» encens plus agréable, que sur ce trône où ils
» vous appellent ? Vous leur soumèttrez les
» cœurs de vos sujets: vous adoucirez les mœurs
» de cette nation guerrière; elle se modèlera
» sur les vôtres: l'exemple du prince a bien plus
» de pouvoir que les lois. Les Romains ont fait

» voir que le vrai mérite avait des droits sur » eux, et qu'ils savaient le respecter, même dans » les étrangers. Ils l'ont honoré dans Tatius : » quels hommages ne lui rendront-ils pas dans » un maître qu'eux-mêmes se seront choisi, eux » qui l'ont déifié dans Romulus ? Le pouvoir » suprême est le plus beau des droits dans les » mains d'un prince juste et bienfaisant. Il par- » tage avec les dieux l'amour des hommes, et » la gloire de les rendre heureux. Pensez-vous, » d'ailleurs, que les Romains, que ce peuple » naissant soit si dévoué à la guerre, qu'il ne » préférât volontiers le bonheur de jouir tran- » quillement de ses conquêtes, à l'avidité d'en » faire de nouvelles? Doutez-vous qu'il ne vît avec » joie un maître doux et paisible, affermir l'état » par la justice et la sainteté des lois, appui bien » plus stable que les armes, dont le succès dépend » toujours de la fortune? Mais quand il brûlerait » encore de cette ardeur de combattre, ne pou- » vez-vous pas réprimer cette audace guerrière, » et vous appliquer, sur-tout, à réunir à jamais » la nation des Sabins, et cette ville déja si flo- » rissante? L'empressement de tous nos citoyens, » dès qu'ils ont appris l'arrivée des députés de » Rome, leur empressement à vous solliciter

» d'accepter,

» d'accepter l'empire, n'est-il pas un sûr garant
» du désir qu'ils ont de voir resserrer l'alliance
» entre les deux peuples? L'amour du bien pu-
» blic, la voix de la patrie, celle des dieux,
» tout vous prescrit de régner. Ce n'est point
» par de vaines spéculations, mais par des ver-
» tus actives, que l'on obtient la véritable gloire.»

Numa s'étant enfin laissé fléchir, suivit les ambassadeurs, après avoir fait un sacrifice solennel. Le sénat et le peuple vinrent en foule au-devant de lui; les temples retentissaient d'acclamations; l'encens fumait sur les autels : il semblait, aux transports des Romains, que c'était moins un roi, qu'une nouvelle province qu'ils venaient d'acquérir. Ce fut à travers cette pompe consacrée par la joie publique, que Numa Pompilius fut conduit jusques sur la place, où celui des sénateurs qui jouissait alors de la souveraineté, Spurius Vertius, le salua roi au nom du peuple, et lui apporta les marques de sa nouvelle dignité; mais Numa suspendit encore la cérémonie, et voulut que son élection fût confirmée par les dieux. Il prit donc avec lui les augures et les Prêtres, et leur ordonna de le suivre au capitole, qui s'appelait encore le mont Tarpéien. Le chef de ces augures, tourné

vers l'orient, le visage voilé, touchant de la main droite la tête de Numa, pria les dieux de déclarer leur volonté par le vol des oiseaux, ou par tel autre auspice favorable qu'il leur plairait d'accorder. Un profond silence régnait dans l'assemblée du peuple, qui, prosterné, attendait avec impatience l'issue de cette cérémonie. Les oiseaux parurent, l'élection fut confirmée; Numa prit la pourpre, et descendit dans la place, où l'élite des deux nations le reçut avec respect, comme le bien aimé des dieux.

Cet acte de religion fut le premier par lequel Numa voulut inspirer de la vénération pour elle. On imagine bien que le miracle était convenu, et les oiseaux préparés. Il fallait en imposer aux Romains; et jamais les prêtres n'ont manqué de ces sortes de ressources, moins pour établir le culte de leurs divinités, que pour augmenter leur crédit et l'éclat extérieur de leur ministère.

Les différens oracles qui se rendaient dans le paganisme, sont une preuve qu'ils avaient eu l'art de les perpétuer. Le prince se servait d'eux comme des instrumens de sa politique, et les prêtres, à leur tour, faisaient servir le

prince à leurs desseins : ainsi le trône fut l'appui de l'autel, et l'autel celui du trône.

Un prodige aussi simple était proportionné à la grossière crédulité de ces peuples. Dans Rome plus éclairée, peut-être ne l'eût-on pas hasardé. Prodige pour prodige, avec un peu plus de finesse et de méditation, les prêtres en auraient trouvé de plus frappans. Aussi n'ont-ils pas oublié, pour accréditer certains temples, certaines forêts, certaines contrées, d'en produire de plus merveilleux, à l'envi les uns des autres. Les plus adroits étaient privilégiés, et le temple seul d'Esculape à Epidaure contenait plus de vœux, plus d'offrandes, plus de tableaux de guérisons miraculeuses, que l'on en a vus depuis dans aucune autre région. Le prodige d'Actius Nevius, l'un des augures, sous le règne de Tarquin l'ancien, prouve à quel point, cent ans après Numa, l'on avait déja raffiné sur les miracles. Sous l'empereur Vespasien, tems auquel les lettres et les arts avaient été portés à leur plus haut degré dans Rome, il ne fallut pas moins que la guérison d'un aveugle-né, pour donner, dans ce genre, quelque réputation à cet empereur. Apollonius de Thyane voulut pousser l'adresse jusqu'à ressusciter des morts :

mais dans un tems où les prodiges du paganisme tombaient dans le discrédit, ils s'anéantirent devant ceux des chrétiens, comme la monnaie contrefaite tombe devant celle du prince : Apollonius fit cependant encore quelques prosélytes.

Numa prit possession de l'empire, et conserva sur le trône les mœurs qu'il avait apportées dans Rome. C'est sans doute le plus grand trait de sa vie, puisqu'il est si rare de voir des hommes conserver dans l'élévation, des sentimens qui les avaient fait estimer dans la médiocrité. Il sut être grand par lui-même : c'est la véritable grandeur, et la seule que l'on puisse louer dans un sage. Avant que d'entrer dans le détail des actions de ce prince, il est à propos d'observer dans quel état il trouva l'empire : c'est le moyen d'apprécier la sagesse de ses lois, de ses établissemens, et des remèdes qu'il crut devoir apporter aux divisions de la république. Écoutons parler Denys d'Halicarnasse.

Après la mort de Romulus, la division commença à s'introduire dans l'ordre des patriciens, au sujet de la forme qu'il fallait donner au gouvernement. Les anciens compagnons de Romulus, ceux qui avaient suivi sa fortune depuis

Albe jusqu'à la fondation de Rome, prétendaient mériter, par leur ancienneté, que l'on ne prît que leurs avis, et que, par des honneurs, on les distinguât du reste des citoyens. Ils exigeaient même une préférence exclusive pour toutes les dignités, et regardaient, en quelque sorte, les nouveaux habitans comme des sujets. Ceux-ci, au contraire, qui, depuis l'union des Sabins, avaient été admis dans l'ordre des patriciens, et qui prétendaient aux mêmes honneurs, assuraient que par le traité fait avec Tatius, tout était égal entre eux et les Romains. Enfin une petite partie du peuple, qui jouissait nouvellement du droit de bourgeoisie, qui ne s'était signalée dans aucune guerre, et qui, par conséquent, n'avait point encore été appelée au partage des terres, regardait l'opulence des autres d'un œil d'envie, tandis qu'elle languissait dans la plus affreuse misère. Cette espèce de gens, ordinairement inquiette et factieuse, n'avait pas une petite part dans les troubles du gouvernement. Ce fut dans cet état, divisé dans tous ces différens ordres, que Numa Pompilius entreprit de remettre, et remit effectivement la tranquillité. Il commença d'abord par étendre ses soins paternels sur cette classe du peuple,

dont les besoins plus pressans exigeaient des secours plus prompts. Il lui partagea les terres conquises; mais l'un des plus grands traits de sagesse de ce prince, fût la manière dont il parvint à cimenter l'union entre les Romains et les Sabins. Ces deux nations, toujours rivales, quoique liées par la foi des traités, un même gouvernement et une même religion, n'avaient point encore étouffé ces semences de haine qui pouvaient un jour les détruire l'une par l'autre. Rarement une concorde, purement politique, est-elle durable; il se passait peu de jours où l'on ne vît éclore quelques fruits de division entre les deux peuples. Numa comprit que, de même que des corps solides ne peuvent se mêler ensemble, si la division n'en facilite le mélange, il fallait, pour les unir, partager ces deux grands corps en différentes classes, dont chacune serait composée de Romains et de Sabins. Il rangea donc les deux peuples, selon les diverses professions, en autant de petites classes séparées, dont chacune avait ses priviléges, ses fêtes, ses assemblées et sa jurisdiction. Ainsi les Romains, confondus avec les Sabins par cette prudente distribution, oublièrent cette diversité d'origine qui, jusqu'alors, les avait désunis. On

ne parla plus de rivalité; l'intérêt national disparut; les noms de Romulus et de Tatius ne furent plus un cri de discorde pour les deux nations : tout devint Romain.

Après avoir remis le calme dans l'état, il était digne de ce grand homme d'y faire régner l'abondance. Il voulut attacher son peuple à l'agriculture. Cette profession, la première, la plus utile, et peut-être la plus honorable, est en même tems la véritable richesse d'un empire. Un roi qui veut être le père de ses sujets, ne peut l'encourager par trop d'exemptions et de priviléges. Dans un état où le luxe aurait fait une idole du superflu, et qui par-là même serait plus voisin de sa ruine, on ne doit pas craindre de répéter trop souvent que l'agriculture seule est sa ressource réelle ; mais si le laboureur accablé, trouve à peine dans un travail ingrat et pénible, de quoi satisfaire à l'avidité des exacteurs, bientôt les terres en friche, mal cultivées du moins, peut-être abandonnées, n'offriront plus, au lieu du riant tableau d'une campagne fertile, que le spectacle affreux de l'indigence et de la désolation. Tous les canaux d'où circule l'abondance tarissent; le commerce languit, le nombre des citoyens diminue, l'amour

de la patrie s'éteint, et le luxe même (qui n'est que le fard des misères publiques) s'évanouit avec l'état devenu sa victime.

Numa n'oublia rien pour prévenir ces malheurs : il savait d'ailleurs que l'agriculture est amie de la paix ; qu'elle adoucit les mœurs sans les amollir ; qu'elle augmente le courage qui n'a pour objet qu'une défense légitime, en même tems qu'elle réprime cette valeur inquiette, née de l'oisiveté, qui préfère le dangereux avantage d'usurper, au bonheur plus solide d'une possession juste et tranquille. Il savait enfin que l'abondance qui suit l'agriculture, est d'autant plus précieuse, qu'elle est *achetée par le travail* : de-là naît l'envie d'une jouissance paisible, dont le plaisir redouble toujours à proportion des peines qu'il a coûtées.

Ce prince distribua donc dans les campagnes une partie du peuple. Il divisa en plusieurs bourgades une vaste étendue de terres cultivées par un certain nombre de familles, qui devaient s'appliquer tant à l'agriculture, qu'aux autres travaux de la vie rustique. Il établit dans chacune de ces bourgades un magistrat, pour maintenir l'ordre, et prévenir ou terminer les différends qui pouvaient s'élever dans ces petites

sociétés. Ce magistrat remarquait ceux qui se distinguaient par leur activité, punissait les autres comme des citoyens inutiles ou dangereux; étudiait les mœurs des habitans, leurs inclinations, leurs talens, pour en rendre compte à Numa qui, de son côté, venait lui-même visiter ces colonies, animait, par des éloges, par des récompenses, par des honneurs, celles qui montraient le plus d'ardeur à l'ouvrage, et le plus d'industrie. Il tâchait d'encourager par la crainte des reproches, du blâme ou de la honte, celles sur qui le bon exemple des autres n'était pas assez puissant, et qui, comme de vils frêlons, ne subsistaient que des travaux de leurs concitoyens.

C'est ainsi que Rome, par les soins paternels de Numa, prit une nouvelle face. Il les étendit jusque sur les esclaves. Privés du plus beau présent de la nature, la liberté, il n'oublia point qu'ils étaient hommes : et pour en rappeler continuellement le souvenir aux Romains, pour leur rendre l'humanité précieuse, en leur laissant une image de l'égalité que la nature a mise, non-seulement entre tous les citoyens d'une même ville, d'un même état, mais entre tous les habitans de l'Univers, notre patrie commune,

il institua les Saturnales. L'esclave, admis alors à la table de son maître, jouissait de toutes les prérogatives des autres citoyens. Il crut qu'il était juste que des hommes qui enrichissaient l'état par des travaux utiles, jouîssent, du moins pendant quelques jours, de l'abondance qu'ils lui procuraient; enfin, qu'ils avaient des droits sur les premiers fruits d'une terre que leurs mains avaient rendue fertile.

Le malheur des conditions ne détruit point en effet l'égalité primitive, et ne peut servir de prétexte au mépris. Cette Rome, si fière de l'expulsion de ses tyrans, ne dut-elle pas sa liberté à la vigilance de l'esclave Vindex?

Cette licence des Saturnales tournait doublement au profit des maîtres; elle les mettait à portée de connaître le caractère de leurs esclaves : ceux-ci, d'ailleurs, en les avertissant de leurs défauts, avec la familiarité permise pendant ces fêtes, pouvaient leur donner d'utiles leçons, et peut-être les corriger.

Le pouvoir que Romulus avait laissé aux pères sur leurs enfans, tenait de la barbarie. Ils étaient en droit de les tenir en prison, de les faire frapper de verges, de les condamner aux travaux les plus pénibles, enfin, de les mettre à

mort, de quelque rang dont les eût honorés la république : jusque-là que l'on vit à Rome des pères arracher de la tribune, avec violence, leurs enfans qui haranguaient le peuple, sans que ni le consul, ni le tribun, ni ce peuple même, qui ne connaissait point de puissance supérieure à la sienne, osât prendre leur défense. L'histoire Romaine est remplie de monumens de la sévérité paternelle. Brutus, Manlius Torquatus, et tant d'autres, la poussèrent jusqu'à la dernière rigueur. Ce cruel despotisme subsistait tout le tems de leur vie. Un père pouvait vendre son fils jusqu'à trois fois : condition plus dure que celle d'un esclave, puisqu'une fois affranchi, ce dernier devenait libre, tandis qu'un fils courait les risques d'une seconde et troisième servitude. Il est vrai qu'alors, s'il pouvait se racheter, le père n'avait plus aucun droit sur lui. Malgré ce pouvoir excessif, Romulus ne statua rien sur le parricide, comme s'il n'eût pas imaginé que ce crime fût possible. Il est même remarquable que pendant six siècles, on n'en vit aucun exemple dans Rome.

Numa n'osa pas abroger entièrement cette loi ; mais il était de son caractère modéré d'en adoucir la rigueur. Il excepta de la loi les enfans

qui se seraient mariés du consentement de leurs pères; alléguant pour raison qu'il n'était pas juste qu'une citoyenne qui avait cru épouser un homme libre, se trouvât la femme d'un esclave.

Les filles, par les lois de ce prince, étaient nubiles à douze ans, et les Romains n'attendaient pas toujours ce terme pour les marier. Cette coutume avait ses inconvéniens; car dans un âge si tendre, une fille n'est point assez formée pour soutenir le poids des affaires domestiques, ni assez robuste pour devenir mère sans danger. Mais d'un autre côté, une femme si jeune prenait plus aisément le pli de sa nouvelle condition; il lui en coûtait moins pour se conformer au caractère, à l'humeur de la famille qu'elle s'était choisie, l'union devenait par-là moins onéreuse : aussi, deux cent trente ans après la fondation de Rome, on ne connaissait pas encore le divorce. Spurius Carvilius fut le premier qui en donna l'exemple; et, depuis Numa jusqu'à Tarquin-le-Superbe, on ne vit qu'une seule Romaine en division avec sa belle-mère.

La sobriété des femmes fut encore une suite des sages réglemens de ce prince. L'usage du vin leur était interdit. D'autres lois ne leur permettaient de parler qu'en présence de leurs maris;

ce qui fut si constamment observé, qu'une femme ayant un jour plaidé sa cause en pleine audience, le *sénat* envoya consulter l'oracle d'Apollon, pour savoir ce qu'un pareil prodige annonçait à la république. Toute curiosité sur les affaires d'état leur était encore expressément défendue. Ces lois étaient trop austères, sans doute, et peut-être injustes ; mais il faut convenir aussi qu'aucun peuple ne porta plus loin les égards pour les femmes que les Romains. Cette urbanité surprend d'abord dans une nation encore grossière ; elle était un effet de la politique de Romulus, qui, pour se concilier l'amitié des Sabins, après l'enlèvement de leurs filles, prescrivit *à son peuple* d'avoir pour elles toutes les attentions que, d'ailleurs, elles avaient lieu d'attendre de la douceur et des graces de leur sexe. Cette conduite des premiers Romains, devint une habitude naturelle à leur postérité.

Numa réduisit à dix mois le terme du plus long deuil (1). Une veuve, avant ce tems expiré,

---

(1) Le père Catrou, à l'occasion de ce réglement du deuil, fait une réflexion dont le ridicule mérite d'être observé. « Il paraît, » dit-il, que les Romains avaient porté à l'excès la pompe de leur » deuil, et la somptuosité des obsèques. Ce prince les resserra

ne pouvait se marier : mais si quelqu'une, pressée par des raisons d'intérêt, ou par d'autres causes, trouvait la loi trop rigoureuse, elle était libre d'en acheter la dispense par un sacrifice.

Les traités, qui n'avaient pour garant que

» dans de justes bornes. Il proscrivit les bûchers magnifiques, les » lits précieux, les parfums trop exquis. Il défendit de laver les » ossemens des morts, et fit cesser les cris de ce cortége de » pleureuses dont on les accompagnait. Il voulut qu'on n'ornât de » couronnes que ceux des morts qui en avaient mérité pendant » leur vie, etc. »

Numa certainement ne *fit* rien de tout cela. Ce prétendu luxe de funérailles n'a jamais existé que dans l'imagination du père Catrou. Il oublie que Rome, sous le règne de ce prince, n'était qu'une ville assez médiocre, sans arts et sans commerce, peuplée par des gens encore sauvages, qui ne connaissaient ni superflu, ni délicatesse. Le grand nom de Rome a fait illusion à cet historien : on lui passerait, tout au plus, une pareille description après la prise de Carthage.

M. de Voltaire a dit avec bien plus de vérité dans son ingénieuse Apologie du Luxe :

« L'auguste Rome avec tout son orgueil,
» Rome jadis était ce qu'est Auteuil.
» Quand ces enfans de Mars et de Silvie,
» Pour quelques prés signalant leur furie,
» De leur village allaient au champ de Mars,
» Ils arboraient du foin pour étendards.
» Leur Jupiter, au tems du bon roi Tulle,
» Était de bois; il fut d'or sous Lucullle, etc. »

la bonne-foi des contractans, étaient souvent exposés à être violés par l'infidélité d'un des deux partis. Numa, pour cimenter la confiance entre les citoyens, érigea un temple à cette bonne-foi (le premier lien de toute société), et la rendit si respectable aux Romains, que leur parole fut long-tems regardée comme inviolable, même par leurs ennemis.

Ce prince, ami de la paix et de la justice, pour assurer l'héritage du plus faible contre l'avidité du plus fort, voulut que chaque citoyen marquât, par des bornes, les limites de ses terres. Ces termes devinrent pour les Romains des dieux qui veillaient à la sûreté publique. Il leur consacra des autels; on leur offrait, non des sacrifices sanglans, mais les prémices des fruits et ce fut une profanation digne de mort, que d'oser les enlever ou les reculer. Le territoire même de Rome eut ses limites. Romulus, toujours avide de nouvelles conquêtes, ne les avait point fixées; elles auraient attesté ses usurpations : mais Numa, plus jaloux de conserver ses états, que de les étendre par des voies injustes, contint, tant qu'il vécut, la valeur inquiète des Romains.

Un des établissemens qui décèle encore son

caractère pacifique, fut celui des Féciales; leurs fonctions étaient d'appaiser les différends, et de prévenir les voies de fait, tant qu'il restait quelque espérance de conciliation. Le peuple ne pouvait entreprendre aucune guerre, qu'auparavant ils ne l'eussent déclarée légitime. Lorsqu'une ville alliée des Romains avait enfreint les conditions des traités, les Féciales s'y transportaient, et demandaient justice au nom du peuple. Sur un refus, ils la déclaraient ennemie : mais ils n'étaient pas moins attentifs à écouter les plaintes que l'on portait contre les Romains, pour en rendre compte au sénat. Si quelque citoyen pouvait prouver que l'on eût violé à son égard la foi des traités, ils exigeaient que les coupables fussent remis à leur discrétion. Ils faisaient respecter le droit des gens dans la personne des ambassadeurs; enfin, ils avaient le plein pouvoir de conclure la paix ou de l'annuller, si elle leur paraissait contraire aux intérêts de la république. Lorsqu'ils étaient députés vers une nation, leur chef, revêtu des marques de sa dignité, s'avançait sur les frontières, et là, prenant Jupiter et les autres dieux à témoin de la justice de la demande qu'il allait faire, se dévouant lui et ses concitoyens à la vengeance céleste, s'il

donnait

donnait la moindre atteinte à la vérité; après avoir fait les mêmes protestations devant la première personne que le hasard offrait à sa vue, il marchait vers la capitale. En présence des magistrats, il exposait les ordres dont il était chargé, renouvelant toujours les mêmes imprécations et les mêmes sermens. Si les magistrats lui faisaient justice, il se retirait en ami. S'ils demandaient du tems pour délibérer, il leur accordait dix jours, et quelquefois trente; mais ce tems expiré, s'ils refusaient de le satisfaire, il s'éloignait pour toujours, en dévouant les coupables à la colère des dieux. Il retournait ensuite au sénat avec les Féciales qui l'avaient suivi, et leurs réponses décidaient la guerre.

Les Romains avaient cette coutume si fort en vénération, que long-tems après Numa, ils crurent que leur ville n'avait été prise par les Gaulois, que pour avoir négligé de s'y conformer. En effet, Fabius Ambustus, leur ambassadeur auprès de ces barbares, chargé de négocier avec eux quelque accommodement, et mécontent du succès de sa négociation, défia l'un des plus braves d'entre eux à un combat singulier, le vainquit et le tua.

Les Gaulois irrités envoyèrent à Rome un

député, chargé d'accuser Fabius d'avoir porté la guerre chez eux, sans qu'elle leur eût été déclarée. Les Féciales furent d'avis de le livrer aux Gaulois; mais le peuple s'y opposa : des Romains ne pouvaient se résoudre à punir la valeur comme un crime. Les Gaulois marchèrent à Rome, la prirent, la saccagèrent et la mirent en cendre. Le seul capitole fut sauvé par l'intrépidité de Camille.

Numa congédia les trois cents hommes que Romulus avait choisis pour sa garde; il crut que l'amour de ses sujets suffisait pour sa défense, et qu'il ne devait point se défier d'un peuple qui lui avait confié l'autorité suprême. Ce n'est qu'aux rois capables d'en abuser, que la défiance est permise. Il n'est pas d'exemple que des sujets se soient lassés d'un maître qui les traitait en père. La cruelle politique exagère en vain la perversité humaine; la reconnaissance et l'amour établissent plus solidement le pouvoir des rois, que l'oppression et la crainte.

J'ai dit que Numa s'appliqua sur-tout à faire fleurir la religion. Par respect pour la mémoire de son prédécesseur, il ne changea rien dans le petit nombre de lois et de cérémonies que ce prince avait prescrites ; mais il se permit d'a-

jouter, de lui-même, tout ce qu'il crut que Romulus avait négligé. Il embellit Rome de *plusieurs* temples, et assigna des fêtes particulières à tous les dieux; il créa de nouveaux prêtres en l'honneur de Jupiter et de Mars. Il voulut que Romulus lui-même en eût un qui fut appelé *Quirinalis*, du nom du dieu auquel il était consacré.

A l'exemple du fondateur de Rome, il garda la dignité de premier pontife, et il eut la sagesse de réunir dans sa personne la puissance royale et le sacerdoce. Il se réserva par conséquent le droit de juger souverainement les controverses de religion, et d'établir à son gré de nouvelles lois sur tout ce qui concernait, ou le culte, ou l'intelligence des dogmes. C'était à lui d'examiner ceux des magistrats qui devaient présider aux sacrifices, et les personnes qui se dévouaient au service des dieux. Il veillait à ce que leurs ministres ne fissent aucune innovation dans les cérémonies. On le consultait sur ce qu'il fallait croire; et si quelqu'un semblait manquer de déférence pour ses décisions, il le punissait selon l'importance de l'objet. Il n'était comptable de sa conduite, ni au peuple, ni au sénat; enfin les vestales étaient commises à sa garde.

L'établissement de ces prêtresses fut un nouveau monument de la piété de Numa. C'est mal-à-propos que quelques historiens l'ont attribué à Romulus. Il est vrai qu'avant la fondation de Rome, le culte de Vesta s'était introduit chez les Albains : on a vu que la mère de Romulus était une vestale ; mais, par cette raison-là même, ce prince n'en établit point dans Rome. Il n'était point naturel qu'il rappelât au souvenir des Romains la honte de sa mère, ni qu'il s'exposât à punir sur des vestales infidelles, un attentat qui leur eût été commun avec Rhea Silvia. La chasteté que l'on exigeait de ces prêtresses, était un symbole de la pureté de l'élément qu'elles avaient en garde. Outre le dépôt du feu sacré, elles étaient chargées de la conservation du palladium, ou des livres des sibylles ; du moins la piété de Cecilius Metellus, qui, revenant vainqueur de la première guerre de Carthage, s'élança dans le sanctuaire embrasé de leur temple, et sauva des flammes quantité de monumens précieux que la frayeur des vestales avait abandonnés, est-elle une preuve que le feu sacré n'était pas le seul objet de l'attention de ces vierges.

Leur nombre était de quatre sous le règne

de Numa; il fut augmenté sous celui de Tarquin l'ancien. Elles jouissaient de plusieurs priviléges honorables. On portait les faisceaux devant elles; et si le hasard les conduisait sur le passage de quelque criminel condamné à la mort, elles lui sauvaient la vie, pourvu qu'elles jurassent que cette rencontre n'était point préméditée. Elles jouissaient aussi du droit de tester du vivant de leurs pères. Leur règle les condamnait à rester trente ans au service de la déesse; dix pour se former aux fonctions de leur ministère; dix pour l'exercer, et les dix derniers pour instruire celles qui devaient les remplacer. Au bout de ce tems, il leur était libre de sortir du temple, et de se marier. Peu d'entre elles profitaient de cette liberté. La superstition remarqua même que celles qui le firent, ne furent point heureuses. Mais il ne paraît pas étonnant que de vieilles filles, fières de la vénération que l'on avait eue pour elles, n'inspirassent point à leurs maris des passions bien violentes: le contraire eût été plus digne d'être observé.

Elles étaient sévèrement punies des moindres négligences. Les pontifes les frappaient de verges pour une légère inattention, et on enterrait

toutes vives, avec l'appareil le plus effrayant, celles dont la chasteté s'était démentie. On prétend que la déesse s'intéressait au sort des vestales injustement accusées. Une d'entre elles (1), soupçonnée d'avoir laissé, par sa négligence, éteindre le feu sacré, le ralluma, dit-on, en y jetant sa ceinture, quoique le foyer ne fût couvert que de cendres froides. Une autre (2), dont les mœurs étaient suspectes, du moins au rapport des prêtres, qui peut-être ne l'accusaient d'un crime, que par l'attention qu'elle avait eue à s'en défendre, offrit, pour se justifier, de puiser de l'eau dans un crible : ce qui lui réussit aux yeux de tout le peuple. On ajoute que jamais son principal accusateur ne reparut; et, comme on le juge bien, ces prodiges ne pouvaient manquer d'accréditer le temple de Vesta. Je ne les rapporte que pour prouver qu'il s'est trouvé, chez tous les peuples, de ces traditions consacrées par les esprits faibles : traditions que les philosophes, tels que Démocrite, Épicure, Cicéron, etc. ne mépri-

(1) Emilie.

(2) Tucia.

saient qu'avec les ménagemens que des sages doivent aux préjugés de leur pays.

Pour adoucir insensiblement les mœurs des Romains, et leur faire perdre cette férocité guerrière qu'ils avaient contractée sous le règne de Romulus, son successeur se servit habilement des spectacles de religion, des sacrifices, des fêtes, des danses en l'honneur des dieux : il y assistait lui-même avec décence; et le peuple, toujours imitateur de ses rois, s'y livrait avec d'autant plus de zèle, qu'il trouvait à-la-fois, dans ces cérémonies, de quoi satisfaire son penchant à la superstition, et son goût pour les plaisirs. Ces chants, ces danses, ces jeux, qui faisaient la principale partie du culte, étaient en effet de purs spectacles, bien capables, par conséquent, de réussir chez le peuple toujours crédule, curieux, avide de nouveautés, et devaient attiédir par degrés cette ardeur belliqueuse, jusqu'alors l'unique vertu des Romains. Ce culte extérieur, qui fut si favorable aux desseins de Numa, prouve que ceux qui l'ont voulu abolir dans la religion, ne connaissaient pas si bien que lui la nature des peuples; et que loin d'en retrancher quelque partie, il serait peut-être plus à propos de

l'augmenter : le vulgaire ne s'attache que par les sens.

La création des Saliens eut pour origine une peste qui désola Rome et une partie de l'Italie. Numa feignit alors qu'un bouclier de cuivre, gage de la conservation des Romains, était tombé du ciel dans son palais, et qu'il devait cette révélation à la nymphe Egérie. Une calamité publique est le vrai moment de la crédulité. La contagion cessa, le bouclier fut regardé comme un monument de salut qu'il fallait conserver précieusement. On proposa d'en faire forger onze parfaitement semblables, afin que des voleurs, ou des ennemis qui auraient eu l'intention de l'enlever, ne sussent lequel choisir. Numa le fit porter inutilement à tous les ouvriers de Rome ; le seul Veturius Mamurius, qui sans doute avait fait le premier, réussit à faire les onze autres, et les fit si ressemblans, que ce prince même ne put reconnaître le véritable. Il institua des prêtres nommés Saliens, pour les garder. Leur fonction était de les porter en pompe, et d'en donner le spectacle au peuple pendant le mois de mars. Ils dansaient en frappant en cadence sur ces boucliers ; et c'est de ces danses que le nom de Salien tire son étymologie.

Tant d'institutions pieuses et nouvelles pour les Romains, leur avaient inspiré une si grande confiance dans la sagesse de Numa, qu'il pouvait, sans risquer de se compromettre, leur persuader tout ce qu'il voulait. C'est ce qui leur fit adopter, sans aucune contradiction, son commerce avec la nymphe Egérie; mais, comme on l'a déja remarqué, ce prince ne cherchait à leur en imposer que pour les rendre meilleurs: pouvait-il prendre une route plus sûre, qu'en leur annonçant des dieux qui récompensaient les vertus, et qui punissaient les crimes?

Convaincu que tout ce qui semble mystérieux imprime au peuple un certain respect, il établit quantité de pratiques auxquelles les Romains devaient d'autant plus s'attacher, qu'ils n'en pouvaient pénétrer ni les convenances, ni les rapports; par exemple, de sacrifier aux dieux célestes en nombre impair, aux terrestres en nombre pair; de se tourner, en faisant leurs prières, d'orient en occident, et d'occident en orient; de ne pas regarder derrière eux, lorsqu'ils sortaient de leurs maisons, et beaucoup de pareils usages qu'ils respectaient d'autant plus, qu'ils leur semblaient impénétrables. Des chimères semblables sont, dans toutes les reli-

gions, l'aliment du peuple. Cependant, quelque crédule qu'il puisse être, il faut de tems en tems réveiller sa confiance par des prodiges. Numa était trop éclairé pour y manquer. Il invita un jour les principaux des Romains à un repas solennel; et leur ayant fait voir des apprêts très-médiocres, il s'éloigna quelques momens avec eux, jusqu'à l'heure du service. A leur retour, les tables parurent couvertes d'une vaisselle magnifique, et d'une abondance de mets les plus recherchés en tout genre. Lisant leur étonnement dans leurs yeux, il remercia hautement la nymphe Egérie, qui avait bien voulu, disait-il, leur faire les honneurs du festin. Les Romains, surpris et flattés, ne pouvant imaginer d'ailleurs qu'en aussi peu de tems ce prince eût pu ordonner une fête si somptueuse, ne doutèrent plus de son crédit auprès de la nymphe; et lui, pour les convaincre de plus en plus, lui dédia, par reconnaissance, et aux muses ses compagnes, un bois arrosé d'une fontaine, où les vestales allaient puiser l'eau pour laver le sanctuaire de leur temple. Il prescrivit ensuite les formes des expiations et des purifications. Enfin, il rendit Rome si respectable par cet appareil de religion, que ses ennemis

mêmes auraient regardé comme un sacrilège de faire la moindre entreprise contre une ville entièrement dévouée au culte des dieux.

Ce qui paraîtra singulier, c'est que Numa reconnaissait un premier être, au-dessus des sens, invisible, immortel, immuable; et ce fut en conséquence de cette opinion, qu'il défendit de le représenter sous aucune forme corporelle : tellement que les Romains, pendant plus d'un siècle et demi, ne placèrent point de statues dans leurs temples, regardant comme un attentat de prendre des modèles sur la terre pour peindre les dieux, et n'imaginant pas que l'on pût atteindre à leur connaissance autrement que par la raison.

Il est remarquable que cette doctrine de Numa se trouve entièrement conforme à celle de Moïse, et qu'elle renferme un des premiers commandemens qu'il ait fait aux Hébreux.

Numa, Pythagore, Platon, Socrate, etc. ont eu de la divinité à-peu-près les mêmes idées. Peut-être, dira-t-on, qu'ils avaient quelque connaissance du livre des Hébreux ; mais outre qu'il serait difficile de prouver que Numa, par exemple, qui s'y rapporte si bien, eût fait quelque voyage en Judée, ne sait-on pas que les Juifs

avaient tant de vénération pour leurs mystères, qu'ils auraient cru les profaner en les communiquant à des étrangers, et que toute alliance avec eux leur était expressément défendue? Ne sait-on pas aussi la haine que ce peuple superstitieux portait à toutes les nations? Dans le tems même où la Judée, devenue province Romaine, était forcée d'avoir quelque commerce avec ses vainqueurs, ils n'étaient pas fort instruits de la religion des Juifs ; témoin ce vers d'un poète latin, qui croyait exprimer l'objet de leur culte:

Nil præter nubes, et Cœli numen adorant.

Je ne parle point du reproche qu'on leur fit d'adorer la tête d'un âne. Après cela, peut-on s'imaginer de bonne foi que Numa, huit cents ans avant la conquête de Jérusalem, ait été si bien instruit de leur croyance, qu'il ait transcrit, pour ainsi dire, le premier commandement du décalogue?

La conformité des sentimens de ce législateur avec quelques principes de Pythagore, a donné lieu à l'anachronisme qui le fait disciple de ce philosophe. On trouve dans Plutarque toutes les raisons dont on a cru l'appuyer ; mais

Numa (1) régnait plus de cent ans avant que Pythagore eût établi son école à Crotone, et cette ville elle-même ne fut bâtie que quatre ans après que ce prince fut monté sur le trône. Il ne resterait donc aux partisans de cette opinion, que de supposer qu'il y ait eu un autre philosophe du même nom, contemporain de Numa; mais aucune histoire, soit grecque, soit romaine, n'en a fait mention.

La réforme du calendrier, autant que l'ignorance où l'on était alors de l'astronomie put le permettre, ne fut pas un des moindres ouvrages de Numa. Sous le règne de Romulus, il s'était glissé tant de confusion dans les mois, que les uns ne contenaient pas plus de vingt jours, tandis que d'autres en contenaient plus de trente-cinq, et cela, faute d'avoir observé la différence de l'année lunaire à la solaire, qui a onze jours de plus. On s'était contenté de diviser l'année en trois cent soixante jours; mais les douze révolutions de la lune s'achevant en trois cent cinquante-quatre jours, et celles du soleil en trois cent soixante-cinq, Numa, de ces onze

(1) Numa fut élu vers le milieu de la 16e. Olympiade, et Pythagore ne parut en Italie qu'à la fin de la 50e.

jours multipliés deux fois, forma un nouveau mois que l'on intercallait, de deux ans en deux ans, après celui de février. Les Romains l'appelèrent Mercedonius, de l'usage qui s'introduisit de payer pendant ce mois, les gages des domestiques mercenaires. Ce changement de Numa eut encore besoin d'être corrigé dans la suite.

Il paraît que sous Romulus, l'année des Romains n'était que de dix mois; celui de mars la commençait. Numa le fit précéder de ceux que nous nommons janvier et février. L'un tire sa dénomination de certaines expiations appelées Februa, que la religion avait consacrées dans le cours de ce mois; l'autre tire la sienne de Janus, un des anciens rois d'Italie, prince pacifique, à qui Numa fit élever un temple, qui devait être ouvert durant la guerre, et fermé pendant la paix. Il le fut constamment tout le tems de son règne, et c'est ce que Rome ne vit jamais après lui. Depuis Numa jusqu'à Tibère, les historiens ont observé qu'il ne fut fermé que quatre fois, encore par intervalles. Ce prince, en substituant au mois de mars celui de Janus, voulait prouver, sans doute, combien il préférait la paix à la guerre.

Quelques auteurs ont donné quatre fils (1) à Numa, desquels on a prétendu que descendaient les quatre plus anciennes familles de Rome; mais l'opinion la plus commune ne lui donne que la seule Pompilia, mère de cet Ancus Martius, qui fut le successeur de Tullus.

Après une carrière de quatre-vingts ans, dont il en avait régné quarante-trois, Numa vit approcher son terme, et mourut en philosophe. Ce grand homme fut regretté non-seulement des Romains, mais des nations voisines chez qui sa réputation s'était étendue, et qui souvent l'avaient pris pour arbitre de leurs différends. Il avait joui toute sa vie des fruits de sa sagesse. Il laissa Rome paisible au-dedans, respectée au dehors, et l'égalité de son règne fut l'image de celle de ses mœurs. On exprimerait mal la désolation des Romains. Les femmes, les enfans mêmes prirent part au deuil public. Il avait défendu que l'on brûlât son corps; les patriciens le portèrent avec pompe jusqu'au pied du mont Janicule, où il fut enterré. On déposa dans sa tombe, par ses ordres, vingt-quatre livres, douze latins et douze grecs, qu'il avait composés sur

(1) Pomponius, Pinus, Calpus, Mamercus.

les cérémonies sacrées. Le tems avait épargné ces précieux monumens pendant quatre siècles. Le sénat, informé qu'on les avait découverts, sur le rapport de Petilius, préteur, chargé de les examiner, commanda qu'ils fussent brûlés, comme si le peuple ne méritait pas d'être instruit des mystères qu'ils renfermaient, mais plutôt pour lui cacher à quel point on s'était écarté des sages institutions de Numa.

HISTOIRE

HISTOIRE

DE

TULLUS HOSTILIUS.

La modération et le caractère pacifique de Numa pouvaient faire de Rome un petit état florissant. Cette abondance, fruit du travail, bien différente de celle qui semble émanée du luxe, laissait à ses habitans assez de courage pour se défendre, mais ne leur permettait guère de penser à devenir conquérans.

S'il est hors de doute qu'une possession paisible et bornée l'emporte, pour le bonheur d'un état, sur une possession plus étendue, mais plus disputée, il est constant que les Romains ne devaient jamais s'écarter du plan d'un législateur qui n'avait songé qu'à les rendre heureux; cependant aussi-tôt après sa mort, on les voit

retomber dans tous les excès dont il avait cru les corriger. Ce temple de Janus, qu'il avait tenu fermé pendant toute sa vie, fut ouvert, sans interruption, sous le règne de ses successeurs. L'ambition des Romains était un feu couvert sous la cendre, tout prêt à se réveiller; et quarante ans de tranquillité n'avaient point encore étouffé chez eux le génie inquiet de leur fondateur. Ce peuple n'eût été qu'heureux en suivant les maximes de Numa; il devint grand dès qu'il osa s'en éloigner : et vraisemblablement il ne s'y conforma, tant qu'il vécut, que par l'admiration involontaire que ce roi-philosophe lui avait imposée. Cette révolution soudaine, l'origine de la grandeur de Rome, n'eut pas cependant pour principe le caractère seul de la nation. Une faute essentielle, dont on ne peut justifier la mémoire de Numa, ne contribua pas moins à détruire l'effet de ses lois. Ce n'était point assez de faire envisager la paix comme le plus grand des biens, et l'ambition comme la source de tous les maux, il fallait perpétuer ces idées dans le cœur des Romains; les pères devaient les transmettre à leurs enfans par l'éducation, et c'est sur quoi Numa négligea de rien prescrire. Cette faute d'un grand homme

est d'autant moins excusable, qu'aucun législateur avant lui n'avait perdu de vue cette base importante de tout systême politique. Il laissa chaque citoyen maître d'élever ses enfans à son gré, parce qu'il craignit de donner atteinte aux lois de Romulus, qui avaient porté le pouvoir paternel jusqu'au despotisme. Nous avons vu qu'il osa les modérer : mais il crut dangereux, sans doute, de les réduire à des bornes trop étroites. L'ancienneté d'un abus le rend, sinon respectable, du moins difficile à réformer. Les enfans sont le dépôt le plus précieux de l'état; mais pour que ces jeunes plantes puissent porter un jour des fruits qui l'enrichissent, il ne faut point laisser au caprice le soin de les cultiver. Si l'effet d'une bonne éducation est d'inspirer de la reconnaissance pour ceux dont on l'a reçue, pourquoi l'état lui-même ne chercherait-il pas à mériter cette reconnaissance, qui lui donnerait des patriotes? S'il est important, soit dans une république, soit dans une Monarchie, que les citoyens affectionnent l'espèce de gouvernement établi, est-il de la prudence de laisser à des particuliers la liberté d'inspirer aux jeunes gens des maximes directement opposées à ce grand intérêt? Ne serait-il pas aussi ridicule,

dans une république, d'insinuer aux enfans les idées de Machiavel, ce précepteur des tyrans, qu'il est singulier, dans un état monarchique, de ne leur mettre sous les yeux que des auteurs républicains, dont le génie libre, indépendant, hardi, si propre à élever l'ame, lui imprime en même tems des principes contraires au gouvernement? Ne vaudrait-il pas mieux, par exemple, leur apprendre l'histoire de leur nation, leur inspirer du respect pour les grands hommes qui se sont signalés par leur fidélité, leur obéissance et leur zèle au service de leurs rois, que de leur faire admirer Brutus chassant son maître du trône, et fondant sur une rebellion l'édifice de la liberté Romaine?

Quelles pertes l'état ne fait-il pas tous les jours, en laissant avilir dans l'obscurité des jeunes gens dignes de le servir, si l'indigence ou le malheur de leur condition ne les eût privés des ressources d'une éducation nécessaire (1)? Combien de préjugés perpétués par l'ignorance des

(1) C'est sous les grands princes, que de grandes idées se conçoivent et s'exécutent. L'Ecole militaire, établie de nos jours, est un monument qui peindra l'ame de LOUIS XV à la postérité, et que Rome et l'ancienne Grèce nous auraient envié.

guides à qui l'on confie la jeunesse! A quels désordres ne remédierait-on pas, si l'on regardait d'un œil moins indifférent ces premières impressions dont l'expérience nous démontre cependant la force et la durée! Lycurgue avait bien combiné tous les avantages qu'une éducation donnée aux dépens de l'état, pouvait apporter à Sparte. Aussi les vues de ce sage législateur furent-elles parfaitement remplies, tant que les Spartiates se conformèrent à ses lois. Les Romains perdirent, au contraire, par cette seule négligence de Numa, cet esprit de justice et de modération qu'il leur avait inspiré, mais *qu'une éducation arbitraire* ne put transmettre *à leur postérité*. Le règne agité de Tullus va présenter sous nos yeux un contraste que le caractère paisible de son prédécesseur rend encore plus intéressant. Il semblait que l'humeur belliqueuse des Romains ne se fût assoupie, que pour tirer plus de forces de son réveil.

La mort de Numa fut suivie d'un interrègne peu remarquable. Le peuple, d'un consentement unanime, éleva sur le trône Tullus Hostilius, et le sénat confirma cette élection. Son aïeul, Hostus, était originaire de Médulie, petite ville du Latium. Il était venu s'établir à Rome peu

de tems après sa fondation, et avait épousé la fille de cette fameuse Hersilie, dont les sages conseils produisirent le traité d'union entre Rome et les Sabins. Il s'était distingué dans les différentes guerres de Romulus, et il périt dans cette journée même où les Sabines, par leurs larmes et par leur courage, réussirent à ne faire qu'un peuple de deux nations rivales. Romulus honora sa valeur d'un monument érigé sur le champ de bataille, et chargé d'une inscription qui annonçait à la postérité la reconnaissance que lui devait la patrie. Il ne laissa qu'un fils, père de Tullus.

La première année du règne de ce prince répond à la vingt-septième Olympiade. Il abandonna les traces de son prédécesseur pour suivre celles de son aïeul; et la guerre lui parut, de même qu'à Romulus, la source de la véritable gloire. Il commença par se concilier cette partie du peuple qui languissait dans l'infortune.

Les rois qui l'avaient devancé, s'étaient réservé une campagne fertile, dont les revenus étaient uniquement destinés aux frais des sacrifices, et aux dépenses qu'exigeait le faste de leur dignité. Romulus l'avait conquise; Numa l'avait possédée, comme son successeur; Tullus

en fit le partage au peuple, se bornant à son patrimoine. Cette générosité lui gagna tous les cœurs. Il renferma le Mont Cœlius dans l'enceinte de Rome, pour y loger ceux d'entre les citoyens qui n'avaient pas encore de demeure fixe; lui-même y bâtit son palais. Les occasions de signaler son courage lui manquaient : elles ne tardèrent pas à se présenter.

Cluilius, dictateur d'Albe, homme d'un caractère inquiet et superbe, jaloux de la gloire des Romains, résolut d'allumer la guerre entre les deux nations. Il n'avait pas le moindre prétexte de rupture ; il engagea des gens sans aveu à ravager le territoire de Rome, les flattant de l'espoir du gain et de l'impunité. Ce piège qu'il tendait aux Romains réussit; il avait prévu que ce peuple belliqueux repousserait la force par la force, et lui donnerait occasion de l'accuser d'avoir violé la paix. Il ne doutait pas que cette calomnie ne prît crédit sur le plus grand nombre, toujours ennemi du bonheur public, et qu'il n'obligeât ses concitoyens à se résoudre à une guerre ouverte. En effet, les Romains prirent les armes, fondirent sur ces brigands, en tuèrent une partie, et firent plusieurs prisonniers. Cluilius, charmé du succès de son stratagême,

assembla le peuple, lui peignit les Romains comme les agresseurs, fit paraître les blessés, les parens des captifs et des morts; et, après un discours dans lequel il prétextait encore d'autres motifs de vengeance, il persuada à sa nation d'envoyer des ambassadeurs à Rome, pour qu'on leur remît les coupables, ou pour déclarer la guerre aux Romains, en cas de refus.

C'était flatter le penchant de Tullus, qui ne désirait pas moins la guerre que son ennemi; cependant il différa, sous divers prétextes, de donner audience à ces députés; et, pour prévenir les Albains, il leur envoya, dans le même tems, le chef des Féciales, pour leur demander raison de l'insulte faite au peuple Romain. Sa politique adroite voulut par-là rejeter sur Cluilius toute l'injustice de la guerre, et conserver une apparence de modération. Les Féciales arrivèrent à Albe, et s'adressèrent à Cluilius même, au milieu de la place publique. Ils se plaignirent de l'infraction des traités, et demandèrent une satisfaction proportionnée à l'injure. Le dictateur leur répondit que lui-même avait envoyé des députés à Rome, pour exiger une réparation. Il accusa les Romains d'avoir commis les pre-

mières hostilités, et finit par leur déclarer la guerre. Alors le chef des Féciales lui demanda s'il convenait que ceux-là dussent être regardés comme les agresseurs, qui, les premiers, refusaient de satisfaire à des demandes justes et saintes, qui n'avaient pour objet que l'accomplissement des traités. Cluilius en étant convenu, persuadé que ses ambassadeurs auraient essuyé le premier refus, le chef des Féciales reprit la parole, et lui dit : « J'atteste donc » tous les dieux, que nos ancêtres prirent jadis » à témoin de leur alliance, de la juste indigna- » tion du peuple Romain, puisque c'est nous » *qui avons demandé les premiers une réparation* » *qui nous est due*, et que loin de nous l'accorder, » vous nous avez déclaré la guerre. Préparez- » vous, Albains, à nous faire bientôt raison de » tant d'injures. »

Les Féciales étant de retour à Rome, Tullus donna enfin audience aux députés d'Albe, que, jusqu'alors, il avait amusés par des distinctions flatteuses, et de vains honneurs, dont ils avaient conçu de frivoles espérances. Il leur demanda le sujet de leur députation ; et, sur leur réponse : « Je me suis déja plaint, leur dit-il, du » procédé de vos maîtres; retournez leur ap-

» prendre que je vais leur porter la guerre qu'ils » souhaitent, non-seulement avec mes forces, » mais avec celles de tous les alliés du peuple » Romain. »

Après de longs préparatifs, les deux armées entrèrent en campagne. Les Albains dressèrent leur camp à cinq milles de Rome, dans un endroit appelé depuis le fossé de Cluilius; et les Romains dressèrent le leur entre la ville et les ennemis. L'une et l'autre armée étaient égales en forces; la situation du camp des Romains était plus avantageuse. Quand elles furent en présence, l'ardeur du combat parut se refroidir dans les deux partis : on eût dit qu'ils s'inspiraient une terreur mutuelle.

L'ancienne liaison qui, jusqu'alors, n'avait pas encore été altérée entre les deux peuples, leur faisait regarder cette guerre comme une guerre civile : on songea plus à la défense qu'à l'attaque; et, de part et d'autre, on prit le parti de se retrancher.

Les plus sages se repentaient déja d'avoir secondé l'entreprise de leurs chefs, et le gros de l'armée murmurait de voir traîner la guerre en longueur, sans que l'on osât tenter un événement décisif. On se bornait à se harceler réci-

proquement, et le tems se consumait en de fréquentes escarmouches, qui, sans rien décider, affaiblissaient toujours les deux partis. Cluilius, auteur de ces troubles, souffrait avec impatience tant de délais; il brûlait de présenter la bataille à l'ennemi, ou de le forcer dans ses retranchemens. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour l'action, ou pour l'attaque du camp, s'étant retiré la nuit dans sa tente pour y prendre quelque repos, on le trouva mort le lendemain, quoique sa garde ordinaire ne l'eût point quitté, sans que l'on pût trouver sur son corps les moindres traces d'une mort violente. Le peuple, superstitieux, crut que les dieux l'avaient puni de son injustice envers les Romains; d'autres, plus raisonnables (mais peut-être également trompés), privés par sa mort de l'espoir d'un riche butin, soupçonnaient des rivaux jaloux de son rang, de s'en être défaits par le poison: enfin d'autres l'accusaient de s'être lui-même donné la mort, désespéré des obstacles qui retardaient son entreprise, et ne sachant d'ailleurs à quel parti se résoudre. Ceux qui n'étaient prévenus ni par l'amitié, ni par la haine, n'attribuaient sa mort ni au désespoir, ni à la colère des dieux, ni aux piéges de ses ennemis. Les

simples lois de la nature suffisaient à des gens raisonnables pour expliquer ce prétendu prodige; et l'exemple d'une mort subite n'était pas assez rare pour en tirer d'autres conséquences.

On enterra ce dictateur dans l'enceinte même du camp. Les Albains lui donnèrent pour successeur Metius Suffetius, ou, comme d'autres l'écrivent, Fuffetius, homme sans foi, et qui n'avait aucune des qualités nécessaires à son rang. Il n'avait pas moins contribué à jeter des semences de division entre les deux peuples, que Cluilius lui-même, et ce fut une des causes de son élection; mais voyant que l'ardeur des principaux Albains s'était ralentie, et d'ailleurs moins courageux que son prédécesseur, il envoya des députés à Tullus pour lui proposer un accommodement : il est vrai que tous deux avaient appris une nouvelle qui devait les disposer à se réunir, pour éviter un péril commun.

Les Veïens et les Fidénates, toujours vaincus sous le règne de Romulus, avaient été obligés d'acheter une trève honteuse, d'une partie de leur territoire. La paix dont ils jouirent sous celui de Numa releva leurs espérances, leur courage et leur fortune; ils n'aspiraient qu'au moment de secouer le joug des Romains : mais

jusqu'alors ils avaient dissimulé leurs projets de vengeance.

La division d'Albe et de Rome leur parut une occasion favorable d'éclater. Les principaux d'entre eux convinrent que tous ceux qui se trouveraient en état de porter les armes, se rendraient à Fidènes par des sentiers détournés, avec la précaution de n'y point entrer en troupe, mais de se diviser par petits corps, pour mieux cacher l'importance de leur marche, et le piége qu'ils allaient tendre à leurs ennemis. Ils devaient observer le tems où les Romains et les Albains engageraient l'action, et ils avaient disposé des espions sur les montagnes voisines, pour les avertir par un signal convenu, afin qu'au même instant ils se rassemblassent tous sous les armes, qu'ils prissent le chemin du champ de bataille, éloigné seulement de leur rendez-vous d'environ deux lieues, et qu'ils fondissent tous ensemble sur les vainqueurs et sur les vaincus. La puissance des Albains leur faisait presque autant d'ombrage que celle des Romains, et ils ne doutaient pas qu'ils ne dussent tailler en pièces les deux armées. Ces mesures paraissaient bien prises; mais ces longs délais qui avaient causé tant de murmures dans les deux camps, furent

le salut d'Albe et de Rome. Il est rare qu'une conspiration ne transpire, quand on en retarde l'exécution. Quelques conjurés, soit par haine pour leurs chefs, soit qu'ils craignissent d'être prévenus par d'autres (ce qui arrive ordinairement dans tous les projets qui demandent un grand nombre d'acteurs), soit qu'ils attendissent une récompense, ou qu'enfin ils eussent horreur d'un dessein si cruel, en portèrent l'alarme aux deux partis.

Suffetius, moins par amour pour la paix, que pour se dérober lui-même au danger, fit donc proposer une conférence à *Tullus*, qui, de son côté, ne refusa pas de s'y prêter. Ils convinrent d'une entrevue au milieu des deux camps, et s'y trouvèrent l'un et l'autre, accompagnés des principaux officiers de leurs armées.

L'Albain prit la parole, et ne dissimula point que l'ambition seule, et le désir de dominer, plutôt que les prétextes allégués de part et d'autre, avaient allumé la guerre entre deux nations voisines et liées par le sang; mais il ajouta que l'intérêt commun devait, sinon les réunir, du moins leur faire prendre les voies les moins sanglantes, pour décider du sort des deux peuples, de peur qu'en s'affaiblissant mu-

tuellement, ils ne devinssent tour-à-tour la proie de leurs ennemis.

Cette proposition fut applaudie des deux côtés, et Tullus s'offrit lui-même à combattre Suffetius, disant que dans une querelle dont le succès allait décider du droit de commander, c'était aux deux chefs à s'en disputer l'honneur; mais Suffetius (1) représenta qu'une affaire de cette importance ne devait pas se remettre au hasard d'un combat singulier : qu'il fallait, à la vérité, ne pas rendre cette journée trop meurtrière, mais que trois combattans de part et d'autre n'étaient pas trop pour un si grand intérêt. Cette résolution prise, les deux chefs se séparèrent. Ils assemblèrent leurs troupes, et leur rendirent compte de leur délibération. Les plus braves des deux armées se disputèrent la gloire d'un combat qui devait acquérir l'empire à leur nation. Tous ceux qui pouvaient, ou se vanter d'une naissance illustre, ou se prévaloir d'une force peu commune, ou de quelque action d'éclat, demandaient la préférence avec une chaleur agréa-

(1) Le caractère de Suffetius ne l'annonce nulle part comme un homme courageux.

ble aux deux chefs, mais il leur rendait le choix difficile. Enfin, par une espèce de prodige, il tomba sur de jeunes guerriers qui semblaient destinés, par les merveilles de leur naissance; à cet événement extraordinaire.

Un Albain, nommé Sequinius, avait eu deux filles, dont il avait marié l'une à Curiace, un de ses compatriotes, et l'autre à P. Horace, citoyen Romain. Toutes deux avaient donné le jour à trois jumeaux, qui, parvenus à la fleur de leur âge, s'étaient également distingués au service de leur pays. Le ciel les avait favorisés de tous les dons de la nature, la beauté, le courage et l'adresse : ce fut sur eux que se réunit le choix des deux nations. Ils en reçurent la nouvelle avec joie, et se disposèrent au combat. Le jour nommé, l'armée des Romains sortit du camp. Tullus, à leur tête, conduisit les trois Horaces, et les soldats les couronnaient de fleurs, comme des victimes dévouées à la patrie. Les Albains rendaient les mêmes honneurs aux Curiaces, et les deux partis ne négligeaient rien pour inspirer à leurs défenseurs le mépris du péril, et l'ardeur de vaincre. Les uns ni les autres n'avaient pas besoin d'être animés. Le fanatisme de la patrie était un aiguillon suffisant

pour.

pour leur faire envisager la barbarie comme une grandeur d'âme, et les murmures du sang comme une faiblesse.

Une vaste plaine qui séparait les deux camps, fut indiquée pour le lieu du combat. On immola d'abord des victimes, et les deux chefs jurèrent au nom du peuple, que l'une et l'autre ville suivraient la destinée des combattans, se dévouant à la colère des cieux, s'il arrivait jamais que le traité fût violé directement, ou par fraude.

Les six guerriers s'étant approchés, ne purent refuser quelques momens aux douces impressions de la nature. Ce spectacle arracha des larmes aux soldats même, que leur état semble dispenser de l'humanité. Ils condamnaient à haute voix la barbarie de leurs chefs, qui, pouvant remettre en d'autres mains la querelle de la patrie, avaient permis un combat qui tenait du parricide. Cependant les jeunes guerriers reprennent leurs armes, et chacun se choisit un adversaire. Leur choc, semblable à celui de deux armées dont ils réunissaient le courage, étonne les deux nations, et leur imprime un saisissement mêlé d'espérance et de crainte. Chacun d'eux, aveuglé sur son propre danger, ne voit

que celui de sa patrie, dont la honte ou la gloire va dépendre de son bras. Ce n'est déja plus l'agilité de leurs mouvemens, ni la vivacité de leurs coups pressés et rapides, ce sont les blessures et le sang qui frappent les yeux des spectateurs. Les trois Curiaces sont blessés ; deux Horaces tombent morts l'un auprès de l'autre. Albe voit sa victoire dans leur chute ; elle insulte aux Romains par des cris de joie. Au désespoir de ceux-ci, se joint la douleur de voir leur dernier défenseur environné par les trois Curiaces ; mais seul, sans blessure, trop faible contre les trois, plus fort que chacun d'eux, il les divise par une fuite adroite, persuadé qu'ils le suivraient plus ou moins vîte, selon le degré de leurs forces. Il était déja loin du lieu du combat ; soudain il se retourne, et voit un des Curiaces prêt de l'atteindre. Tandis que les Albains crient aux deux autres de secourir leur frère, Horace, déja vainqueur, court à une nouvelle victoire. L'espérance se réveille dans le cœur des Romains : excité par leurs cris, il fond sur le second Curiace, et le jette à ses pieds. Le troisième, fatigué de sa course et de ses blessures, à demi vaincu par la mort de ses frères, se présente, moins pour les venger,

que comme une victime qui s'offre au coup mortel. « Je viens d'immoler, dit Horace, les » deux premiers aux manes de mes frères, j'im- » mole le troisième à ma patrie. » Il lui plonge en même tems son épée dans le sein, le dépouille, et retourne au camp des Romains, qui le reçoivent avec d'autant plus de joie, qu'ils avaient eu lieu de tout craindre. Ainsi la valeur d'un seul homme décida du sort de sa nation. Suffetius se soumit au nom des Albains, et demanda à Tullus quels ordres il avait à lui donner. Tullus lui commanda de se tenir prêt pour la guerre qu'il était résolu de porter chez les Véiens.

Horace retournait à Rome, chargé des dépouilles des Curiaces. Du comble de la gloire, un retour de fortune le destinait à se souiller d'un crime. Dans la foule de ceux qui sortaient de la ville pour applaudir à sa victoire, il aperçut sa sœur, qui se pressait de le joindre. Il prit d'abord pour une marque de tendresse, ce qui n'était qu'un emportement de l'amour. Promise à l'un des Curiaces, elle reconnut, parmi leurs dépouilles, une cotte d'armes embellie de son travail, et dont elle-même, dans des tems plus heureux, avait orné son amant.

A cette vue, ne pouvant plus retenir ses larmes, et se frappant le sein : « Viens, barbare, dit-elle » à son frère, viens jouir du désespoir d'une » sœur infortunée, que ta furie a privée de ce » qu'elle avait de plus cher. Cruel ! achève ton » crime, et mêle mon sang à celui du malheu- » reux Curiace. »

« Sœur dénaturée, lui répondit Horace, tu » demandes la mort et tu la mérites. Périsse, » ainsi que toi, quiconque osera regretter un » ennemi de Rome ! » A ces mots, il la frappe du même fer dont il venait d'immoler son amant. Il court à l'instant chez son père, qui non-seulement ne donna point de larmes au malheur de sa fille, mais qui défendit qu'elle fût enterrée dans le tombeau de ses ancêtres. Cette férocité, que les Romains regardèrent long-tems comme une vertu, ne pouvait prendre sa source que dans un excès d'orgueil, qui la rend encore plus atroce. Quels que soient les droits de la patrie, la nature a nos premiers sermens.

Le père du jeune Horace ne se contenta point de priver sa fille des honneurs funèbres, il osa marquer une joie indécente dans un festin auquel il invita les principaux des Romains. Rien ne marque mieux l'abus qu'on peut faire de

l'esprit, que les éloges prodigués par tant d'écrivains à une action si contraire à l'humanité. Le peuple, quoique féroce, ne put la supporter. L'indifférence du père ne l'aveugla point sur le crime du fils : il fut accusé devant Tullus, qui refusa de le juger. Le service qu'il venait de lui rendre était trop récent ; mais la valeur d'un sujet ne le dispense pas d'obéir aux lois. L'impunité ne pouvait être que dangereuse : aussi Tullus, obligé de se rendre aux remontrances du sénat, nomma des duumvirs pour juger cette affaire. Le crime était trop odieux, trop public, et les lois contre les meurtriers trop formelles, pour que le jeune Horace pût échapper à leur rigueur. Les duumvirs le condamnèrent ; et les licteurs se mettaient en devoir d'exécuter l'arrêt, lorsque son père, par le conseil de Tullus, en appela au peuple. Les larmes de ce vieillard, qui protestait que sa fille avait été justement punie, et qu'il eût vengé sa mort, s'il eût cru son fils coupable, rappelèrent les Romains à des sentimens d'indulgence. « Quoi ! s'écria-t-il, mon fils, le reste d'un » sang prodigué pour vous, ce brave guerrier » qui vient d'étendre votre empire, vous souf- » frirez, Romains, que l'on charge de fers ses

« mains triomphantes ? Quel Albain serait assez » cruel pour soutenir un pareil spectacle ? Lic» teur, traîne au supplice le *libérateur de Rome*; » qu'il expire sous tes coups, ou dans l'enceinte » de la ville, parmi les *dépouilles* des Curiaces, » ou hors des murs, parmi leurs tombeaux. » Vous, à qui son bras vient d'acquérir un em» pire, Romains, où ne trouvera-t-il point des » monumens de sa gloire, qui vous accuseraient » d'injustice ou d'ingratitude ? »

Le peuple attendri révoqua l'arrêt des duumvirs, plus par reconnaissance et par admiration pour la valeur d'Horace, que par conviction de son innocence. Cependant, pour ne pas laisser le crime absolument impuni, on le fit passer sous le joug, peine ignominieuse, en usage pour les prisonniers de guerre assez lâches pour se rendre avec leurs armes, et pour acheter leur liberté par cette honteuse cérémonie. Tullus offrit aussi des sacrifices expiatoires pour appaiser la colère des dieux, et fit élever deux autels, l'un à Junon, l'autre à Janus. Les monumens et le joug sous lequel Horace avait passé, appelé depuis le joug de la sœur (1),

(1) Sororium tigillum.

subsistaient encore du tems d'Auguste, ainsi que les tombeaux des deux Horaces et des Curiaces. Par une loi faite pour perpétuer la mémoire de cet événement, et qui ne fut abrogée que long-tems après la république, s'il arrivait qu'un père eût trois enfans jumeaux, l'état était obligé de les nourrir. Qui croirait, après tant de preuves qui semblent ne laisser aucun doute sur la vérité de cette histoire, que l'on pût, avec raison, la regarder comme suspecte? Est-il quelque fait plus à l'abri des traits du Pyrrhonisme? Cependant à peine Tite-Live ose-t-il décider lesquels étaient Albains ou Romains, des Horaces ou des Curiaces. S'il penche pour l'opinion commune, il avoue que les sentimens étaient fort partagés. D'un autre côté, Denys d'Halicarnasse rapporte le combat tout différemment de Tite-Live, que j'ai cependant suivi. Selon le premier, un des Curiaces périt au commencement de l'action, et le dernier des Horaces n'eut à vaincre que deux ennemis. J'omets beaucoup d'autres circonstances où les variations sont aussi marquées; je me contente de rapporter encore un fait qui pourra prouver que les Romains, pour enrichir leur histoire, ont quelquefois puisé dans celle des Grecs, et

qu'ils ont connu cette vanité nationale, commune à tant de peuples, pour annoblir leur origine.

Deux villes d'Arcadie, Phénée et Tégée, toutes deux rivales, convinrent de terminer leur querelle par le combat de six Jumeaux, qui se trouvaient, à nombre égal, dans l'une et l'autre armée. Ils en vinrent aux mains entre les deux camps. Un des Tégéens, resté seul contre trois, feignit de céder au nombre, prit la fuite, et par ce stratagême, vengea ses deux frères, et soutint l'honneur de sa patrie. Démodice, sa sœur, promise à l'un des Phénéens, ne put voir sans horreur un frère meurtrier de son amant; elle en fut la victime, et périt de la main du vainqueur, qui (je crois) se nommait Christolaüs. Son père Démostrate approuva cette action, et le peuple n'osa punir son libérateur.

Cet événement peut bien n'être pas vrai, mais il laisse un grand préjugé contre la vérité de l'autre, à qui, selon toute apparence, il a servi d'original. Que penser, après cela, de l'authenticité de l'histoire ancienne ?

Tullus se disposa pendant une année à la guerre qu'il méditait contre les Véïens. Il les

cita devant le sénat pour rendre raison de leur perfidie. Ils refusèrent d'obéir, prirent les armes, s'unirent avec les Fidénates, et commencèrent les hostilités. Tullus, à la tête de ses troupes et des Albains, ses nouveaux sujets, partit de Rome pour les combattre ; mais son imprudente confiance dans la fidélité de Suffetius, manqua d'entraîner la ruine des Romains. Celui-ci, toujours jaloux de sa première indépendance, dépêcha des envoyés secrets aux Fidénates ; et promit de fondre sur les Romains, aussi-tôt que l'action serait engagée. Il fit entrer dans cette conspiration les Albains, accoutumés à lui obéir, avec d'autant plus de facilité, qu'eux-mêmes supportaient impatiemment le nouveau joug des Romains, et que d'ailleurs Suffetius se proposait d'accabler à-la-fois Tullus et les Fidénates, et de relever la gloire de sa patrie sur les débris des deux nations.

Les deux armées sortirent de leur camp. Tullus commandait l'aile gauche opposée aux Véïens; Suffetius l'aile droite en face des Fidénates : mais à peine les troupes commençaient-elles à s'ébranler de part et d'autre, que les Albains gagnèrent une hauteur, comme pour être tranquilles spectateurs de l'événement. A cette vue,

les Fidénates enhardis fondent avec impétuosité sur les Romains. Tullus, étonné de la perfidie de Suffetius, mais dissimulant son trouble, après avoir fait vœu de créer douze nouveaux Saliens, et d'élever un temple à la pâleur et à la crainte, s'écrie d'une voix assez haute pour être entendu des deux partis : « Romains, la victoire est à vous. C'est par mes ordres que » Suffetius s'est emparé de ce poste pour attaquer en queue les Fidénates. » Ces paroles, prononcées avec un ton de confiance, sauvèrent l'armée Romaine déja toute découragée, et firent soupçonner aux ennemis quelque trahison de la part des Albains. En effet, Suffetius ne tombait pas sur les Romains comme il l'avait promis. La victoire ne balança pas long-tems entre les soldats ranimés par leur chef, et des troupes à demi battues par la défiance et la crainte. La cavalerie de Tullus mit en fuite les Fidénates, et tourna sur le champ contre les Veïens. Ils soutinrent le premier choc avec une valeur digne de leurs ennemis ; mais quand ils virent la déroute entière de leurs alliés, le courage fit place à la terreur ; ils rompirent leurs rangs, et coururent en désordre vers le Tibre pour y chercher un passage. La plupart

périrent dans les flots, ou sous le fer des Romains.

Suffetius, témoin de leur défaite, crut qu'il était tems de se ranger du parti de la fortune. Dans le dessein d'en imposer à Tullus, et de justifier sa conduite, il fond à son tour sur les ennemis, en fait un grand carnage, et rejoint les Romains avec cette sécurité que l'innocence n'a pas toujours, et par qui le crime en imposé.

Tullus dissimula sa colère, et donna même des éloges à la valeur de Suffetius; mais pendant la nuit il se rendit secrètement à Rome, instruisit le sénat de la perfidie des Albains, et du châtiment qu'il leur préparait; et de retour à son camp avant le lever du soleil, il donna ordre au jeune Horace d'aller droit à Albe avec un détachement d'infanterie et de cavalerie.

A la naissance du jour, ce prince convoqua les deux armées. Les Albains, par un excès d'aveuglement, avaient quitté leurs armes. Les Romains, prévenus par Tullus, les renfermèrent comme dans un centre, prêts, au moindre signal, à tomber sur eux avec de courtes épées qu'ils tenaient cachées sous leurs habits.

« Romains, dit alors Tullus, si jamais vous

» avez eu des graces à rendre aux dieux pour
» une protection signalée, et si votre courage
» mérite de justes éloges, c'est assurément dans
» cette dernière bataille. Non-seulement vous
» avez eu les Fidénates et les Veïens à com-
» battre, mais encore la perfidie de vos lâches
» alliés. Vous avez cru trop long-tems que
» c'était par mes ordres que les Albains s'étaient
» retirés sur cette hauteur où vous les avez
» vus, tranquilles pendant l'action, vous don-
» ner une apparence de secours après la victoire:
» mais il est tems de vous tirer d'erreur; non
» que j'accuse tout un peuple, tous les Albains
» d'une si basse trahison. Séduits par leur chef,
» c'est par son ordre qu'ils vous ont abandonnés;
» c'est lui qui avait juré notre perte, lui qui
» a rompu nos traités, et dont le juste supplice
» va servir à jamais d'exemple aux traîtres ca-
» pables de l'imiter. »

Le trouble de Suffetius l'accusait assez. La vue de ces armes, que les Romains jusqu'alors avaient tenues cachées, prévint toute idée de révolte en sa faveur. Les Albains, en silence, attendaient le jugement de Tullus. Il fit attacher leur malheureux dictateur à des chevaux indomptés, qui, poussés de différens côtés, le

mirent en pièces aux yeux de ses complices. Les principaux d'entre eux périrent aussi, mais d'une mort moins rigoureuse. Cet exemple d'un suplice si cruel ne fut jamais renouvelé chez les Romains.

La vengeance de Tullus n'était point satisfaite; le dernier jour d'Albe était arrivé. Horace, par les ordres secrets dont il était chargé, venait de réduire en cendres cette ville si florissante depuis quatre siècles, la première de l'Italie, la patrie de Romulus, cette ville dont l'origine remontait jusqu'aux Troyens. Il n'avait épargné que les temples des dieux et le sang des citoyens.

Ses habitans furent transférés à Rome avec les mêmes droits que les Sabins avaient autrefois obtenus des Romains. Les plus illustres familles, celles des Jules, des Servilius, des Geganius, des Clœlius, des Curiaces et des Quintius, furent admises dans le sénat. D'autres citoyens furent honorés du titre de chevalier (1): tous devinrent Romains, et Tullus se les attacha par ses bienfaits. C'est ainsi que Rome s'ache-

(1) Cet ordre fut institué par Romulus après l'union des Sabins.

minait insensiblement vers sa grandeur. Ses ennemis vaincus devenaient pour elle des sujets dont la soumission lui facilitait celle des autres.

Au retour du printems, Tullus attaqua de nouveau les Fidénates, les vainquit, prit leur ville, et les obligea de se rendre à discrétion. Il se contenta de faire punir les plus séditieux, remit les autres en possession de leurs biens et de leur liberté, mais sous la dépendance de Rome. Le sénat lui décerna les honneurs du triomphe, cérémonie qui n'avait pas eu lieu depuis Romulus (1). Cette guerre terminée, Tullus tourna ses armes contre les Sabins. Quelques insultes dont on s'accusait de part et d'autre, et peut-être avec raison des deux côtés, servirent de prétexte à ce prince. Les guerres les plus cruelles n'ont eu souvent que des causes aussi légères.

Les Sabins implorèrent en vain les secours de leurs alliés; la terreur qu'inspirait déja le nom Romain, les fit demeurer neutres. Une bataille sanglante, mais peu décisive, termina la première campagne. L'année suivante, on reprit

(1) Ce fut, je crois, après la défaite des Céciniens.

les armes avec la même furie. Les deux armées se rencontrèrent auprès d'Heretum, à dix milles de Rome; l'avantage fut long-tems égal: mais l'ardeur des Romains, ranimée par un vœu que fit Tullus, d'instituer des fêtes en l'honneur d'Ops et de Saturne, décida la victoire de leur côté. Les Sabins n'eurent de ressource qu'une fuite précipitée. Ils se retirèrent en tumulte dans leur camp; les vainqueurs les y forcèrent, et retournèrent à Rome chargés de butin. Ce fut l'occasion d'un nouveau triomphe pour Tullus. Il accorda la paix aux Sabins à des conditions moins onéreuses qu'ils n'avaient lieu de l'attendre: ce prince, énorgueilli de ses victoires, était impatient de porter la guerre chez les Latins.

Il fit sommer celles de leurs villes que les Albains avaient autrefois soumises à leur domination, de le reconnaître pour leur maître. Les Latins rejetèrent sa demande; et dans une assemblée générale de la nation, ils choisirent pour chefs Ancus Publicius de Cora, et Spurius Vecilius de Lavinium. Cette guerre entre deux peuples unis par les liens du sang, dura cinq ans, mais ne fut pas meurtrière. Aucune des villes prises ne fut détruite, ni livrée à l'avidité

du soldat. Il y eut dans les différentes rencontres, plus de ménagemens que de fureur: on se bornait de part et d'autre à courir sur les terres dans le tems de la moisson, et chaque parti se retirait avec sa proie. Mais la ville de Médulie, qui, dès le règne de Romulus, avait reçu dans ses murs une colonie romaine, et qui venait de se ranger du côté des Latins, fut la seule pour qui Tullus n'eut aucune indulgence. Il crut devoir, après s'en être rendu maître, la punir de sa rébellion, et la mettre pour jamais hors d'état d'y retomber. Ainsi finit cette guerre ; les esprits n'étaient point assez aigris pour en désirer la continuation : la paix ne trouva nul obstacle.

Les Sabins, toujours inquiets, toujours ennemis des Romains, dont cependant ils avaient tant de fois éprouvé la supériorité, firent une incursion sur leurs terres, les ravagèrent, et animés par de petits succès, ils osèrent penser au siége de Rome. Tullus ne tarda pas à les joindre. On se rencontra auprès d'une forêt nommée par les Latins, *Sylva maliciosa* (1).

(1) La forêt des malfaiteurs.

La

la bataille fut douteuse et sanglante : mais les Sabins, moins forts de cavalerie, se virent enfin réduits à prendre une fuite honteuse ; leurs champs furent ravagés à leur tour : cette nation guerrière apprit à reconnaître sa faiblesse, et recourut à la modération des Romains.

Tullus, dans sa vieillesse, ouvrit son cœur à la superstition. Ce prince sage, politique et belliqueux, voulut imiter Numa, quand les glaces de l'âge ne lui permirent plus d'égaler Romulus. Il devint crédule ; les prêtres s'en aperçurent et en profitèrent; les prodiges revinrent de mode. Une pluie de pierres que l'on avait vu tomber sur une montagne, une voix qui défendait aux Albains d'abandonner leur ancien rit dans les cérémonies de religion ; d'autres merveilles de cette nature, engagèrent Tullus à ordonner des sacrifices expiatoires, qui devaient durer neuf jours, et se renouveler souvent. Ce prince mourut enfin chargé d'années, et de cette gloire que méritent les rois guerriers.

Les uns disent que le feu prit à son palais, et qu'il fut brûlé avec toute sa famille ; d'autres, avec plus de vraisemblance, qu'il fut assassiné par son successeur, Ancus Martius : enfin quel-

ques historiens ont écrit que dans un sacrifice magique, une cérémonie essentielle qu'il avait oubliée, irrita tellement la divinité qu'il évoquait, qu'elle frappa son palais, lui, sa femme et ses enfans de la foudre.

Cette opinion absurde prévalut, par cette raison-là même, dans l'esprit du peuple.

HISTOIRE

D'ANCUS MARTIUS.

Après la mort tragique de Tullus, que la plupart des Romains attribuèrent, comme on l'a dit, à des causes ridicules, le sénat, qui feignit d'adopter l'opinion du peuple, ne lui fit rendre aucun honneur funèbre, suivant la loi établie, dit-on, par Numa, qui privait de la sépulture les personnes frappées de la foudre (1).

Malgré les soupçons qui jetaient sur Ancus Martius la fin cruelle de ce malheureux prince, soupçons mieux fondés (ainsi qu'on se propose de le prouver) que de vains bruits imaginés par la crédulité des Romains, il n'en fut pas

(1) On nous a conservé cette loi. La barbarie du style semble garantir son authenticité : *Si hominem fulmen occisit, ne supra genua tollito. Ei justa fieri nullà oporteto.*

moins élu pour son successeur, après le court interrègne qui suivait ordinairement à Rome la mort de ses rois.

Le plus grand nombre des historiens a cru justifier de ce crime la mémoire d'Ancus, mais par des raisons qui me semblent bien peu solides. S'il m'est permis de hasarder à mon tour quelques conjectures sur des faits si reculés, on trouverait, je crois, dans le caractère même de ce prince, et dans la conduite qu'il garda constamment sur le trône, des preuves sensibles de son ambition. Il est toujours intéressant de montrer que, dans le cœur des hommes, de grands crimes peuvent s'allier à de grandes vertus. Celles que ce roi fit paraître pendant tout son règne, son zèle apparent ou sincère pour les dieux que l'on a trop fait valoir en sa faveur, prouvent seulement que, dans une même personne, la religion et les passions les plus violentes ne se contredisent pas toujours (1). Lorsqu'un ambitieux est satisfait, il peut regarder la vertu comme un moyen de jouir en paix du fruit de ses crimes. Tous les usurpateurs n'ont pas été

(1) On sait que Néron était fort crédule. Caligula craignait le tonnerre; Louis XI était dévot à la Vierge.

des tyrans. Il est des vertus de politique et d'intérêt; il en est même de naturelles, que l'ambition n'exclut pas, lorsque ses vues sont remplies. César et son successeur ne permettent pas d'en douter : tous deux ambitieux, tous deux criminels, tous deux l'amour du monde, ils se donnèrent sur lui le droit de bienfaiteurs, et sans doute il n'en est pas de plus auguste.

Ceux (et Denys d'Halicarnasse est de ce nombre) qui, pour la justification d'Ancus, disent que n'étant pas assuré qu'après la mort de Tullus, le choix des Romains dût tomber sur lui, il se fût exposé à commettre cet attentat en pure perte, ne songent pas qu'un succès vraisemblable, quoique douteux, suffit pour encourager au crime, et que les obstacles s'évanouissent devant les passions violentes. Les fils d'Ancus firent périr Tarquin l'ancien, pour régner après lui; ce fait n'est pas contesté : cependant, si la réflexion de Denys d'Halicarnasse était juste, elle pourrait leur servir d'apologie aussi bien qu'à leur père. Il est vrai qu'ils ne réussirent pas comme lui : mais ce prince avait sans doute mieux pris ses mesures, ou la mémoire de Tullus était moins précieuse au peuple que celle de Tarquin.

L'historien grec ajoute en vain que ce crime eût exigé des complices ; que le secret n'eût pas manqué de transpirer, et que les Romains n'auraient jamais souffert que le meurtrier de Tullus le remplaçât sur le trône. Il faudrait prouver la nécessité des complices dans toutes les conspirations, ou du moins que le secret n'a jamais été gardé dans aucune. Les Romains, d'ailleurs, ne laissèrent-ils pas régner l'assassin public de Servius Tullius, le meilleur de leurs rois?

Si cet historien ne cherchait à combattre les soupçons qui se répandirent contre la mémoire d'Ancus, que pour rejeter la mort de Tullus sur des causes purement naturelles, ses raisons pourraient paraître moins forcées; mais il croit, avec le peuple, que l'omission de quelques cérémonies dans un sacrifice magique, attira sur ce malheureux prince l'indignation du ciel.

Les bruits qui coururent à Rome, et que tous les historiens attestent, que l'ambition d'Ancus s'était effectivement ouvert un chemin au trône par le crime, me semblent une preuve bien plus décisive en faveur de cette opinion, que toutes celles dont Denys d'Halicarnasse s'est servi pour la contredire. Comment imaginer, en effet, qu'un prince, reconnu d'ailleurs pour

vertueux, eût été généralement flétri de cette accusation, si rien n'avait pu la fonder? Consultons ces historiens mêmes sur le caractère de ce prince. Il portait à l'excès, disent-ils, l'amour des louanges, et la fierté de sa noblesse. J'ajouterai que, dans sa maison, la soif des grandeurs était une passion héréditaire. Martius, son aïeul paternel, fut celui qui détermina Numa Pompilius à sacrifier son goût pour la retraite, au rang que lui offraient les Romains. Il eut soin de faire épouser ensuite à son fils, Pompilia, fille unique de ce prince; et lorsque, par la préférence que les Romains donnèrent à Tullus, il se vit exclu du trône dont il s'était approché par cette alliance, et qu'il avait secrètement brigué, il se tua de désespoir. Il avait, comme on voit, donné l'exemple de l'ambition à sa postérité : serait-il hors de vraisemblance que son petit-fils Ancus eût puni dans la suite le malheureux objet de cette préférence du peuple, et qu'il eût cru devoir cette victime aux manes de son aïeul, ou plutôt aux droits qu'il pensait avoir reçus de Pompilia sa mère? Les fils mêmes de ce prince ne furent pas exempts de cette ambition : j'ai déja remarqué qu'ils firent assassiner Tarquin l'ancien.

Je sais ce que ces conjectures peuvent laisser d'incertitude ; mais réunies à d'autres indices remarquables dans le cours de cette histoire, on ne peut disconvenir qu'elles n'entraînent en quelque sorte la conviction.

Ancus, solennellement élu, chercha dans les auspices, à l'exemple de ses prédécesseurs, le consentement des dieux. On imagine bien que les présages furent favorables; les élections faisaient la meilleure partie du revenu des augures. L'inclination de ce prince parut le porter à faire revivre en tout les pieuses institutions de Numa. Sous le règne belliqueux de Tullus, les Romains les avaient négligées; et les prodiges dont on parla peu de tems avant sa mort, prouvent que l'intention des prêtres n'était pas de les laisser abolir. Ancus profita de leurs dispositions : peut-être les avait-il fait agir pour décrier le règne de son prédécesseur, ou voulait-il seulement se concilier ce corps, qui n'a pas toujours devant les yeux le but de son institution.

Il paraîtrait sur-tout très-vraisemblable que, parmi ces prêtres, il ménageait des complices dont il ne pouvait mieux se garantir la fidélité qu'en donnant au peuple l'exemple de les respecter. Tullus, uniquement occupé de la guerre,

avait sans doute marqué de l'indifférence pour leurs cérémonies. Cette réflexion me semble jeter un grand jour sur le genre de sa mort, sur les fables dont elle fut l'occasion, et sur la conduite que nous allons voir tenir à son successeur.

Après que les auspices eurent confirmé son élection, il assembla le peuple, et lui fit envisager, par un discours éloquent, la vengeance du ciel prête à tomber sur Rome, pour la punir de sa négligence dans le culte des dieux. Il ne manqua pas d'attribuer (et ceci devient pour mon opinion une circonstance remarquable) la triste fin de Tullus au courroux de ces dieux, jaloux du respect que l'on doit à leurs ministres. Il peignit ensuite ce prince comme accablé depuis long-tems du poids d'une vieillesse languissante, qui n'avait pas même épargné sa raison, ce qui vérifiait, disait-il, la juste indignation du ciel à son égard. Une peste qui avait désolé Rome sur la fin de son règne, lui fournit encore de nouvelles preuves du tort qu'avaient eu les Romains, et sur-tout le malheureux Tullus, de s'être écartés des pratiques religieuses de Numa. Il termina ce discours par un pompeux éloge de ces augustes cérémonies ; il exhorta le peuple à

conserver pour elles le même respect qu'il avait témoigné sous ce sage législateur; il déplora les suites funestes de la guerre, qui avait fait perdre, en si peu de tems, aux Romains le zèle de la religion, et l'amour des lois; enfin qui leur avait inspiré l'ambition d'étendre leurs frontières par d'injustes conquêtes, au lieu de cultiver l'agriculture, et de se borner aux travaux innocens et paisibles de la vie champêtre : « C'est à la » paix, continuait-il, à vous rendre de si pré» cieux avantages, et c'est elle aussi que je veux » ramener parmi vous. »

On voit, par ce zèle affecté, par cette adroite éloquence, que ce prince cherchait à flétrir la mémoire de son prédécesseur, et, comme je l'ai dit, à s'appuyer de l'autorité de la religion. Cependant il n'était rien moins que pacifique, et c'est ce que prouvera la suite de son règne. Il n'imita constamment Numa que dans un respect simulé pour les prêtres, et dans les embellissemens qu'il crut devoir faire à Rome, pendant les intervalles que lui laissait la guerre. C'est par-là qu'il est facile d'expliquer ce que dit Tite-Live, que son naturel tenait à-la-fois du caractère de Romulus et de Numa.

Les Romains se rappelèrent les jours tran-

quilles qu'ils avaient passés sous le second de leurs rois, et crurent qu'ils les allaient voir renaître par la modération d'Ancus. Pour les confirmer dans cette opinion, il fit assembler les pontifes, reçut de leurs mains les traditions mystérieuses que Numa leur avait laissées, ou qu'ils avaient transcrites d'après lui, les fit graver sur des tables de chêne, et les exposa dans la place publique. Elles y subsistèrent jusqu'à ce que le tems les eût presque entièrement consumées; et dans Rome devenue république, le grand-prêtre C. Papirius les fit renouveler. Les colonnes de bronze ou d'airain n'étaient pas encore en usage pour ces sortes de monumens.

Par cette conduite, Ancus remit les sacrifices en vigueur, et rendit au culte des dieux cet appareil pompeux qui les fait respecter du peuple.

Les campagnes se repeuplèrent par ses ordres; les armes des soldats furent employées à des instrumens d'agriculture; les honneurs devinrent le prix de l'activité : la négligence fut sévèrement punie.

Avant que d'entrer dans le détail des événemens guerriers de la vie de ce prince, qui fit bientôt revivre les maximes de son prédécesseur,

et qui ralluma l'ambition des Romains, on va mettre sous les yeux tout ce qu'il fit pendant la paix. Ces actions, quoique moins brillantes, paraîtront à quiconque pense, d'un bien plus grand prix que des victoires : rien n'est petit dans ce que font les rois pour le bonheur des hommes.

Il augmenta considérablement le circuit de Rome, et renferma le mont Aventin dans son enceinte. D'épaisses forêts, qui le couvraient alors, firent bientôt place à des maisons régulières et commodes. Le goût fit sous son règne quelques progrès chez les Romains, et les édifices publics prirent une forme plus majestueuse. La vallée, connue sous le nom de Myrtia, soit à cause de la quantité de myrtes dont elle était plantée, ou parce qu'elle était consacrée par quelque temple au culte de Vénus (1), fut peuplée par ce prince d'une foule de Latins qu'il avait vaincus et transportés dans Rome. Cette vallée s'étendait du mont Aventin au mont Palatin.

Il fortifia Rome, qui n'était défendue que par

---

(1) Vénus, chez les Romains, eut le nom de Myrtia.

un mur d'une médiocre résistance; et dans les endroits où sa situation la rendait le plus exposée, il fit creuser un fossé large et profond, qui la mettait à l'abri des surprises. Cet ouvrage, si nécessaire à la tranquillité publique, prit le nom de *Fossa Quiritium* (1), parce que tout le peuple y fut employé. Il bâtit sur le mont Janicule, qui, par son élévation, commandait à la ville, une citadelle pour la garantir des irruptions des Etrusques : il l'entoura d'une forte muraille; et, pour former une communication entre Rome et cette citadelle, il fit construire sur le Tibre le pont Sublicien, dans l'endroit où ce fleuve arrose le pied du mont Aventin. Ce pont, qui n'était que de bois parce qu'un oracle l'avait prescrit, et dont toutes les pièces se répondaient exactement, sans aucune liaison de fer ou de cuivre, subsista très-long-tems. Ce ne fut qu'environ six cents ans après, que le Questeur Emilius en fit bâtir un de pierre. Il est vrai que c'était un des soins des pontifes, que de veiller à sa réparation; et comme la crédulité du peuple avait, en quelque sorte, consacré cet édifice, ils s'en acquittaient avec exactitude. L'ancien

(1) Tite-Live.

mot latin *licio*, qui signifie joindre, ou celui de *sublica*, qui veut dire poutre et pilotis, forment l'étymologie du nom de Sublicien.

Le monument le plus glorieux à la mémoire d'Ancus, et le plus utile aux Romains, fut le fameux port d'Ostie (1). Ce prince avait étendu les limites de ses états jusqu'à l'embouchure du Tibre; il observa que ce fleuve, à seize milles environ de distance, se perdait dans la mer de Tyrrhène, et que le port qu'il avait dessein de bâtir, était, pour ainsi dire, commencé par la nature. Jusqu'alors les Romains n'avaient pas profité des facilités que leur donnait, pour le commerce, le voisinage de la mer. Quoique le Tibre fût navigable pour de gros bateaux, et qu'il pût même porter des bâtimens marchands depuis la mer jusqu'à Rome, cependant, faute d'un port commode pour recevoir et pour mettre à l'abri les vaisseaux, la ville ne pouvait en tirer que de légers avantages. Ancus trouva moyen d'en ménager un d'une assez grande étendue pour retirer les plus gros navires, qui, de l'embouchure du fleuve, étaient aisément conduits jusqu'à Rome, à l'aide des rames ou

(1) Denys d'Halicarnasse.

des cordages. Si la charge était trop forte, on mouillait l'ancre : alors les bateaux venaient au secours, et recevaient les marchandises que ces navires avaient amenées. Sur la rive gauche du Tibre, à l'endroit où la mer y forme une espèce de coude, il fonda la ville d'Ostie, qui s'est conservée jusqu'à nous. Ce nom d'Ostie dérive du latin *Ostium*, qui caractérise sa situation. Le port semble aujourd'hui bien différent de la description que les auteurs contemporains nous en ont laissée : c'est une suite du ravage des tems, et des variations même de l'élément, qui paraît avoir décru.

Ce ne fut point le seul avantage que retirèrent les Romains de cet important édifice. Ancus, devenu maître des bords de la mer, y fit creuser des salines dont il voulut que le sel fût distribué gratuitement au peuple. Ces libéralités, renouvelées sous ses successeurs, et passées depuis en coutume, s'appelaient *Congiaria* (1), du mot *Congius*, mesure en usage dans l'ancienne Rome.

---

(1) On appela de ce nom toutes les distributions que les magistrats, les empereurs et tous ceux qui briguaient des dignités, faisaient au peuple.

Cette ville, considérablement agrandie par les établissemens dont j'ai parlé, et le nombre des ses citoyens multiplié à proportion, il était nécessaire de rendre la police plus exacte et plus sévère. Le vol et les assassinats commençaient à devenir à-la-fois et plus faciles et plus fréquens. Pour réprimer cette licence, Ancus fit bâtir une prison dans la place publique, au pied du mont Tarpéïen (1). Jusqu'alors l'austérité des mœurs romaines avait rendu cet appareil de terreur inutile.

Toutes les victoires de ce prince tournèrent à l'intérêt public. Il enleva aux Véïens la forêt Moesia; il conquit, sur les Sabins et sur les Latins, différentes places dont il fortifia ses états. Ces guerres qu'il eut à soutenir, et qu'il entreprit souvent sur des causes légères, vont prouver que cette religion dont il avait affecté de s'occuper d'abord, ne lui était pas plus sacrée qu'à son prédécesseur : du moins fut-il aussi belli-

(1) Autrefois le mont Saturnius, et depuis le capitole. On l'avait appelé Tarpeïen, du nom de cette malheureuse fille de Spurius Tarpeïus, que les Sabins, sous le règne de Romulus, avaient si mal récompensée de sa perfidie. Lors même que le capitole y fut bâti, un endroit escarpé de cette montagne, d'où l'on précipitait les criminels, retint le nom de *Rupes Tarpeïa.*

queux que ce prince dont il avait décrié la conduite.

Pendant que, pour remplir le premier plan qu'il s'était imposé, il s'appliquait à bâtir des temples, à donner plus d'étendue à celui de Jupiter Feretrius; qu'il veillait, à l'exemple de Numa, aux progrès de l'agriculture, et que, par ce début pacifique, il captivait les cœurs des Romains, les Latins, qui, par des traités faits avec Tullus, s'étaient engagés à quelque dépendance envers Rome, crurent que, sous un prince qui ne paraissait occupé que de faire fleurir la paix et le culte des dieux, ils pouvaient s'affranchir de toute espèce d'obligation. Ils éclatèrent même par quelques hostilités; et lorsque le sénat leur en fit demander raison au nom du peuple, ils répondirent que depuis la mort de Tullus, ils demeuraient libres de tout engagement. Ils regardaient Ancus comme un prince indolent, dont le règne se consommerait en offrandes et en sacrifices.

Le roi de Rome, plus avide de guerre que les Latins eux-mêmes, mais ne voulant point paraître sortir tout-à-coup de son caractère, n'omit aucune des cérémonies que Numa Pompilius avait prescrites, avant que de la déclarer.

Le génie impétueux et guerrier de Tullus les avait souvent négligées comme de vaines formalités; Ancus en affecta plus de respect pour elles. Il députa chez les Latins le chef des Féciales (1); sur le refus que firent ces peuples de se soumettre aux conditions des traités, ce prince assembla le sénat pour décider des mesures qu'il fallait prendre pour les y réduire. Le plus grand nombre des sénateurs eut à peine opiné pour la guerre, qu'elle fut regardée comme du consentement unanime des Romains. Les Féciales retournèrent sur les frontières des Latins, avec ordre de leur annoncer la décision du peuple, et de lancer sur leurs terres une javeline (2) en signe d'hostilité.

Après cette députation, qui, dans l'opinion des Romains, devait leur rendre les dieux favorables, parce qu'elle décidait la justice de la guerre, Ancus Martius se mit à la tête d'une

(1) Quelques historiens pensent que ce prince lui-même fut l'auteur de la loi qui déterminait les fonctions des Féciales, et que Numa ne les avait prescrites que verbalement. Cicéron la rapporte ainsi: *Fœderum pacis, belli induciarum, Feciales Oratores, judices-ve sunto: bella disceptanto.*

(2) C'était encore une cérémonie du ministère des Féciales.

armée nombreuse, mais formée de milices nouvelles. Il affecta de ne point employer les mêmes troupes qui s'étaient accoutumées à vaincre sous son prédécesseur. Cette exclusion a lieu de surprendre, et semble ajouter un dégré de force à mes conjectures sur la conduite de ce prince envers Tullus. Ce qui peut les confirmer encore, c'est qu'à son départ de Rome, il confia l'administration des affaires aux prêtres et aux pontifes.

Il porta le siége devant Politoire, ville du Latium, la trouva sans défense, et s'en rendit maître avant que les Latins eussent eu le tems de la secourir. La vie des citoyens fut épargnée; et, suivant la sage politique de Romulus, il se contenta de les transporter à Rome. Le peu d'expérience que les Romains avaient alors dans l'art de la guerre, leur fit conserver mal-à-propos les murs de cette place, qui leur coûta, peu de tems après, un nouvel assaut. Ce fut depuis la prise de cette ville que le mont Aventin fut renfermé dans Rome, pour y loger ces nouveaux habitans, et ceux de Tellène et de Ficane, petites villes du pays Latin, dont Ancus s'empara dans la même campagne. La superstition, qui jusqu'alors avait mis en usage certaines

consécrations, quand on augmentait le circuit de Rome, n'eut point lieu dans cette occasion. La fin tragique de Remus, qui, pour observer l'augure qui devait décider de l'empire entre son frère et lui, avait choisi le mont Aventin, était devenue, pour le peuple, une raison de le regarder comme funeste. Les anciens avaient la même opinion des lieux frappés de la foudre.

La campagne suivante ne fut pas moins avantageuse aux armes Romaines. Les Latins eurent du dessous dans différens petits combats, peu décisifs, à la vérité, mais quelquefois sanglans. Ancus avait négligé de détruire les murs de Politoire ; ils en profitèrent pour y jeter une nouvelle garnison. Ce prince reprit cette ville et la rasa. Ce siége achevé, il ramena ses troupes à Rome.

Les Latins ne furent pas plus heureux dans la suite; mais ils disputèrent mieux la victoire. Ils avaient surpris Médulie, tandis que les Romains en réparaient les remparts. Cette place, dont on a déja parlé dans l'histoire de Tullus, était un objet de jalousie entre les deux nations: ils s'y fortifièrent avec soin, et malgré les efforts des Romains, ils la conservèrent près de quatre années: non-seulement ils l'avaient munie d'une

forte garnison, et de vivres en abondance, mais ils avaient une armée au pied de ses murailles. Il se donna plusieurs combats devant cette ville, sans que la victoire se déclarât pour l'un ou l'autre parti.

La constance d'Ancus était épuisée, mais les Romains ignoraient encore comme on abandonne une entreprise. Ce prince, avec des forces plus nombreuses, revint camper devant Médulie, battit l'armée qui la couvrait, entra dans la place en vainqueur, et permit le pillage à ses troupes. Il ne s'arrêta pas à cette conquête; il tourna ses armes contre Ficane (1), dont trois ans auparavant il s'était déja rendu maître, mais dont il avait eu l'imprudence d'épargner les murs : les Latins ne manquèrent pas de s'y rétablir, et le second siége de cette ville coûta plus de peine aux Romains que le premier; ils la reprirent enfin, et la réduisirent en cendres.

(1) Cette ville, ainsi que celles de Politoire et de Tellène, ne nous sont pas connues; et les historiens nous laissent dans une entière incertitude sur leur position. Elles étaient voisines, et probablement situées près de l'embouchure du Tibre. Pline en cite deux autres également ignorées aujourd'hui : Pitulum et Scaptia.

Tant de pertes n'avaient encore pu désarmer la valeur inquiète et jalouse de ces peuples; ils remirent sur pied de nouvelles forces, résolus de tenter une action décisive. On en vint aux mains de part et d'autre, avec une ardeur égale, qui ne permit pas à la fortune de se déclarer: la nuit sépara les combattans. Le lendemain l'avantage fut encore disputé; mais le génie de Rome l'emporta. Les Latins, après une vigoureuse résistance, furent mis en déroute, et repoussés jusque dans leur camp. Affaiblis par cette défaite, ils n'osèrent tenter de nouveaux hasards; ils se contentèrent de se partager en petits corps, et de faire quelques ravages sur les terres des Romains. Ancus ne leur opposa que de simples détachemens commandés par un étranger, nommé Tarquin, nouvellement arrivé d'Etrurie. L'habileté du chef lui donna la supériorité dans toutes ces rencontres, et les Latins se virent réduits à demander la paix. Elle leur fut accordée : Ancus rentra dans Rome avec les honneurs du triomphe; il y conduisit une foule de prisonniers qu'il avait faits dans le cours de cette guerre; ils devinrent pour lui de nouveaux sujets : ce fut par eux que la vallée Myrtia fut peuplée.

Tarquin, cet étranger dont on vient de parler, joua, sous le règne de ce prince, dont il fut le successeur, un rôle trop intéressant pour ne pas le faire connaître ici. Damarate, son père, négociant de Corinthe, pour mettre ses immenses richesses à l'abri des rapines du tyran Cypsélus, s'était réfugié à Tarquinies (1), l'une des plus florissantes villes de l'Etrurie. Soit que son extraction fût illustre, comme le prétendent quelques auteurs, qui le font descendre d'Hercule (2), ou que dès-lors les richesses fussent l'équivalent des titres, il épousa une Etrurienne du premier rang, dont il eut deux fils, Aruns et *Lucumon*, noms Toscans que leur donna

(1) Aujourd'hui Tarqueno.

(2) On le disait de cette famille des Bacchiades, qui donna des rois à Corinthe. Le tyran Cypsélus, non content de leur avoir ravi la couronne, voulait encore anéantir tout ce qui pouvait rappeler à sa patrie le souvenir de cette maison. Voilà, selon Denys d'Halicarnasse, ce qui força Damarate à s'exiler; mais Tire-Live, en parlant de ce négociant, ne dit pas un mot de sa généalogie. Quelques flatteurs l'imaginèrent sans doute, lorsque son fils Lucumon fut monté sur le trône, & les Romains ne manquèrent pas de l'adopter. Peut-être Damarate lui-même, par la facilité que les gens, venus de loin, ont à débiter des fables, en fut-il l'inventeur. Ce qu'il y a de vrai, c'est que s'il n'était pas du sang des rois, son fils était digne d'en être.

leur père pour plaire à la nation dont ils devenaient citoyens. Aruns mourut peu de mois après un mariage qui lui promettait le plus brillant avenir. Damarate, inconsolable de la perte de son fils aîné, ne lui survécut que peu de jours. Il laissa tous ses biens à Lucumon, et déshérita, sans le savoir, un fils d'Aruns, dont sa veuve était enceinte. Cet enfant posthume, malheureux avant que de naître, porta le triste nom d'Egerius, nom qui désignait sa disgrace.

Lucumon, seul hériter de la fortune de son père, se vit en état d'aspirer aux premières dignités; mais sa qualité d'étranger, et l'envie toujours active à persécuter l'opulence, formaient un puissant obstacle à son élévation. Tanaquil, sa femme, qui joignait l'ambition de son sexe à la fierté de son origine, lui conseilla de quitter une patrie ingrate, et d'aller briguer à Rome les honneurs que lui refusait l'Etrurie. Cette ville paraissait en effet le sûr asyle du mérite : on n'y connaissait point cet orgueil national, qui jette sur l'étranger du mépris ou des ridicules. La vertu suffisait pour y parvenir, non-seulement aux emplois les plus distingués, mais au trône même. Numa Pompilius, et la vénération que les Romains avaient

encore pour sa mémoire, en étaient à-la-fois l'exemple et la preuve. Ancus, son petit-fils par Pompilia sa mère, devait peut-être à cette vénération la facilité qu'il avait eue à se faire aimer du peuple. Ces réflexions et les conseils de Tanaquil déterminèrent Lucumon à tenter la fortune (1) : il partit pour Rome.

Sa femme, savante dans l'art des augures, de tout tems en usage dans l'Etrurie, tira, dit-on, d'un événement fort singulier les présages de sa grandeur future. Au pied du mont Janicule, un aigle plana quelque tems sur le char qui les conduisait, enleva le chapeau de Lucumon, se perdit dans les nues, et revint le lui remettre sur la tête. La suite rapide de prospérités qui l'éleva par degrés jusqu'au trône, fut sans doute l'origine de cette fable. Son adresse,

---

(1) Un certain Tagès, dont la fable a fait un petit-fils de Jupiter, ou qui, selon d'autres auteurs, sortit tout-à-coup de la terre (expression qui désigne, en termes pompeux, l'obscurité de sa naissance), fut, dit-on, l'inventeur de ce genre de divination. On prétend qu'il la réduisit en principes dans un livre que les Etrusques avaient conservé. C'est lui dont Ovide parle dans ces vers :

> Indigenæ dixêre Tagen, qui primus Etruscam
> Edocuit gentem casus aperire futuros.

ses libéralités, son courage, les services qu'il rendit aux Romains, le secondèrent mieux que ces prétendus présages. A peine fut-il admis au nombre des citoyens, qu'il n'omit rien de tout ce qui pouvait leur plaire; il prit le nom de Lucius Tarquinius, auquel, après sa mort, on ajouta le surnom de Priscus, apparemment pour le distinguer de Tarquin le superbe. Il ne s'occupa que de paraître Romain. Ses manières nobles et bienfaisantes, son caractère insinuant, la douceur de son commerce, lui concilièrent bientôt l'affection du peuple, et firent naître au roi l'envie de se l'attacher.

Pour ne pas blesser les yeux des Romains, encore pauvres, par le faste de ses richesses, il offrit de les déposer au trésor public pour les besoins de l'état. La valeur, chez un peuple accoutumé à la respecter, le servit beaucoup plus que sa politique. Il commandait un corps d'infanterie dans la guerre contre les Latins; il y fit remarquer son activité, sa prudence, son courage, et partagea souvent avec son maître les honneurs de la victoire. Il ne se signala pas moins dans la suite à la tête de la cavalerie. Ancus crut devoir récompenser de pareils services par les titres de patricien et de sénateur.

Lucumon se fit admirer au sénat comme à l'armée : ses conseils, inspirés par l'amour du bien public, furent toujours suivis.

•Le roi porta la confiance jusqu'à le donner pour tuteur à ses fils. Il faut, ou que cet étranger ait eu le grand art de dissimuler son ambition, ou que ce prince ait pensé qu'un homme de fortune, nouvellement établi dans Rome, ne pouvait compter assez sur la faveur du peuple, pour enlever la couronne à ses enfans. On verra bientôt comme il y parvint, sans brigues, sans parti, sans violence. Le petit nombre d'Etrusques qui, par attachement pour lui, l'avaient suivi dans cette ville, ne contribuèrent en rien à son élévation. Si tout y paraît merveilleux, son caractère y donne de la vraisemblance, et me frappe bien davantage que cette prospérité qui ne le quitta jamais. Propre à tous les emplois, il joignait aux talens nécessaires pour les remplir, l'audace, la souplesse, le courage, la prudence, la fermeté ; toutes les vertus enfin qui pouvaient justifier et seconder son ambition : un tel homme eût été déplacé ailleurs que sur le trône.

•Les Fidénates, humiliés sous le règne précédent, gardaient à Rome une haine couverte,

qui n'attendait qu'un prétexte pour éclater. La crainte les retint long-tems : mais lorsqu'ils crurent leurs pertes assez réparées, et qu'ils purent compter sur les secours de leurs alliés, ils se déterminèrent, non pas, à la vérité, à une guerre ouverte, mais à ravager les terres des Romains par de petits détachemens, qui se retiraient avec leur butin sans attendre l'ennemi.

Ancus résolut de les punir ; et, sans leur envoyer de Féciales, il alla camper près de Fidènes avec une armée levée à la hâte, et fournie de tous les instrumens nécessaires pour un siége. Les Fidénates, qui n'imaginaient pas que ce prince si religieux négligerait, avant de leur déclarer la guerre, ces longues cérémonies instituées par Numa, surpris de cette attaque imprévue, feignirent d'ignorer les sujets de plainte que pouvaient avoir les Romains. Ancus voulut bien les en instruire, et les fit sommer de réparer au plus tôt les dommages qu'ils avaient faits à son peuple. Cette nation dissimulée s'excusa d'avoir trempé dans les rapines de quelques particuliers, demanda du tems pour en rechercher les auteurs, et promit de les livrer au sénat. Ancus reçut ces excuses ; mais les rebelles, délivrés de la présence importune de son armée,

n'employèrent le tems qu'il leur avait accordé qu'à faire des préparatifs, à solliciter des troupes auxiliaires, et à se pourvoir de munitions. Ancus, informé de leur conduite, jugea qu'il fallait les prévenir, et revint devant leur ville. Il fit conduire des mines souterraines depuis son camp jusque sous les murs. Pendant qu'un gros de Romains pénétrait par cette voie sous les remparts de Fidènes, ce prince, inventeur de ce genre d'attaque, fit avancer le reste de son armée, comme pour tenter l'assaut du côté opposé à la mine. Les Fidénates, trompés par cette ruse, réunirent toutes leurs forces pour le défendre; ils soutenaient avec vigueur l'effort des assiégeans, quand tout-à-coup les soldats qui s'étaient glissés sous les murs, se frayèrent des issues dans la ville, en brisèrent les portes, et firent passage à leurs compagnons.

Ancus, maître de Fidènes, réprima la fureur de ses troupes, arrêta le carnage, et fit indiquer aux habitans un asyle où leur vie serait en sûreté. Il se contenta de faire frapper de verges quelques-uns de ceux qui avaient montré le plus d'ardeur à troubler la paix : il permit au reste des citoyens de vivre dans leur ville, après l'avoir livrée au pillage; et, pour les con-

tenir dans le devoir, il y laissa une forte garnison.

Cet exemple n'effraya pas les Sabins ; ils crurent pouvoir, à leur tour, faire des courses sur les terres des Romains. Toutes ces guerres, entre de petites nations voisines et rivales, n'avaient que des motifs aussi légers, l'espérance de quelque butin. Des causes non moins frivoles ont quelquefois, entre des nations plus puissantes, allumé des haines que des siècles n'ont pas vu finir.

Depuis la mort de Tullus, les Sabins s'étaient crus dispensés des traités faits avec les Romains, et les avaient inquiétés par des hostilités sourdes et réitérées sur leurs frontières. Ancus saisit avec avidité cette occasion de signaler son courage. Informé par des espions et des transfuges, du moment où l'ardeur du pillage entraînait les Sabins dans leurs courses ordinaires, il s'avança vers leur camp à la tête de l'infanterie, le trouva presque sans défense, et s'en empara sans obstacle ; tandis que, par ses ordres, ce Lucumon (que nous nommerons Tarquin dans la suite), à la tête de la cavalerie, fondait avec impétuosité sur le gros de l'armée Sabine, dispersée dans les campagnes.

Surpris de cette attaque imprévue, les Sabins ne pensent qu'à se réfugier sous leurs tentes; ils jettent le butin dont ils étaient chargés, pour être plus libres dans leur fuite ; mais lorsqu'ils les virent occupées par les Romains, ils coururent en désordre vers les montagnes et les forêts voisines. La cavalerie les y poursuivit avec tant de vigueur, qu'il n'en échappa qu'un petit nombre.

Les Sabins, découragés par cette défaite, envoyèrent à Rome des députés chargés de demander la paix; ils l'obtinrent à des conditions plus douces qu'ils n'avaient lieu de l'attendre. Cette modération des Romains avait pour cause, sans doute, les alarmes continuelles que leur donnait le caractère inquiet et belliqueux des Latins. Il fallait accorder à propos la paix à un peuple, pour se défendre plus facilement des entreprises d'un autre.

Le germe de cette ambition, qui rendit Rome la maîtresse de l'Italie, et dans la suite la capitale du monde, était déja dans le cœur de ses premiers habitans ; mais il ne se développa que par dégrés, et selon les circonstances. C'était beaucoup pour les faibles commencemens de cette nation courageuse, que d'étendre insen-

siblement ses limites, d'humilier ses ennemis, sans montrer cependant le dessein de les asservir (ce qui les eût tous réunis contre elle); de les diviser par sa politique, de les affaiblir par ses victoires, enfin de préparer les fers dont sa postérité devait les charger un jour. On a déja vu des pères (1) sacrifier sans regret, leurs enfans à cette fierté nationale, qui ne pouvait souffrir ni de maîtres, ni de rivaux. Que ne devait-on pas espérer d'un peuple composé de pareils citoyens? Dès le tems même de Numa, ces nouveaux Romains préfèrent de se choisir un maître parmi les Sabins, à la honte d'en recevoir un de leur propre nation de la main de ces étrangers. Cette fierté, déguisée depuis sous le nom d'amour de la patrie, donna l'essor à ces ames vigoureuses, à ces sentimens fermes et sublimes, à cette foule d'actions héroïques auxquelles notre admiration paie encore un tribut involontaire, qui peut-être nous humilie. En effet, notre mollesse nous porterait à regarder la plupart de ces actions si généreuses et si communes chez les Romains, comme

(1) P. Horace.

au-dessus de la nature. L'austérité rigide des mœurs de Crotone devait paraître incroyable à Sybaris.

Les Véïens, malheureux sous les règnes précédens, se crurent en état de relever leur fortune. A l'exemple des Sabins, ils infestèrent le territoire de Rome de meurtres et de rapines. Ancus, qu'un repos de quatre années n'avait point amolli, connaissant l'audace guerrière de la nation qu'il avait à combattre, exigea des secours de ses alliés; et, suivi de ces mêmes troupes qu'il avait accoutumées à vaincre, fit d'abord expier aux ennemis, par le ravage et la désolation qu'il porta sur leurs terres, les maux qu'ils avaient faits aux *Romains*. Devenus plus ardens par ces pertes, les Véïens passent le Tibre avec une armée nombreuse, et vont camper près de Fidènes. Ancus, plus fort de cavalerie, vole à leur rencontre, leur ferme les passages, les attire en plaine, les met en fuite après un combat opiniâtre, et s'empare de leur camp. Cette victoire lui valut, à son retour à Rome, les honneurs d'un nouveau triomphe.

Les Véïens, plus affoiblis que découragés par cette disgrace, reparurent l'année suivante en campagne, et présumèrent assez de la fortune

pour sommer les Romains de leur rendre toutes les places que Romulus avait usurpées sur leur nation. Ancus les attaqua près des Salines; la victoire fut plus disputée, coûta plus de sang que la première fois, mais elle se déclara pour lui. Elle affermit les Romains dans leurs anciennes possessions, et les Véïens furent obligés d'acheter la paix à des conditions onéreuses. Ce fut après cette journée, où Tarquin n'avait pas moins montré d'habileté que de courage, qu'il fut admis, par l'ordre d'Ancus, au rang de patricien et de sénateur. Ce prince ne prévoyait pas qu'un jour cette récompense dût conduire cet étranger au trône.

Les Volsques furent, à leur tour, accusés d'avoir commis des hostilités sur les terres de Rome. On leur déclara la guerre, moins pour exiger de prétendues satisfactions, que pour l'avantage dont pouvaient être aux Romains de nouvelles conquêtes. Ancus porta le siége devant Vélitres (1), leur capitale, et, maître de tous les dehors, il était près de la réduire, lorsque les assiégés, surpris de l'ordre et de la rapidité que ce prince mettait dans ses attaques, lui dé-

(1) Aujourd'hui Véletri.

putèrent leurs principaux vieillards en habits de supplians, pour le prier de suspendre sa vengeance. Ils lui promirent de réparer tous les dommages qu'ils avaient pu causer à Rome, et de livrer les coupables à sa justice. Ancus, désarmé par ce spectacle, donna aux Romains un exemple qui devint une règle à leur postérité (celui de pardonner aux nations soumises). Cette victoire sur son ambition lui coûta peut-être beaucoup; mais enfin il la remporta. Il fit une trève avec les Volsques; et comme ils furent fidèles à leurs promesses, Rome les reçut au nombre de ses alliés.

Les Romains ne jouirent pas long-tems de cet intervalle de repos. Une contrée de Sabins, où leurs armes n'avaient point encore pénétré, n'eut, pour leur déclarer la guerre, d'autre prétexte que la jalousie. Ces peuples belliqueux et sauvages informés, par les bruits publics, de la prospérité de ce nouvel empire, purent à peine se fier aux rapports de la renommée, et résolurent d'en interrompre le cours. Ils commencèrent, comme toutes les autres nations voisines, par de petites irruptions sur les terres de la république (1). Attirés par le butin, et

(1) Qu'on ne s'étonne pas de trouver ici, non plus que dans

par la facilité qu'ils eurent à faire un grand nombre de prisonniers, bientôt ils ne se bornèrent plus à ces légères insultes ; mais, avec une puissante armée, ils ravagèrent tous les environs de Rome.

Ancus ne différa sa vengeance qu'autant de tems qu'il en fallait pour assembler ses troupes. La bataille fut longue, douteuse et sanglante, quoique les Romains eussent l'avantage du lieu. La valeur était égale de part et d'autre ; mais enfin la victoire se déclara pour eux. Les Sabins, enfoncés, prennent en tumulte le chemin de leur camp ; l'ennemi les y poursuit et s'en empare. Une troupe de soldats, armés à la légère,

---

quelques autres passages de cette histoire, le mot *république* employé avant l'expulsion de Tarquin. Rome ne fut jamais une pure monarchie que sous le règne des empereurs. Il est vrai que Tarquin changea, par usurpation, la forme du Gouvernement, mais il en fut puni. Les guerres ne se déclaraient qu'au nom du peuple Romain ; la paix ne se faisait que de son aveu ; c'est lui qui se donnait des maîtres : Romulus lui-même s'était soumis à l'élection ; et quoiqu'il eût fait dans la suite quelques pas vers le despotisme, le sénat, par sa constitution, jouissait d'une grande autorité. Il ne faut pas confondre les idées ; le nom de roi ne signifie par la même chose chez toutes les nations ; à Rome, ce n'était guère qu'un général.

les inquiéta jusqu'à la nuit pendant leur fuite. Le carnage fut terrible ; aussi les Romains n'avaient pas encore trouvé d'ennemis plus dignes de leur courage. Ils ne durent l'honneur de cette journée, qu'à la constance et à la supériorité que leur avait donnée sur ce peuple l'expérience de leur roi dans l'art de la guerre. Cette victoire leur valut un riche butin, et un grand nombre de leurs prisonniers, qu'ils retrouvèrent dans le camp des Sabins. Cette foule de prospérités, jamais démenties par un seul revers, paraîtrait incroyable dans tout autre peuple que les Romains. On serait tenté de soupçonner leurs historiens d'adulation, si la rapidité avec laquelle cette nation fortunée subjugua non-seulement ses rivales, mais le monde, ne déposait pour leur sincérité.

On voit que Rome avait acquis déja, sous le règne d'Ancus, une certaine expérience dans la guerre. Ce prince avait des connaissances pour son tems. A la présence d'esprit de Tullus, il joignait plus de précautions dans un jour de combat. Dans l'art militaire, comme dans les autres, les progrès ne se font qu'avec lenteur : il faut long-tems acheter l'expérience par des fautes.

Les dernières années de la vie d'Ancus furent assez paisibles; et ce fut probablement alors qu'il entreprit la plupart des monumens dont on a parlé. Lorsqu'il enferma le mont Janicule dans des murs, et qu'il en fit la citadelle de Rome, il n'eut pas d'égard aux conventions que Romulus avait faites avec les Etrusques, et qui fixaient le Tibre pour limite des deux états. Ce mont était situé au-delà du fleuve; mais Ancus pensa que l'utilité publique et la sûreté commune autorisaient cette légère usurpation. Ce prince en donna pour raison aux Etrusques les courses fréquentes qu'ils faisaient sur le bord du Tibre, et qui troublaient la navigation et le commerce de ses sujets. En effet, quelques marchands avaient été pillés, ou du moins Ancus crut devoir s'en plaindre.

Par quelque voie qu'il eût monté sur le trône, il prouva qu'il en était digne. Il ne fut effacé par aucun de ses prédécesseurs; et si l'on ne doit compter des actions d'un roi, que celles qui tournent au bien de ses sujets, on en a fait remarquer un assez grand nombre dans le cours de son histoire. Il mourut après vingt-quatre ans de règne, et je ne trouve que Plutarque qui lui attribue une mort violente. Peut-être

a-t-il voulu désigner par cette expression, une mort prématurée. En effet, il n'avait guère que soixante ans, âge où la carrière naturelle de l'homme ne touche pas encore à ses limites. Ce n'est pas cependant ce que les termes de Plutarque (1) semblent présenter ; mais son autorité, quoique d'un grand poids, cède à celles de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse réunies.

Il laissa deux fils, l'un au berceau, l'autre dans l'âge de puberté, sous la tutelle de Tarquin. Les fruits du crime que l'ambition lui fit commettre, ne s'étendirent pas à sa postérité. C'est en vain que, par les mêmes voies, elle tenta de remonter sur le trône ; les circonstances avaient changé. Tel usurpateur a réussi dans des conjonctures, qui, dans d'autres, eût péri sur un échafaud. Les hommes, ceux mêmes que l'on est convenu d'appeler grands, seraient la plupart bien humiliés, si l'on découvrait toutes les combinaisons du hasard qui leur ont fait jouer un rôle important. Je ne connais que certaines vertus, et l'humanité, la première de toutes, dont un prince puisse tirer un véritable éloge.

(1) Selon cet Auteur, de tous les successeurs de Numa, Tarquin le superbe seul mourut d'une mort naturelle.

HISTOIRE

DE

LUCIUS TARQUINIUS PRISCUS.

Tous les vœux du peuple se réunirent sur Tarquin, si l'on en croit Denys d'Halicarnasse. Sous le règne d'Ancus, on s'était accoutumé à le regarder comme le premier homme qui fût parmi les Romains. Tite-Live, sans lui contester cette considération publique, raconte la chose différemment. Selon lui, Tarquin, dominé par l'ambition, craignit que les fils d'Ancus, dont l'un touchait à l'âge de puberté, ne devinssent pour lui de dangereux concurrens au trône. Il pressa le jour de l'élection, et après avoir écarté ces jeunes princes sous prétexte d'une partie de chasse, il demanda lui-même ouvertement la royauté dans un discours adressé à l'assemblée du peuple. Il y fit valoir ses services; son atta-

chement pour Rome, dont il avait fait sa patrie par choix, en y transportant sa famille et ses biens; son zèle pour les intérêts de l'état dans les différens emplois dont son maître l'avait honoré; le bonheur qu'il avait eu de se former à la discipline militaire sous ce grand homme, et d'apprendre de lui l'art de vaincre les ennemis de la république. Ce discours, qui ne contenait que des vérités encore toutes récentes, lui gagna les suffrages du peuple; et si ce premier exemple d'une ambition qui briguait les dignités pour elle-même, put éclairer les Romains sur les motifs qui l'avaient animé jusqu'alors, ils jugèrent avec raison que le désir de commander était une vertu de plus dans un homme du caractère de Tarquin.

On ne s'arrêtera pas long-tems sur le détail de ces petites guerres, qui, en rendant l'usage des armes familier aux Romains, les préparaient par degrés à de grandes conquêtes. On a pu prendre, dans l'histoire de Tullus et d'Ancus, une idée de ces ligues toujours renaissantes entre des voisins inquiets et jaloux de ces commencemens de la prospérité Romaine. Ce tableau, trop peu varié pour être intéressant, n'offrirait encore ici que les mêmes objets; des combats

quelquefois sanglans, jamais décisifs par la modération des vainqueurs, et souvent renouvelés par l'opiniâtreté des vaincus. Mais on ne peut se lasser d'étudier, dans les premiers événemens de ces tems reculés, les mêmes principes qui conduisirent les Romains à ce haut degré de puissance où ils parvinrent dans la suite, et qui ne firent que se développer, pour ainsi dire, avec plus d'étendue; cette constance infatigable qui leur assujettit les dangers; ce désir de dominer, tempéré par un esprit de clémence qui les rend les bienfaiteurs des peuples soumis; qui en faisant aimer leur joug, leur donne pour alliés, ou pour concitoyens, ces mêmes voisins dont la jalousie avait conspiré leur ruine; cette fermeté inébranlable dans les revers, fermeté qui devient leur ressource lorsque toutes les autres semblent épuisées pour eux; en un mot, tout le germe de cette politique admirée depuis tant de siècles, se trouve ici dans Rome au berceau. Le génie qui veille à sa conservation, ne lui permet pas d'étendre d'abord ses conquêtes. Des progrès trop rapides ne laissant plus d'ennemis autour d'elle pour l'aguerrir, l'auraient élevée tout-à-coup à un certain degré de grandeur qui n'eût été pour elle qu'un état de mé-

diocrité : des intervalles de repos auraient énervé le principe qui devait la porter sur le trône du monde.

Les Latins furent les premiers qui jugèrent que la mort d'Ancus était une occasion favorable pour se dispenser d'accomplir des traités que la nécessité leur avait arrachés. L'espérance d'une meilleure fortune séduisait tour-à-tour ces voisins tant de fois humiliés. Ils prirent les armes. Tarquin, sans les attendre, se rend maître de plusieurs de leurs places ; de Collatie, entre autres, dont il donne le gouvernement à cet Aruns, fils de son frère, à qui le malheur de sa naissance avait fait donner le surnom d'Egerius.

Après plusieurs batailles, dont l'avantage était toujours resté aux Romains, les Latins, affaiblis par leurs pertes, découragés, et voyant Tarquin se disposer à la conquête de leurs villes, ont enfin recours à la modération du vainqueur : ce prince se contente de leur soumission, les condamne à de simples dédommagemens des ravages qu'ils avaient pu faire sur les terres des Romains ; et sans rien changer à leurs lois, les reçoit dans son alliance. Ainsi se termina une guerre de vingt années ; Tarquin, à son retour dans Rome, fut honoré du triomphe.

L'année suivante, ce prince marcha contre les Sabins. Un combat, où la victoire fut indécise, termina cette campagne. Les Sabins, soutenus des Etrusques, parurent les premiers au retour du printems. Ils allèrent se poster près de Fidènes, au confluent du Tibre et du Téveron. Il y formèrent deux camps sur une même ligne, séparés par le canal commun aux deux fleuves, sur lequel ils jetèrent un pont de bateaux pour avoir communication de l'un à l'autre. Cette disposition fournit à Tarquin l'idée d'un stratagême qui les perdit.

« (1) Il jeta sur le Téveron quantité de petits » bateaux chargés de bois sec, et d'autres ma- » tières combustibles arrosées de résine et de » soufre; il y fit mettre le feu, et les lâcha dans » le courant. Ces brûlots, poussés par un vent » favorable, et portés au pont de bois qui sépa- » rait les deux camps, y causèrent un grand » embrasement. Les Sabins y accourent pour » arrêter les progrès de l'incendie. Tarquin cepen- » dant, qui marchait en ordre de bataille, arrive

---

(1) Denys d'Halicarnasse. Je me sers de la traduction du Jésuite le Jay.

» à la petite pointe du jour à l'un des deux » camps : il n'y trouve qu'une faible défense, » parce que la plus grande partie des ennemis » était occupée à éteindre le feu, ce qui fit » qu'il n'eut pas de peine à s'en emparer. Le » second camp des Sabins, posté à l'autre côté » du fleuve, fut en même tems attaqué par un » autre corps de l'armée Romaine, qui, dès le » commencement de la nuit, avait passé le con- » fluent à la faveur des ténèbres, et n'attendait » que l'embrasement du pont pour charger les » ennemis. Cette entreprise réussit aussi heu- » reusement que la première. Les Romains firent » main-basse sur une partie de ceux qui se trou- » vèrent dans le camp. Le reste, ou se noya » dans le fleuve, en voulant échapper à l'ennemi; » ou fut consumé par le feu, en tâchant de » préserver le pont. Tarquin, maître des deux » camps, partagea les dépouilles entre les soldats. » Pour les prisonniers qu'il fit, tant sur les » Sabins que sur les Etrusques, il les fit con- » duire à Rome, et tenir sous bonne garde. »

Les Sabins consternés implorèrent, par des députés, la clémence de Tarquin, et en obtinrent une trève de six ans.

Les Etrusques, indignés de ce nouvel affront,

crurent pouvoir se flatter de le réparer. Douze de leurs villes armèrent à-la-fois contre les Romains. Ils passent le Tibre, s'emparent de Fidènes par surprise, à la faveur d'une sédition qu'ils excitent dans cette ville, y font un grand nombre de prisonniers, et s'y fortifient. Tarquin se venge d'abord sur les Véïens, l'une des nations les plus puissantes de l'Etrurie, ravage leurs terres, et porte ensuite le siége devant Fidènes. Après une résistance que le désespoir des Etrusques rendit très-opiniâtre, et qui coûta bien du sang aux Romains, Fidènes est prise d'assaut, la garnison mise aux fers, et les chefs de la sédition punis de mort ou d'exil. Plus irrités qu'abattus par ces nouvelles pertes, les Etrusques prennent encore la résolution de tenter une dernière bataille. Tarquin les met en déroute, obtient à Rome les honneurs d'un nouveau triomphe, et reçoit les Etrusques découragés dans son alliance, aux mêmes conditions que les Latins. Ces peuples, pour gage de leur soumission volontaire, lui firent présenter par leurs députés une couronne et un sceptre d'or, un siége d'ivoire, et douze haches entourées de faisceaux, comme les symboles de l'autorité qu'ils lui confiaient sur leurs villes.

La trève de six ans accordée aux Sabins, était expirée; quelques-uns de leurs chefs avaient proposé de favoriser les Etrusques : Tarquin, pour les punir, déclare la guerre à leur nation. Après plusieurs combats d'un avantage assez égal entre les deux partis, une bataille sanglante et décisive pour les Romains, jette le découragement parmi les Sabins, et les oblige d'implorer les mêmes conditions que les nations voisines. Tarquin, charmé que cette soumission lui épargne les dangers d'une conquête, reçoit leurs députés avec bonté, leur accorde son alliance, et par surcroît de modération, leur renvoie leurs prisonniers sans exiger de rançon. Ce prince porta cette vertu plus loin encore que son prédécesseur. La maxime de ne point désespérer les nations soumises, devint, comme on l'a déja observé, un des principaux fondemens de la grandeur Romaine.

Le gouvernement politique de ce prince ne justifia pas moins le choix des Romains, que tant de victoires remportées tour-à-tour sur leurs ennemis. Pour se concilier de plus en plus l'affection du peuple, il tira des familles Plébéiennes cent nouveaux sénateurs, dont il augmenta l'ordre des Patriciens. Ils furent nommés sénateurs du

second rang (1), quoiqu'ils eussent les mêmes prérogatives que ceux de l'ancienne création. C'était multiplier les appuis de l'état.

Il crut devoir augmenter aussi le nombre des vestales, en le fixant à six : ce nombre fut invariable tant que subsista la république.

L'ancienne cavalerie établie par Romulus, et proportionnée aux besoins de sa colonie naissante, ne consistait qu'en trois centuries ; Tarquin voulut y en ajouter trois nouvelles. On ignore par quel motif un Augure, nommé Accius Nevius, imagina de s'opposer, de la part des dieux, à ce projet de son maître. Ce fut le premier exemple, parmi les Romains, d'une opposition entre les ministres de la religion et le souverain. Tarquin, surpris de la résistance de cet Augure, voulut, par une question captieuse, convaincre le prétendu prophète d'imposture, et décrier son art dans l'esprit du peuple. L'entreprise était délicate. On sait combien la superstition a souvent fait expier aux princes le dangereux honneur de protéger ses ministres. Tarquin lui ordonna donc d'aller consulter ses auspices pour savoir

(1) Patres minorum Gentium.

si un projet, dont il était actuellement occupé, pouvait s'exécuter. L'augure obéit, et assura ce prince que les auspices étaient favorables. « Hé » bien, je songeais, lui dit alors Tarquin en » souriant, à couper ce caillou avec le rasoir » que j'ai dans la main. » On prétend que Nevius, sans se déconcerter, prit le rasoir des mains du prince, et, au grand étonnement du peuple, divisa le caillou avec la plus grande facilité. Ainsi l'épreuve du prince tourna au profit de la superstition. Ce prodige fut constaté par une statue d'airain que Tarquin fit élever à l'Augure dans la place publique, et qui subsistait encore du tems d'Auguste. On ajoute que le rasoir et le caillou furent aussi déposés près de ce monument, sous un autel souterrain que les Romains nommaient Puteal. Malgré ces monumens, qui faisaient dire au frère de Cicéron qu'il fallait brûler toutes les annales, rejeter toutes les traditions historiques pour révoquer en doute, un pareil fait on ne sent pas moins ce que l'on doit croire de la vérité de ce prodige.

On pourrait penser que Tarquin, se repentant peut-être du projet dangereux qu'il avait eu de décrier l'Augure, et craignant d'armer le fanatisme contre lui, avait concerté avec

Nevius de publier cette histoire, et par-là de lui donner un nouveau crédit dans l'esprit du peuple; et que l'insolent Augure, charmé d'avoir humilié son prince, saisit avec avidité cette occasion d'en imposer à la crédulité des Romains. Mais je ne puis dissimuler que tous les historiens attestent que le prodige se passa en présence du peuple. Cette circonstance pourrait bien être une de celles qu'on se permet d'ajouter avec le tems à ces faits merveilleux, pour les rendre plus respectables. Quoi qu'il en soit, quelques pères de l'église, plus frappés que Cicéron de toutes les preuves dont ce miracle paraît appuyé, l'ont attribué au démon.

Sans vouloir prendre de parti là-dessus, on se contentera seulement d'observer que cet Augure, que la religion avait enhardi à résister en face à son maître, disparut quelque tems après son prodige; ce qui forma l'objet d'une accusation ques les fils d'Ancus intentèrent à Tarquin.

Ce prince embellit Rome de plusieurs édifices, dont la magnificence causait encore de l'admiration plus de cinq siècles après lui. Les murs de la ville, grossièrement bâtis jusqu'alors, devinrent une enceinte formée de grandes et belles pierres régulièrement taillées.

Il fit élever le Cirque, édifice qui fut dans la suite un des plus superbes monumens de la grandeur Romaine. Il le divisa en trente parties, pour répondre au nombre égal de Curies qui composaient le peuple. Les spectateurs, auparavant debout sur de mauvais amphithéâtres construits à la hâte, purent assister commodément aux représentations des jeux publics, assis et à couvert.

Il creusa des aquéducs pour distribuer des eaux dans Rome avec abondance; mais de tant d'ouvrages, les seuls égoûts donnaient, au rapport de Denys d'Halicarnasse, une idée de magnificence que l'éloignement de ces tems rendrait à peine vraisemblable. On en peut juger par ce trait qu'il ajoute: Les conduits de ces égoûts ayant été négligés dans la suite au point que les eaux ne s'écoulaient plus, il en coûta mille talens, c'est-à-dire, environ trois millions de livres de notre monnaie, pour les réparer. Tarquin prépara aussi les fondemens du Capitole, dans le dessein de bâtir un temple à Jupiter, à Junon et à Minerve. La colline (1) destinée

(1) Le mont Saturnius, alors le mont Tarpéïen.

à ce temple, n'offrait nulle part, à cause de sa hauteur et de ses inégalités, un espace de terrain uni assez vaste pour son emplacement. Ce prince fit construire à l'entour de fortes murailles, qui, s'élevant jusqu'à son sommet, servaient d'appui à une terrasse immense propre à soutenir ce grand édifice.

La religion eut encore part dans le choix que l'on fit de cette place pour y bâtir le temple. Les Augures prétendirent du moins qu'il fallait consulter les dieux qui pouvaient avoir des autels sur cette colline, pour savoir d'eux s'ils consentaient à être transportés ailleurs. Tous ces dieux interrogés voulurent bien céder la place à Jupiter, à l'exception du dieu Terme et de la déesse de la Jeunesse, qui furent inflexibles aux vœux des Augures. Ils en tirèrent le présage que les bornes de l'empire subsisteraient à jamais, et que la vigueur de Rome se maintiendrait contre toutes les révolutions des tems.

On prétend qu'une tête d'homme, trouvée depuis, lorsque l'on creusait les fondemens de cet édifice, donna lieu aux Augures de confirmer cet oracle, en annonçant que ce lieu-là-même devait être un jour la capitale de l'Italie.

De pareilles traditions qui naissent avec un

peuple, en imprimant de certains préjugés dans les esprits, peuvent contribuer plus qu'on ne pense, soit à la grandeur, soit à la décadence d'un empire, et, par l'événement heureux ou malheureux, deviennent quelquefois de véritables prophéties.

Cette gloire future de Rome, annoncée par tant de présages, était en effet bien capable d'entretenir, dans le cœur des Romains, cette fierté nationale, ce désir de dominer toujours croissant par les succès, jamais affaibli par les revers, cette confiance inébranlable au milieu des plus grands dangers : rien n'était plus propre, dis-je, à intéresser l'amour-propre de chaque citoyen à la conservation d'une patrie à qui les dieux promettaient tant de merveilles.

L'idée que la religion avait consacrée chez les Juifs, qu'un maître du monde devait naître d'une de leurs femmes, fut une loi qui ordonnait à cette nation de peupler, qui la rendit florissante, et qui la répand encore aujourd'hui dans tout l'Univers. Les Péruviens, au contraire, (si l'on peut établir quelque comparaison entre les destins du peuple Juif et ceux des autres peuples) furent la victime d'une tradition malheureuse, qui leur annonçait la chute de

leur empire, et qui s'était perpétuée chez eux jusqu'à l'arrivée des Espagnols. La sagesse des législateurs consiste sur-tout dans le choix des préjugés qu'ils savent inspirer aux nations.

Les fils d'Ancus, jaloux de la grandeur de Tarquin, qui effaçait la mémoire de leur père, et qui les éloignait du trône qu'ils regardaient comme leur héritage, conspirèrent contre ce prince, et tentèrent d'abord de le décrier dans l'esprit du peuple.

On a dit que l'augure Nevius avait disparu. Soit que Tarquin se fût vengé, soit que les fils d'Ancus eussent eux-mêmes sacrifié cet augure pour établir un bruit injurieux à la réputation de ce prince, ils l'accusèrent hautement d'avoir fait périr le seul homme qui pouvait s'opposer aux nouveautés qu'il voulait introduire dans Rome. La vénération que le fanatisme avait conservée pour Nevius, donna bientôt un parti puissant à ces factieux; ils publiaient que Tarquin, par ce meurtre d'une personne sacrée, s'était rendu indigne de tout ménagement, et qu'il déshonorait désormais un trône qui ne pouvait être à-la-fois le refuge du crime, et le tribunal de la justice. Mais la plus saine partie du peuple, témoin de ce que ce prince avait

fait pour le bien public, voyant d'ailleurs que l'on n'alléguait contre lui que des soupçons destitués de toutes preuves, prévalut sur cette multitude; et les fils d'Ancus ne remportèrent que la honte d'avoir tenté sans fruit une entreprise qui mettait à découvert leur ambition et leur jalousie.

Un des motifs qui les avaient le plus excités contre Tarquin, c'était la faveur dont jouissait auprès de ce prince Servius Tullius, qui le remplaça sur le trône, et qu'il est à propos de faire connaître.

Il était de Corniculum, l'une des villes des Latins dont Tarquin s'empara pendant la guerre qu'il eut avec ces peuples. Son père mourut les armes à la main pour la défense de sa patrie. Sa mère Ocrisie était alors enceinte, et tomba en partage à Tarquin, qui la donna pour esclave à sa femme. Ocrisie accoucha d'un fils qu'elle nomma Tullius, du nom de ses pères, avec le surnom de Servius, pour marquer l'état de servitude dans lequel il était né.

D'autres lui donnent une origine plus merveilleuse. L'histoire des prodiges tient à celle des faiblesses de l'esprit humain; et c'est dans ce but philosophique que l'on se permet de ra-

conter tous ceux qui se présentent. On ne peut trop démontrer combien, de tous les tems, l'absurdité a eu d'empire sur la crédulité des hommes. Voici ce que ces historiens ont rapporté. Sur l'autel du palais, lorsque, selon la coutume des Romains d'offrir aux dieux les prémices de leurs repas, Ocrisie venait de jeter dans le feu les gâteaux sacrés, elle vit sortir du milieu des flammes ces attributs dont une superstition scandaleuse orna la statue du dieu des jardins. Surprise de cette vision, elle courut en faire part au roi et à la reine. La reine, savante dans l'art des augures, décida qu'un dieu avait jeté ses regards sur son esclave, et que de son commerce avec elle il naîtrait un homme d'un mérite extraordinaire. On enferma donc Ocrisie dans le lieu où ce phénomène avait paru. Là, elle conçut de Vulcain, et au bout du terme ordinaire, elle donna le jour à Tullius.

Ceux qui racontent sa naissance d'une manière plus naturelle, mêlent encore du prodige à son histoire, en disant qu'un jour cet enfant s'étant endormi, on vit tout-à-coup une flamme voltiger autour de sa tête, qui ne s'éteignit que lorsque sa mère l'eut éveillé. Tanaquil, présente à cette merveille, en conclut, ajoutent

les mêmes auteurs, que cet enfant serait un jour la lumière et le soutien de sa maison : dès ce moment elle le fit élever comme son propre fils, et mit sa mère en liberté.

Quoi qu'il en soit, Tullius répondit parfaitement aux soins que l'on prit de son éducation, et il jouit à-peu-près, sous le règne de Tarquin, de la même considération dont Tarquin lui-même avait joui sous celui d'Ancus. Comme lui, il signala son courage dans toutes les guerres des Romains; et lorsque, pour prix de ses services, il fut admis dans l'ordre des patriciens, il ne se distingua pas moins au conseil qu'à l'armée. Tarquin se reposait sur lui du poids des affaires, et sa prudence et sa valeur le faisaient déja regarder comme le seul homme digne de l'empire. Tarquin l'approcha du trône, en lui donnant sa fille. Ce prince n'avait pour héritiers que deux petits-fils encore au berceau; il jugea qu'il ne pouvait confier leur enfance en de meilleures mains que celles de Tullius. Tanaquil ne comptait pas moins sur sa vertu; ni l'un ni l'autre ne se trompèrent dans leurs espérances. Si Tarquin avait surpassé ses prédécesseurs, Tullius devint le modèle des rois.

Les fils d'Ancus voyaient, en frémissant, ce

nouvel obstacle que la fortune opposait à leur ambition. Tarquin, par reconnaissance pour les obligations qu'il avait à leur père, avait eu l'indulgence de leur pardonner; il oublia que, de tous les vices, l'envie est le seul que la clémence ne désarme jamais.

En effet, ces séditieux conspirèrent de nouveau contre ce prince. Un jour ils firent déguiser, sous des habits de paysans, deux de leurs complices; ils les armèrent de coignées, et les envoyèrent au palais, après les avoir instruits de ce qu'ils avaient à faire. Ces scélérats entrent en murmurant l'un contre l'autre, comme s'ils s'étaient pris de querelle. Leurs cris attirèrent Tarquin. L'usage des rois était alors de rendre par eux-mêmes la justice à leurs sujets. Ce prince les fit approcher pour apprendre l'objet de leurs contestations, et tandis qu'il prêtait une attention sérieuse à l'un d'eux, l'autre le frappa sur la tête d'un coup de sa coignée, et l'étendit sur la place. Ces meurtriers prennent la fuite. On accourt au bruit, et tandis que l'on emporte le roi mourant dans son appartement, on arrête ses assassins. Le secret de la conjuration leur échappe dans les tortures: ils sont punis de mort.

Justement alarmée sur le sort de ses petits-fils, et craignant un nouveau crime de l'ambition des fils d'Ancus, Tanaquil ordonne, dans ce tumulte, que l'on ferme les portes du palais. Elle répand que Tarquin respire encore, que sa blessure est légère, et qu'on peut espérer une prompte guérison. Alors elle mande Tullius, et lui montrant le corps sanglant de Tarquin, elle le conjure, en lui présentant ses petits-fils, de ne pas laisser la mort de son beau-père impunie, et de ne pas souffrir qu'elle-même et ses malheureux enfans deviennent les victimes de leurs ennemis. « Osez régner, lui » dit-elle, ne croyez pas que les Romains se » soumettent sans violence à des meurtriers di» gnes du dernier supplice. Saisissez-vous des » faisceaux et du commandement des troupes. » Le trône est à vous, si les dieux m'ont jamais » donné quelque connaissance de l'avenir. »

Cependant on avait peine à contenir le peuple qui s'empressait autour du palais. La reine paraît aux fenêtres, et fait entendre qu'après un long évanouissement, le roi vient de reprendre connaissance; que sa blessure n'annonce aucun danger; qu'en attendant qu'il puisse se faire voir aux Romains, il leur ordonne d'obéir à

Tullius, comme à celui qu'il a jugé le plus digne de veiller au bien de l'état. Tullius paraît dans le moment même revêtu de la pourpre, et précédé des licteurs; le peuple le reçoit avec acclamation : il se rend à la place publique, décide quelques affaires, et fait citer les fils d'Ancus à venir rendre compte de leur conduite. Ceux-ci, persuadés que Tarquin vivait encore, effrayés d'ailleurs de l'indignation du peuple, et de l'autorité de Tullius, prennent la fuite, et se retirent à Suessa Pometia, ville des Volsques. Tullius confisque leurs biens, et les condamne à un exil perpétuel.

Ainsi mourut Tarquin, après trente-huit ans d'un règne consacré au bonheur public.

HISTOIRE

DE

SERVIUS TULLIUS.

La faction des fils d'Ancus, éteinte par leur exil, Tullius jugeant son autorité suffisamment affermie, déclara enfin la mort de Tarquin, comme si ce prince ne faisait que d'expirer; il honora sa mémoire de superbes funérailles, et prit les rênes du gouvernement.

Les sénateurs, indignés que Tullius n'eût point observé les lois de l'interrègne, et qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il ne se fût point soumis à l'élection, délibérèrent de l'obliger, la première fois qu'il convoquerait le sénat, à quitter les faisceaux, et à remettre ces signes du pouvoir aux magistrats qui seraient nommés jusqu'au jour de l'élection d'un roi.

Tullius, informé de leur délibération, se concilie la faveur du plus grand nombre, en soulageant par des largesses les plus malheureux d'entre les citoyens; il assèmble ensuite le peuple, lui présente les petits-fils de Tarquin, expose ce qu'il a lieu de craindre de leurs ennemis, par l'obligation que lui prescrivent les dernières volontés de ce prince, de veiller à la conservation de ces malheureux enfans. Il implore pour eux et pour lui-même la protection des Romains; il les intéresse en leur faveur, par le souvenir de la prospérité publique sous le règne de leur aïeul. A l'éloge des vertus de ce prince, il mêle adroitement un précis modeste de ses anciens services, et de tout ce qu'il se propose de faire à l'avenir pour le bonheur de l'état. Alôrs différentes personnes qu'il avait apostées dans la place, profitent de l'applaudissement qui s'élève, pour insinuer à la multitude qu'il faut recueillir les suffrages, et le nommer roi. Ce sentiment devient unanime. Tullius saisit ce moment de faveur générale pour indiquer l'assemblée des Comices. Le jour nommé, il est solennellement élu; mais le sénat, redoutant cet exemple d'indépendance, refuse de confirmer son élection.

Tullius ne se rappela ce qu'il devait à la faveur du peuple, que pour s'occuper à le rendre heureux. L'histoire de son règne ne contient que celle de ses bienfaits. Il acquitta les dettes des pauvres, et leur fit partager une portion des terres du public. Il réprima l'avidité des usuriers et des traitans, et porta différentes lois contre les abus et les injustices qui pouvaient se commettre dans les contrats. Il renferma dans Rome le mont Viminal et le mont Esquilin; il en abandonna le terrain à ceux qui n'avaient pas de maisons, et lui-même y bâtit son palais. Ce fut la dernière augmentation de l'enceinte de Rome.

Il divisa la ville en quatre quartiers, et le peuple en autant de Tribus qui prirent leur dénomination de ces différens quartiers. La première fut appelée Palatine; la seconde, Suburrane; la troisième, Esquiline; et la dernière, Tribu Colline ou Collatine.

Il institua les fêtes compitales en l'honneur des dieux Lares. Ces fêtes prirent leur nom des carrefours où ces dieux avaient leurs autels. Les seuls esclaves eurent le privilége d'y sacrifier. Tullius ne rougissait point de se rappeler l'état de servitude dans lequel il était né. La bonté de ce prince pour les esclaves s'étendit

jusqu'à leur procurer des avantages plus réels. Il crut devoir venger la vertu malheureuse de l'injustice de la fortune, et ne voulut point qu'un caprice du sort pût exclure à jamais des hommes de ce droit naturel qu'ils ont tous à la liberté. En effet, s'il est des ames qui se plient à la servitude, il en est d'assez vigoureuses pour résister à la bassesse de leur état. Il est des hommes libres dans les fers, comme il est des esclaves dans l'indépendance. Tullius, roi de Rome, était lui-même une preuve de cette vérité. Il introduisit donc la coutume d'affranchir les esclaves; et, malgré les murmures des Patriciens, il déclara que ces affranchis jouiraient des droits de citoyens. Il augmentait par-là les forces de la république. Cette espérance d'ailleurs attachait les esclaves à leurs maîtres, et les soutenait contre le découragement capable de les rabaisser au-dessous même de leur condition. De toutes les peines civiles, l'ignominie perpétuelle est celle dont les législateurs doivent le moins abuser. Il est barbare de laisser subsister des professions que l'usage a livrées au mépris. Quelles mœurs attendre d'un citoyen à qui les voies de l'honneur sont fermées, et qu'un préjugé dangereux assujettit à l'infamie?

Pour

Pour donner à la république une exacte connaissance de ses forces, Tullius institua le cens, ou dénombrement du peuple. Il se trouva, soit dans Rome, soit dans son territoire, plus de quatre-vingts mille citoyens libres, en état de porter les armes. Ce prince, après ce dénombrement, les fit assembler dans le champ de Mars, et voulut consacrer cette cérémonie par un sacrifice qui se renouvellerait tous les cinq ans. Ce sacrifice, regardé comme une espèce de purification, fut l'origine de cette époque connue sous le nom de lustre chez les Romains. Il établit dans les mêmes vues une police très-utile, en prescrivant qu'à la naissance de chaque enfant, on porterait une pièce de monnaie dans le trésor de Junon Lucine; au passage de l'adolescence à l'âge viril, dans celui de la déesse de la Jeunesse; et enfin dans celui de Vénus Libitine, à la mort de chaque citoyen. On croit communément que ce prince fut le premier qui introduisit à Rome l'usage de la monnaie.

Dans l'origine de la division des terres, la fortune des citoyens étant à-peu-près égale, chacun d'eux payait par tête un certain tribut pour les charges publiques. L'inégalité s'étant introduite depuis, Tullius sentit l'inconvénient

de cette imposition qui devenait accablante pour les pauvres; il ordonna que chaque particulier, sans exception, donnerait une déclaration exacte de tous ses biens: elle devait être attestée par serment; et la perte de la liberté fut une des peines imposées aux citoyens, convaincus d'avoir manqué de sincérité dans leurs déclarations. Par ce moyen, les taxes, d'arbitraires qu'elles étaient, devinrent proportionnelles. En vain quelques ordres de l'état murmurèrent; l'intérêt général prévalut dans le cœur de ce prince qui aimait son peuple.

S'il soulageait par-là cette multitude, toujours digne de l'attention d'un roi, parce qu'elle est sa véritable force, il crut que c'était faire assez pour elle, et qu'il devait remédier à un abus qui laissait une trop grande autorité à cette foule obscure, qui n'est point assez éclairée pour décider du bien public.

On avait assemblé jusqu'alors le peuple par curies, lorsqu'il était question d'élire les rois, les magistrats, les prêtres, et même de proposer et de faire des lois. C'était au prince, de concert avec le sénat, à convoquer ces assemblées, et à confirmer les décisions qui en étaient émanées. Comme les affaires s'y terminaient à la pluralité

des voix, les Plébéiens, par leur grand nombre, l'emportaient toujours dans ces délibérations sur le sénat et sur les Patriciens. Par cet abus, le gouvernement était exposé à tous les inconvéniens de la démocratie. Tullius entreprit d'ébranler cette ancienne constitution, et de faire passer l'autorité dans l'ordre des citoyens le plus respectable et le plus éclairé : ce fut le chef-d'œuvre de sa politique, et le plan sur lequel s'éleva depuis l'édifice de la république. Il partagea les citoyens en six classes, dont il forma cent quatre-vingt-treize centuries. La première classe en contenait elle seule quatre-vingts. Elles étaient toutes composées de sénateurs, de Patriciens et des citoyens les plus considérables; il fallait, pour y être admis, posséder au moins cent mines (1) de revenu. Sous cette première classe il rangea toute la cavalerie composée de dix-huit centuries, pareillement choisies parmi les personnes les plus distinguées du peuple.

La seconde classe comprenait vingt centuries formées de citoyens qui devaient avoir au moins soixante et quinze mines.

(1) Je me sers du calcul de Denys d'Halicarnasse. La mine valait cent deniers romains, et cinquante livres environ de notre monnaie.

La troisième formait un pareil nombre, et le revenu des citoyens devait être au moins de cinquante mines.

La quatrième, distribuée de même que les deux précédentes, était composée de ceux qui possédaient depuis cinquante mines jusqu'à vingt.

La cinquième contenait trente centuries, et renfermait ceux des citoyens qui n'avaient que depuis vingt jusqu'à douze mines.

Enfin une dernière classe comprenait, sous une nombreuse centurie, tout le reste du peuple. Cette foule obscure, désignée par le nom de citoyens Prolétaires, n'était redevable d'aucune charge envers la république, et n'en était pas moins utile à l'état, en le peuplant de défenseurs.

A ces centuries Tullius en ajouta quatre; deux composées d'ouvriers destinés à fabriquer les machines de guerre; deux autres de trompettes et de sonneurs de cor : il réunit ces ouvriers à la seconde classe, et les autres à la quatrième. A quelque différence près dans les armes défensives, toutes les classes étaient armées de même, du javelot, de la pique et de l'épée. La cinquième seule n'avait pour armes

que des frondes et des pierres. Les pauvres, qui composaient la sixième, étaient, comme on l'a *dit*, dispensés de tout service. Par cette sage distribution, les citoyens n'étaient chargés qu'à proportion de leur fortune.

Il était juste que ceux qui avaient le plus à perdre, fussent le plus occupés des moyens de défendre, en contribuant, soit de leurs biens, soit de leur personne. Les soldats n'étaient point encore payés aux dépens du trésor public, et chaque citoyen avait son intérêt particulier à la conservation de sa patrie. « Quelle différence » dans un combat, dit un historien célèbre (1), » entre de telles troupes qui hasardent tout, et » des aventuriers qui n'ont rien à perdre! » Cette réflexion a un air de vérité, contredite cependant par l'expérience. Les nations riches et policées ont toujours été soumises par des aventuriers pauvres et barbares. L'attaque d'une nation qui combat pour ses besoins, est plus vive que la résistance d'un peuple qui défend ses possessions.

Le soulagement des pauvres ne fut pas le seul avantage que retira la république du nouvel

(1) M. Rollin.

ordre établi par Tullius. Les riches, toujours avides, n'auraient vu dans cet arrangement que les charges qui tombaient sur eux, sans faire attention à la chaîne qui rend l'intérêt particulier inséparable de l'intérêt public, et n'auraient point senti qu'il n'est pas de véritable richesse dans un état opprimé. Tullius prévint leurs murmures, en leur donnant plus de part dans les affaires; il compensa par les honneurs, ce qu'il retranchait à la cupidité. Le peuple fut dorénavant assemblé par centuries, et la classe des riches en comprenant elle seule quatre-ving-dix-huit, tandis que les pauvres n'en composaient qu'une, il n'arrivait jamais que l'on en vînt jusqu'à cette dernière pour recueillir les suffrages. Si les opinions étaient partagées dans la première classe, on prenait les voix de la seconde, et rarement on passait jusqu'à la troisième.

La populace, toujours assemblée, toujours présente aux délibérations, et jouissant toujours du droit de suffrage, ne s'aperçut point qu'elle n'en conservait plus que l'apparence, et ne sentit que les bienfaits de Tullius. Cet admirable équilibre entre les différens ordres de l'état, suffisait seul pour immortaliser ce grand prince.

Depuis ce partage du peuple, les assemblées par curies ne se firent plus que pour élire les prêtres et quelques magistrats subalternes.

La politique sublime de Tullius éclata surtout dans l'union dont il fut le médiateur entre les Romains et les Latins. Ces deux nations toujours rivales, armées l'une contre l'autre par l'émulation de commander, s'affaiblissaient mutuellement par leurs divisions. Tullius entreprit de faire de tous les peuples du Latium une espèce de république, dont Rome serait le centre, et de les unir à jamais entre eux et avec elle par une alliance qu'un appareil de religion rendrait inviolable. A l'exemple d'Amphiction, qui avait établi dans la Grèce un conseil où se traitaient toutes les affaires de la nation, il engagea les Latins à s'assembler tous les ans pour terminer, par des arbitres, les querelles qui pouvaient s'élever de peuple à peuple; pour délibérer sur leurs intérêts réciproques, sur les moyens de se défendre contre les nations rivales, et de resserrer entre eux les liens d'une concorde salutaire et durable. Ce prince les fit consentir à choisir Rome pour le lieu de ce conseil national, et ce fut de la part des Latins une espèce d'aveu tacite de la supériorité des Romains;

supériorité qui, jusqu'alors, avait été le sujet de tant de guerres sanglantes.

Les Latins bâtirent donc à frais communs, avec eux, un temple consacré à Diane sur le mont Aventin, et tous les ans les peuples de chaque ville s'y rendaient pour y faire des sacrifices, pour y vaquer au commerce, et pour y traiter de leurs avantages mutuels. Les conditions de cette alliance, plus utile aux Romains que des victoires, furent gravées par ordre de Tullius sur une colonne d'airain qui subsistait encore du tems d'Auguste. Elles étaient en lettres grecques; ce qui pourrait prouver que les Romains étaient originaires de la Grèce.

De si grandes vues, combinées avec tant de sagesse, sont encore effacées par un trait plus héroïque de Tullius. Ce prince, le bienfaiteur de son peuple, avait conçu le projet respectable de ne lui laisser d'autre maître que les lois, en abdiquant l'autorité souveraine. L'esprit républicain de Tullius perçait à travers toutes ses institutions. Peu jaloux d'étendre les prérogatives du trône, lui-même avait eu le courage de les limiter. Ses prédécesseurs s'étaient réservé la connaissance et la décision de toutes les contestations, tant publiques que particulières. Il

se contenta d'évoquer à son tribunal les affaires criminelles, et abandonna les autres à des juges qu'il nomma pour arbitres de tous les différends des citoyens. Ce prince, avec des idées justes, avait compris qu'une autorité sans bornes porte en elle-même le principe de sa destruction, et le détachement de ses droits l'avait conduit jusqu'au dessein de rendre à son peuple l'inestimable avantage de la liberté. Il me semble que ce trait met Tullius au-dessus des plus grands rois. Brutus ne fit qu'adopter le modèle de gouvernement que ce prince avait tracé, et la prospérité de la république est une preuve des connaissances profondes qu'il avait acquises dans l'art de gouverner. Sa mort tragique prévint l'exécution d'un projet si généreux, et ce fut ce projet-là même qui, vraisemblablement, arma contre lui des assassins dans sa propre famille. Il faut remonter à quelques faits antérieurs, et rapporter cette fin déplorable du meilleur des rois.

Tullius avait eu de Tarquinie, sa femme, deux filles, qu'il fit épouser aux deux petits-fils de Tarquin. Lucius, un de ces princes, homme superbe, ambitieux et cruel, trouva dans sa femme un naturel doux et paisible, et toutes

les vertus opposées à ses vices. Aruns, plus humain, plus modéré que son frère, trouva au contraire dans la sienne un de ces caractères détestables, qu'une conformation malheureuse semble assujettir au crime. Une union si mal assortie ne pouvait produire que des effets funestes.

Tullie (c'était le nom de cette femme impie) reconnut bientôt dans Lucius cette conformité de penchant qui devait les unir. Entraînés l'un vers l'autre par cette fatale ressemblance, ils commencèrent par se plaindre mutuellement des obstacles que le hasard avait mis à leur union; et des plaintes, ils passèrent au projet de les franchir, l'un en se défaisant de sa femme, l'autre de son mari. Ce double crime exécuté, malgré les tristes pressentimens de Tullius, ils s'unirent par un mariage auquel ce prince n'osa s'opposer.

Cet attentat n'était que le signal d'un crime plus atroce. L'ambitieuse Tullie, effrayée des projets républicains de son père, fit passer ses alarmes dans le cœur de Lucius: » Qu'attendez-» vous pour régner, lui disait-elle? Tullius » n'a-t-il pas abusé assez long-tems des bienfaits » de votre aïeul? Voulez-vous qu'il vous prive

» encore de votre héritage, en remettant aux
» mains du peuple une autorité qui vous ap-
» partient par le droit de la naissance? Me
» serais-je trompée dans l'idée que j'avais prise
» de votre courage, et n'aurai-je retrouvé dans
» vous que la faiblesse de mon premier époux?
» Si votre cœur est né pour la servitude, quittez
» Rome, quittez ce palais, où tout rappelle à
» vos yeux la gloire de votre aïeul, où tout vous
» fait roi, si vous osez seulement seconder votre
» fortune; et retournez à Corinthe ou à Tar-
» quinies, vous ensevelir dans une vie privée
» auprès des tombeaux de vos pères. » Lucius, excité par cette furie, se forme un parti considérable parmi les nouveaux sénateurs de la création de Tarquin. Il corrompt, par des présens, cette classe du peuple, toujours vile, toujours inquiette, toujours avide de nouveautés. Il décrie la conduite de Tullius par des calomnies, et s'attache sur-tout ces citoyens mécontens, que le partage des terres avait indisposés contre ce prince.

Ses mesures prises, il paraît un jour dans la place publique, revêtu de la pourpre et précédé par les faisceaux. Il avance jusqu'au sénat, et se place sur le trône, environné de satellites

et d'une jeunesse factieuse qu'il avait séduite par ses promesses. Alors il représente aux sénateurs que Tullius, né dans l'esclavage, s'est emparé de la royauté sans respecter les lois de l'interrègne, et sans attendre l'aveu du sénat : qu'il a conservé dans le rang suprême la bassesse de son origine, en se déclarant le protecteur des esclaves et des citoyens nés comme lui dans l'obscurité ; que sa haine pour les riches s'est manifestée par cette déclaration de leurs biens qu'il n'a exigée d'eux, que pour les accabler des charges publiques; et qu'enfin c'est encore dans l'intention de favoriser la plus vile populace, qu'il a institué le dénombrement.

Tullius, informé de ce qui se passait au sénat, arrive au moment même, suivi d'une faible escorte, et parvient jusqu'au pied du trône déshonoré par Lucius. Le peuple, accoutumé à respecter ce vertueux prince; hésite entre l'amour et la crainte. Lucius voit qu'il en faut venir aux dernières extrémités. Il s'élance sur le malheureux Tullius, qui lui demandait raison de son audace; il le transporte hors de l'assemblée, et le précipite du haut des degrés qui donnaient sur la place : ce vénérable vieillard, tout étourdi de sa chute, se relève à peine entre les bras de

quelques officiers de son parti, et tâche, avec leur aide, de regagner son palais. Comme il arrivait au haut de la rue Cyprienne, des émissaires envoyés par Lucius l'atteignirent et le tuèrent.

Cependant la détestable Tullie était accourue au premier bruit : elle aperçoit son mari sur les degrés du sénat, dans l'instant même qu'il venait de précipiter l'infortuné Tullius. Elle le salue roi; et, sans respect pour la nature, forme des vœux en présence du peuple pour la prospérité de son règne.

C'était le jour des crimes. En retournant à son palais, le cocher qui conduisait son char, tourna dans la rue Cyprienne, et s'arrêta tout court, saisi d'effroi à la vue du corps palpitant de Tullius. Sa fille dénaturée demande au cocher ce qui l'empêche d'avancer. « Hé! ne voyez-vous » pas, lui dit-il, le corps de votre père? » Alors, dit Tite-Live, les furies vengeresses achevèrent d'égarer sa raison ; et pour étourdir dans son cœur les derniers mouvemens de l'humanité, elle fit passer son char sur le corps sanglant de ce prince. L'atrocité de cette action fit donner à cette rue le nom de Scelerate.

Il est malheureusement prouvé que des crimes

si peu vraisemblables ont leur source dans le cœur humain. De toutes les passions qui l'agitent, l'ambition est la plus capable de le porter aux plus horribles attentats.

Ainsi périt le plus juste des princes. Lucius défendit qu'on lui fît des funérailles, de peur que ce spectacle ne réveillât l'idée de ses vertus dans la mémoire du peuple. Sa femme Tarquinie fit enlever secrettement son corps, lui rendit les derniers devoirs dans une campagne voisine de Rome, et mourut de douleur après ce pieux office. Les actions de Tullius suffisaient à sa gloire, et l'établissaient mieux que d'inutiles mausolées. On prétend que, par une espèce de prodige, les dieux parurent s'intéresser à la mémoire de ce prince qu'ils avaient laissé périr. Il avait bâti différens temples à la fortune (1), qui témoignaient tous combien le souvenir de sa première condition était toujours présent à ses yeux. Le feu prit à un de ces temples qui fut absolument consumé. La seule statue de Tullius, qui n'était que de bois doré, fut conservée au milieu des flammes. On la

(1) Sous les noms de Bona Fortuna, Fortuna Virilis, Primigenia, etc.

montrait encore du tems d'Auguste, et le peuple lui rendait un culte, avec plus de justice sans doute, qu'à tant d'autres dieux à qui les hommes vertueux auraient rougi d'être comparés.

Je n'ai point interrompu l'histoire de ce que ce prince fit de véritablement grand, par le détail de quelques guerres qu'il eut à soutenir contre les Etrusques. Ces petits évènemens n'ont que le dernier rang dans la vie d'un roi. Il suffit de savoir seulement que les Véïens furent les premiers qui se révoltèrent contre Rome. Les Tarquiniens, les Cérètes, et bientôt toute l'Etrurie suivirent leur exemple. Cette guerre dura plusieurs années. Tullius fit voir qu'il ne le cédait en courage à aucun de ses prédécesseurs. Après différens combats, où l'avantage était toujours resté aux Romains, les Etrusques, découragés, demandèrent à se soumettre aux mêmes conditions que Tarquin leur avait imposées. Tullius n'abusa point de la victoire. Les Tarquiniens, les Cérètes et les Véïens, comme les auteurs de la rébellion, furent les seuls des douze peuples d'Etrurie que ce prince punit par la confiscation de leurs terres. Il obtint trois fois, dans le cours de cette guerre, les honneurs du triomphe.

HISTOIRE

DE

LUCIUS TARQUINIUS SUPERBUS.

Le peuple ne pouvait attendre qu'un gouvernement tyrannique d'un prince à qui les plus grands crimes avaient servi de degrés pour monter au trône. Tarquin, maître de Rome par la violence et par le meurtre, n'assembla ni le peuple ni le sénat pour faire approuver son autorité. Il viola toutes les lois observées par ses prédécesseurs, et fut un véritable usurpateur, en s'emparant d'un trône électif comme d'un héritage. Les Romains, encore intimidés, n'osèrent réclamer leurs droits contre un tyran revêtu de la force, et soutenu d'un parti redoutable. Peut-être espéraient-ils, par leur soumission, adoucir ce caractère cruel et farouche;

l'aurore

l'aurore de la liberté que Tullius avait fait briller à leurs yeux, n'avait excité qu'une sensation *trop légère* pour les détacher d'un joug qu'avaient supporté leurs pères. L'ancienne habitude d'être gouvernés par des rois, éloignait encore toute idée de révolution. Un prince juste et modéré aurait peut-être affermi pour jamais le pouvoir monarchique; mais si jusqu'alors ces semences de liberté n'avaient produit sur la foule des citoyens que des effets peu sensibles, elles s'étaient toutes développées dans le cœur de Brutus; et, si j'ose le dire, cette ame, romaine avant le tems, méditait déja dans le silence la ruine des tyrans, et le salut de sa patrie.

Tarquin porta sur le trône l'inquiétude, les alarmes, les défiances, cortège ordinaire de la tyrannie. Lui-même, par le meurtre de Tullius, s'était imposé la dure nécessité de vivre sans cesse entre les soupçons et la crainte. Inaccessible à ses sujets, une garde nombreuse l'accompagnait en tout tems. Ce fut cet appareil de faste et de terreur qui lui fit donner le nom de Superbe, nom qui, dans la langue des Romains, désigne à-la-fois l'orgueil et la férocité. Il abolit toutes les lois de son prédécesseur, qui tendaient au soulagement des pauvres; et,

prévenu de cette fausse maxime, qu'un peuple est d'autant plus soumis qu'il est opprimé, il rétablit les taxes arbitraires. Il ne fut pas plus favorable aux Patriciens. Il encouragea les délateurs par des récompenses, et fit périr un grand nombre de sénateurs soupçonnés de conserver quelque attachement pour la mémoire de Tullius. Pour humilier le corps du sénat, qu'il ne consultait ni dans la paix ni dans la guerre, il les remplaça par les citoyens les plus décriés qui s'étaient vendus à ses cruautés. Les richesses devinrent un crime d'état sous un tel prince. Sur des accusations vagues, il condamna à la mort ou à l'exil tous ceux dont la fortune pouvait tenter son avarice, et lui donner quelque ombrage. Les formes de la justice n'étaient pas toujours observées. Plusieurs furent assassinés secrettement, soit à la ville, soit à la campagne; et pour dérober à la vue les monumens de ses crimes, ce prince fit jeter leurs corps dans le Tibre. La ville fut en peu de tems déserte par la retraite d'une foule de citoyens qui s'exilèrent volontairement dans la crainte d'un pareil sort.

Tarquin défendit toutes les assemblées auxquelles la religion et les édits de ses prédéces-

seurs pouvaient servir de prétexte. Le despotisme semble prévoir lui-même sa ruine, par la quantité des moyens qu'il emploie pour s'en garantir. Il ne se contenta pas d'interdire ces assemblées. Pour mettre le peuple absolument hors d'état de s'occuper des affaires, et de rien entreprendre contre le gouvernement, il le réduisit dans une espèce de servitude, en l'accablant de travaux publics. Il fit pousser jusqu'au Tibre les conduits souterrains commencés par son aïeul pour entretenir la propreté de la ville. Cet ouvrage coûta la vie à plusieurs citoyens attaqués de maladies contagieuses causées par l'infection des eaux. Il embellit le Cirque, et le fit environner de portiques, pour mettre les spectateurs à couvert dans les tems d'orage; enfin il acheva le Capitole, édifice immense qui avait deux cents pieds de long sur presque autant de largeur, mais qui ne fut consacré que la troisième année du gouvernement consulaire (1). Il n'employa, pour construire ces différens ouvrages, que des citoyens qu'il avait ruinés par ses impôts, et qui, dans un travail si pénible, trouvaient à peine une légère subsistance.

(1) Sous le consulat de Marcus Horatius et de Valerius Publicola.

Ce fut sous le règne de ce prince qu'une femme étrangère apporta à Rome les livres des Sibylles. Elle vint, dit-on, se présenter à Tarquin, et s'offrit à lui vendre neuf volumes de ces oracles. Tarquin n'en prévoyant pas l'importance, refusa d'en donner la somme qu'elle demandait : alors cette femme en brûla trois, et revint quelques jours après lui proposer les six autres au même prix. On la traita d'insensée; mais elle, sans se rebuter, brûla encore trois de ces livres, et reparut de nouveau devant Tarquin, demandant toujours la même somme, et menaçant de brûler les trois derniers en cas de refus. Le roi, surpris de sa fermeté, fit appeler les Augures pour juger du mérite de ces livres. Les Augures les jugèrent divins. Tarquin lui-même sentit qu'il pouvait tirer parti de l'obscurité mystérieuse de ces oracles. L'étrangère en reçut le prix; et pour confirmer la décision des Augures par un prodige, elle disparut.

Deux officiers furent nommés pour veiller à la conservation de ce trésor. Le respect pour ces livres augmenta encore depuis. Ils furent déposés dans un coffre de pierre sous une des voûtes du Capitole, et le nombre des officiers destinés à les garder, monta dans la suite jus-

qu'à quinze. C'était une des plus honorables fonctions de la république. On consultait ces volumes, lorsqu'il arrivait quelque prodige, ou que l'empire semblait menacé de quelque calamité pressante. On sent combien de ressources ces livres sacrés prêtaient à la politique; aussi devinrent-ils un des principaux mystères du gouvernement.

On prétend que ce fut la sibylle de Cumes, elle-même, qui présenta ce précieux recueil à Tarquin. Des sibylles étaient des femmes qui se disaient inspirées. Quelques pères ont cru qu'elles l'étaient véritablement, en récompense du célibat qu'elles faisaient vœu d'observer. Cette opinion prit sa source d'une fraude pieuse des premiers chrétiens, qui, sans faire attention à tant de preuves éclatantes sur lesquelles la religion est si clairement établie, supposèrent quelques livres des sibylles, où l'avénement et les miracles de Jésus-Christ étaient prédits avec une exactitude historique. Ces hommes simples n'imaginaient pas que c'est trahir la vérité, que de la défendre par le mensonge. Cette supposition n'est malheureusement pas la seule à laquelle un zèle indiscret ait donné lieu dans des siècles de ténèbres.

Tarquin, abhorré de ses sujets, eut recours, pour se fortifier contre eux, à des alliances étrangères : triste expédient pour un roi qui n'avait besoin que d'humanité pour affermir son pouvoir ! Il fit épouser sa fille à un certain Mamilius, homme d'un rang distingué parmi les Latins, fort accrédité par sa noblesse, dont il faisait remonter l'origine jusqu'à Telegonus, fils d'Ulysse, et qui joignait à une fortune brillante un courage éprouvé. Cette alliance assurait à Tarquin l'amitié des principaux chefs des Latins. Il comptait tirer d'eux de puissans secours dans une guerre qu'il méditait contre les Sabins, qui s'étaient révoltés depuis la mort de Tullius; et pour s'assurer encore mieux des avantages qu'il en espérait, il convoqua une assemblée des villes Latines à Férentin. Tous les députés s'y rendirent au jour nommé; Tarquin se fit long-tems attendre. Ce retardement excita des murmures, et fut regardé par les députés comme une marque de mépris. Un d'entre eux sur-tout, appelé Turnus Herdonius, s'emporta en invectives contre l'orgueil et la tyrannie de Tarquin. Ce Turnus souffrait impatiemment la considération de Mamilius, et le crédit que lui donnait sa fortune dans les assemblées. Sa haine pour

lui était encore animée par des motifs de jalousie. Il avait prétendu à la fille de Tarquin, et ne pouvait supporter la préférence que ce prince avait marquée à Mamilius. Il déclamait encore, lorsque Tarquin arriva. L'indignation excitée par Turnus était peinte dans tous les yeux. Le roi s'en aperçut, et fit aux députés des excuses toujours plausibles dans la bouche d'un souverain. Le seul Turnus refusa de s'y rendre, et continua de murmurer avec beaucoup d'aigreur. Comme la nuit approchait, l'assemblée fut remise au lendemain.

L'orgueil de Tarquin était blessé; il se vengea de Turnus en tyran : il corrompit ses domestiques à force d'argent, et se servit de l'obscurité pour leur faire transporter des armes dans la maison de leur maître, avec ordre de les glisser parmi son bagage.

Le jour venu, les députés se rassemblent. Tarquin arrive avec les apparences de la plus vive douleur, et leur dit que ce n'était pas sans une protection spéciale des dieux, que la veille il s'était rendu si tard à l'assemblée; que Turnus avait formé le projet de les égorger tous, pour se rendre maître de leurs villes, et qu'il n'en avait différé l'exécution que dans le dessein de

l'envelopper lui-même dans le nombre de ses victimes; qu'il avait appris toutes ces particularités d'un des conjurés, effrayé de l'idée d'un pareil crime, et qu'on trouverait chez Turnus les armes préparées pour les ministres de ses fureurs.

L'innocence étonnée a quelquefois les apparences de la confusion. Turnus, surpris de cet excès d'audace, ignorant la perfidie tramée contre lui, s'offre à conduire lui-même les principaux députés dans sa maison. C'était ce que Tarquin désirait. Il presse les députés de s'y rendre. La vue des armes ne permit plus à la prévention d'écouter les défenses du malheureux Turnus. On ne douta plus de la vérité de son crime; et la crainte du danger que l'on croyait avoir couru, se joignant à l'indignation publique, on l'entraîna avec violence, et dans l'instant même on le précipita dans un abyme, où on l'ensevelit tout vivant.

Cet artifice de Tarquin, qu'un instant de réflexion eût pu dévoiler, parut aux Latins un véritable service. Ils se soumirent à tous les traités que ce prince exigea d'eux, et le reconnurent en quelque façon pour leur chef.

Pour se donner de nouveaux appuis contre

ses sujets, il invita les Volsques et les Herniques à entrer pareillement dans son alliance. Les Ecétraniens et les Antiates furent les seuls, parmi les Volsques, qui acceptèrent ses offres: toute la nation des Herniques se rangea de son parti.

A l'exemple de Tullius, Tarquin, pour cimenter l'union entre ses différens alliés, proposa de bâtir un temple commun aux Romains, aux villes Latines, aux Volsques et aux Herniques. Là, toutes ces nations réunies devaient participer aux mêmes sacrifices, vaquer à leur commerce, et traiter de leurs intérêts. Ce temple fut bâti au centre du Latium, sur une montagne qui domine la ville d'Albe, et consacré sous le nom de *Jupiter Latial*. Les fêtes qui s'y célébraient se conservèrent long-tems chez les Romains, et furent appelées les Féries Latines.

Tarquin, fier de ces secours étrangers, ne tarda pas à porter la guerre chez les Sabins. Il prouva qu'il avait hérité de la valeur de son aïeul, mais que des victoires ne garantissent point la mémoire d'un tyran du mépris de la postérité. Les Sabins s'étaient ligués avec les Pométiniens, nation des Volsques, qui avait refusé l'alliance de Tarquin. Ce prince, animé sur-tout contre ces derniers, marcha contre eux,

les défit dans une bataille, les poursuivit jusqu'aux portes de Suessa, l'une de leurs meilleures villes, en forma le siége, et après une vigoureuse résistance, il la prit d'assaut. Il y fit un butin considérable, et toute la garnison fut passée au fil de l'épée.

Il battit, entre Eretum et Fidènes, une armée de Sabins qui s'était avancée jusque sur les terres des Romains, et par cette victoire il les réduisit à lui demander la paix, et leur imposa un tribut.

Le sort des armes le favorisa moins dans la conquête de Gabies qu'il s'était promise. Cette ville du Latium était devenue le refuge des Romains que ce prince avait exilés, de ceux qui s'étaient retirés volontairement pour se dérober à sa tyrannie, et des Pométiniens échappés à la ruine de Suessa. Tarquin l'assiégea; mais la garnison, excitée par la haine et par la vengeance, se défendit avec tant de vigueur qu'il fut obligé de lever le siége.

Sextus, l'aîné des fils de Tarquin, imagina de soumettre à son père, par la ruse, cette place qu'il n'avait pu réduire par la force. Il affecta de murmurer contre la conduite du roi; et, de concert avec lui, il poussa, dit-on, l'artifice au

point de se faire battre de verges dans la place publique, pour rendre son prétendu ressentiment contre ce prince plus plausible. Il vint alors demander un asyle aux Gabiens, qu'il trompa par des apparences de colère et de haine, et qui le reçurent avec la plus grande confiance. Il fut bientôt admis dans tous les conseils, et n'y parut animé que du bien public. Tarquin, pour seconder les vues de son fils, lui laissa remporter d'assez grands avantages dans différentes excursions qu'il fit sur les terres de Rome. Enfin les Gabiens portèrent l'aveuglement jusqu'à le choisir pour leur général.

Sextus, jugeant son autorité suffisamment affermie, et presque égale à celle de Tarquin dans Rome, envoya secrettement un député à son père, pour lui demander des instructions sur la conduite qu'il devait tenir. On raconte que Tarquin, qui ne voulait point se confier trop ouvertement à ce député, le conduisit dans un jardin où il y avait beaucoup de pavots en fleur : là, se promenant d'un air sombre et distrait, il abattit en sa présence les têtes des pavots les plus élevés, et le renvoya sans autre réponse.

On fait le même conte de Trasibule, tyran

de Milet, qui dans une pareille occasion employa le même artifice pour se faire entendre à Périandre, tyran de Corinthe.

Sextus comprit parfaitement le sens de l'énigme, et se servit de son autorité pour faire périr, sous différens prétextes, les principaux chefs des Gabiens. Il accusa, entre autres, un des plus illustres, nommé Antistius Petro, d'avoir projetté de le surprendre, et de le livrer à Tarquin. Pour donner des preuves de ce complot, il suborna quelques esclaves d'Antistius, et fit trouver chez lui des lettres contrefaites qui vérifiaient cette accusation. Après s'être défait, par une adresse si cruelle, des citoyens les plus distingués, il fit entrer son père dans la ville.

Les Gabiens consternés se crurent à leur dernier jour. Tarquin sembla oublier ses principes; il fut humain et modéré. Il ne condamna aucun d'eux ni à la mort ni à l'exil. Il leur conserva leurs biens, leurs priviléges; et pour leur ôter tout sujet de crainte, il voulut écrire lui-même de sa main les conditions du traité, par lequel il s'engageait à les prendre sous sa protection. Ce monument se montrait encore à Rome, dans le temple de Jupiter Fidius, du tems de Denys

d'Halicarnasse. Ce prince, en traitant les peuples conquis avec cette douceur apparente, cherchait à se donner des appuis contre ses sujets naturels. La tyrannie ne se soutient que par des contradictions. Il fit couronner Sextus roi des Gabiens, et donna deux villes pour apanage à ses autres fils. Aruns eut Circeii, ainsi nommée du promontoire de Circé, près duquel elle était située; et Titus, le plus jeune de ces princes, celle de Signie. Tarquin, pour les peupler, y établit deux colonies.

On prétend que dans le cours de ces prospérités, ce prince fut alarmé d'un prodige qui lui parut une menace du ciel, tant la superstition et les crimes sont compatibles! C'était un serpent qui sortit tout-à-coup d'une des colonnes du palais. Tarquin résolut d'envoyer consulter l'oracle de Delphes, qui commençait à s'accréditer, et ne voulut confier cette commission qu'à ses deux fils Aruns et Titus. Ces jeunes princes demandèrent que Brutus, leur cousin, fût aussi du voyage, pour les divertir pendant la route. C'est ici qu'il est à propos de donner une idée de Brutus. Son nom fut, longtems encore après lui, le fléau des tyrans et le signal de la liberté.

Lucius Junius Brutus était fils de Marcus Junius, et de Tarquinie, fille de Tarquin l'ancien. Il prétendait descendre d'un des compagnons d'Énée, et sa noblesse n'ajoutait qu'un titre à des vertus. Son père et son frère aîné furent enveloppés dans le nombre de ces citoyens que Tarquin fit périr, pour affermir son autorité naissante, ou pour satisfaire son avarice. Lui-même n'évita la proscription que par un stratagême bien pénible pour une ame noble, mais dont il dévorait l'ignominie par l'espérance d'être un jour le vengeur de sa famille, et le libérateur de sa patrie. Il chercha sa sûreté dans le mépris, et contrefit l'insensé, ce qui lui fit donner le surnom de Brutus. Apparemment il était déja marié et revêtu de la charge de tribun des Célères, lorsqu'il eut recours à cet artifice. Quoi qu'il en soit, il servait de jouet à toute la cour, et sa dissimulation fut si profonde, qu'il se mit à l'abri de tout soupçon.

Il accompagna les deux princes à Delphes. C'était l'usage de faire des présens à Apollon, lorsqu'on allait le consulter. Brutus n'offrit qu'un bâton, ce qui fut regardé comme un trait de démence par les princes : mais ce bâton était une canne percée, qui renfermait une verge

d'or; et c'était (à ce que disent les historiens, qui peut-être ont imaginé ce conte) une image symbolique de son esprit.

Quand les fils de Tarquin eurent exécuté ses ordres, il leur prit envie de savoir à qui le trône de leur père était destiné : l'oracle répondit que c'était à celui qui baiserait sa mère le premier. Les deux princes convinrent de tenir cette réponse fort secrette, afin que Sextus, leur frère aîné, ne pût l'apprendre, et qu'il fût privé de la couronne. Pour eux, ils résolurent de tirer au sort à qui baiserait le premier leur mère en arrivant. Brutus, pénétrant mieux le sens de l'énigme, se laissa tomber, et baisa la terre comme la mère commune de tous les hommes.

A leur retour à Rome, ils trouvèrent Tarquin engagé dans une guerre avec les Rutules, et un siége formé par les Romains devant Ardée. L'incertitude de ces événemens reculés est telle, que par d'autres monumens historiques, il paraît que les Romains étaient maîtres d'Ardée, long-tems avant l'époque présente; mais on se sert de la tradition la plus commune, et du témoignage de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse.

La résistance fut opiniâtre de la part des assiégés, et peu-à-peu l'attaque devint moins vive. Un jour que Sextus, l'aîné des fils de Tarquin, donnait un grand repas dans le camp à une troupe de jeunes officiers, l'un d'entre eux, nommé Collatinus, fit tomber la conversation sur le mérite des dames Romaines. Chacun d'eux, dans un tems où l'on ne connaissait guère d'autre galanterie, donna les plus grands éloges à sa femme. Cette conversation s'étant animée, Collatinus, mari de Lucrèce, dont il avait imprudemment vanté les charmes et la vertu, dit qu'il était aisé de mettre toute la compagnie d'accord; qu'il fallait aller à Rome, et qu'on verrait la femme qui serait la plus digne de l'emporter en beauté sur les autres. Le camp n'était qu'à quelques milles de Rome; on approuva le projet, et l'on partit sur le champ. Toutes les dames furent surprises de l'arrivée de leurs maris qu'elles n'attendaient pas. Les princesses, femmes des jeunes Tarquin, étaient environnées de tous les attributs du luxe. La seule Lucrèce parut enfermée avec ses femmes, travaillant à des ouvrages de laine dans le secret de sa maison. Tout le monde convint qu'elle était la plus belle; et Collatinus, content d'une

victoire

victoire qui allait lui devenir bien funeste, s'en retourna au camp avec ses compagnons.

Le seul Sextus était resté à Rome. Cette simplicité modeste de Lucrèce ne l'avait rendue que plus piquante à ses yeux. Il en devint amoureux ; mais l'amour prend dans le cœur des hommes les nuances de leur caractère. Impérieux, ardent, absolu, Sextus craignit cette vertu qui lui préparait des obstacles. Il arrive un soir à Collatie, petite ville où s'était retirée Lucrèce. Elle le reçoit et le traite comme le parent et l'ami de son mari. La nuit venue, ce prince entre dans l'appartement de Lucrèce endormie, l'éveille, et ne lui laisse d'autre choix que l'infamie ou la mort. Une telle déclaration ne pouvait plaire : Lucrèce préféra la mort ; mais Sextus la menaça d'égorger un de ses esclaves, de l'étendre ensuite auprès d'elle, pour faire croire que, surprise dans un si honteux adultère, elle avait été justement punie de l'outrage fait à Collatinus. Lucrèce, intimidée de ce comble d'horreur, ne put supporter l'idée de l'ignominie jointe à une mort sanglante. Elle n'osa plus ni résister, ni lever ses yeux qui auraient pu désarmer ce barbare. Sextus crut être heureux, et rejoignit l'armée Romaine.

Cependant Lucrèce, accablée de douleur, envoie, au lever du jour, prier son père et son mari de la venir trouver avec leurs meilleurs amis, parce qu'il lui était arrivé la plus terrible des infortunes. Spurius Lucretius, son père, arrive le premier, suivi de Valerius, si célèbre depuis sous le nom de Publicola. Collatinus ne tarda pas à s'y rendre, accompagné de Brutus, et du messager que Lucrèce venait de lui députer.

A la vue de ces personnes si chères, l'infortunée, résolue de se punir du crime de Sextus, ne put retenir ses larmes. Enfin, après leur avoir fait jurer de venger son injure, l'affreuse vérité lui échappa, et dans le même instant elle saisit un poignard qu'elle tenait caché sous sa robe, et se l'enfonça dans le cœur. Son père et son mari s'écrient à ce funeste spectacle; alors l'ame de Brutus se manifesta toute entière. « Je jure » par ce sang, dit-il, en retirant le poignard » du sein de Lucrèce, je jure de poursuivre à » jamais, sur Tarquin et sur sa race impie, la » vengeance de ce dernier outrage, et d'abolir » dans Rome le pouvoir des Tyrans. » Les Romains, surpris de trouver dans Brutus une élévation d'ame qu'ils ne lui soupçonnaient pas, se lient par le même serment.

Aussi-tôt Brutus fait transporter le corps sanglant de Lucrèce dans la place publique. Il assemble le peuple, et profitant de l'horreur universelle excitée par cette vue, il prononça un discours si pathétique, que l'on jura d'exterminer les Tarquin. La jeunesse prend les armes. Brutus marche vers Rome, suivi d'une foule de citoyens, qui tous ne respiraient que la liberté. En qualité de Tribun des Célères, il convoque les Centuries; il leur expose le détestable attentat de Sextus, le meurtre de Servius Tullius, l'impiété de Tullie, tous les crimes des Tarquin : *et ce sont-là, leur dit-il, les tyrans à qui vous obéissez!* Le peuple, ému de terreur, de pitié, de vengeance, renonça par serment à l'état monarchique, devenu exécrable pour les Romains; et ordonna que Tarquin, sa femme et ses enfans seraient à jamais bannis de Rome. Dans ce tumulte, l'odieuse Tullie sortit de la ville, poursuivie de tous côtés par les cris et les imprécations de la populace: punition bien légère pour ses parricides.

Brutus, à la tête d'une jeunesse nombreuse, prend le chemin d'Ardée, dans le tems que Tarquin, informé de la sédition, s'avançait vers Rome pour la réprimer. Brutus, qui en fut

averti, se détourna de la route pour lui dérober sa marche. Le tyran, qui ne s'attendait qu'à une émotion légère que sa présence allait calmer, connut toute l'étendue de son malheur, quand il vit qu'à son approche on ferma les portes de Rome. Il rebroussa aussi-tôt vers le camp, où Brutus avait soulevé l'armée contre lui. Ses enfans en étaient déja chassés. Ce prince, après vingt-cinq ans de règne, se retira à Céré, ville d'Étrurie, et ne remonta jamais sur un trône dont sa tyrannie l'avait justement exclu.

Brutus fit une trève avec les habitans d'Ardée, et les troupes qui en formaient le siége retournèrent à Rome. Le sénat s'assembla pour délibérer sur la forme du gouvernement qu'il fallait établir. Les idées de liberté, répandues sous le règne de Tullius, se réveillèrent dans tous les cœurs. On consulta les mémoires de ce prince; et, suivant le projet qu'il en avait tracé, il fut arrêté qu'on élirait chaque année deux consuls qui présideraient avec le sénat aux affaires de la république. Ainsi, même après sa mort, Tullius fut le bienfaiteur des Romains. En tournant insensiblement les vues du peuple du côté de la liberté, il avait, en quelque sorte,

préparé la chute de Tarquin, et le châtiment que méritaient ses crimes.

Brutus, regardé comme le libérateur de Rome, en fut le premier consul, et le peuple lui donna Collatinus pour collègue. En vain Tarquin, à la faveur d'une conjuration, essaya-t-il de rétablir son autorité : on connaît la triste fermeté de Brutus, qui lui-même fit périr ses propres fils, parce qu'ils étaient entrés dans les complots de ce prince. Ce grand exemple de sévérité, si capable de cimenter à jamais chez les Romains l'amour de la liberté, est encore une de ces actions atroces qui ne peuvent être justifiées que par un abus condamnable de l'esprit. En effet, si on la dépouille de cette suite fastueuse d'éloges que lui ont prodigué de vains déclamateurs, on la trouvera fondée moins sur l'amour de la patrie, qui ne pouvait encore avoir jeté des racines bien profondes, que sur ce sentiment de l'amour-propre, qui rend les hommes si jaloux de leurs ouvrages. Brutus se regardait comme le fondateur du nouveau gouvernement, et sa politique ambitieuse sacrifia la tendresse paternelle au faste de la dignité consulaire. Peut-être un sentiment encore plus bas, mais qui tient à la nature du cœur, fut-il le principe de cette férocité. Il ne

put pardonner à ses fils l'idée des supplices dont le menaçait le rappel de Tarquin. L'art des orateurs, qui n'est souvent que l'art de tromper, prête en vain d'autres motifs à de pareils traits : il est des lois premières auxquelles toutes les autres doivent être subordonnées, et ces lois sacrées sont celles de la nature.

Tarquin fit encore d'inutiles tentatives pour remonter sur le trône ; elles ne le rendirent que plus odieux aux Romains. Il arma contre eux de puissans alliés. Porsenna, l'un d'eux, réduisit Rome aux dernières extrémités ; mais le génie de la liberté prévalut, et l'horreur de la tyrannie fut plus forte que l'impression des calamités les plus pressantes.

La mort de Brutus ne changea rien à la destinée de ce malheureux prince, et ne lui donna que de nouveaux regrets à former sur la perte de son fils Aruns, qui fut à-la-fois le vainqueur et la victime de ce consul. En effet, dans une rencontre particulière, ils se chargèrent avec tant de furie, que tous deux se percèrent d'un même coup. Les dames Romaines portèrent le deuil de Brutus, qu'elles appelaient le vengeur de leur sexe, et le gardèrent pendant un an.

Presque tous les historiens ont omis, dans la

vie de ce grand homme, un trait bien plus digne d'éloge que sa fermeté contre ses fils. Il abolit l'usage barbare, qui s'était introduit chez les Romains, de sacrifier des enfans à la déesse Mania (1). Il est peu de nations où le fanatisme n'ait porté cette détestable coutume. Des hommes cruels avaient imaginé des dieux qui leur ressemblaient, et auraient mérité qu'ils eussent existé pour eux. Les guerres où la politique s'est masquée du voile de la religion, plus abominables encore que ces sacrifices, n'ont pas eu d'autre principe. Il a fallu des siècles pour convaincre l'esprit humain de cette vérité si simple, qu'un dieu bienfaisant ne saurait se plaire à détruire; et qui sait si de nouvelles circonstances ne rappelleraient pas les mêmes fureurs?

Tarquin, abandonné de ses alliés, privé d'espérance et de ressources, mourut enfin de vieillesse à Cumes, ville de Campanie, où il s'était retiré. Sextus, son fils, et l'auteur de sa ruine, périt, dit-on, quelque tems après la révolution, chez les Gabiens, que ses cruautés avaient révoltés contre lui.

---

(1) Macrob, L. I, *Saturnal.*

Ainsi deux cent quarante-quatre ans après la fondation de Rome, s'éleva cette république qui humilia tant de rois; dont la puissance devint si redoutable, que l'Europe entière n'est, pour ainsi dire, encore aujourd'hui qu'un des monumens de sa grandeur, et qui fut si florissante avant que les vices des Romains eussent vengé l'Univers soumis.

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE.

DE L'AME,

ET DE L'ORIGINE

DE NOS IDÉES (1).

NOTRE ame, cette faculté de penser, sur laquelle on a fait de si beaux rêves; la vôtre même, Madame, qui réunit à tant de qualités estimables des talens si distingués, n'est, dans son origine, qu'une table rase, propre à recevoir différens caractères que la mémoire y conserve, et que l'éducation y grave dans notre jeunesse en traits souvent ineffaçables. Elle paraît purement passive, en ce qui regarde la faculté de recevoir des sensations. Elles lui viennent toutes des objets extérieurs, qui sont, à cet égard,

(1) Cette lettre fut écrite en 1755, à une femme de beaucoup d'esprit, qui avait témoigné à l'auteur le désir d'être préparée, par quelques notions préliminaires, à la lecture de l'Essai de Locke, sur l'Entendement humain.

les premiers maîtres de notre enfance. Il est si vrai que par elle-même elle ne peut s'en procurer aucune, que les personnes privées de quelque sens, le sont aussi de toutes les idées relatives à ce sens qui leur manque, et que tous les raisonnemens du monde ne donneraient pas à un aveugle la moindre notion des couleurs.

Toute l'activité de l'ame se réduit à comparer ces caractères qu'elle a reçus par les sens; à les considérer ou séparément, ou réunis; à prononcer sur leurs rapports et sur leurs différences. C'est de cette faculté, qui s'appelle réflexion ou repli de l'ame sur elle-même, qu'elle emprunte le pouvoir de juger : pouvoir dont elle n'use guère dans l'enfance. La nouveauté des objets qui la frappent, ne lui permet alors d'autre attention que pour voir et pour entendre. Ce n'est donc que lorsqu'elle a, pour ainsi dire, fait sa provision, qu'elle imagine de réfléchir sur cette foule d'impressions qu'elle a reçues.

Si on l'eût abandonnée à elle-même, elle n'eût eu que des idées justes, parce qu'elle n'eût jugé que d'après ses sensations, qui ne peuvent la tromper, et qui sont absolument les mêmes chez toutes les personnes bien organisées. Ces sensations ne sont autre chose que le sentiment

qui résulte du choc des objets sur nos organes. C'est par lui que nous sommes avertis du froid, du chaud, de la douceur, de l'amertume, etc. C'est lui qui nous approche, ou qui nous éloigne de certains objets; qui veille à notre conservation, comme à celle des animaux : et le but de la nature est rempli, quand l'animal est parfaitement pourvu de tout ce qui est nécessaire à sa conservation.

Mais transportés, pour ainsi dire, loin de l'origine des hommes, assujettis, par l'éducation, aux préjugés de la société où nous vivons, notre ame a reçu, non-seulement ces idées ou ces caractères formés naturellement par l'impression des objets extérieurs, mais une foule de fantômes ou d'idées abstraites, qui sont l'ouvrage de l'imagination; et c'est une des plus grandes sources de nos erreurs, que l'abus où nous tombons souvent de regarder ces fantômes comme des êtres réels.

Le pouvoir que nous avons d'envisager les qualités des objets, comme séparées des objets, a produit ces idées abstraites. Mais cette séparation n'est qu'idéale; et cela est si vrai, que vous ne pouvez prononcer ce mot couleur, sans vous représentor sur le champ quelque chose

de coloré. Il en est de même de ces idées, vertu, sagesse, intelligence, qui ne représentent rien à l'ame, qu'autant qu'elles sont liées à des objets réels; au souvenir, par exemple, de quelques personnes éclairées et vertueuses que nous avons connues, ou dont on nous a raconté l'histoire.

Ces idées nous viennent encore de la nécessité où nous sommes, pour soulager la mémoire, de ne former, pour ainsi dire, qu'un seul faisceau de plusieurs idées distinctes et séparées, que nous avons rangées sous une seule idée générale. C'est ainsi que par le mot *Assemblée*, je vous donne l'idée d'un certain nombre d'hommes réunis dans un même lieu; par le mot *République*, l'idée d'un peuple qui se gouverne par ses lois et sans maîtres.

Mais telle est l'illusion de l'imagination, qu'elle réalise, en quelque sorte, ces idées générales, qui ne sont que les résultats de plusieurs idées particulières, et qu'elle envisage, par exemple, la république comme séparée des individus qui la composent. De-là les allégories; de-là ces phrases poétiques : l'Europe en silence, l'Univers à genoux, etc. En un mot, de-là ces expressions magnifiques, qui semblent ne former qu'un

même être de l'assemblage factice de plusieurs attributs.

C'est encore à cette source qu'il faut rapporter mille erreurs qui tiennent à l'imperfection du langage. Qu'était-il, en effet, dans son origine? le cri du besoin, et l'expression vive et simple des objets dont nos sens sont frappés. Aussi les langues les plus anciennes sont-elles les plus stériles. Celles des sauvages manquent de mots pour tout ce qui n'est pas sensible. Ces pauvres gens sont si loin de se douter qu'il y ait des substances purement intellectuelles, qu'ils n'ont pas même de termes pour exprimer de pareilles idées. Eh! comment s'en douteraient-ils? Ils n'ont d'idées que par leurs sens, qui ne leur montrent, comme à nous, que de la matière. La révélation seule pouvait nous élever à des vérités plus sublimes, et nous transporter, si je l'ose dire, hors de nous-mêmes.

Vous voyez, Madame, que votre ame, loin d'être abandonnée à son propre essor, a été soumise d'abord à la tyrannie des langues et de l'usage. Des mots vides de sens, des expressions erronées communes à tous les idiomes, ont porté chez vous une foule de préjugés. Cette langue, que vous parlez si bien, n'est pas de

votre choix; vous l'avez reçue de votre nourrice et de vos maîtres, avec toutes les imperfections dont elle peut être susceptible: ainsi, dès le berceau, vous étiez assujettie à tous ces vains fantômes accrédités par nos ancêtres. Tant d'erreurs, sans lesquelles l'intelligence de votre propre langue vous devenait impossible, vous les avez sucées avec le lait. Tant de mots qui assemblent des idées contradictoires, vous les trouviez établis. Votre prononciation se pliait à ces expressions barbares. Il a bien fallu vous contenter de l'explication chimérique que l'on vous donnait d'un terme absurde. Eh! comment, dans un âge si simple, auriez-vous soupçonné l'habileté ou la bonne-foi de vos maîtres?

Ne soyez donc plus surprise, Madame, de cette chaîne de préjugés qui nous lie. L'habitude les a naturalisés avec nous, et cette rouille est devenue notre substance. Qui pouvait nous en garantir? Tout concourait à nous tromper: AVOIR APPRIS UNE LANGUE, C'EST ÊTRE IMBU DÉJA DE BEAUCOUP D'ERREURS.

Comment sortir de ce labyrinthe? me direz-vous; où retrouver la vérité? Le voici, Madame; et la route en est moins pénible, peut-être, que vous ne le pensez. Depuis que vous avez joui de

de votre raison, la nature s'est soulevée chez vous par des doutes contre la plupart de ces chimères que vous avez reçues sans examen. Osez remonter à la source de vos idées. Tout ce que vos sens vous ont appris vous est commun avec tous les hommes. Leur témoignage est infaillible; la nature ne vous a pas donné d'autres règles de vérité. Tout ce qui les contredit est évidemment faux et absurde, contraire en un mot à votre être, puisque vous n'êtes organisée que pour penser et juger d'après eux.

Tout ce qui ne se montrera pas à vous avec les caractères de l'évidence, rien ne vous oblige à le croire. Exceptez de cette règle si sûre les seules vérités surnaturelles. Vous ne pouvez admettre que pour vraisemblable ce qui ne vous paraît que vraisemblable, et vous n'êtes pas la maîtresse de croire une chose plus certaine qu'elle ne vous le semble effectivement.

Rejetez, sans balancer, toutes ces idées factices que vous n'auriez jamais eues de vous-même. Songez, puisqu'elles ne sont entrées chez vous par aucun de vos sens, puisqu'elles n'y sont point analogues, que ce sont des monstres, des fantômes de l'imagination des hommes, que vous n'avez jamais adoptés par un consentement libre

ou réfléchi, mais que l'on a gravés dans votre ame, pour ainsi dire, à son insu.

Cet examen, madame, n'est pas *infiniment* difficile. Tout mot qui ne vous donnera point une idée claire, ou plutôt (et nous en avons beaucoup de cette espèce) qui ne vous en représentera aucune, rejetez sa vaine tradition; croyez que vous ne l'auriez jamais créé, si vous aviez eu une langue à vous former, et qu'il répugne à votre nature, puisqu'il ne réveille absolument aucune sensation chez vous.

En suivant cette route, en distinguant avec attention ce qui est de vous et ce qui n'en est pas, en ne vous *soumettant qu'à la droite raison*, qui est votre règle, et la *seule* dont vous puissiez faire usage dans tout ce qui n'est pas du ressort de la foi, vous parviendrez, madame, à la découverte de la vérité. Vous êtes faite pour elle comme pour les graces, et c'est un nouvel empire où vous pouvez régner.

Vous me demanderez des guides dans cette carrière, dont l'accès pourra vous sembler pénible. Lisez le maître du genre humain dans cette partie, le sage, le modeste, le circonspect Locke, à qui l'on eût pardonné de l'orgueil, et qui n'en eut jamais, parce *qu'il* était

véritablement philosophe. Lisez un excellent Traité de nos sensations, fait par un de ses disciples, qui a profité de ses lumières pour nous en donner de nouvelles.

Puisse ce faible essai vous inspirer le goût d'une étude où votre esprit m'aura bientôt devancé ! Recevez-le, madame, comme un gage de ma reconnaissance et de mon respect.

DES PROGRÈS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Il y a long-tems qu'on a dit, pour la première fois, que l'erreur était le partage de l'homme: mais il est étonnant que, dans les siècles les plus éclairés, on n'ait pas moins occasion de le dire, que dans ceux que nous appelons fastueusement siècles d'ignorance. On a l'obligation au hasard de quantité de découvertes avec lesquelles on est parvenu à détruire de vieilles erreurs; mais les a-t-on remplacées par des vérités neuves? les hommes ont-ils fait effectivement quelques pas depuis qu'ils se vantent de n'être plus dans les ténèbres? savent-ils être plus heureux, meilleurs; ou sont-ils du moins plus exempts de préjugés, ce qui serait en effet une suite de leurs progrès dans l'étude de la vérité? A la honte de l'espèce, on n'aperçoit aucun

de ces fruits; l'humanité paye toujours le même tribut aux superstitions, aux faiblesses, aux misères de sa condition. C'est donc à tort qu'elle se vanterait d'être plus éclairée, et que notre âge prétendrait quelque préférence sur ceux qui l'ont devancé.

On ne croit plus, avec saint Augustin, que les Antipodes aient la tête en bas; avec Ptolomée, que le soleil tourne, ni qu'il y ait des cieux de cristal; avec Aristote, que la nature ait horreur du vide; ni que de petits atomes crochus aient formé par hasard le monde que nous admirons, comme le pensait Épicure. On a découvert, malgré la bulle d'un pape, qui prescrivait de n'en rien croire, qu'à l'extrémité de notre globe, il se trouvait des êtres pensans à-peu-près comme nous; chez qui, sur l'opinion que nous pouvions exister aussi-bien qu'eux, on n'avait jamais inquiété personne: c'est-à-dire, qu'à l'aspect d'un bâtiment fort élevé, nous avons entrevu long-tems que les derniers appartemens pouvaient être occupés comme les premiers; et qu'après avoir parcouru, pendant bien des siècles, notre petite planète, sans nous douter qu'elle en fût une, nous avons fait enfin l'importante découverte que nous ne l'habitons pas

seuls. Les Espagnols, orgueilleux de cet effort de leur imagination, exterminèrent sans pitié des nations entières, parce qu'elles avaient beaucoup d'or, et point d'artillerie, et qu'elles s'avisaient de vouloir se gouverner par les lois de leur pays : ainsi, la moitié du monde eut à gémir de la curiosité de l'autre.

A l'aide d'une longue lunette, dont la première idée appartient à des enfans qui n'eurent d'autre maître que le hasard, ou l'envie de jouer, on a fait quelques pas dans l'astronomie. Le mouvement de rotation du soleil a paru démontré; on a cru voir les satellites de quelques planètes; on a déterminé le nombre des étoiles: on a fort ingénieusement remarqué que les astres seraient nécessairement immobiles dans des cieux de cristal, ou de toute autre matière solide; et peu s'en faut qu'on ne trouve Ptolomée ridicule, parce que, de son tems, des enfans ne s'étaient pas encore imaginés de faire un Télescope. Cependant on n'a pas mieux défini que lui de quelle matière était le ciel. Les mouvemens des astres, mieux observés depuis l'invention des lunettes, ont seulement persuadé qu'elle devait être fluide : mais que dans cet espace où les astres font leurs révolutions, il

n'y ait que du vide, comme il paraît que Newton l'a pensé, ou qu'il n'y soit semé que par intervalles, selon le sentiment de Gassendi, ou qu'il soit impossible, comme l'imaginait Descartes, c'est un problême que l'imagination peut s'égayer à résoudre, qui fera produire encore une infinité de systêmes qu'on ne prouvera point (car l'usage est de supposer), mais qui rendront exactement raison de tous les phénomènes de la nature. Ce seront de nouvelles rêveries substituées aux anciennes; heureusement que ce problême n'est pas infiniment utile au bonheur de l'état, ou de la société.

Qu'on ait assujetti les éclipses au calcul, invention qui, peut-être, ne fait pas tant d'honneur à l'esprit humain qu'on pourrait l'imaginer, puisqu'un peuple qui n'est pas autrement savant (quoiqu'on ait bien voulu le faire passer pour tel), en fait usage depuis un tems immémorial; qu'à la faveur de l'expérience de Pascal, on ait soupçonné la pesanteur et le ressort de l'air; qu'on ait fait enfin de si grands progrès dans la physique expérimentale, c'est qu'il est tout naturel que les derniers venus soient mieux instruits de ce qui se passe dans une ville, que ceux qui en sont partis les premiers.

Nous avons profité des petits journaux que nos pères nous ont laissés; nous en faisons de petits à notre tour, que nous laissons à nos neveux, qui en feront encore après nous: mais ils seraient aussi ridicules de s'énorgueillir beaucoup de leurs nouvelles découvertes, et de nous traiter de barbares, pour ne leur avoir pas tout appris, que nous le sommes, sans doute, en faisant de pareils reproches à nos ancêtres.

La nature n'a pu être examinée qu'en détail. La vie de l'homme, trop bornée, ne permet d'acquérir qu'un très-petit nombre de connaissances mêlées de beaucoup d'erreurs. La curiosité, source des unes et des autres, à peine encouragée par quelques succès, s'anéantit avec nous. La génération qui nous suit, profite avidement des connaissances que nous lui avons transmises; remarque et combat souvent nos erreurs avec nos propres armes; avance quelques pas dans la carrière; tombe à son tour, et laisse à celle qui la suivra, de nouvelles lumières et de nouvelles fautes.

Je ne vois, dans ces prétendus progrès dont nous tirons tant de vanité, qu'une chaîne immense dont quelques-uns ont indiqué le métal: d'autres, sans dessein peut-être, en ont formé

les anneaux; les plus adroits ont imaginé de les assembler, la gloire en est pour eux : mais les premiers ont tout le mérite, ou devraient l'avoir, si nous étions justes.

Sont-elles bien à nous, d'ailleurs, ces découvertes dont nous nous glorifions? Qui me répondra que depuis que les générations se renouvellent sur la terre, personne ne les eût faites avant nous? Combien de nations ensevelies sous leurs ruines, dont il ne nous reste que des idées imparfaites! Combien d'arts absolument perdus! Combien de monumens livrés aux flammes! Il est tel ouvrage qui lui seul pourrait nous éclairer sur mille mensonges, et nous découvrir autant de vérités; n'en a-t-il point péri de cette espèce, ou par les ravages du tems, ou par les incendies? Quels peuples de l'antiquité le retour des Lettres nous a-t-il fait connaître? Les Grecs et les Romains, ignorans sur leur origine, prévenus contre tout ce qui n'était pas de leur nation; traitant de barbares leurs voisins ou leurs ennemis, avec autant d'injustice, peut-être, que les Espagnols nommaient les Péruviens sauvages; dédaignant d'approfondir leurs mœurs, leurs caractères, leurs traditions, leurs usages, ou les dissimulant par

jalousie, et par conséquent incapables de nous en instruire. Comment les connaissons-nous encore, ces Grecs et ces Romains? A-peu-près comme par des relations imparfaites, nous connaissons les nations de l'Afrique ou de l'Asie. Combien de peuples, d'ailleurs, ces conquérans d'une partie du monde n'ont-ils pas ignorés? N'est-il plus de climats inconnus, et pensons-nous qu'ils n'auraient rien à nous apprendre? N'a-t-on pas trouvé chez les Chinois (1), peuple d'une vanité trop ridicule pour avoir un mérite réel, l'usage de l'imprimerie et de la poudre? Qui leur a donné l'idée de ces arts, si nouveaux dans l'Europe, l'imprimerie sur-tout, qui mériterait si justement d'être admirée, s'il était possible qu'elle ne perpétuât que des choses dignes de l'être? Nous avons fait des progrès admirables dans les méchaniques; nous avons simplifié des machines connues; nous en avons créé d'autres : mais qu'avons-nous exécuté avec elles, dont on ne trouve quelque idée chez les anciens? Ces hardis monumens de l'antiquité la plus reculée, et qui touche presque aux premiers jours du monde, les murs de Babylone,

(1) Lisez sur les Chinois, le judicieux Voyage de l'amiral Anson.

ces jardins soutenus dans les airs, ces canaux vainqueurs de l'Euphrate, ces pyramides de l'Egypte, dont quelques-unes subsistent encore; ces superbes édifices élevés avec la rapidité que l'histoire nous atteste, ne nous forcent-ils pas de convenir, ou que les anciens avaient des ressources égales aux nôtres, ou même qu'ils en avaient de bien supérieures? On ne trouve pas seulement chez eux les traces des arts utiles; on connaît le luxe des premiers Assyriens, et le luxe ne s'introduit dans un empire qu'à la suite des arts d'agrément.

Qu'il soit permis de faire une comparaison entre ces prétendus enfans de notre industrie, et ceux de notre imagination, les systêmes de la physique sur les principaux phénomènes de la nature : il n'en est aucun qui n'ait été renouvelé de quelques anciennes écoles. Le pur méchanisme des animaux, opinion dangereuse, parce qu'elle pourrait trop prouver; le mouvement de la terre (1), le plein, le vide; cette

(1) Pythagore, Aristarque de Samos, le Cardinal de Cusa, avaient soupçonné long-tems avant Copernic, que la terre tourne sur son centre, et que tous les ans elle décrit un cercle autour du soleil

L'Æther d'Aristote donne une idée de la matière subtile.

force inconnue que l'on nomme gravitation; ces tourbillons de matière subtile, tournant sur eux-mêmes, et qui, dans leur mouvement, entraînent les planètes et les astres; toutes ces fictions ingénieuses, attribuées à nos philosophes modernes, existaient long-tems avant eux (1). Nous en avons les originaux dans cette foule de physiciens grecs; et qui sait si ces originaux n'étaient pas encore des copies? Il en est de même des hypothèses métaphysiques. L'immortalité de l'ame, avant que la religion en eût fait un dogme; l'unité de Dieu; la distinction des deux substances; le système du matérialisme adopté, quant à la nature de l'ame, par quelques pères des premiers siècles, qui ne la croyaient pas moins immortelle, mais qui conservaient des principes puisés dans les écoles payennes; je veux parler de Tertullien, d'Arnobe, de Lac-

---

Ceux qui prétendent que notre globe a été autrefois enseveli sous les eaux, semblent renouveler le système de Thalès.

Le phénomène de l'électricité rappellera peut-être l'opinion d'Héraclite, qui regardait le feu comme le principe de la nature, etc.

(1) Voyez-en les preuves dans un ouvrage très-curieux de M. Dutens, intitulé : Recherches sur l'origine des Découvertes attribuées aux modernes, ouvrage qui a paru long-tems après cette Dissertation, et auquel elle semblerait avoir donné lieu.

tance, etc.; le libre arbitre, la fatalité, furent des questions agitées autrefois comme de nos jours, et c'est un champ de ténèbres où l'on se battra encore long-tems. L'athéisme de Spinosa, si bien attaqué par Bayle, est développé dans le sixième livre de l'Énéide (1).

Les dieux oisifs d'Épicure ont servi de modèle à celui des Déistes. Si donc l'esprit humain se répète lui-même, depuis si long-tems, dans les sciences spéculatives, rien ne me porte à le croire plus varié, plus inventeur dans ce qui tient aux arts.

Mais je veux que nos modernes aient réel-

---

(1) Dans ces vers de Virgile, dont on a tâché de rendre le sens:

> Principio Cœlum, ac terras, camposque liquentes,
> Lucentemque globum Lunæ, Titaniaque Astra
> Spiritus intùs alit, totamque infusa per artus
> Mens agitat molem, et magno se corpore miscet, etc.

> L'esprit universel, répandu dans l'espace,
> Anime, en circulant, tous les corps qu'il embrasse:
> Les mondes, les soleils, le vaste sein des cieux,
> Tout renferme cet Etre invisible à nos yeux.

Et plus sensiblement encore dans ce vers de Lucain:

> Jupiter est quodcumque vides, quodcumque movetur.

> L'univers est un corps, dont les membres épars
> T'offrent par-tout le dieu que cherchent tes regards.

lement imaginé les systêmes qu'on leur attribue: nous n'aurions fait que changer de fictions et d'absurdités. Les idées innées de Descartes, les monades de Léibnitz ne valent guère mieux que les rêveries des anciens. Nous nous sommes comportés à leur égard, *comme certains Anglais nous font l'honneur de nous traiter dans leurs ouvrages : ils copient nos auteurs en nous disant des injures.* Sur quoi peut donc être fondé l'orgueil des hommes? Je veux bien supposer que nous connaissons un peu mieux que nos ancêtres les contours du globe que nous habitons. Enrichis de leurs remarques et des nôtres, nous sommes un peu moins étrangers dans notre patrie. Nous avons multiplié nos plaisirs, en nous assujettissant à de nouveaux besoins; mais n'avons-nous pas aussi doublé nos infortunes? Nous voulons, à la faveur de l'expérience, avoir jeté quelques lumières sur le mécanisme de la nature; mais les causes nous en sont-elles plus développées? Nous lisons dans les cieux; mais sommes-nous plus éclairés sur l'artifice de nos organes, sur l'union du corps et de l'ame, ou sur leur mutuelle dépendance? Avons-nous quelques idées plus distinctes des termes qui nous sont les plus familiers, de la matière, de l'esprit,

du lieu, du tems, de l'espace, de l'infini, termes que le peuple prononce tous les jours, sans imaginer qu'il ne les entend pas? Etrange faiblesse de l'esprit humain, qui ne semble ignorer que ce qu'il aurait intérêt de connaître! Parfaitement instruit de quelques vérités indifférentes, mais les seules qui soient démontrées, j'ose le dire même, qui semblent l'humilier par leur petit nombre et par l'excès de leur évidence, elles ne servent qu'à lui faire mieux sentir qu'il est né pour le doute.

Je ne sais par quelle étonnante contradiction quelques personnes, plus zélées qu'instruites, ont affecté de confondre l'irréligion et le pyrrhonisme. Cette réflexion où m'a conduit mon sujet, mériterait elle seule une dissertation approfondie : mais je ne me permettrai qu'un raisonnement en sa faveur. Le pyrrhonisme apprend essentiellement à la raison à s'humilier, en lui démontrant l'incertitude de ses connaissances ; la religion exige de notre orgueil la même soumission, les mêmes sacrifices : le pyrrhonisme est donc de toutes les sectes des philosophes la plus conforme à l'esprit de la religion, et celle qui nous dispose le plus naturellement à l'embrasser. On pourrait en abuser, me dira-

t-on. Eh! de quoi ne pourrait-on pas abuser? Tel était du moins le sentiment du savant auteur de la Démonstration Evangélique (1), prélat illustre, qui avait acquis le droit de douter par l'immense étendue de ses connaissances.

Quoi de plus capable de convaincre l'homme de sa faiblesse, que le tableau, malheureusement trop fidèle, que je viens d'en présenter! Ses prétendus progrès appréciés, dénués de la pompe dont une vaine éloquence a coutume de les ennoblir, paraissent dans leur véritable jour. Il n'est ni plus rapproché du bonheur, ni moins esclave des illusions : il n'a donc rien fait pour lui. Mais son orgueil est toujours le même; c'est qu'il est homme.

---

(1) M. Huet, Traité de la Faiblesse de l'Esprit humain.

D'UN

D'UN ÉVÉNEMENT UNIQUE DANS L'HISTOIRE.

En lisant dans le Mercure de France, il y a quelques années, Monsieur, l'anecdote qui suppose qu'Olivier Cromwel eut la froide atrocité d'ordonner, avant de mourir, que l'on substituât à son corps celui du malheureux Charles premier, vous vous êtes rappelé avec attendrissement la fatalité cruelle attachée à l'infortunée maison de Stuart. S'il est vrai que Cromwel ait eu cette idée, s'il fut obéi, et si le corps de Charles fut véritablement exposé à l'opprobre que les vengeurs de ce monarque croyaient faire subir au corps de l'usurpateur, il faut avouer que ce dernier trait met le comble à cette longue suite d'infortunes attestée par l'histoire de presque tous les Stuarts, et dont on ne retrou-

verait d'exemples qu'en remontant au tems fabuleux des familles de Cadmus, ou des Pélopides.

En effet, Monsieur, que le premier roi d'Ecosse, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, soit mort assassiné, avec sa femme, par la main de ses sujets; que Jacques II, son fils, ait été tué à vingt-neuf ans, en combattant contre les Anglais; que Jacques III, mis en prison par ses sujets, ait été tué ensuite par les révoltés dans une bataille; que Jacques IV ait péri dans un combat qu'il perdit; que sa petite-fille Marie Stuart, fugitive en Angleterre, après avoir langui dix-huit ans dans une prison, se soit vue condamnée à mourir par la main d'un bourreau; que Charles premier, son petit-fils, roi d'Ecosse et d'Angleterre, vendu par les Ecossais, et jugé à mort par les Anglais, ait eu la tête tranchée dans une place publique; qu'enfin son fils Jacques septième du nom en Ecosse, et deuxième en Angleterre, ait été chassé par ses propres sujets, et que pour comble d'infortune on ait disputé à son fils jusqu'à sa naissance, c'est le tableau rapproché, rapide et malheureusement trop fidèle que M. de Voltaire vient de nous tracer des longs désastres de cette maison royale,

qui, jusque dans son dernier descendant (1), a éprouvé de nos jours les revers les plus incroyables. Mais il semble à notre faible imagination, que tous ces événemens funestes seraient encore surpassés par l'horreur qui aurait exposé les tristes restes de Charles premier à l'outrage involontaire que leur eût fait subir le propre fils de ce monarque, en croyant venger sa mémoire. On se sent frémir, en se représentant le corps de ce malheureux prince exhumé à la place de celui de Cromwel, et suspendu à un infame gibet par la main d'un bourreau.

Mais Cromwel porta-t-il, en effet, la prévoyance et la haine jusqu'à cette précaution barbare? Vous me demandez, Monsieur, quel est mon sentiment; et je commence par vous avouer que ce n'est pas le Mercure de France qui m'a donné la première idée de cette exécrable anecdote.

Un de mes intimes amis, homme-de-lettres, qui donnait les plus grandes espérances, et qui nous a été enlevé trop tôt, M. Patu, dont nous avons quelques ouvrages, et entre autres, une traduction estimée de plusieurs comédies anglai-

(1) Le prince Edouard.

ses, m'avait dit, il y a près de vingt ans, qu'il avait entendu parler à Londres de ce fait extraordinaire et atroce. Il ne m'en donnait, à la vérité, aucune preuve; mais j'étais bien loin de penser, comme M. de la Place, que cette anecdote fût dénuée de toute vraisemblance, ni qu'elle supposât dans Cromwel, une *faiblesse inconciliable* avec son caractère.

« M. de la Place ne saurait concevoir, dit-il (1), » comment cette ame intrépide se serait dénaturée au point de craindre les outrages que » l'on pourrait un jour faire subir à son cadavre, » tandis que la mort, *mille fois* présente à ses » yeux, ne l'avait jamais fait *pâlir*. »

Pour moi, quelque bizarre et quelque révoltant que cet attentat puisse paraître, j'avoue, Monsieur, qu'il ne m'étonnerait pas dans Cromwel, et que je n'y verrais qu'un dernier trait de ce caractère, qui n'a point de modèle dans l'histoire; atroce avec sang-froid, impitoyable dans ses vengeances, indifférent entre le crime et la vertu, également propre à l'héroïsme et à la scélératesse, et décidé uniquement par une ambition à qui rien n'était sacré.

(1) Dans un des volumes du Mercure, lorsqu'il *était* le *rédacteur* de cet ouvrage.

Tel fut, en effet, le Protecteur ; tous ses moyens, jusqu'au moment de son élévation, furent des crimes : on ne peut en excepter que son intrépide valeur, qui ne contribua pas moins à sa grandeur, que sa profonde hypocrisie. Mais une fois monté au rang suprême, on ne saurait nier qu'il n'ait eu l'art de plier son caractère, avec une égale facilité, à toutes les vertus capables d'honorer un grand prince. Haï de tous les partis qui divisaient alors l'Angleterre, et qui avaient été tour-à-tour les jouets de sa politique et les instrumens de son ambition, il sut tenir d'une main ferme les rênes de ce gouvernement orageux qu'il avait fondé sur les débris du trône. Sous un titre moins fastueux que celui de monarque, il porta la gloire de sa patrie plus loin qu'aucun des rois dont parle l'histoire de sa nation. On ne compare encore à son administration que celle d'Elisabeth. Enfin, il eut l'honneur, malgré ses crimes, de voir la France et l'Espagne se disputer son alliance, peut-être avec bassesse.

Ce serait sans doute une absurdité que de supposer dans Cromwel des sentimens pusillanimes : mais cet homme, si habile à tirer parti du passé, qui sut si bien employer le présent,

et qui parut prévoir l'avenir, ne pouvait se dissimuler que les Anglais, fatigués de l'anarchie à laquelle sa mort allait bientôt les exposer, ne tarderaient point à rappeler les enfans dont il avait fait périr le père. Cette prévoyance, qui fait honneur à sa pénétration, n'était pas cependant au-dessus de la portée humaine. Il connaissait Richard son fils; il savait qu'il était incapable de maintenir l'édifice hardi qu'il avait élevé par son courage : l'on doute que lui-même eût pu le conserver encore long-tems, au milieu des factions qu'il avait su contenir, en les divisant, mais qui toutes se réunissaient dans la haine qu'elles avaient pour lui. De cette prévoyance, qui lui fut commune avec quelques-uns de ses plus intimes favoris, il ne lui fut pas difficile de conclure qu'après sa mort on voudrait flétrir sa mémoire, et punir du moins ses attentats sur sa cendre. Ce fut cette triste satisfaction qu'il put souhaiter de dérober à ses ennemis; et en effet, c'est alors, à ce qu'on prétend, qu'il conçut le dessein de tromper leur vengeance, en les exposant à profaner, au lieu de sa cendre, celle du malheureux Charles premier. Peut-être même fut-il capable d'un mouvement de joie cruelle, et qui n'a

rien d'incroyable dans une ame telle que la sienne, en se représentant la fatale méprise qu'il *allait* occasionner, et l'humiliation nouvelle qui en rejaillirait sur les Stuarts.

Je ne trouvai donc, Monsieur, aucune invraisemblance dans cette anecdote que M. Patu m'avait rapportée d'Angleterre; mais j'en doutais, parce qu'elle ne me paraissait appuyée sur aucune preuve, et parce qu'on voudrait pouvoir en douter, même en supposant qu'elle eût des attestations suffisantes. Il me semble que sur la foi des meilleurs garants, j'aurais eu quelque répugnance à publier le premier cette affreuse vérité historique; mais lorsque j'ai vu cette même anecdote reproduite dans le Mercure avec des circonstances qui paraissaient la rendre plus digne d'attention, j'ai recherché avec soin toutes mes études sur l'histoire, à laquelle vous savez que j'ai sacrifié, depuis quelques années, toutes mes autres occupations; et je crois enfin avoir trouvé, dans un passage de Rapin-Thoyras, une preuve décisive de la réalité de cet odieux événement.

Ce fut en 1660, dans la première année de la restauration, que fut exhumé, par ordre du parlement, le prétendu corps d'Olivier Crom-

wel; et ce qui semble ne laisser aucun doute que ce corps ne fût véritablement celui de Charles premier, c'est que, selon l'historien d'Angleterre, le parlement ayant accordé, dix-huit ans après (1), une somme de 30,000 livres sterlings à Charles II, pour faire les funérailles de son père, « on ne put, dit-il, trouver son corps, » quoiqu'on sût certainement qu'il avait été en-» terré dans la chapelle de Windsor (2). » Il est vrai que Rapin-Thoyras ne tire aucune conséquence de ce fait singulier, parce qu'il ignorait sans doute le secret qui se révèle aujourd'hui.

Ce passage, isolé comme il l'est, ne paraît d'abord donner aucune lumière sur l'anecdote affreuse dont il s'agit : mais réuni aux indices qu'on a rassemblés dans le Mercure, et qui sont à-peu-près les mêmes dont M. Patu m'avait parlé à son retour d'Angleterre, on peut le regarder comme la confirmation d'un des plus étranges événemens dont il soit fait mention dans les Annales du monde.

---

(1) Le 9 février 1678.

(1) Tome IX de l'Histoire de Rapin-Thoyras, page 392 de l'édition in-4°. faite à La Haye, chez Alexandre de Rogissart, en 1727.

Je voudrais aussi, Monsieur, pouvoir vous donner, comme vous le desirez, quelques éclaircissemens sur l'homme au masque de fer; mais à l'instant où j'allais m'en occuper, un de mes amis m'a prié de lui laisser la satisfaction de vous communiquer ses conjectures sur cette autre anecdote singulière. Comme il a contracté depuis long-tems le goût des recherches historiques, il doit avoir des lumières qui me manquent; et je crois pouvoir vous dire que s'il ne sait pas précisément quel était l'homme au masque de fer, il sait du moins que ce n'était aucun de ceux qu'on a cru deviner jusqu'à présent: au reste, il me paraît très-persuadé que M. de Voltaire a très-bien fixé l'époque de ce fait à l'année 1661.

LETTRE DE L'AUTEUR

A l'occasion d'une notice historique et critique sur les ouvrages de M. Dorat, insérée dans le Mercure de France, du 5 août 1780.

Vous vous êtes certainement trompé, Monsieur, en disant que la comédie des Philosophes avait excité l'indignation de M. Dorat. Une comédie qu'il s'est efforcé de refaire à deux reprises, et toujours sans succès, pouvait bien lui avoir inspiré un sentiment que je ne nommerai pas par égard pour sa mémoire, mais qui n'a rien de commun avec celui que vous lui supposez. Prenez la peine de relire sa comédie des Prôneurs (1), vous y retrouverez en entier le sujet des Philosophes; vous m'y verrez même désigné d'une manière un peu dure; mais, je le répète,

---

(1) La même qu'il a refaite depuis sous le titre de Merlin Bel-esprit, et qui n'en est pas meilleure.

M. Dorat n'était pas indigné contre ma comédie, puisqu'il me faisait l'honneur de l'imiter. Cette pièce, quoique l'aveu puisse vous en être pénible, avait eu, comme vous le savez, un très-grand succès; la sienne avait été beaucoup moins heureuse, et l'humeur qu'un écrivain a la maladresse de prendre en pareil cas, ne s'appelle pas de l'indignation.

Je ne vous accuserai pas du même sentiment envers cette comédie, vous, Monsieur, qui ne vous nommez point, et que rien ne m'autorise à soupçonner de travailler pour le théâtre. Vous l'appelez cependant un ouvrage scandaleux. Nous connaissons, vous et moi, quelques productions de nos jours à qui cette dénomination pourrait convenir : productions malheureuses, qui n'ont dû quelques instans de célébrité qu'à la licence du siècle, et que leur médiocrité seule a sauvées de l'animadversion des lois. Mais une pièce représentée de l'aveu du gouvernement, une pièce honorée constamment des suffrages du public, pendant une longue suite de représentations, ne passera jamais pour un ouvrage scandaleux. D'ailleurs, Monsieur, voudriez-vous, à l'imitation de ces folliculaires qui ne cessent de crier à l'impiété, introduire dans

le Mercure de France, l'usage de crier au scandale? Oublîriez-vous que pour être en droit de se plaindre de certains excès, il faut bien se garder d'en donner l'exemple soi-même?

Vous ne vous êtes pas moins trompé, Monsieur, en attribuant à la colère le prétendu rôle que, selon vous, j'ai fait jouer à M. Dorat dans la Dunciade. Ce rôle se réduit à ces vers:

DORAT, hélas! par les flammes perfides,
Voit consumer toutes ses héroïdes,
Tous ses recueils d'opuscules charmans,
Chansons, baisers, fables, contes, romans.
Le feu dévore estampes et vignettes.
D'un ton léger en vain à leur secours
Il appelait Vénus et les Amours,
Tout disparaît, et s'envole en bluettes.

Excepté vous, Monsieur, je ne connais personne qui ait trouvé du fiel ou même de l'humeur dans ces vers. Votre jugement sur M. Dorat, après sa mort, ressemble certainement beaucoup plus à un jugement *ab irato*, que cette plaisanterie que je me suis permise de son vivant, et dont lui-même, peut-être, avait eu le bon esprit de ne pas s'offenser.

Mais vous ne voulez pas absolument qu'il y

ait le mot pour rire dans la Dunciade; vous la lisez avec le même esprit dont vous en parlez. Vous n'y voyez qu'un monument d'une vengeance aveugle, par lequel, dites vous, je suis parvenu à me rendre odieux sans être ni gai ni plaisant. Vous pouvez bien penser, Monsieur, que je ne me donnerai pas le ridicule de vouloir vous prouver que cet ouvrage ait dû vous plaire. Vous me permettrez seulement d'observer que vous n'êtes vous-même ni gai ni plaisant. Je conviens avec vous que la Dunciade n'a pas dû réjouir tout le monde, vous, par exemple, beau masque, qui pourriez bien avoir à vous en plaindre, et qui me le feriez soupçonner par l'humeur qu'elle paraît vous causer. Le public cependant semble avoir eu pour elle plus d'indulgence que vous, puisque vingt éditions de ce poème n'ont point encore lassé sa patience. Si vous me contestez cet accueil du public, je vous opposerai du moins le suffrage d'un homme dont l'opinion, en matière de goût, (et je me flatte que vous n'en disconviendrez pas) aura toujours quelque prépondérance sur la vôtre. Voici ce que M. de Voltaire écrivait, au mois d'octobre 1776, à une personne dont je n'avais pas l'honneur d'être connu, mais qui, persuadée du prix

que j'attacherais à ce témoignage, a bien voulu me le faire passer. Je supprime à regret ce qui m'est étranger dans cette lettre...... « Vous ne » convenez point dans vos notes que F..... soit » un animal à longues oreilles : il m'a semblé » pourtant que c'était une vérité reconnue dans » Paris :

Auriculas asini F.... rex habet.

» Ce qui le distinguera de ses confrères dans la » suite des siècles, ce sera la paire d'ailes dont » M. Palissot l'a si ingénieusement décoré. La » qualification que je lui donne, ne le prive » point de son droit à l'immortalité. Qu'il soit » immortel, j'y consens: Erostrate, Empédocle, » Abraham Chaumeix, le père Fidelle, et tant » d'autres le sont aussi : il ne faut pour cela » qu'avoir fait de grandes balourdises, de grandes » folies ou de grands crimes. On parlera éter» nellement de Ganimède et d'Antinoüs : il en » sera de même de Desfontaines et de F....., » et ce sera pour eux un grand honneur. La » monture de la Sottise a sujet de se glorifier » d'aller de pair, un jour, avec le favori de Ju» piter et le mignon de l'empereur Adrien, etc.»

Vous voyez, Monsieur, que M. de Voltaire

trouvait pourtant quelque gaîté dans cette Dunciade que vous jugez avec tant de rigueur, et qu'il semblait même lui promettre un assez bel avenir. Pardon si la citation vous afflige, mais c'est vous qui me forcez à m'en prévaloir, et rien ne dispense de la modestie comme une extrême *injustice*.

J'ignore les motifs de rancune que vous pouvez avoir contre ce poëme ; le voile sous lequel vous vous cachez ne me rend pas très-curieux de vous connaître ; mais peut-être serais-je en droit de vous reprocher quelque inconséquence : car enfin, dans la Dunciade, ou plutôt dans ce monument de vengeance, comme vous l'appelez, je n'ai traité personne aussi durement que vous venez de traiter M. Dorat, qui ne peut plus vous répondre.

Observez du moins, Monsieur, que j'avais habillé mes satires en poésie, et que vous faites les vôtres en prose triviale, ce qui est un peu plus aisé ; que j'attaquais des vivans qui pouvaient se défendre, et que c'est un mort dont vous outragez la mémoire.

Mais ne remarquez-vous pas (et c'est le dernier mot que j'ai à vous dire) combien le public commence à se lasser de ces satires anonymes, de

ces satires en prose, qui ne supposent ni talent ni courage, et combien, sur-tout, il est excédé de cette foule d'écrivains qui semblent n'avoir pris l'état de juges, que pour se dispenser de faire des preuves? Osez produire les vôtres, s'il en est que vous puissiez avouer, et alors on verra si vous êtes en droit d'avoir un avis sur les gens-de-lettres.

LETTRE

LETTRE DU MÊME

A M. D'ALEMBERT,

En lui envoyant un ouvrage de circonstance, dont M. de Voltaire avait paru très-flatté.

J'AI toujours pensé, Monsieur, que parmi nos divisions littéraires, il serait avantageux de conserver une espèce de droit des gens qui tendrait à rétablir la paix, ou du moins à rapprocher ceux des gens-de-lettres qui ne peuvent se dispenser de s'estimer les uns les autres.

Vous êtes certainement, Monsieur, un de ceux qui ont le plus de droit à l'estime de tous les partis; et c'est une vérité que je me plais à reconnaître, en vous donnant une faible marque des sentimens que je vous ai toujours voués au fond du cœur, malgré la différence des bannières sous lesquelles nous avons combattu. La petite pièce que j'ai l'honneur de vous adresser, doit vous être chère par l'hommage que j'ai

voulu rendre au grand homme que vous aimez et qui vous aime. J'ai pris la liberté de lui dire souvent que s'il n'avait eu que des amis tels que vous, il n'aurait jamais été dans le cas de me reprocher d'avoir fait la guerre à ce qu'il a la bonté de regarder comme son parti. Ni vous, ni lui, vous ne devez en avoir d'autre que vos ouvrages. Pour moi, Monsieur, s'il pouvait m'être permis de me nommer après vous, je vous dirais, avec sincérité, que si je me suis quelquefois livré à une franchise courageuse, et que j'ai cru nécessaire, je n'ai jamais eu d'autre intérêt que celui du goût, de la raison, et de ce que j'ai pris pour la vérité : voilà, ce me semble, à-peu-près la profession de foi d'un philosophe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, 27 avril 1778.

RÉPONSE

DE

M. D'ALEMBERT.

Je vous suis très-obligé, Monsieur, de l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, et que j'ai lu avec plaisir. Je ne puis qu'applaudir à l'hommage que vous rendez au grand homme que nous aimons et que nous admirons tous ; et vous m'avez rendu justice en croyant que je recevrais avec reconnaissance ce témoignage de vos sentimens pour lui. Je ne suis pas moins touché de ce que vous voulez bien me dire d'honnête et d'obligeant, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Les querelles littéraires ne me causent pas moins de peine qu'à vous ; aussi suis-je bien éloigné de vouloir entretenir ces divisions fâcheuses entre des hommes faits pour s'estimer : car j'ai toujours senti le tort qu'elles faisaient à la cause com-

mune. Malheureusement elles sont aujourd'hui plus envenimées que jamais, et je doute que nous puissions parvenir, comme autrefois l'Allemagne, à un traité de Westphalie, qui termine cette longue et affligeante guerre. Quoi qu'il en soit, soyez persuadé que je sens, comme je le dois, l'honnêteté de votre procédé, que j'ai toujours rendu justice à vos talens, en désirant, peut-être, que vous en eussiez fait un usage qui vous eût été moins nuisible (1), et que je réponds aux sentimens que vous voulez bien me marquer, par tous ceux de reconnaissance et d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre, etc.

---

(1) Cette lettre polie justifie ce que l'auteur s'est permis de dire des persécutions qu'il a essuyées. Sans doute il n'a que trop appris que ses ennemis savaient nuire : mais que lui ont-ils fait perdre ? Un fauteuil académique, toujours trop acheté par l'humiliation de le solliciter. Si c'est-là ce que ces messieurs appellent une vengeance, il faut convenir du moins qu'elle n'est pas cruelle, et qu'une ame un peu fière serait plus tentée de les en remercier que de s'en plaindre.

LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE

A L'AUTEUR,

AVEC LES RÉPONSES DE CE DERNIER.

Summa laus ab iis proficiscitur, qui ipsi inter laudes vixerunt.

[Cicero].

AVERTISSEMENT.

Ces lettres, qui renferment un espace de près de quinze ans, sont très-curieuses par les anecdotes qu'elles contiennent, et par les lumières qu'elles vont répandre sur beaucoup de faits que l'auteur a consignés dans les volumes précédens. Elles attestent, d'ailleurs, deux vérités qu'il est trop jaloux de faire connaître, pour qu'il ait pu se résoudre à ne pas s'appuyer de leurs témoignages : l'une, qu'il a tendrement aimé M. de Voltaire ; l'autre, que ce n'était que par des efforts très-multipliés, que ses ennemis étaient parvenus à le déraciner, pour ainsi dire, du cœur de ce grand homme, sans pouvoir jamais lui ôter son estime.

Nous regardons cette correspondance précieuse, comme un modèle très-rare de celle qui devrait subsister parmi les gens-de-lettres. On les voit avec douleur, dans leurs scandaleuses querelles, sacri-

fier tous les égards qui devraient toujours les rapprocher, descendre dans l'arène en gladiateurs, et s'assassiner réciproquement avec les poignards de la haine et de la calomnie. Il est bien surprenant que la théorie de ces fureurs ait été précisément réservée à un siècle de philosophie, et que l'enjoûment d'Horace et de Boileau ait été remplacé par la rage d'Archiloque.

M. de Voltaire défendait ceux qu'il appelait ses amis, avec tous les ménagemens qu'il ne pouvait se dispenser d'avoir pour un homme-de-lettres qui n'a jamais eu recours à la licence des satires anonymes, et qui n'a publié aucun ouvrage sans l'aveu des lois.

L'auteur lui répondait avec le respect que tout homme qui pense, devait à M. de Voltaire, mais sans trahir sa cause, sans rien dissimuler; en un mot, du ton qui sied à la vérité, assez forte d'elle-même pour n'avoir besoin d'aucun manège.

LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE

A L'AUTEUR.

LETTRE PREMIÈRE.

On ne peut vous connaître, Monsieur, sans s'intéresser vivement à vous. J'ai appris votre maladie avec un véritable chagrin. Je n'ai pas besoin du *non ignara mali, miseris succurrere disco*, pour être touché de ce que vous avez souffert. Je suis beaucoup plus languissant que vous ne m'avez vu, et je n'ai pas même la force de vous écrire de ma main. Si vous écrivez à madame la comtesse de la Marck, je vous supplie de lui dire combien je suis touché de l'honneur de son souvenir; je le préfère à ma belle situation,

et à la vue du Lac et du Rhône : ayez la bonté, je vous en prie, de lui présenter mon profond respect. On ne sait que trop à Genève le désastre de Lisbonne et du Portugal. Plusieurs familles de négocians y sont intéressées. Il ne reste pas actuellement une maison dans Lisbonne; tout est englouti ou embrasé. Vingt villes ont péri; Cadix a été quelques momens submergé par la mer; la petite ville de Conil, à quelques lieues de Cadix, détruite de fond en comble. C'est le jugement dernier pour ce pays-là; il n'y a manqué que la trompette. A l'égard des Anglais, ils y gagneront plus à la longue qu'ils n'y perdront : ils vendront chèrement tout ce qui sera nécessaire pour le rétablissement du Portugal.

Je n'ai point de nouvelles de M. Patu, votre compagnon de voyage. Il m'a paru fort aimable, et digne d'être votre ami. J'espère que vous ne m'oublierez pas, quand vous le verrez, ou que vous lui écrirez. Madame Denis sera très-sensible à votre souvenir. Elle est actuellement à ma petite cabane de Monrion, auprès de Lausanne, où elle fait tout ajuster pour nous y établir l'hiver, en cas que mes maladies m'en laissent la force. Si jamais vous repassiez près

de notre lac, j'aurais l'honneur de vous recevoir un peu mieux que je n'ai fait. Nous commençons à être arrangés. M. de G** est ici depuis quelques jours : je crois que vous l'avez vu à Lyon. Il fait pour le sel, à-peu-près ce que vous faites pour le tabac; mais il ne fait pas de beaux vers comme vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Aux Délices, près de Genève, 1 décemb. 1755.

LETTRE II.

Tout ce qui viendra de vous, Monsieur, me sera toujours très-précieux, et j'attends avec impatience les lettres (1) que vous m'annoncez. Si vous revenez chez les hérétiques, après vous être muni d'indulgences à Avignon, je vous ferai les honneurs de Lausanne, mieux que je ne vous fis ceux de Genève. Vous y verrez une plus belle situation. J'y possède une maison charmante. Mes retraites sont un peu épicuriennes. Mon hermitage des Délices, auprès de Genève, est un peu mieux qu'il n'était. Celui de Lausanne est pour l'hiver, les Délices pour les belles saisons, et en tout tems je serai charmé de vous recevoir. Je suis bien fâché que votre aimable compagnon de voyage nous ait été enlevé. Nous le regretterons ensemble, et vous me consolerez de sa perte.

(1) Les petites Lettres sur de grands philosophes, que l'auteur venait d'achever.

Ma mauvaise santé me laissera assez de sensibilité pour être bien vivement touché des agrémens de votre commerce. Je parle souvent de vous avec M. Vernes. Vous avez dans nous deux vrais amis.

Lausanne, 12 janvier 1756.

LETTRE DE L'AUTEUR

A M. DE VOLTAIRE.

Je n'aurais jamais songé, Monsieur, à vous entretenir d'une querelle désagréable que vient de me susciter M. le comte de Tressan, à l'occasion d'une petite pièce représentée à Nancy, un jour de cérémonie, si je n'apprenais que le bruit de cette tracasserie est parvenu jusqu'à vous. Ce qui m'est personnel me paraît de si peu d'importance lorsque je m'occupe de vous, que ce n'est pas sans effort que je prends la liberté de vous en importuner.

Il est vrai, Monsieur (et je m'en accuse), qu'il m'échappa dans cette comédie un portrait de M. Rousseau, si l'on peut appeler portrait ce qui n'a de rapport qu'aux opinions singulières d'un homme-de-lettres, et point du tout à sa personne.

Cette pièce avait à peine paru, que M. de Tressan, à l'instigation de quelqu'un de votre

connaissance, fit courir contre moi un libelle qu'on m'envoya charitablement à Aix, chez monsieur le duc de Villars. M. Vernes, mon ami, citoyen de votre république, vous communiquera une petite apologie que j'ai cru devoir adresser au roi de Pologne. Malgré cette apologie et la raison, je prévois que cette guerre ne finira de long-tems : mais je ne m'en épouvante point, quoique seul, sans parti et sans intrigues, parce que je crois avoir de mon côté la justice, et que d'ailleurs je n'ai point cherché cette querelle.

Ces Messieurs peuvent être, à la vérité, de *terribles adversaires* (1); mais j'ai lu vos ouvrages, *Monsieur*, et c'en est assez pour n'être frappé d'aucune sorte d'admiration pour personne. Vous m'avez rendu comme Gulliver, qui ne pouvait plus s'accoutumer à trouver rien de grand, quand il sortit de Lorbrulgrud.

Il est une supériorité qui ne devrait plus laisser de place à la jalousie; c'est la vôtre. L'empire des lettres (et Dieu veuille en éloi-

---

(1) C'est ce que M. de Voltaire lui-même avait dit à M. Vernes, en lui parlant de cette querelle. On eût souhaité d'intimider l'auteur pour la plus grande gloire de la philosophie.

gner à jamais le moment !) deviendra comme celui de Macédoine.. On verra une foule de petits usurpateurs se disputer les débris de votre monarchie, et se détruire les uns par les autres.

Pour vous, Monsieur, vous rirez dans l'empyrée, entre Newton, Homère, Thucydide et Sophocle, de ce petit spectacle d'ambition littéraire; et je voudrais bien m'y trouver à vos pieds, pour en rire aussi de tout mon cœur.

On vient de m'adresser le prospectus de votre nouvelle édition.. Je suis enchanté d'avance de cette longue liste de plaisirs que me promettent vos nouveaux ouvrages. Il me semble que si je ne pouvais les posséder qu'aux dépens du reste de ma bibliothèque, je ne balancerais pas un moment.

Adieu, Monsieur; je compte retourner à Paris dans le commencement du mois prochain. Je me flatte que vous voudrez bien vous rappeler quelquefois le souvenir d'un homme que l'admiration seule a conduit sur les bords du Lac de Genève.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE

DE

M. DE VOLTAIRE.

LETTRE III.

Tout malade que je suis, Monsieur, il faut que je me donne la consolation de vous remercier de votre lettre : elle est très-judicieuse, et je suis fort sensible à la confiance que vous me témoignez. J'ai d'ailleurs un intérêt véritable à voir tous ces petits nuages dissipés. Je me regarde comme votre ami après votre pélerinage. Je suis l'ami des personnes dont vous me parlez, et vous êtes tous dignes de vous aimer les uns les autres. J'ai eu dans ma vie quelques petites querelles littéraires, et j'ai toujours vu qu'elles m'avaient fait du mal. Quand

il n'y aurait que la perte du tems, c'est beaucoup. On dit que vous employez votre loisir à faire des ouvrages qui me donnent une grande espérance et beaucoup d'impatience. Je parle souvent de vous avec M. Vernes. Pardonnez une si courte lettre à un malade (1), etc.

Aux Délices, 27 août 1756.

---

(1) On n'a pas besoin de faire remarquer que M. de Voltaire évite de s'expliquer dans cette réponse, et qu'en général il y règne un ton de sécheresse et de contrainte. La lettre suivante, dont l'auteur ne s'est jamais permis de faire usage pendant la vie de M. Patu, quelque intérêt qu'il eût à la publier, en expliquera la cause. C'est précisément à cette époque, et dans la propre maison de M. de Voltaire, que la *haine philosophique*, *qui avait déja tenté d'armer* l'indignation du Roi de Pologne contre *M. Palissot*, s'efforçait, par de nouvelles intrigues, de lui faire perdre l'amitié de ce grand Poète. On observera que c'est un témoin oculaire qui le dépose.

LETTRE
DE MONSIEUR PATU
A L'AUTEUR (1).

Je dois vous rendre compte, mon cher ami, de mon retour à Genève, et des huit jours que je viens de passer dans la maison de M. de *Voltaire*. Je ne puis qu'être infiniment sensible aux *bontés du* grand homme, aux politesses dont il m'a comblé, sur-tout à l'amitié dont il affectait, en quelque sorte, de me donner les marques les plus flatteuses. Mais toutes les béatitudes ensemble ne m'auraient pas engagé à faire un long séjour dans une maison qu'habitaient avec moi...; je ne vous déguiserai pas

(1) C'est après avoir reçu ce nouveau témoignage du manége et de l'animosité philosophique, que l'auteur prit enfin le parti de faire paraître ses petites lettres sur de grands philosophes, qu'il avait d'abord résolu de sacrifier à la paix.

que j'ai eu avec elles des explications, des disputes même fort vives à votre sujet.

Le d'Alembert leur faisait la cour à mon arrivée, et vous sentez d'avance les services philosophiques qu'il *a rendus* à l'auteur des Originaux (1). Rien de plus tracassier que ce prétendu sage. Quelques scènes qu'il a occasionnées dans ce pays-ci, font que Lyon, Genève et moi, nous n'avons qu'une voix sur son chapitre. A Dieu ne plaise que la défense d'un ami ait jamais pu me fatiguer! Mais avoir sans cesse à parler devant un tribunal sottement, maussadement, invinciblement prévenu, me voir même dans la nécessité de dire des choses fort dures à madame Den.., voilà ce qui m'a excédé, rebuté, engagé même à quitter Genève plus tôt que mes affaires ne l'exigeaient. M. Vernes m'a fort approuvé, et les procédés du d'Alembert lui ont paru les plus indignes du monde. *Initium sapientiæ timor Philosophorum*, ce sera désormais ma devise.

Je vous connais trop, mon cher Palissot, pour vous recommander de ne pas confier cette lettre à quelque indiscret capable d'en faire un

---

(1) La comédie du Cercle ou des Originaux, tome premier de cette édition, pag 361.

mauvais usage. S'il vous prend quelqu'envie d'écrire à ce sujet, que ce ne soit qu'au grand homme, qui vous aime toujours, et qui n'entrait pour rien dans les sottes idées de... Je sais qu'on a voulu lui persuader que vous l'aviez peint dans le personnage de du Volcan (1), et Madame du Châtelet dans celui d'Araminte : mais cela n'a pas pris, le piége était trop grossier. Cependant vous connoissez sa sensibilité, et je ne jurerais pas qu'il n'y ait eu dans son imagination un premier moment contre vous (2). Adieu, mon cher ami; estimé de M. de Voltaire autant que vous méritez, ne comptez pour rien l'opinion de quelques bégueules et les calomnies d'un tartuffe, qui, sous le voile de la philosophie, ne songe qu'à la vengeance et à la persécution (3).

Lyon, 15 août 1756.

---

(1) Il était difficile de porter l'audace et l'absurdité plus loin: mais les Calomniateurs-philosophes n'y regardent pas de si près.

(2) On imagine bien qu'on ne manqua pas de revenir souvent à la charge, et sur-tout dans le tems de la comédie des Philosophes. C'est ce qui donne la clef de la conduite équivoque que M. de Voltaire a tenue depuis avec l'auteur.

(3) Les modèles qui ont servi à l'auteur pour sa comédie de l'Homme dangereux, datent, comme on le voit, de fort loin; et il faut convenir qu'il y a d'utiles ennemis.

LETTRE IV

DE

M. DE VOLTAIRE

A L'AUTEUR.

VOTRE lettre, Monsieur, est venue très-à-propos pour me consoler du départ de M. d'Alembert et de M. Patu; ils ont passé quelques jours dans mon hermitage, qui est un peu *plus agréable* que vous ne l'avez vu. Il mériterait le nom qu'il porte (1), si j'y jouissais d'un peu de santé. Pardonnez à l'état où je suis, si je ne vous écris pas de ma main. Je dois, sans doute, à votre amitié les bontés dont Monsieur le duc d'Ayen et madame la comtesse de la Marck veulent bien m'honorer. Je me flatte que vous voudrez bien

(1) Les Délices.

leur présenter mes très-humbles remercîmens. Je suis si sensible à leur souvenir, que je prendrais la liberté de leur écrire, si je n'étais pas retenu au lit par mes souffrances, qui ont beaucoup redoublé. Mon dessein était d'accompagner M. Patu jusqu'à Lyon, et d'y entendre mademoiselle Clairon sur le plus beau théâtre de France. Il est triste pour la capitale qu'elle n'ait pas assez d'émulation pour imiter au moins la province. Adieu, Monsieur; conservez-moi les sentimens d'amitié que vous me témoignez : je vous assure qu'ils me sont bien chers.

M. Vernes, qui vient de m'envoyer votre adresse que vous ne m'aviez pas donnée, vous fait ses complimens.

30 novembre 1756.

LETTRE V

DU MÊME.

Ce que vous me mandez, Monsieur, du grand acteur Le Kain, m'afflige et ne me surprend pas : c'est le sort de bien des talens de ne recueillir que des traverses au lieu de récompenses. Si vous le voyez, je vous prie de lui dire que j'ai écrit à monsieur le maréchal de Richelieu, pour lui faire obtenir un congé à pâques; mais on m'a répondu qu'il n'était pas possible de lui donner ce congé cette année, *puisqu'il en avait pris un de lui-même l'année passée.* J'aimerais bien mieux qu'on augmentât sa part, que de lui donner un congé. *J'écrirai*, j'insisterai : mais la recommandation d'un suisse n'a pas grand pouvoir à Versailles.

Je ne sais où est actuellement votre ami M. Patu, que je possédai huit jours dans mon hermitage avant qu'il allât en Italie. J'avais

chez moi alors une de mes nièces qui commençait à être bien malade, et qui, peut-être, n'eut pas pour lui toutes les attentions qu'elle aurait eues, si elle avait moins souffert. J'ai peur que ce petit contre-tems ne lui ait déplu. J'en serais très-fâché; je l'aime beaucoup, et je sens tout son mérite. Si vous lui écrivez, je vous prie de l'assurer de mes sentimens.

Vous me feriez beaucoup de plaisir, Monsieur, de présenter mes respects à monsieur le duc d'Ayen et à madame la comtesse de la Marck. Ce sont leurs suffrages qui font ma consolation dans les maux qui m'affligent. Je ne vis plus pour les sensations agréables ; mais le plaisir de leur plaire me tiendra lieu de tous les autres. Comptez, Monsieur, sur le sentiment d'une amitié véritable de ma part.

A Monrion, 16 février 1757.

LETTRE VI

DU MÊME.

VOTRE dernière lettre, Monsieur, est remplie de goût et de raison; elle redouble l'estime et l'amitié que vous m'avez inspirées. Il est vrai qu'il y a bien des charlatans de physique et de littérature dans *Paris*: mais vous m'avoûrez que les charlatans de politique et de théologie sont plus dangereux et plus haïssables. L'homme dont vous me parlez, est du moins un philosophe; il est très-savant, il a été persécuté: il est au nombre de ceux dont il faut prendre le parti contre les ennemis de la raison et de la liberté.

Les philosophes sont un petit troupeau qu'il ne faut pas laisser égorger. Ils ont leurs défauts comme les autres hommes; ils ne font pas toujours d'excellens ouvrages: mais s'ils pouvaient se réunir tous contre l'ennemi commun, ce serait une bonne affaire pour le genre humain.

Les monstres, nommés Jansénistes et Molinistes, après s'être mordus, aboient ensemble contre les pauvres partisans de la raison et de l'humanité. Ceux-ci doivent au moins se défendre contre la gueule de ceux-là.

On m'avertit que le libraire Lambert achève d'imprimer un énorme fatras; et dans ce chaos, il y a quelque germe de philosophie. Je me flatte qu'il vous le présentera: il me fera un très-grand plaisir de vous donner cette faible marque des sentimens que je vous dois. Cette philosophie dont je vous parle, exclut les formules visigotes de votre très-humble. Je vous embrasse.

A Monrion, près de Lausanne.

LETTRE VII

DU MÊME.

Je hasarde, Monsieur, ce petit mot de réponse, rue du dauphin, où vous demeuriez l'année passée, et où je suppose que vous êtes encore. Votre jugement sur la pièce nouvelle confirme ce qu'on m'en a déja mandé. Je sens combien le métier est difficile, et je vous jure que je ne voudrais pas le recommencer.

J'ai été long-tems en peine de votre ami M. Patu. Je désire de tout mon cœur qu'il repasse par mon petit Hermitage à son retour : *mais il sera triste qu'il y revienne seul. Il* avait un compagnon de voyage que je regretterai toujours, et à qui je souhaiterais un emploi auprès de mon Lac hérétique, plutôt qu'en terre papale.

C'est une chose bien flatteuse pour moi, que madame la princesse de Robecq ait bien voulu ne pas m'oublier; j'ambitionnais son suffrage,

quand elle ornait les premières loges de sa présence. Je désirais son souvenir; je l'en remercie bien respectueusement, et je vous prie de me mettre à ses pieds. Soyez sûr, Monsieur, que votre souvenir n'est pas moins précieux pour moi que celui des belles princesses.

Aux Délices, 15 août.

LETTRE VIII

DU MÊME.

La mort de ce pauvre petit Patu me touche bien sensiblement, Monsieur. Son goût pour les arts et la candeur de ses mœurs me l'avaient rendu très-cher. Je ne vois point mourir de jeune *homme sans accuser la nature*: mais jeunes ou vieux, nous n'avons presque qu'un moment, et ce moment si court, à quoi est-il employé? J'ai perdu le tems de mon existence à composer un énorme fatras, dont la moitié n'aurait jamais dû voir le jour. Si dans l'autre moitié il y a quelque chose qui vous amuse, c'est au moins une consolation pour moi. Mais, croyez-moi, tout cela est bien vain, bien inutile pour le bonheur. Ma santé n'est pas trop bonne : vous vous en apercevrez à la tristesse de mes réflexions. Cependant, je m'occupe avec madame Denis à embellir mes retraites auprès de Genève et de

Lausanne. Si jamais vous faites un nouveau voyage vers le Rhône, vous savez que sa source est sous mes fenêtres. Je serais charmé de vous voir encore, et de philosopher avec vous. Conservez votre souvenir au Suisse V**.

Au Chêne, à Lausanne, 27 octobre.

LETTRE (1) DE L'AUTEUR A M. DE VOLTAIRE,

En lui envoyant un exemplaire de la comédie des Philosophes.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, une pièce qui, par sa nature, était très-susceptible de faire du bruit. Autant je suis pénétré d'admiration pour les vrais philosophes qui, comme vous, Monsieur, ont rendu la vertu respectable dans leurs écrits, autant je suis éloigné de ce sentiment pour ces écrivains téméraires, qui ont osé mettre au jour une philosophie destructive des mœurs et des lois.

Quand j'ai parlé dans cette pièce du mot

(1) *N. B.* On ne donne cette lettre que par extrait, parce que l'auteur n'en conserva pas de copie.

d'humanité,

d'humanité, devenu si familier dans nos productions philosophiques, je n'ai voulu frapper que sur l'abus que l'on en fait, en employant ce mot dans des ouvrages dont les maximes, loin d'être humaines, sont infiniment pernicieuses à la société.

Je m'attendris avec le philosophe sensible, qui a dit:

Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes,
Quiconque, avec plaisir, répand le sang des hommes.

Mais je suis tenté de rire de l'embarras d'un sophiste, qui s'épuise en tours de force pour me *donner un sentiment qu'il n'a pas*; qui me glace à mesure qu'il croit m'échauffer, et dont le stérile enthousiasme étourdit mes oreilles, sans rien dire à mon cœur.

. . . .

J'ai donc écrit, Monsieur, contre les faux philosophes; et je donne ce nom à celui qui, à la tête d'une traduction du Père de famille de Goldoni, a osé imprimer deux libelles scandaleux contre deux dames infiniment respectables, avec des épigraphes du style de l'Arétin.

. . . .

Je sais, Monsieur, que quelques-uns de ces

philosophes vous ont nommé leur chef, à-peu-près comme des corsaires arborent le pavillon d'une nation respectée, pour exercer leurs brigandages. C'est un piége qu'ils ont osé vous tendre: mais il ne faut que lire leurs ouvrages et les vôtres, pour démêler l'artifice que vous voulez bien ne pas apercevoir. Peut-être en riez-vous intérieurement, Monsieur, comme ce cardinal qui vit son singe se revêtir de ses habits pontificaux : on le reconnut bien vîte aux grimaces.

Adieu, Monsieur; souvenez-vous quelquefois de mon attachement, de mon admiration et de mon respect: ces sentimens subsisteront dans mon cœur, quand bien même mes ennemis parviendraient à me faire perdre vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, 28 mai 1760.

RÉPONSE

DE

M. DE VOLTAIRE.

Je vous remercie, Monsieur, de votre lettre et de votre ouvrage; ayez la bonté de vous préparer à une réponse longue : les vieillards aiment un peu à babiller.

Je commence par vous dire que je tiens votre pièce pour bien écrite; je conçois même que Crispin philosophe, marchant à quatre pattes, a dû faire beaucoup rire; et je crois que mon ami Jean-Jacques en rira tout le premier: cela est gai, cela n'est point méchant; et d'ailleurs, le citoyen de Genève étant coupable de lèse-comédie, il est tout naturel que la comédie le lui rende.

Il n'en est pas de même des citoyens de Paris, que vous avez mis sur le théâtre; il n'y a pas

là certainement de quoi rire. Je conçois très-bien qu'on donne des ridicules à ceux qui veulent bien nous en donner ; je veux qu'on se défende : et je sens par moi-même que si je n'étais pas si vieux, messieurs Fréron et de Pompignan auraient à faire à moi ; le premier, pour m'avoir vilipendé cinq ou six ans de suite, à ce que m'ont assuré des gens qui lisent les brochures; l'autre, pour m'avoir désigné en pleine académie comme un radoteur, qui a farci l'histoire de fausses anecdotes. J'ai été très-tenté de le mortifier par une bonne justification, et de faire voir que l'anecdote de l'homme au masque de fer, celle du testament du roi d'Espagne, Charles II, et autres semblables, sont très-vraies; et que, quand je me mêle d'être sérieux, je laisse-là les fictions poétiques.

J'ai encore la vanité de croire avoir été désigné dans la foule de ces pauvres philosophes, qui ne cessent de conjurer contre l'état, et qui certainement sont cause de tous les malheurs qui nous arrivent; car enfin, j'ai été le premier qui ai écrit en forme en faveur de l'attraction, et contre les grands tourbillons de Descartes, et contre les petits tourbillons de Mallebranche; et je défie les plus ignorans, et jusqu'à Fréron

lui-même, de prouver que j'aie falsifié en rien la philosophie Newtonienne: la société de Londres a approuvé mon petit catéchisme d'attraction. Je me tiens donc pour très-coupable de philosophie.

Si j'avais de la vanité, je me croirais encore plus criminel, sur le rapport d'un gros livre intitulé, l'Oracle des philosophes, lequel est parvenu jusque dans ma retraite. Cet oracle, ne vous déplaise, c'est moi. Il y aurait-là de quoi crever de vaine gloire : mais malheureusement ma vanité a été bien rabattue, quand j'ai vu que l'auteur de l'Oracle prétend avoir dîné plusieurs fois chez moi, près de Lausanne, dans un château que je n'ai jamais eu ; il dit que je l'ai très-bien reçu : et pour récompense de cette bonne réception, il apprend au public tous les aveux secrets qu'il prétend que je lui ai faits.

Je lui ai avoué, par exemple, que j'avais été chez le roi de Prusse pour y établir la religion Chinoise : ainsi, me voilà pour le moins de la secte de Confucius. Je serais donc très-en droit de prendre ma part aux injures qu'on dit aux philosophes.

J'ai avoué de plus à l'auteur de l'Oracle, que le roi de Prusse m'a chassé de chez lui : chose

très-possible, mais très-fausse, et sur laquelle cet honnête homme en a menti.

Je lui ai encore avoué que je ne suis point attaché à la France, dans le tems que le roi me comble de ses graces, me conserve la place de gentilhomme ordinaire, et daigne favoriser mes terres des plus grands priviléges. Enfin, j'ai fait tous ces aveux à ce digne homme, pour être compté parmi les philosophes.

J'ai trempé, de plus, dans la cabale infernale de l'encyclopédie; il y a au moins une douzaine d'articles de moi, imprimés dans les trois derniers volumes. J'en avais préparé pour les suivans une douzaine d'autres, qui auraient corrompu la nation, et qui auraient bouleversé tous les ordres de l'état.

Je suis encore des premiers qui ai employé fréquemment ce vilain mot d'humanité, contre lequel vous avez fait une si brave sortie dans votre comédie. Si, après cela, on ne veut pas m'accorder le nom de philosophe, c'est l'injustice du monde la plus criante.

Voilà, Monsieur, pour ce qui me regarde.

Quant aux personnes que vous attaquez dans votre ouvrage, si elles vous ont offensé, vous faites très-bien de le leur rendre; il a toujours

été permis, par les lois de la société, de tourner en ridicule les gens qui nous ont rendu ce petit service. Autrefois, quand j'étais du monde, je n'ai guère vu de souper dans lequel un rieur n'exerçât sa raillerie sur quelque convive, qui, à son tour, faisait tous ses efforts pour égayer la compagnie aux dépens du rieur. Les avocats en usent souvent ainsi au barreau. Tous les écrivains de ma connaissance se sont donné mutuellement tous les ridicules possibles. Boileau en donna à Fontenelle, Fontenelle à Boileau. L'autre Rousseau, qui n'est pas Jean-Jacques, se moqua beaucoup de Zaïre et d'Alzire; et moi qui vous parle, je crois que je me moquai aussi de ses dernières épîtres, en avouant pourtant que l'Ode sur les conquérans est admirable, et que la plupart de ses épigrammes sont très-jolies : car il faut être juste, c'est le point principal.

C'est à vous à faire votre examen de conscience et à voir si vous êtes juste, en représentant MM. d'Alembert, Duclos, Diderot, Helvétius, le chevalier de Jaucourt, et *tutti quanti*, comme des marauds, qui enseignent à voler dans la poche.

Encore une fois, s'ils ont voulu rire à vos

dépens dans leurs livres, je trouve très-bon que vous riiez aux leurs ; mais, pardieu, la raillerie est trop forte. S'ils étaient tels que vous les représentez, il faudrait les envoyer aux galères, ce qui n'entre point du tout dans le genre comique. Je vous parle net ; ceux que vous voulez déshonorer passent pour les plus honnêtes gens du monde, et je ne sais même si leur probité n'est pas encore supérieure à leur philosophie. Je vous dirai franchement que je ne sais rien de plus respectable que M. Helvétius, qui a sacrifié deux cents mille livres de rente pour cultiver les lettres en paix.

S'il a, dans un gros livre, avancé une demi-douzaine de propositions téméraires et mal sonnantes, il s'en est assez repenti, sans que vous dussiez déchirer ses blessures sur le théâtre.

M. Duclos, secrétaire de la première académie du royaume, me paraît mériter beaucoup plus d'égards que vous n'en avez pour lui : son livre sur les mœurs n'est point du tout un mauvais livre, c'est sur-tout le livre d'un honnête homme. En un mot, ces messieurs vous ont-ils publiquement offensé ? Il me semble que non. Pourquoi donc les offensez-vous si cruellement ?

Je ne connais point du tout M. Diderot ; je

ne l'ai jamais vu : je sais seulement qu'il a été malheureux et persécuté; cette seule raison devait vous faire tomber la plume des mains.

Je regarde d'ailleurs l'entreprise de l'encyclopédie comme le plus beau monument qu'on pût élever à l'honneur des sciences; il y a des articles admirables, non-seulement de M. d'Alembert, de M. Diderot, de M. le chevalier de Jaucourt, mais de plusieurs autres personnes, qui, sans aucun motif de gloire ou d'intérêt, se font un plaisir de travailler à cet ouvrage.

Il y a des articles pitoyables, sans doute, et les miens pourraient bien être du nombre: mais le bon l'emporte si prodigieusement sur le mauvais, que toute l'Europe désire la continuation de l'encyclopédie. On a traduit déja les premiers volumes en plusieurs langues; pourquoi donc jouer sur le théâtre, un ouvrage devenu nécessaire à l'instruction des hommes et à la gloire de la nation?

J'avoue que je ne reviens point d'étonnement de ce que vous me mandez sur M. Diderot. Il a, dites-vous, imprimé deux libelles contre deux dames du plus haut rang, qui sont vos bienfaitrices. Vous avez son aveu signé de sa main. Si cela est, je n'ai plus rien à dire; je tombe des nues,

je renonce à la philosophie, aux philosophes, à tous les livres, et je ne veux plus penser qu'à ma charrue et à mon semoir.

Mais permettez-moi de vous demander très-instamment des preuves; souffrez que j'écrive aux amis de ces dames: je veux absolument savoir si je dois mettre, ou non, le feu à ma bibliothèque.

Mais si Diderot a été assez abandonné de dieu pour outrager deux dames respectables, et, qui plus est, très-belles, vous ont-elles chargé de les venger? Les autres personnes que vous produisez sur le théâtre avaient-elles eu la grossièreté de manquer de respect à ces deux dames?

Sans jamais avoir vu M. Diderot, sans trouver le Père de famille plaisant, j'ai toujours respecté ses profondes connaissances; et à la tête de ce Père de famille, il y a une épître à madame la princesse de Nassau, qui m'a paru le chef-d'œuvre de l'éloquence et le triomphe de l'humanité, passez-moi le mot. Vingt personnes m'ont assuré qu'il a une très-belle ame. Je serais affligé d'être trompé, mais je souhaite d'être éclairé:

> La faiblesse humaine est d'apprendre
> Ce qu'on ne voudrait pas savoir.

Je vous ai parlé, Monsieur, avec franchise. Si vous trouvez dans le fond du cœur que j'aie raison, voyez ce que vous avez à faire. Si j'ai tort, dites-le-moi, faites-le-moi sentir, redressez-moi. Je vous jure que je n'ai aucune liaison avec aucun encyclopédiste, excepté peut-être avec M. d'Alembert, qui m'écrit, une fois en trois mois, des lettres de Lacédémonien; je fais de lui un cas infini: je me flatte que celui-là n'a pas manqué de respect à mesdames les princesses de R** et de la M*. Je vous demande encore une fois, la permission de m'adresser sur cette affaire à M. d'Argental.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une estime très-véritable de vos talens, et un extrême désir de la paix que MM. Fréron, de Pompignan, et quelques autres m'ont voulu ôter,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire du roi.

Aux Délices, 4 Juin 1760.

RÉPONSE

DE L'AUTEUR

A M. DE VOLTAIRE.

Vous êtes, Monsieur, le premier qui ayez fait connaître en France les sublimes découvertes de Newton : mais ce ne sont ni des philosophes tels que Newton, ni ceux qui, après lui, ont éclairé le monde, que j'ai désignés dans ma comédie ; le projet en eût été absurde. Je n'ai voulu parler que de ces charlatans de philosophie, qui ont osé ébranler les fondemens de la morale, en la réduisant en système ; qui ont nié jusqu'au sentiment de cette loi naturelle, dont vous êtes le vengeur dans un de vos ouvrages, et qui ont renouvelé, dans des écrits dangereux, les principes des Hobbes, des Mandeville, etc.

Il est donc clair, Monsieur, que pour avoir

travaillé sur Newton, vous n'êtes point du nombre des philosophes que j'avais en vue. Quoique je n'aie pas mis de correctif au titre de ma pièce, je n'ai pas même donné lieu à l'équivoque. Je n'ai attaqué que la fausse philosophie : ainsi, Monsieur, point d'abus sur le mot. Molière n'intitula point sa comédie les Fausses Savantes; son ouvrage prouvait assez qu'il n'avait pas eu l'intention de jeter du ridicule sur les sciences.

Dans un mauvais libelle, on vous a mis à la tête du parti des nouveaux philosophes; et l'auteur, mal-adroit dans sa fiction, vous calomnie et vous prête des absurdités qui se contredisent. Cela est vrai, Monsieur, et c'est le jugement que j'ai porté de cette brochure. Malheur à cet écrivain, s'il n'a pas été frappé de tout l'intervalle qui vous sépare de cette populace de philosophes, qui n'ont écrit qu'à la honte de la raison! Tant pis pour lui, s'il n'a pas su distinguer des ouvrages qui font aimer la vertu, de ces écrits ténébreux, où l'on ne cesse de la défigurer sous prétexte de la définir. Mais, Monsieur, parce que cet auteur a fait une sottise, en affectant de vous confondre avec des philosophes de cette espèce, ai-je perdu le droit,

moi qui vous respecte et qui vous aime, de jeter du ridicule sur la fausse philosophie?

Vous avez fait quelques articles de l'encyclopédie; je le sais, Monsieur, et ce sont ceux que j'ai cherchés avec le plus d'empressement dans ce dictionnaire. *Ils ne contiennent ordinairement que des définitions courtes et précises, suivies de quelques exemples.* C'est ainsi *que tous les* articles de ce livre auraient dû être composés: on n'y verrait alors ni froid enthousiasme, ni déclamation, ni puéril orgueil. On s'instruirait, et voilà tout. Je vous le demande, Monsieur, quand j'aurais prétendu *attaquer l'encyclopédie*, des articles de *littérature*, tels que ceux que vous avez fournis, peuvent-ils, même en apparence, être entrés dans mon plan? Vous savez bien que non. Permettez-moi donc de croire que vous n'avez voulu faire qu'une plaisanterie, en mettant ces articles au rang de ceux qui pourraient avoir corrompu la nation et bouleversé les ordres de l'*état*.

Il est vrai que vous êtes un des premiers qui aient employé fréquemment le mot d'*humanité*, contre lequel, dites-vous, j'ai fait une si brave sortie dans ma pièce. Mais, apparemment, ce *n'est pas au mot, c'est au sentiment qu'il*

exprime que vous êtes attaché. Or, dans la sortie que j'ai faite, je ne parle que de ceux qui abusent du mot pour n'aimer personne. Il est donc évident que je respecte l'humanité autant que vous, Monsieur. Eh! comment ne respecterais-je pas un sentiment que vous auriez mis dans mon cœur, si j'étais assez malheureux pour que la nature ne l'y eût pas gravé? J'avais prévenu le reproche que vous me faites, dans la première lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. J'avais eu soin d'observer combien il est différent de se passionner, en apparence, au seul mot d'humanité, ou de l'imprimer dans l'ame avec ces traits de feu qui caractérisent le véritable enthousiasme. Pour vous persuader, Monsieur, que cette façon de penser n'est point de ma part une apologie suggérée par les circonstances, permettez-moi de vous transcrire ce que j'écrivais, il y a quatre ans, dans mes petites Lettres: vous jugerez que je n'ai pas varié dans mes idées.
« Voyez Mérope, qui croit retrouver quelques » traits de son fils dans un étranger qu'on lui » amène. Qui n'imaginerait s'exprimer comme » elle? C'est la nature dans sa plus grande naï» veté: mais qu'elle est sublime! »

C'est un infortuné que le ciel me présente;

Tendons à sa jeunesse une main bienfaisante;
Il suffit qu'il soit homme et qu'il soit malheureux,
Mon fils peut éprouver un sort plus rigoureux.

Il me rappelle Egiste; Egiste est de son âge:
Peut-être, comme lui, de rivage en rivage,
Inconnu, fugitif, *et par-tout rebuté*,
Il souffre le mépris qui suit la pauvreté, etc.

« Si Mérope, à la place de ces expressions si » vraies et si touchantes, analysait sa compas- » sion pour cet infortuné; si elle disait, qu'une » ame tendre n'envisage point le système géné- » ral des êtres sensibles, sans en désirer forte- » ment le bonheur, n'entendriez-vous pas le bruit » des sifflets s'élever de tous côtés, et poursuivre » l'héroïne métaphysicienne jusque dans les cou- » lisses? »

Est-ce donc à l'auteur de *Mérope*, de Zaïre et d'Alzire, est-ce à celui qui a rassemblé dans le caractère d'Idamé tout ce que les mœurs ont de plus respectable, à se confondre avec nos prétendus philosophes? Eh! Monsieur, si leurs systêmes prenaient du crédit, si la nature n'avait mis dans le cœur humain les plus fortes barrières contre leur vaine philosophie, vos chef-d'œuvres, que nous admirons, manqueraient bientôt

bientôt de spectateurs dignes de les entendre. On a dit de Pascal qu'il fut assez bon pour croire que Nicole et Arnaud valaient mieux que lui. Ne vous abaissez point par des comparaisons. Que les Grecs et les Troyens se divisent, Jupiter ne doit prendre aucun parti.

Voilà, Monsieur, pour ce qui vous regarde. Quant aux personnes qui pourraient se plaindre de mon ouvrage, je vous assure que je n'ai contre elles aucun ressentiment. Je ne sais pourquoi vous me citez MM. d'Alembert et le chevalier de Jaucourt. On ne m'a pas fait l'injustice de croire à Paris, que j'eusse voulu les désigner. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. de Jaucourt. Il n'a jamais été compris, même par les ennemis de l'encyclopédie, dans le nombre de ceux qui ont fourni des articles dangereux. Pour M. d'Alembert, j'avoue qu'il m'a donné très-gratuitement des marques de haine dans une querelle injuste que l'on me fit à Nancy; mais je n'en respecte pas moins ses talens et ses profondes connaissances. C'est se déshonorer soi-même, que de porter dans ses jugemens un esprit de vengeance. J'ai tâché de ne jamais perdre ce principe de vue. C'est par-là que je me suis bien gardé de me compromettre en at-

taquant M. d'Alembert; et rien ne prouve mieux, ce me semble, que j'ai écrit ma pièce avec impartialité.

Je n'ai donc pas représenté ces messieurs *tutti quanti*, comme des *marauds* qui enseignent à voler dans *la poche*. *J'ai mis sur la scène* un *valet*, *qui*, *abusant des spéculations* philosophiques de son maître, finit par le voler. Ce trait, au théâtre, a toujours excité le rire, jamais l'indignation. Il est évident, Monsieur, que de certains principes pourraient conduire jusque-là. Le systême, qui fait de l'amitié même un commerce d'intérêt personnel, qui détruit dans l'homme le sentiment de sa liberté, dans *lequel* on convient qu'il est des gens qu'un *penchant* malheureux, mais irrésistible, *nécessite* à se faire rouer; un tel systême, *dis-je*, est infiniment dangereux. Il serait absurde d'en conclure que l'auteur du systême fût un voleur de grand chemin, est c'est à-peu-près la conclusion que vous me prêtez. Mais il est très-permis, très-innocent, très-louable, de jeter un peu de ridicule sur de pareils principes; je ne me suis permis que d'en rapprocher les conséquences, et de les mettre en action.

Lorsque je lisais des livres de controverses,

je me souviens d'avoir lu une brochure intitulée, Cartouche justifié par les principes de *Jansénius*.

Assurément l'auteur lui-même (quoique Jésuite) ne voulait pas dire que Jansénius fût un homme à pendre. Il voulait prouver seulement *que tout système qui conduit au fatalisme, peut servir d'apologie aux plus grands crimes*, et que dès-lors l'intérêt général veut qu'un tel système soit proscrit.

Lorsque Pascal pressait les Jésuites par l'argument de Jean d'Alba, certainement (quoique *Janséniste*) son *intention* n'était pas de représenter les *Jésuites* comme une société de filoux qu'il *fallait* envoyer aux galères ; il prétendait seulement que quelques traits de la morale de leurs casuistes auraient pu fournir une assez bonne excuse à ce Jean d'Alba.

J'ai lu dans Candide qu'un gueux, du pays d'Atrébatie, avait commis le plus horrible attentat pour avoir entendu *beaucoup de sottises*. L'auteur de Candide n'a pas voulu donner à penser que tous ceux qui avaient eu le malheur de dire des sottises, fussent des gens capables d'un parricide. Il n'a voulu que prouver qu'il y avait des sottises très-dangereuses : mais heu-

reusement les hommes sont inconséquens; et tout serait perdu, s'ils ne l'étaient pas.

Enfin, Monsieur, je n'ai tracé mes caractères, d'après aucun philosophe en particulier, mais d'après les principes de quelques philosophes. Je ne m'en crois pas moins en droit d'estimer ce *qu'ils ont d'estimable*; et de *regarder*, par exemple, M. Helvétius comme un très-honnête homme.

Pour M. Duclos, permettez-moi de ne pas me défendre. Je peux avouer tout ce que vous m'en dites, sans être embarrassé de mon aveu. J'ai trouvé un peu de ridicule, un peu de faste dans le début de son livre sur les Mœurs. Je le crois cependant, comme vous, l'ouvrage d'un homme de probité : ce n'est pas-là ce que la critique examine. Je conviens *qu'il est secrétaire* d'une très-respectable *académie*; mais cette académie elle-même condamnerait-elle le chef-d'œuvre des Femmes Savantes?

Molière s'y donna plus de liberté que moi. Il joua deux académiciens (Cotin et Ménage), de manière à n'être méconnus de personne : tous deux n'avaient fait que des ouvrages d'honnêtes gens. Ménage, sur-tout, n'était pas un homme sans mérite. Il avait été honoré plusieurs fois

des lettres de la reine Christine. Cotin était prêtre ; autre raison de ménagement pour Molière, qui cependant se permit, à l'égard de ces deux hommes, ce que je ne me permettrais pas. Il frappa jusque sur les mœurs.

Trissotin est congédié pour un sentiment d'intérêt personnel très-bas. Vadius, dans le cours de la pièce, écrit une lettre anonyme, ce qui n'est pas le procédé d'une ame fort délicate. « Ces deux messieurs n'avaient point composé » de livres de morale dont on pût dire que de » pareilles actions fussent la conséquence. »

Si M. Duclos veut des exemples plus modernes et des *personnalités plus consolantes*, la Motte, académicien, qui en valait bien un autre, a été joué dans Momus Fabuliste.

De tous les tems, la comédie, qui ne serait bonne à rien, si elle ne ressemblait à personne, a joui de ces petites libertés. Nous avons des théâtres entiers qui ne sont que des vaudevilles. Celui de Molière seul me donnerait bien beau jeu ; mais ce n'est pas à un homme comme vous qu'il est besoin de tout dire. C'était pourtant l'âge d'or de la comédie : mais aussi Molière fut-il traité de scélérat dans vingt libelles, et je vois que c'est assez le sort des honnêtes gens.

J'ai nommé une fois le livre de l'encyclopédie dans mon ouvrage : il n'y a pas-là de traits de satire. Trissotin cite Descartes dans la comédie de Molière ; ce n'était pas une injure faite à Descartes. J'ai cru qu'il était naturel qu'une femme savante eût chez elle un livre qu'elle admire et qu'elle n'entend pas.

Je pourrais, Monsieur, m'en tenir-là sur l'encyclopédie. Le projet en est sans doute admirable ; mais permettez-moi de le distinguer du monument qui existe. J'ai trouvé, comme vous, des articles qui me paraissent excellens; il en est beaucoup que je ne suis pas à portée d'entendre. Mais il me semble que le projet est bien loin d'être rempli ; que la méthode adoptée par les rédacteurs est directement contraire au but que l'on s'était proposé; enfin, si les notions des arts venaient à s'éteindre, je crois que ce serait un grand effet du hasard, si l'on en retrouvait un seul dans ce dictionnaire. Je prouverais tout cela, Monsieur; mais je ferais un livre, et je n'ai que trop abusé de vos bontés par une lettre si longue. Je ne me flatterais pas, d'ailleurs, de rien apprendre à M. de Voltaire.

J'ai du regret de penser autrement que vous,

à l'égard de M. Diderot. Il a, sans contredit, beaucoup d'esprit, avec une imagination fort *exaltée*. Je ne me pique pas de l'entendre toujours, et c'est peut-être de ma part défaut de pénétration; mais vous avez écrit, Monsieur, sur des matières très-abstraites, et tout le monde vous entend : pardonnez-moi si vous m'avez rendu trop difficile. Vous n'affectez point de tours sentencieux, prophétiques, apocalyptiques; c'est que la véritable grandeur ne se soutient pas sur des échasses. Je voudrais que M. Diderot s'échauffât moins sur des idées très-communes; qu'il fût plus sobre d'annoncer ses *imaginations comme des découvertes*. Je voudrais qu'il fût bien persuadé que, pour être savant, on n'est pas dispensé d'étudier sa langue et de l'écrire correctement. Il a quelquefois des momens très-lumineux : c'est un chaos où la lumière brille par intervalles. Je crois voir le combat du bon et du mauvais principe. Tout cela serait peu de chose, et je ne l'en tiendrais pas moins pour philosophe, si je pouvais le justifier sur les libelles.

M. d'Argental ne vous désavoûra pas, Monsieur, que madame la princesse de Robecq s'en est expliquée avec lui plusieurs fois sans aucune

ambiguité. Madame la comtesse de la Marck en a eu l'aveu signé de la main de Diderot. Madame la marquise de Villeroy vous confirmera ce que j'ai eu l'honneur de vous dire ; elle a entendu le témoignage de madame la princesse de Robecq, aussi bien que M. d'Argental et moi. Si vous êtes curieux, autant que vous le paraissez, d'approfondir ce fait, ne vous en rapportez pas à moi, Monsieur. Consultez les dames que je vous nomme, et vous saurez la vérité. Le public doute si peu de la chose, qu'il m'a abandonné M. Diderot dès la première représentation de ma comédie. Nulle voix ne s'est élevée pour le défendre.

Vos sentimens en faveur de ces Messieurs, n'en sont ni moins beaux, ni moins généreux. Je voudrais, pour leur honneur, ne connaître parmi eux aucun ingrat : mais aussi vous auriez moins de mérite à les protéger.

Si quelque chose pouvait me ramener à leur parti, ce serait assurément votre lettre.

A travers les instructions que vous voulez bien me donner, il règne un ton de modération et de bonté, qui me prouve que vous n'avez pas oublié le sentiment qui me conduisit à Genève, il y a quelques années. Je vous en remercie,

Monsieur; et il serait à souhaiter pour nos philosophes qu'ils s'étudiassent encore long-tems à vous contrefaire. Malheureusement pour le parti, jusqu'à présent on n'a publié contre moi que des injures, des calomnies, des libelles et des gravures diffamatoires : rien ne paraît moins philosophique. On m'a comparé à Aristophane, c'est avoir eu bien de l'indulgence pour moi; mais on mourait d'envie de se comparer à Socrate : ni ce philosophe, ni ses disciples, ne se vengèrent par des libelles. Voilà le caractère qu'il eût fallu soutenir. Euripide continua de donner ses chef-d'œuvres sur le théâtre où l'on avait joué son ami ; mais, en vérité, ces philosophes Grecs étaient des hommes inimitables.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE

DE

M. DE VOLTAIRE.

Vous me faites enrager, Monsieur; j'avais résolu de rire de tout dans mes douces retraites, et vous me contristez. Vous m'accablez de politesses, d'éloges, d'amitiés ; mais vous me faites rougir, quand vous imprimez que je suis supérieur à ceux que vous attaquez. Je crois bien que je fais mieux des vers qu'eux, et même que j'en sais autant qu'eux en fait d'histoire : mais, sur mon Dieu, sur mon ame, je suis à peine leur écolier dans tout le reste, tout vieux que je suis. Venons à des choses plus sérieuses.

M. d'Argental m'a assuré, dans ses dernières lettres, que M. Diderot n'est point reconnu coupable des faits dont vous l'accusez. Une personne, non moins digne de foi, m'a envoyé.

un très-long détail de cette aventure ; et il se trouve qu'en effet M. Diderot n'a eu nulle part aux deux lettres condamnables qu'on lui imputait. Encore une fois, je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu ; mais il avait entrepris avec M. d'Alembert un ouvrage immortel, un ouvrage nécessaire, et que je consulte tous les jours. Cet ouvrage était d'ailleurs un objet de trois cents mille écus dans la librairie ; on le traduisait déja dans trois ou quatre langues : *questa rabbia detta gelosia* s'arme contre ce monument cher à la nation, et auquel plus de cinquante personnes de distinction s'empressaient de mettre la main !

Un Abraham Chaumeix s'avise de donner à M. Joly de Fleury un mémoire contre l'encyclopédie, dans lequel il fait dire aux auteurs ce qu'ils n'ont point dit, empoisonne ce qu'ils ont dit, et argumente contre ce qu'ils diront. Il cite aussi faussement les pères de l'église, que le dictionnaire. M. de Fleury, accablé d'affaires, a le malheur de croire maître Abraham. Le parlement croit M. Joly de Fleury : M. le chancelier retire le privilége, les souscripteurs en sont pour leurs avances, les libraires sont ruinés, M. Diderot est persécuté ; je me trouve,

pour ma part, désigné très-injustement dans le réquisitoire de M. de Fleury; et quoique le public n'ait pas approuvé le réquisitoire, la persécution subsiste, malgré les cris de la nation indignée (1).

C'est dans ces circonstances odieuses que vous faites votre comédie contre les philosophes: vous venez les percer, quand ils sont *sub gladio.*

Vous me dites que Molière a joué Cotin et Ménage, soit : mais il n'a point dit que Cotin et Ménage enseignaient une morale perverse; et vous imputez à tous ces Messieurs des maximes affreuses dans votre pièce et dans votre préface.

Vous m'assurez que vous n'avez point accusé M. le chevalier de Jaucourt. Cependant c'est lui qui est l'auteur de l'article gouvernement : son nom est en grosses lettres à la fin de cet article. Vous en déférez plusieurs traits qui pourraient lui faire grand tort, dépouillés de tout ce qui les précède et qui les suit, mais

(1) On peut juger de la violence, et même de la réalité de cette persécution, par le ton badin et léger avec lequel M. de Voltaire en parle. Ce mot de persécution était alors à la mode; et les plus intolérans des gens-de-Lettres étaient ceux qui le prodiguaient davantage.

qui, remis dans leur tout ensemble, sont dignes des Cicéron, des de Thou et des Grotius.

Vous n'ignorez pas d'ailleurs que M. le chevalier de Jaucourt est un homme d'une très-grande maison, et beaucoup plus respectable par ses mœurs que par sa naissance.

Vous voulez rendre odieux un passage de l'excellente préface que M. d'Alembert a mise au-devant de l'encyclopédie, et il n'y a pas un mot de ce passage. Vous imputez à M. Diderot ce qui se trouve dans les Lettres Juives; il faut que quelque Abraham Chaumeix vous ait fourni des mémoires comme il en a fourni à M. Joly de Fleury, et qu'il vous ait trompé comme il a trompé ce magistrat. Vous faites plus, vous joignez à vos accusations contre les plus honnêtes gens du monde, des horreurs tirées de je ne sais quelle brochure intitulée la Vie heureuse, qu'un fou, nommé la Métrie, composa un jour étant ivre, à Berlin, il y a plus de douze ans. Cette sottise de la Métrie, oubliée pour jamais, et que vous faites revivre, n'a pas plus de rapport avec la philosophie et l'encyclopédie, que le Portier des Chartreux n'en a avec l'Histoire de l'Eglise : cependant vous joignez toutes ces accusations ensemble. Qu'arrive-t-il? Votre dé-

lation peut tomber entre les mains d'un prince, d'un ministre, d'un magistrat occupé d'affaires graves, de la reine même, plus occupée encore à faire du bien, à soulager l'indigence, et à qui d'ailleurs les bienséances de sa grandeur laissent peu de loisir. On a bien le tems de lire rapidement votre préface, qui contient une feuille ; mais on n'a pas le tems d'examiner, de confronter les ouvrages immenses auxquels vous imputez ces dogmes abominables. On ne sait point qui est ce la Métrie : on croit que c'est un des encyclopédistes que vous attaquez : et les innocens peuvent payer pour le criminel qui n'existe plus. Vous faites donc beaucoup plus de mal que vous ne pensiez et que vous ne vouliez; et certainement, si vous y réfléchissez de sang-froid, vous devez avoir des remords.

Voulez-vous à présent que je vous dise librement ma pensée? Voilà votre pièce jouée; elle est bien écrite, elle a réussi : il y aurait une autre sorte de gloire à acquérir; ce serait d'insérer dans tous les journaux une déclaration bien mesurée, dans laquelle vous avoûriez que, n'ayant pas en votre possession le dictionnaire encyclopédique, vous avez été trompé par les

extraits infidèles qu'on vous en a donnés; que vous vous êtes élevé, avec raison, contre une morale pernicieuse; mais que depuis, ayant vérifié les passages dans lesquels on vous avait dit que cette morale était contenue, ayant lu attentivement cette préface de l'encyclopédie, qui est un chef-d'œuvre, et plusieurs articles dignes de cette préface, vous vous faites un plaisir et un devoir de rendre au travail immense de leurs auteurs, à la morale sublime répandue dans leurs ouvrages, à la pureté de leurs mœurs, toute la justice qu'ils méritent. Il me semble que cette démarche ne serait point une rétractation (*puisque c'est à ceux qui vous ont trompé à se rétracter*); elle vous ferait beaucoup d'honneur, et terminerait très-heureusement une très-triste querelle.

Voilà mon avis, bon ou mauvais; après quoi, je ne me mêlerai en aucune façon de cette affaire; elle m'attriste, et je veux finir gaîment ma vie : je veux rire, je suis vieux et malade; et je tiens la gaîté un remède plus sûr que les ordonnances de mon cher et estimable Tronchin. Je me moquerai, tant que je pourrai, des gens qui se sont moqués de moi : cela me réjouit, et ne fait nul mal. Un français qui n'est pas

gai, est un homme hors de son élément. Vous faites des comédies, soyez donc joyeux, et ne faites point de l'amusement du théâtre un procès criminel : vous êtes actuellement à votre aise, réjouissez-vous, il n'y a que cela de bon;

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

E per fine, sans compliment, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

RÉPONSE

DE L'AUTEUR.

Vous voulez donc absolument, Monsieur, être l'écolier des encyclopédistes. Mais savez-vous qu'ils ont bien assez d'orgueil pour vous prendre au mot? Oh! vous sentez que je suis trop loin de vouloir jamais penser comme eux, pour vous en croire sur votre parole.

M. Diderot vous paraît innocent : à la bonne heure, Monsieur, je ne m'y oppose pas. C'est pourtant encore une chose dont vous persuaderez difficilement le public. Au reste, je peux dire tout comme vous, je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu ; mais je dirai ce que vous ne voulez pas dire. Je l'ai lu, je ne l'entends point, je doute qu'il s'entende lui-même, et il m'ennuie.

Je n'ai jamais senti *questa rabbia detta ge-*

losia. Nous courons, Messieurs les encyclopédistes et moi, une carrière bien différente. Ils compilent, compilent, compilent. Moi, je fais de petits vers pour m'amuser, et je lis les vôtres pour m'instruire.

Qu'est-ce qu'un Abraham Chaumeix, à qui vous faites jouer un si grand rôle, *qui* donne des mémoires à tant de gens, et qui (dites-vous) pourrait bien m'en avoir donné? Le pauvre diable! il est bien loin de se soupçonner tant de malice. Eh quoi! Monsieur,

> L'insecte insensible, enseveli sous l'herbe,

ne peut même vous échapper!

Est-ce pour m'intéresser que vous me représentez ces pauvres philosophes *sub gladio?* Est-il bien vrai qu'on les persécute? On vous trompe assurément, Monsieur. Des gens qui s'appellent eux-mêmes les législateurs, les réformateurs de leur siècle, les tuteurs du genre humain, et dont on ne fait que rire, ne feront accroire à personne qu'ils soient persécutés. N'ont-ils pas d'ailleurs la ressource de jeter de tems en tems quelques vérités au peuple, pour lui apprendre à respecter les philosophes (1)?

(1) Cette phrase est de M. Diderot.

Molière, il est vrai, ne reprocha ni à Cotin ni à Ménage d'enseigner une morale perverse. C'est qu'ils n'avaient jamais fait de traités de morale : j'avais eu l'honneur de vous le dire.

Je ne m'attendais plus, Monsieur, à être accusé de vouloir rendre M. d'Alembert odieux, après *la manière dont je m'étais expliqué avec vous sur son compte.*

Je conviens que mon imprimeur, ou mon copiste, ont eu tort de faire une méprise, et de lui imputer un passage qui n'est pas de lui. Mais qui vous l'a dit, Monsieur, que ce passage n'était pas de lui? Moi-même, qui ai corrigé de ma main cette faute dans l'exemplaire que j'ai pris la liberté de vous envoyer.

C'est encore moi qui, sur le même exemplaire, vous ai fait l'aveu qu'un autre passage attribué à M. Diderot, ne se trouvait que dans les Lettres Juives.

Pourquoi donc me reprochez-vous ces deux erreurs que j'ai corrigées? En bonne foi, Monsieur, vous savez bien qu'en matière de citations, je ne serais embarrassé que sur le nombre.

C'etait donc un fou que ce la Métrie, qui composait à Berlin des sottises étant ivre? Je ne le connaissais que par ces deux vers :

Fléau des médecins, il en fut la lumière :
Mais à force d'esprit tout lui parut matière (1).

Et ce n'est pas-là tout-à-fait le portrait d'un fou. Comme j'avais intitulé ma pièce les Philosophes, et non pas les Encyclopédistes, j'ai cru que je pouvais puiser des citations hors de l'encyclopédie, et que toutes les absurdités prétendues philosophiques appartenaient à mon plan. Or, le discours sur la Vie heureuse est un ouvrage très-fertile en absurdités de cette espèce. On y traite la grande et inutile question du bonheur; on y parle du bien et du mal moral, du juste et de l'injuste, etc., etc., etc. Ce n'est donc pas sérieusement que vous *dites*, Monsieur, que ce livre n'a pas plus de rapport à la philosophie, que le Portier des Chartreux avec l'Histoire de l'Eglise.

Mais c'est trop vous importuner d'une très-triste querelle : il est aisé d'apercevoir que vous n'avez pas envie que j'aie raison. On a fait agir auprès de vous trop de ressorts contre moi. Je n'en suis pas moins le plus sincère de vos admirateurs.

---

(1) Ces deux vers sont de M. de Voltaire.

Je ne rougirais pas de me rétracter, si j'avais eu le malheur d'être trompé, ou le malheur, plus naturel encore, de me tromper. Mais, Monsieur, je n'ai point écrit sur des mémoires: je ne lis point ceux de maître Abraham, et j'ai sous les yeux l'encyclopédie et quelques autres livres. Vous les avez lus, sans doute, vous, Monsieur, qui me conseillez de les lire. Cela me suffit pour savoir ce que vous en pensez. L'envie que j'ai eue d'être quelquefois plaisant, m'a appris à me connaître en plaisanterie. Le conseil que vous me donnez en est une excellente; et je vois que vous êtes fort loin, Monsieur, d'être un Français hors de son élément, car vous êtes très-gai.

Je conviens avec vous qu'il faut se réjouir, et qu'il n'y a que cela de bon. Aussi, je ferai comme vous. Je me moquerai, tant que je pourrai, des gens qui se sont moqués de moi, puisque cela réjouit, et ne fait aucun mal.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, 7 juillet 1760.

RÉPONSE

DE

M. DE VOLTAIRE.

VOTRE lettre est extrêmement plaisante et pleine d'esprit, Monsieur. Si vous aviez été aussi gai dans votre comédie des Philosophes, ils auraient dû aller eux-mêmes vous battre des mains ; mais vous avez été sérieux, et voilà le mal.

Entendons-nous, s'il vous plaît; j'aime à rire, mais nous n'en sommes pas moins persécutés. Maître Abraham Chaumeix et maître Jean Gauchat ont été cités dans le réquisitoire de M. Joly de Fleury : on nous a traités de perturbateurs du repos public, et, qui pis est, de mauvais chrétiens. Maître le Franc de Pompignan m'a désigné très-injurieusement devant mes trente-huit confrères. On a dit à la reine et à monsei-

gneur le Dauphin, que tous ceux qui ont travaillé à l'encyclopédie, du nombre desquels j'ai l'honneur d'être, ont fait un pacte avec le diable. Maître Aliboron, dit Fréron, veut me faire aller à l'immortalité dans ses admirables feuilles, comme Boileau a éternisé Chapelain et Cotin. Oh! je suis assez bon chrétien pour leur pardonner dans le fond de mon cœur, mais non pas au bout de ma plume.

Permettez que je vous dise très-naturellement et très-sérieusement que votre préface (1), donnée séparément après votre pièce, est une accusation en forme contre mes amis et peut-être contre moi. J'en avais déja deux exemplaires avant que j'eusse reçu le vôtre. On m'avait indiqué les passages où vous vous étiez trompé. Je les avais confrontés. En un mot, je suis très-fâché qu'on accuse mes amis et moi de n'être pas bons chrétiens : je tremble toujours qu'on ne brûle quelques philosophes sur un mal-entendu. Je suis comme mademoiselle de l'Enclos, qui ne voulait pas qu'on appelât aucune

(1) On donnera cette préface à la suite de cette lettre. Elle ne contenait rien que de vrai, et c'etait une réponse bien modérée à des libelles très-violens.

femme P... (1). Je consens qu'on dise de moi que je suis un radoteur, un mauvais poète, un plagiaire, un ignorant; mais je ne veux pas qu'on soupçonne ma foi. Mes curés rendent bon témoignage de moi; et je prie Dieu tous les jours pour l'ame de frère Berthier (2). Frère Menoux (3), qui aime passionnément le bon vin, et qui a beaucoup d'argent en poche, est obligé de me rendre justice. J'ai fait ma confession de foi au frère la Tour; j'étais même assez bien auprès du défunt Pape (4), qui avait beaucoup de bontés pour moi, parce qu'il était goguenard. Aussi, ayant pour moi tant de témoignages, et sur-tout celui de ma bonne conscience, je peux bien avoir quelque chose à

(1) L'aveu qui échappe à M. de Voltaire est singulier. Ninon l'Enclos savait très-bien que parmi les femmes de son tems il y avait beaucoup de Catins; mais elle voulait qu'on leur en épargnât le nom. M. de Voltaire, aussi connaisseur en Philosophes que Ninon l'Enclos était connaisseuse en femmes, demande pour eux les mêmes égards: il ne veut pas qu'on les appelle par leur nom.

(2) Jésuite, auteur du journal de Trévoux.

(3) Autre jésuite, supérieur des missions de Lorraine, fondées par le roi de Pologne.

(4) Benoît XIV.

craindre dans ce monde-ci, mais rien dans l'autre.

J'ai lu les vers du Russe sur les merveilles du siècle. Il y a une note qui vous regarde. On y dit que vous vous repentez d'avoir assommé ces pauvres philosophes, qui ne vous disaient mot. Il est beau et bon de ne point mourir dans l'impénitence finale ; pardonnez à ce pauvre Russe, qui veut absolument que vous ayez tort d'avoir insinué que mes chers philosophes enseignent à voler dans la poche. On prétend que c'est M. Fantin, curé de Versailles, qui volait ses pénitentes en couchant avec elles, et ses pénitens en les confessant. Dieu veuille avoir son ame! A l'égard de la vôtre, je voudrais qu'elle fût plus douce avec mes encyclopédistes, qu'elle me pardonnât toutes mes mauvaises plaisanteries, et qu'elle fût heureuse.

Je vous dirai ce que je viens d'écrire à frère Menoux. Il y avait une vieille dévote très-acariâtre, qui disait à sa voisine : Je te casserai la tête avec ma marmite. Qu'as-tu dans ta marmite? dit la voisine. Il y a un bon chapon gras, répondit la dévote. Eh bien, mangeons-le ensemble, dit l'autre. Je conseille aux encyclopédistes, jansénistes, molinistes, à vous tout le

premier, et à moi, d'en faire autant. Que reste-t-il à faire après qu'on s'est bien harpaillé? A mener une vie douce, tranquille, et à rire.

P. S. Voilà une F... guerre depuis le chien de discours de le Franc jusqu'à la Vision :

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier (1).

---

(1) N. B. Que dans cette réponse, M. de Voltaire s'était livré à une bonne et franche gaîté, en homme qui se moquait, à-peu-près, de tous les partis ; mais ses chers philosophes lui firent, à ce sujet, les plus sérieuses remontrances : ils ne lui pardonnaient pas d'avoir ri avec l'auteur ; aussi nous le verrons, dans ses autres lettres, devenir beaucoup plus grave, et s'épuiser en redites sur des objets auxquels on avait répondu cent fois.

ANCIENNE PRÉFACE

DE LA COMÉDIE

DES PHILOSOPHES.

UNE secte s'était élevée, et s'arrogeait exclusivement le nom de philosophie. Dominée par l'enthousiasme, en faisant profession de combattre le fanatisme, elle avait porté l'incendie dans les esprits, au lieu d'y répandre la lumière. Sous le spécieux prétexte d'attaquer la superstition et l'intolérance, ce qui véritablement eût été digne de la vraie philosophie, elle faisait trophée de son incrédulité, rendait la morale même douteuse, et mettait en problême le respect qu'on doit à l'autorité, en se permettant sur elle des discussions téméraires. Mais ce qui décélait son fanatisme, c'est qu'à ses maximes d'indépendance elle joignait un esprit de tyrannie et de persécution. Ce n'était point assez pour

elle de publier ses opinions avec impunité; il fallait fléchir le genou devant ses prosélytes, qui distribuaient à leur gré les réputations. Nul honneur, nulle distinction littéraire à espérer que pour ceux qui avaient pris parti dans la secte. En effet, elle s'était si multipliée, elle avait tellement percé dans tous les états de la vie, qu'elle entraînait les suffrages d'une partie de la nation, qui ne pensait plus que d'après ces nouveaux oracles.

Les vrais philosophes, qui ne forment jamais d'association, les ames honnêtes et citoyennes gémissaient de cette anarchie : mais personne n'osait élever la voix. Au défaut des moyens de rigueur, qui sont toujours odieux, il ne restait que les armes du ridicule pour faire tomber sans violence, aux yeux de la nation assemblée, ce fantôme qui n'était devenu formidable que par l'opinion. C'était ramener le théâtre à son institution primitive; et, sans doute, il y avait de la modération à n'employer qu'un remède doux contre des excès aussi révoltans.

Mais il fallait une ame assez courageuse, assez enflammée de l'amour du bien public, pour ne s'effrayer ni des obstacles, ni des dangers. L'auteur ne s'en était dissimulé aucun. Il

avait prévu, et l'abus des applications, et la frénésie des libelles, et cette longue suite de persécutions sourdes dont on ne manquerait pas d'empoisonner sa vie.

Persuadé que la vraie philosophie consiste sur-tout à s'exposer pour la défense des vérités utiles au genre humain, aucune considération personnelle ne put l'arrêter. Il ne répondit long-tems à la calomnie, qu'en faisant observer que les récriminations les plus odieuses ne prouvaient rien, ni contre sa comédie, ni en faveur de ceux qui avaient la mal-adresse de s'y reconnaître; et qu'enfin c'était de leur part une inconséquence bien singulière, que de l'accuser sans cesse de méchanceté dans des libelles qui ne respiraient que la fureur et la vengeance.

Mais il est des ames délicates et honnêtes qui méritent des ménagemens jusque dans leurs erreurs, que ce mot de méchanceté indispose, et qui ne se donnent pas toujours la peine d'examiner si l'application en est juste. C'est pour elles que l'auteur se permettra d'ajouter ici cette question, qui lui paraît très-propre à les tranquilliser sur le plaisir qu'elles ont pu prendre à sa comédie.

Quel est le méchant, ou celui qui se dévoue

pour la défense des vérités morales les plus essentielles au bonheur de la société, ou l'écrivain dangereux, qui, ne reconnaissant aucun frein, ose publier des paradoxes aussi étranges, aussi révoltans que ceux-ci?

« Il n'y a en soi ni vice, ni vertu, ni bien, » ni mal moral, ni juste, ni injuste. Tout est » arbitraire, et fait de main d'homme. Ce qui » n'était qu'une chimère, est devenu un bien » réel par convention, et parce qu'on a remué » l'imagination des hommes.

» Aucune sujétion naturelle, dans laquelle » les hommes sont nés à l'égard de leur père, » ou de leur prince, n'a jamais été regardée » comme un lien qui les oblige sans leur propre « consentement.

» Ce n'est que par une suite de l'état de » faiblesse et d'ignorance où naissent les enfans, » qu'ils se trouvent naturellement assujettis à » leurs pères et mères. Un fils ne doit à son » père aucune reconnaissance de lui avoir donné » le jour.

» L'amour filial est susceptible de dispense.

» Toute la distinction qu'on doit à un père » dont on éprouve des témoignages de haine, » c'est de le traiter en ennemi respectable.

» Le consentement tacite nous lie aux lois » du gouvernement dans lequel nous jouissons » de quelques possessions : mais si l'obligation » commence avec les possessions, elle finit avec » leur jouissance.

» Il est démontré, par mille preuves sans » réplique, qu'*il n'y a qu'une vie et qu'une* » *félicité, et que l'orgueilleux monarque meurt* » *tout entier comme le sujet modeste et le chien* » *fidèle.*

» O toi qu'on appelle communément mal- » heureux, et qui l'es en effet vis-à-vis de la » société, il ne dépend que de toi d'être tran- » *quille. Tu n'as qu'à étouffer les remords par* » *la réflexion.* — Alors, en effet, je le soutiens, » parricide, incestueux, voleur, scélérat infame, » et juste objet de l'exécration des honnêtes gens, » tu seras heureux cependant. Mais prends-y » garde; la politique n'est pas si commode que » ma philosophie. La justice est sa fille; les » bourreaux et les gibets sont à ses ordres : » crains-les plus que ta conscience et les » dieux.

» Pour être heureux, il faut étouffer les » remords. — La bonne philosophie se désho- » norerait en s'occupant de ces fâcheuses ré-

» miniscences , et en s'arrêtant à ces vieux » préjugés.

» Les plaisirs des sens peuvent nous inspirer » toute espèce de sentimens et de vertus. La » sensibilité physique et l'intérêt personnel sont » les auteurs de toute justice. La probité n'est » que l'habitude des actions utiles, et doit né- » cessairement être fondée sur la base de l'intérêt » personnel.

» Il est des hommes assez malheureusement » nés, pour ne pouvoir être heureux que par » des actions qui mènent à la grève. »

La plume tombe des mains : l'indignation pourrait prévaloir, et nuire à l'effet du ridicule (1).

---

(1) N. B. Que dans ce nombre d'assertions qu'on aurait pu rendre infiniment plus considérable, et que par ménagement on n'a pas empruntées de certains ouvrages, qui en auraient pu fournir de plus étranges et de plus licencieuses encore, on en avait attribué une, par méprise, au discours préliminaire de l'encyclopédie par M. d'Alembert. Il s'en plaignit avec modération dans un de nos journaux ; et l'auteur fit insérer dans ce même journal la réponse suivante.

LETTRE

DE L'AUTEUR

A UN JOURNALISTE.

MONSIEUR d'Alembert a raison. Ce n'est, Monsieur, que par une inadvertance de copiste, qu'il est question d'un de ses ouvrages dans la préface de ma *comédie*. J'avais corrigé cette erreur sur l'exemplaire que j'ai envoyé, il y a près de quinze jours, à M. de Voltaire; et dans ma lettre à ce grand homme, j'ai d'ailleurs rendu toute la justice qu'on doit au mérite de M. d'Alembert.

Le passage qu'on lui avait imputé par méprise, n'est point du discours préliminaire de l'encyclopédie, tome premier. Il est du tome septième, page 989, au mot gouvernement. Ce paradoxe n'est peut-être échappé que par inattention à M. le chevalier de Jaucourt, qui a

déposé beaucoup de vérités dans ce dictionnaire, où tant d'autres n'ont répandu que des erreurs dangereuses.

On m'a reproché, Monsieur, d'avoir puisé mes assertions ailleurs que dans l'encyclopédie. Je ne m'attendais pas qu'on dût me faire un tort de ce que j'avais regardé comme un ménagement. J'ai fait une comédie contre les faux philosophes en général, ou plutôt contre la fausse philosophie. Mon objet n'a jamais été d'attaquer les encyclopédistes de préférence aux autres, ce qui eût été très-injuste. Les anciennes erreurs n'appartenaient pas moins à mon plan que les nouvelles. J'ai pu tirer, par conséquent, quelques-unes de mes citations de certains ouvrages de M. de la Métrie, tels que l'Homme-machine et le discours sur la Vie heureuse. Il est vrai que M. de Voltaire vient de m'écrire que ce dernier ouvrage n'a pas plus de rapport à la philosophie, que le portier des Chartreux à l'histoire de l'Eglise : mais M. de Voltaire, qui plaisante toujours, me permettra de lui rappeler un extrait du mercure de France, Juin 1753, page. 43.

» *Discours sur la Vie heureuse*, imprimé à » Potzdam en 1748. L'auteur, déiste, dit que

» nous sommes tout corps; qu'il est démontré,
» par mille preuves sans réplique, qu'il n'y a
» qu'une vie et qu'une félicité ; que la vraie
» philosophie n'admet qu'un bonheur temporel;
» qu'il n'y a en soi ni vice, ni vertu, ni bien,
» ni mal moral, ni juste, ni injuste : et il traite
» d'ignorans, de fanatiques (1), de bêtes arrogan-
» tes, ceux qui n'adoptent pas ses maximes. »

Toutes ces questions sur le bien, sur le mal moral, sur le juste, sur l'injuste, sur la nature du bonheur (et c'est l'objet essentiel de ce discours), sont assurément du ressort de la philosophie.

Au reste, Monsieur, que la petite guerre cesse, et qu'*un petit nombre de fanatiques*, qui font profession de tout admirer dans l'encyclopédie, où véritablement on trouve des articles très-estimables, ne tirent aucun avantage et de mes ménagemens, et de quelques erreurs de copiste. Je connais beaucoup les ouvrages dont j'ai parlé ; je ne lis ni les extraits d'Abraham Chaumeix, ni ceux du Journal Encyclopédique. En ne con-

(1) La mode de ces expressions philosophiques n'a pas changé. On en peut juger pas les écrits polémiques du tems.

sultant que ma mémoire, j'aurais pu recueillir plus de citations; mais je n'ai pas voulu me fier à sa fidélité. J'ai sous mes yeux l'encyclopédie, et quelques autres livres : je pourrais donner une nouvelle édition de ma préface; et si les citations amusent, il me serait facile de les porter jusqu'à mille et une. Absurdités pour absurdités, cette collection ne serait guère moins divertissante que les contes Arabes.

LETTRE XII

DE

M. DE VOLTAIRE

A L'AUTEUR.

Je dois me plaindre, Monsieur, de ce que vous avez imprimé mes lettres sans mon consentement; ce procédé n'est ni de la philosophie, ni du monde : mais je dois vous remercier de la part que vous voulez bien prendre au petit succès de Tancrède. Vous avez raison de ne vouloir d'appareil et d'action au théâtre, qu'autant que l'un et l'autre sont liés à l'intérêt de la pièce; vous écrivez trop bien pour ne pas vouloir que le poète l'emporte sur le décorateur.

Je suis encore de votre avis sur les guerres littéraires : mais vous m'avoûrez que dans toute

guerre l'agresseur seul a tort devant dieu et devant les hommes. La patience m'a échappé au bout de quarante années; j'ai donné quelques petits coups de patte à mes ennemis, pour leur faire sentir que malgré mes soixante et sept ans, je ne suis pas paralytique. Vous vous y êtes pris de meilleure heure que moi. Vous avez fait des *estafilades* à des gens qui ne vous attaquaient pas; et malheureusement je suis l'ami de quelques personnes à qui vous avez fait sentir vos griffes. Je me suis donc trouvé entre vous et mes amis que vous déchiriez. Vous sentez bien que vous me mettiez dans une situation très-désagréable. J'avais été touché de la visite que vous m'aviez faite aux Délices; j'avais conçu beaucoup d'amitié pour vous et pour M. Patu, avec qui vous aviez fait le voyage : et mes sentimens, partagés entre vous et lui, se réunissaient pour vous après sa mort. Vos lettres m'avaient beaucoup plu; je m'intéressais à vos succès, à votre fortune : votre commerce, qui m'était très-agréable, a fini par m'attirer les reproches les plus vifs de la part de mes amis (1). Ils se sont plaints de ma cor-

(1) L'auteur se doutait bien de toutes ces manœuvres: mais il avoue qu'il avait plus de confiance dans la philosophie, et même

respondance avec un homme qui les outrageait. Pour comble de désagrément, on m'a envoyé des notes imprimées en marge de vos lettres, et ces notes sont de la plus grande dureté.

Vous ne devez pas être étonné que des esprits offensés ne ménagent pas l'offenseur. Cette guerre avilit les lettres : elles étaient déja assez méprisées, assez persécutées par la plupart des hommes qui ne connaissent que la fortune. Il est très-cruel que ceux qui devraient être unis par leur goût et par leurs sentimens, se déchirent comme s'ils étaient des jansénistes et des molinistes. De petits fanatiques ont opprimé des gens-de-lettres, parce qu'ils *osaient en être jaloux*. Tout homme qui pense devait s'élever contre ces hypocrites : ils méritent d'être rendus exécrables à leur siècle et à la postérité. Jugez combien je dois être affligé que vous ayez combattu sous leurs étendards.

Ce qui me console, c'est qu'enfin on rend justice. L'académie entière a été indignée du

---

dans l'amitié de M. de Voltaire. En effet, n'eût-il pas été beaucoup plus digne de lui, de se renfermer dans sa gloire, de n'épouser aucun parti, et de déclarer bien positivement à ses amis que jamais il ne les soutiendrait dans leurs injustices?

discours de le Franc : vous auriez pu un jour être de l'académie, si vous n'aviez pas insulté publiquement deux de ses membres sur le *théâtre* (1). Vous savez que nos amis nous abandonnent aisément, et que les ennemis sont implacables.

Toute cette aventure m'a ôté ma gaîté, et ne me laisse avec vous que des regrets. Pompignan et Fréron m'amusaient, et vous m'avez contristé.

P. S. Tout malingre que je suis, je prends la plume pour vous dire que je ne me consolerai jamais de cette aventure, qui fait tant de tort aux lettres, que les lettres sont un métier devenu avilissant, abominable, et que je suis fâché de vous avoir aimé et elles aussi.

Au château de Ferney, par Genève, 24 novemb. 1760.

---

(1) Qui sont ces deux académiciens? L'auteur l'ignore : mais il est bien sûr de n'avoir jamais attaqué l'honneur de personne ; tandis qu'on voit par cette lettre même, qu'on ne lui a épargné ni les hostilités ouvertes, ni les perfidies cachées.

RÉPONSE DE L'AUTEUR.

Je ne vous parlais plus, Monsieur, d'une triste querelle à laquelle je vois avec douleur que vous paraissez toujours sensible, quoiqu'elle vous soit très-étrangère. Je croyais m'être expliqué là-dessus de manière à ne laisser subsister aucun doute.

Fâites sentir votre indignation à vos ennemis, puisque cela peut vous plaire; ce n'est point à moi de *désapprouver* les vengeances : mais si j'avais l'honneur d'être M. de Voltaire, il me semble que je ne serais guère tenté de me venger de personne.

Je vous prie seulement de ne pas me confondre avec ceux qui ont eu le malheur de vous donner du chagrin, et encore moins avec les fanatiques que vous me *désignez*. La preuve que je n'ai jamais combattu sous leurs étendards, c'est mon respect et mon attachement pour vous, que j'ai toujours eu le courage de témoigner,

même dans ma plus tendre jeunesse. Vous pouvez juger, Monsieur, d'après ce que vous avez souffert de leur acharnement, si je ne leur suis pas très-suspect, précisément parce que je vous aime. J'ai puisé dans vos ouvrages, et j'en fais gloire, la haine de l'hypocrisie, de la superstition, du fanatisme persécuteur, et l'amour *de la vérité*. Si j'ai cru pouvoir me dispenser de la vaine ostentation de prendre une enseigne, si je ne me suis pas arrogé, comme tant d'autres, le nom de philosophe, je n'en ai pas moins la vraie philosophie dans le cœur. Si l'on en doute, je demanderai si ce n'est pas en faire profession publique, *que d'aimer la personne et les ouvrages* de M. de Voltaire.

J'ose vous le répéter encore une fois, Monsieur, il n'a pas été question de cette philosophie dans ma pièce; je n'ai joué que les singes qui ont l'orgueil de la contrefaire, et qui la dénaturent. Vous-même, vous me donnez gain de cause, en me disant que dans les querelles, c'est toujours l'agresseur qui a tort devant dieu et devant les hommes. Vous pouvez vous rappeler avec quelle violence on se déchaîna contre moi, à l'occasion d'une petite pièce représentée à Nancy. Qu'on eût pris avec modération le parti du citoyen de

Genève, à qui je rends d'ailleurs toute la justice que méritent ses rares talens, je ne m'en serais pas offensé. J'aurais été surpris seulement qu'on eût regardé comme une attaque sérieuse un pur badinage, qui ne supposait pas même la moindre intention de déplaire à la personne intéressée : mais vous savez, Monsieur, qu'on me suscita réellement une persécution cruelle. On me déféra au roi de Pologne. On demandait à ce prince une vengeance et un jugement authentique. C'était peut-être la première fois que des philosophes se rendaient délateurs auprès des rois. Depuis cette époque, on n'a cessé de vouloir me nuire. On m'a persécuté jusque chez vous-même, et j'en ai conservé des preuves qui vous étonneraient. Pouvez-vous donc me reprocher un peu de ressentiment, vous, Monsieur, que toute votre gloire n'a pas empêché d'être sensible à des injustices plus légères?

Vous vous êtes trouvé, dites-vous, dans une situation embarrassante entre vos amis et moi; j'ai pensé qu'effectivement elle pouvait l'être : cependant, ne pouviez-vous pas demeurer neutre, et jouir de la gloire de voir votre nom invoqué dans les deux partis?

Sont-ce bien vos amis, d'ailleurs, que vous avez défendus? Malgré l'animosité de nos querelles, je conviens que M. d'Alembert *est digne* de l'être. Il n'a pas lieu de se plaindre de la manière dont je me *suis défendu* de l'avoir attaqué dans la préface de ma comédie; et, quoique vous m'ayez rendu difficile sur l'admiration, je ne lui disputerai jamais son mérite, parce qu'il en a véritablement. Mais Did**, mais D**, mais H**** sont-ils vos amis? Je suis suspect dans ce que je pourrais vous dire des uns et des autres. Cependant, si vous connaissiez mon éloignement pour toutes ces *petites ruses de la haine, qu'on n'a que trop* employées auprès de vous contre moi, j'oserais vous dire librement que vous vous trompez fort, si vous croyez avoir en eux des amis aussi zélés que vous paraissez le croire. Je me suis trouvé plus d'une fois dans la nécessité de vous défendre contre quelques-uns de ces Messieurs; et c'est vous qui leur accordez néanmoins une préférence si injuste, et qui vous repentez de m'avoir aimé! moi, que nul intérêt ne portait à vous flatter; moi, qui, parmi ceux-mêmes que vous regardez comme de mon parti, n'ai jamais dissimulé mon tendre attachement pour

vous ! C'est que, dans la vérité, je ne suis d'aucun parti. Je n'aurais pas même pensé à me venger, si je n'avais cru très-légitime et très-nécessaire de désabuser le public d'une foule d'opinions dangereuses dont on ne cesse de l'empoisonner.

Est-ce donc à vous, Monsieur, à vous, le défenseur et le chantre de la loi naturelle, à vous, qui voulez du moins que l'on conserve avec tant de respect l'idée d'un dieu rémunérateur et vengeur, d'épouser la querelle de quelques prétendus philosophes, qui n'ont cherché qu'à détruire ces notions fondamentales et sacrées? N'a-t-on pas *répété dans un livre*, dont l'auteur se *vantait lui-même* de vous avoir mis dans le commun des martyrs, tandis qu'il prodiguait à D** le nom d'homme de génie; n'a-t-on pas, dis-je, répété dans ce livre toutes ces assertions révoltantes, qui déshonorent les ouvrages de la Métrie? Assurément, jeter du ridicule sur une pareille philosophie, ce n'est pas fronder la véritable, comme le décri que l'on jette sur les poisons des charlatans, ne saurait retomber sur les remèdes salutaires de la médecine.

Je vois avec chagrin, Monsieur, que vous-même vous prenez de l'humeur. Devriez-vous

penser que les lettres sont avilies? Peut-être, en effet, se sont-elles un peu compromises à force de répéter les noms obscurs de Chaumeix et de quelques écrivains de cette force; mais est-ce par la lie du peuple qu'il faut juger du *caractère* d'une nation? Retranchons ces gens-là du corps des lettres, dont ils n'ont jamais été membres; retranchons aussi quelques usurpateurs de réputation, à qui l'on est las d'entendre vanter leur génie : et la littérature (du moins tant qu'elle vous conservera) peut encore reprendre sa première splendeur.

Je ne serai peut-être jamais de l'académie, mais vous m'avez *écrit que j'aurais pu en être.* J'en serais beaucoup plus digne, Monsieur, que j'aurais encore de quoi me consoler de cette exclusion. Je n'aurais qu'à songer que l'auteur de la Henriade n'a été lui-même admis dans cette compagnie qu'à cinquante-trois ans. Vous avez dit, quelque part, qu'il n'y avait pas d'inquisiteur qui ne dût rougir à la vue d'une sphère de Copernic; il n'y a aucun de vos contemporains qui n'ait dû rougir d'être assis à l'académie avant l'auteur de la Henriade.

Je finis cette longue lettre, en me justifiant plus sérieusement, peut-être, que je ne le de-

vrais (1), d'avoir publié les vôtres. Vos amis affectaient de répandre que vous m'aviez traité avec la dernière dureté ; et que si je vous avais répondu, je n'avais pu le faire qu'à ma confusion. Vous aviez eu soin, disaient-ils, d'envoyer à M. d'Argental un double de vos lettres, avec ces mots offensans pour moi, *ne varietur.* Les plaisanteries de votre Russe (2) semblaient confirmer ces bruits défavorables. A la vérité, je voulais bien supposer qu'elles ne partaient que de l'embarras où vous vous trouviez entre un homme qui vous aime, et les gens que vous appelez vos amis : mais il fallait se hâter d'apprendre au public que M. de Voltaire avait défendu ses chers philosophes avec bien plus de noblesse et de décence, que ceux qui ont cru les venger à force d'injures. Il m'importait de prouver que j'avais pu lui répondre, sans manquer aux égards qui lui sont dûs, et sans pouvoir être accusé d'inconséquence. Il me tardait sur-tout de con-

(1) On a su, en effet (car tout se découvre), que M. de Voltaire lui-même avait permis qu'on les imprimât, avec des notes mal-faisantes, dans le recueil connu sous le titre des Facéties Parisiennes. Quelles Facéties !

(2) Voyez le Russe à Paris, à qui M. de Voltaire voulait, dans une de ses précédentes lettres, que l'auteur pardonnât toutes ses mauvaises plaisanteries.

fondre les charlatans, qui, pour lier leur querelle à votre nom, ne cessaient de crier que vous étiez compromis avec eux. Je ne pouvais trop tôt me laver d'un pareil soupçon, et je l'ai fait sans m'inquiéter de ce que vos ennemis en pourraient dire.

D'ailleurs, Monsieur, il y avait eu réellement des copies de vos lettres répandues sans ma participation. Le fait est si certain, qu'il n'avait dépendu que de mon libraire de les imprimer, long-tems avant que je lui eusse permis d'en faire une édition : il est même très-vrai que deux jours avant qu'il publiât la sienne, il en parut une autre, à laquelle depuis on a joint mes réponses. Je me flatte, Monsieur, que vous serez content de cette apologie.

Le plaisir de m'entretenir avec vous m'a conduit jusqu'à l'indiscrétion ; je m'en aperçois en parcourant des yeux ce long volume : mais j'aurais mis plus de tems à vous écrire une lettre plus courte, et vous m'avez accoutumé à votre indulgence.

Je suis, Monsieur, avec les sentimens que vous doivent tous les hommes, etc.

1 décembre 1760.

LETTRE

LETTRE DE L'AUTEUR AU MÊME,

En lui envoyant la comédie des nouveaux Ménechmes.

J'AI l'honneur de vous envoyer, Monsieur, une comédie qui ne peut guère avoir été jugée, faute d'avoir été entendue. Vous avez des droits sur cet ouvrage, où j'ai tâché de saisir votre manière, comme un élève qui s'exerce sous les yeux de son maître. La pièce est écrite dans ce genre de vers que vous avez le premier introduits dans la comédie. Cette mesure plus difficile, parce qu'elle oblige plus que toute autre à la précision, doit, par cette raison-là même, produire un effet plus agréable ; mais si je me suis servi de vos pinceaux, il leur a manqué d'être conduits par votre main.

Les papiers publics, et quelques notes que vous trouverez au bas des pages, vous apprendront, Monsieur, qu'une cabale ennemie, *qui avait* eu la mal-adresse de s'annoncer *dès la* veille de la première représentation, *n'a* jamais voulu permettre que la pièce fût écoutée tranquillement. Vous imaginez bien que je me suis souvenu de la comédie des Philosophes, et de ces vers de Virgile :

> Manet altâ mente repostum, etc.

Je dois cependant savoir gré aux perturbateurs de spectacles, de n'avoir pas mieux déguisé leur animosité. Ce que j'ai observé de fort singulier, c'est que si la pièce eût encore été de ce genre que le public croit le mien, c'est-à-dire, très-satirique et très-mordante, elle aurait eu le plus grand succès. En effet, malgré le tumulte, le rôle entier du frondeur a été généralement applaudi : mais tout ce qui était nécessaire au développement de l'intrigue, tout ce qui avait paru finesse, élégance, ou grace, n'a pas même été senti.

Que faire, Monsieur, si le public me renvoie, malgré moi, à ce même genre qui m'a fait tant d'ennemis ? Il faut, je crois, relire Molière, et

tous les libelles qui furent faits contre lui ; se bien pénétrer d'une vérité très-importante, qui est que le modèle de la bonne comédie n'existe que dans les siennes, et tâcher d'imiter sa liberté et son courage. Je ne sais même si le théâtre n'exigerait pas aujourd'hui des traits plus hardis et des mœurs plus fortes. Le pinceau d'Horace eût été trop doux dans le siècle de Juvénal.

Je dois vous avouer, Monsieur, que sur la foi de mon nom, je m'étais bien attendu au petit orage qui a troublé la représentation de ma pièce ; mais j'étais consolé d'avance par les suffrages que j'ambitionnais le plus. Monsieur le duc et madame la duchesse de Choiseul avaient eu la bonté de m'entendre deux fois ; madame la duchesse de Grammont avait eu la même indulgence : c'en était bien assez pour faire envie.

Il ne me resterait pas la plus légère trace d'humeur contre mes ennemis, si j'osais me flatter de réunir votre approbation à ces suffrages honorables. J'ai quelques anciens droits à votre bienveillance ; j'ose croire que vous ne les avez pas oubliés : et je vous supplie de distinguer toujours dans la foule, mon respect, mon attachement et mon admiration.

4 juillet 1762.

RÉPONSE
DE
M. DE VOLTAIRE.

Je vous dois beaucoup de remercîmens, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre dernière pièce. Vous savez que votre style me plaît beaucoup ; il est coulant, pur, facile : il ne court point après les saillies et les expressions bizarres, et c'est un très-grand mérite dans ce siècle. J'aurais peut-être désiré que vous n'eussiez point choisi un sujet si semblable à celui des Ménechmes (1), et qui n'en

(1) L'Auteur se sent le courage d'avouer maintenant ce qu'il n'eût pas osé dire dans le tems où il donna sa comédie. Son dessein avait été de refaire sur un plan nouveau, la pièce des Ménechmes, qu'il regarde comme une des moins heureuses de Regnard, malgré l'estime de préjugé qu'elle conserve. On ne s'intéresse, dans cette comédie, à aucun des personnages. Le

a pas le comique. Peut-être même, si vous vous étiez donné le tems de vous refroidir sur votre ouvrage, vous auriez supprimé quelques notes qui peuvent vous faire des ennemis. J'ai toujours été très-affligé que vous ayez attaqué mes chers philosophes, d'autant plus que vous prîtes le tems où ils étaient persécutés. J'avoue que j'ai pris les mêmes libertés, mais c'est avec des persécuteurs, avec des ennemis de la littérature, avec des tyrans. Les gens-de-lettres devraient,

---

chevalier Ménechme n'est qu'un chevalier d'industrie; son frère, une copie de Pourceaugnac; la ridicule Araminte, un caractère qui n'est pas dans la nature, et que Regnard lui-même avait usé au théâtre; *Démophon*, un imbécille. Le seul personnage du valet a *véritablement* une physionomie, et mérite une exception. Il y a dans cette pièce, comme dans toutes celles de Regnard, quelques saillies heureuses, quelques vers nés comiques, et de la gaîté sur les mots. Mais on croit pouvoir dire qu'on ne trouvera dans les Ménechmes aucun caractère tel que celui de Dorimon, ni un personnage aussi intéressant et aussi noble que celui de Clerval, quoique placé dans des circonstances où il est *tenté* continuellement de ne pas l'être; et on se flatte que les rôles de valets ne sont pas inférieurs à celui de Valentin. Il faut avoir le courage de dire enfin qu'on a beaucoup trop approché Regnard de Molière. L'auteur se rappelle que lui-même était dans ce préjugé à vingt ans; mais il en a bien rougi depuis qu'il a étudié son art. Il y a entre ces deux génies un intervalle immense. Voyez leurs articles, dans les Mémoires sur la Littérature.

sans doute, être réunis; ils pensent tous, au fond, de la même façon. Pourquoi déchirer ses frères, tandis que les persécuteurs les fouettent? Cela me chagrine dans ma retraite, où je ne voulais que rire. Comptez toujours, Monsieur, sur les sentimens, etc.

Aux Délices, 16 juillet 1762.

LETTRE XIV

DE

M. DE VOLTAIRE.

J'AI tardé long-tems à vous répondre, Monsieur, et à vous remercier; mais je n'ai pas toujours *des yeux*: ils sont, comme l'imagination, sujets à la faiblesse et à l'inégalité. Je suis alternativement aveugle, borgne et voyant : voilà ce que me vaut le climat des alpes. Je veux lire vos ouvrages au plus vîte, à présent que je suis dans l'intermittence de mes fluxions. J'ai déjà entrevu des beautés qui me donnent plus d'envie que jamais de n'être point aveugle.

J'ai cru découvrir des idées neuves dans vos réflexions sur les premiers tems de l'histoire Romaine. Dès que le livre sera revenu de Genève, où je le fais relier dans le goût de ma

petite bibliothèque (car je n'en ai pas une si belle que celle du marquisat de Pompignan), je lirai vos trois tomes avec le plaisir que tous vos ouvrages doivent donner : celui de les tenir de vous m'est bien plus précieux. Pardonnez à ma faible vue, si je n'entre pas dans de plus longs détails, et comptez, Monsieur, sur tous les sentimens, etc.

Aux Délices, 31 Mai 1763.

LETTRE XV

DU MÊME.

Je deviens aveugle tout de bon, Monsieur. Me voilà comme le bon-homme Tobie, et je n'espère rien du fiel d'un poisson. Je suis bien aise qu'il n'y ait plus de fiel entre M. de Tressan et vous, et je voudrais que vous puissiez être l'ami de tous les philosophes : car, au bout du compte, puisque vous pensez comme eux sur bien des choses, pourquoi n'être pas uni avec eux (1) ? Il me semble que nous ne devons avoir que les sots pour ennemis. Je voudrais pouvoir vous voir à Ferney avec les Diderot, les d'Alembert, les Hume, les Jean-Jacques. Nous chanterions tous mademoiselle Corneille et son grand oncle, mais Fréron n'en serait pas.

Sans compliment, et à vous de tout mon cœur.

18 august. 1763, à Ferney.

(1) M. de Voltaire, d'après ses principes, devait demeurer uni avec Jean-Jacques : voyez cependant le poëme sur la guerre de Genève.

LETTRE XVI

DE

M. DE VOLTAIRE

A L'AUTEUR,

A L'OCCASION DE LA DUNCIADE.

Je n'avais pas envie de rire, Monsieur, quand vous m'envoyâtes votre petite drôlerie (1). J'étais fort malade. Mon aumônier, qui est, ne vous déplaise, un jésuite, ne me quittait point. Il me faisait demander pardon à Dieu d'avoir manqué de charité envers Fréron et le Franc de Pompignan, et d'avoir raillé l'abbé Trublet, qui est archidiacre. Il ne voulait pas permettre que je

(1) Un mot d'un homme tel que M. de Voltaire, suffit quelquefois pour faire naître une grande idée. Ce mot de petite drôlerie fit sentir à l'auteur que la Dunciade, qu'il avait publiée d'abord en trois chants, ne devait être regardée que comme une simple esquisse; il piqua son émulation, et lui inspira le dessein de donner à ce poème toute l'étendue dont il pouvait être susceptible. Cette petite cause eut, comme on le voit, un assez grand effet.

lusse votre Dunciade. Il disait que je retournerais infailliblement à mes premiers péchés, si je lisais des ouvrages satiriques. Je fus donc obligé de vous lire à la dérobée. J'ai le bonheur de ne connaître aucun des masques dont vous parlez dans votre poème. J'ai seulement été affligé de voir votre acharnement contre M. Diderot, qu'on dit être aussi rempli de mérite et de probité que de science, qui ne vous a jamais offensé, et que vous n'avez jamais vu. Je vous parle bien librement; mais je suis si vieux, qu'il faut me pardonner de dire tout ce que je pense. Je n'ai plus que ce plaisir-là. *Il est triste de voir les gens-de-lettres se traiter les uns les autres*, comme les parlemens en usent avec les évêques, les jansénistes avec les molinistes, et la moitié du monde avec l'autre. Ce monde-ci n'est qu'un orage continuel : sauve qui peut. Quand j'étais jeune, je croyais que les lettres rendaient les gens heureux : je suis bien détrompé. Il faut absolument que nous demandions tous deux pardon à Dieu, et que nous fassions pénitence. Je consens même d'aller en purgatoire, à condition que Fréron sera damné.

(1764.)

RÉPONSE DE L'AUTEUR.

Je n'ai reçu que très-tard, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à l'occasion de la Dunciade. Cette petite drôlerie, comme vous la nommez, a pensé produire des effets très-sérieux. Tous ces masques que vous humiliez si fort, en ne daignant plus les connaître, ont encore le triste pouvoir de nuire; et je vous félicite très-sincèrement du parti que vous prenez de les oublier; mais, dans la crainte de leur donner trop de joie, je ne leur dirai pas votre secret.

Je vous avoûrai cependant, Monsieur, que votre aumônier jésuite me paraît d'une morale un peu rigide, s'il vous défend, comme vous me le mandez, toute espèce de lecture satirique. Croyez-moi, défaites-vous de ce bon père, qui finirait par vous obliger au sacrifice d'une partie

de vos ouvrages, et par vous faire supprimer tout ce qui a pu déplaire aux Maupertuis, aux Desfontaines, aux Fréron, aux Trublet, aux Guyon, aux Gauchat, aux Chaumeix, et à tous les auteurs du Journal Chrétien. Oh! le public, qui aime à rire, y perdrait trop, Monsieur, et ne le pardonnerait jamais à votre aumônier.

N'allez pas d'ailleurs vous faire actuellement un scrupule de l'obscurité de quelques-uns de ces masques, que vous n'avez pas toujours dédaigné de connaître. Songez que les Cibber, les Philips, les Gildon, si bien raillés par Pope, dans sa Dunciade que vous aimez, n'avaient guère plus de célébrité que ces gens-là. *Pelletier, Neuf-germain, Titreville*, et cet autre la *Morlière*, déja sifflé par Boileau, n'étaient pas plus connus; et cependant cet illustre satirique ne dédaigna pas de les rendre ridicules.

L'obscurité serait d'un trop grand prix, si elle avait le privilége de garantir, même du sifflet, des gens qui préparent quelquefois la ciguë. Mais Boileau fut quelquefois un peu dur, et Pope ne fut pas toujours exempt d'amertume; au lieu que je me suis contenté de donner des ailes à Fréron : ce qui n'est pas, à beaucoup près, abuser de la vengeance. Vous verrez cepen-

dant, Monsieur, que ni lui, ni les siens, ni bien d'autres, ne me pardonneront cette plaisanterie.

À l'égard de M. Diderot, il est très-vrai que je ne l'ai jamais vu : mais je l'ai lu, par malheur pour l'un de nous deux; et d'ailleurs il est un de ceux dont j'ai eu le plus vivement à me plaindre. J'en ai bien du regret, puisque vous paraissez l'aimer. Par la même raison, je suis plus fâché encore qu'il ait fait l'article encyclopédie, le Fils Naturel, le Père de Famille, et sur-tout qu'on lui attribue les Bijoux indiscrets.

Au reste, Monsieur, je ne suis pas très-content de l'édition furtive et précipitée de mon poème. Il m'est venu de nouvelles idées, qui me semblent très-heureuses, et qui donneront encore plus de vie à cet ouvrage. Je suis entièrement de l'avis de M. de Caylus, qui n'estimait un poème qu'à proportion des sujets qu'il pouvait fournir, soit au pinceau, soit au burin : aussi le Vert-Vert ne m'a-t-il jamais paru qu'un très-joli conte, et rien de plus. Il y aurait, je crois, une place à prendre entre ce même Vert-Vert et le Lutrin. Mais ce serait à vous, Monsieur, qui avez pris la vôtre entre le Tasse et l'Arioste, de me servir

de guide dans cette carrière difficile. Il faudrait que je fisse un nouveau pélerinage sur les bords de votre lac, et je crains bien d'être encore long-tems réduit à dire comme Ovide : *Virgilium vidi tantùm*, etc.

Nancy, 1764.

LETTRE XVII

DE

M. DE VOLTAIRE.

VOTRE lettre, Monsieur, est pleine de goût et de raison; vous connaissez votre siècle, et vous le peignez très-bien. Les sentimens que vous voulez bien me témoigner, me flattent d'autant plus, qu'ils partent d'un esprit très-éclairé. Vous méritiez d'être l'ami de tous les philosophes, au lieu d'écrire contre les philosophes. Je vous répète encore que j'aurais voulu sur-tout que vous eussiez épargné M. Diderot. Il a été persécuté et malheureux. C'est une raison qui devait le rendre cher à tous les gens-de-lettres.

M. de Marmontel s'est trouvé dans le même cas. C'est contre les délateurs et les hypocrites qu'il faut s'élever, et non pas contre les opprimés.

més. Je pardonne à Guillaume Vadé et à Jérôme Carré de s'être un peu moqués des ennemis de la raison et des lettres. Je trouve même fort bon que quand un évêque fait un libelle impertinent sous le nom d'Instruction Pastorale, on tourne Monseigneur en ridicule : mais nous ne devons pas déchirer nos frères. Il me paraît affreux que des gens de la même communion s'acharnent les uns contre les autres. Le sort des gens-de-lettres est bien cruel ! Ils se battent ensemble avec les fers dont ils sont chargés. Ce sont des damnés, qui se donnent des coups de griffes. Maître Aliboron (dit Fréron) a commencé ce beau combat. Je veux bien que tous les oiseaux donnent des coups de bec à ce hibou ; mais je ne voudrais pas qu'ils s'arrachassent les plumes en fondant sur la bête. Le Crévier dont vous avez parlé, est un cuistre fanatique, qui a écrit un livre impertinent contre le président de Montesquieu. Tous les gens de bien vous auraient embrassé, si vous n'aviez frappé que de telle canaille. Je ne sais pas comment vous vous tirerez de tout cela : car vous voilà brouillé avec les philosophes et les anti-philosophes. J'ai toujours rendu justice à vos talens; j'ai toujours souhaité que vous ne pris-

siez les armes que contre nos ennemis. Je ne peux, il est vrai, vous pardonner d'avoir attaqué mes amis ; mais je vous remercie de tout mon cœur des ailes à l'envers que vous avez données à Martin Fréron. Vous voyez que je suis l'homme du monde le plus juste. Permettez à un pauvre aveugle de supprimer les cérémonies.

(1764.)

RÉPONSE DE L'AUTEUR.

Ce serait, en effet, un malheur, Monsieur, si j'étais à-la-fois brouillé avec les philosophes et les anti-philosophes. Pour ces derniers, à la bonne heure. Je suis entièrement de l'avis de *Guillaume Vadé* et de *Jérôme Carré*, contre les ennemis de la raison et des lettres : mais, en homme d'honneur, je ne me crois point du tout brouillé avec les vrais philosophes. Je ne me lasse pas de vous redire, Monsieur, que j'ai fait éclater mes sentimens pour vous dans tous mes ouvrages. J'ai toujours loué le président de Montesquieu, toujours rendu justice à M. d'Alembert; enfin, je n'ai parlé du citoyen de Genève, lui-même, qu'avec les plus grands égards : c'en est assez, je crois, pour n'être pas regardé comme l'ennemi des philosophes.

Je sais bien que quelques-uns de ces esprits, qui ne se plaisent que dans le trouble, n'auraient pas mieux demandé que d'occasionner un divorce entre nous, Monsieur ; mais, pour leur ôter bien vîte toute espérance, je me suis hâté de faire la Dunciade ; et je n'ai pas cru pouvoir donner une preuve plus sensible de mon antipathie éternelle pour les ennemis de la raison.

Il est vrai qu'en faisant profession de respecter et la bonne philosophie, et la véritable littérature, je ne me crois pas obligé à une estime aveugle pour tous ceux qui se piquent d'appartenir à l'une ou à l'autre. Je vous avoue, par exemple, qu'il m'est impossible de regarder Marmontel comme un bon poète, lorsque je lis ses tragédies et les vôtres. J'ai la même répugnance à regarder M. Diderot comme un philosophe, lorsque je me rappelle certaines épîtres dédicatoires qu'il n'avait faites que pour me nuire, dans un tems où j'étais à la veille des plus grandes infortunes : ce qu'il savait parfaitement bien. Je ne voudrais pas soutenir (car on peut se tromper dans sa propre cause) que mon ressentiment ne m'ait conduit, peut-être, un peu trop loin; mais vous êtes sen-

sible, Monsieur, et je n'ai point à rougir en vous disant que je le suis aussi.

Quelque peine que j'aie à combattre l'opinion que vous semblez avoir de M. Diderot, je puis encore moins me résoudre à l'admirer comme littérateur. Je conviens qu'il a de grandes connaissances, quoique mal digérées et confuses; qu'il a de la hardiesse, quelquefois même de l'élévation dans l'esprit : mais il me paraît plein de faux enthousiasme, et presque toujours énigmatique. L'article encyclopédie, qui est de lui, dans ce grand dictionnaire, est, à ce qu'il me semble, un des plus mauvais de tout l'ouvrage. Son roman des Bijoux indiscrets est en même tems très-ordurier, et, ce qui pis est, très-ennuyeux. Ses deux comédies, dans lesquelles il peut y avoir quelques beautés, qui pourtant ne sont pas du genre, sont deux productions tristes, qu'il avait annoncées, dans leurs préfaces, avec un faste insupportable. Si le public avait eu le malheur de se familiariser avec de pareils drames, c'en était fait de vos chef-d'œuvres. Enfin, dans tous les ouvrages de M. Diderot, la somme du médiocre et du détestable me paraît l'emporter de beaucoup sur ce qu'on peut y trouver d'estimable. Voilà mes sentimens, que

je vous confie, Monsieur; ne vous en prenez qu'à vous-même si vous les jugez trop sévères : je n'aurais pas été digne de vous admirer, si j'estimais tout le monde.

J'avoue cependant que j'aimerais encore mieux me réconcilier avec quelques-uns de ces Messieurs, qu'avec de certains anti-philosophes. Mais, pour rien au monde, je ne voudrais admettre à ma communion les écrivains scandaleux, qui ont osé, dans leur fougue imprudente, sapper tous les fondemens de la morale et de nos devoirs naturels. Il est possible, à la vérité, que le fanatisme et la superstition ne soient *pas moins horribles ; mais les excès* d'un parti ne justifient pas ceux de *l'autre*.

Telle est, Monsieur, ma profession de foi, en vertu de laquelle j'espère que je me tirerai toujours d'embarras, quoique brouillé avec bien des gens. Je souhaiterais de tout mon cœur que les rêves de l'abbé de Saint-Pierre pussent se réaliser, du moins pour la république des lettres, et qu'il y eût moyen d'établir une paix perpétuelle entre tous ceux qui cultivent les arts avec quelque distinction, et qui ont d'ailleurs des droits à l'estime des honnêtes gens. Ce serait pour le coup que les sots tremble-

raient, en se voyant isolés comme ils le méritent. Oh! que si ce projet pouvait sortir de la classe des chimères, avec combien de plaisir j'irais chanter le *Te Deum* à Genève!

P. S. Si vous persistiez à penser qu'en ne ménageant pas assez les différens partis, j'ai péché, du moins, contre la bonne politique, je prendrais la liberté de ne vous opposer qu'à vous-même, en vous remettant sous les yeux ce que vous écriviez si judicieusement à M. le marquis Albergatti (1) :

« Un journaliste a observé que je n'étais pas » adroit, puisque je n'épousais aucune faction, » *et que je me déclarais également* contre tous » ceux *qui voulaient* former des partis. Je fais » gloire de cette mal-adresse. Ne soyons ni à » Apollon, ni à Paul, mais à Dieu seul. Il y » a des gens qui entrent dans un parti pour être » quelque chose ; mais il y en a d'autres qui » existent sans avoir besoin d'aucun parti. »

9 août 1764.

(1) Le même qui depuis m'a fait l'honneur de traduire, en vers italiens, la tragédie de Ninus second.

LETTRE XVIII

DE

M. DE VOLTAIRE.

VOTRE lettre du 3 février, Monsieur, a renouvelé *mes plaintes et mes regrets.* Quel dommage, ai-je dit, qu'un homme qui pense et qui écrit si bien, se soit fait des ennemis irréconciliables, de gens d'un extrême mérite, qui pensent et qui écrivent comme lui!

Vous avez bien raison de regarder Fréron comme la honte et l'excrément de notre littérature. Mais pourquoi ceux qui devraient être tous réunis pour chasser ce malheureux de la société des hommes, se sont-ils divisés, et pourquoi avez-vous attaqué ceux qui devaient être vos amis, et qui ne sont que les ennemis du fanatisme? Si vous aviez tourné vos talens d'un

autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, *avant* ma mort, pour confrère à l'académie Française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais. Elle rend les lettres respectables. J'apprends que vous jouissez d'une fortune digne de votre mérite. Plus vous chercherez à avoir de la considération dans le monde, plus vous vous repentirez de vous être fait, sans raison, des ennemis qui ne vous pardonneront jamais. Cette idée peut empoisonner la douceur de votre vie. Le public prend toujours le parti de ceux qui se vengent, et jamais de ceux qui attaquent de gaîté de cœur. Voyez comme Fréron est l'opprobre du genre humain! Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais lu ses feuilles; mais on m'a dit qu'il n'était pas sans esprit. Il s'est perdu par le détestable usage qu'il en a fait. Je suis bien loin de faire la moindre comparaison entre vous et lui. Je sais que vous lui êtes infiniment supérieur à tous égards; mais plus cette distance est immense, plus je suis fâché que vous ayez voulu avoir mes amis pour ennemis. Ah! Monsieur, c'était contre les persécuteurs des gens-de-lettres que vous deviez vous élever, et non contre les gens-de-lettres persécutés. Pardonnez-moi,

je vous en prie, une sensibilité qui ne s'est jamais démentie. Votre lettre, en touchant mon cœur, a renouvelé ma plaie; et quand je vous écris, c'est toujours avec autant d'estime que de douleur.

A Ferney, 13 février 1767.

RÉPONSE DE L'AUTEUR.

Ne me plaignez pas tant, Monsieur; je n'ai pas, à beaucoup près, outragé tous les saints de votre calendrier : je n'ai jamais médit ni des *Homère*, ni des *Virgile*, ni des *Cicéron*, ni des *Sophocle*. Si j'ai marqué un peu moins de respect pour quelques modernes, j'ai cependant loué en mille endroits, et le philosophe de Montbar, et M. de Montesquieu, et M. d'Alembert lui-même. Voilà, Monsieur, ceux que j'ai pu croire vos amis, et quelques-uns d'eux auraient été vos rivaux, si vous pouviez en avoir.

Mais quand je n'aurais fait que témoigner mon tendre attachement pour vous, c'en était assez pour que je ne dusse jamais être suspect d'avoir voulu faire ma cour aux fanatiques.

Or, c'est ce que j'ai fait dans tous les tems, et même lorsque parut cette comédie que vous me reprochez toujours, et que je ne me reprocherai jamais.

La faveur publique, dites-vous, est pour ceux qui se défendent, et non pour celui qui attaque de gaîté de cœur (1). J'adopte ce principe, Monsieur ; et c'est précisément ce qui devait vous engager à vous déclarer pour moi. Je n'ai point été l'agresseur. On m'avait suscité une persécution sérieuse pour quelques plaisanteries innocentes que je m'étais permises sur le fameux citoyen de Genève, dans une comédie représentée devant le roi de Pologne. Ceux qui aujourd'hui croient avoir le plus de raison de se déchaîner contre M. Rousseau, étaient alors ses enthousiastes et ses vengeurs. Je n'avais pas encore vingt-quatre ans; j'aurais pu, sans conséquence, ne répéter que l'esprit des autres, et ce sont les autres qui ont répété mon esprit.

---

(1) Ceci n'est qu'une redite ; mais l'auteur y était forcé par celles de M. de Voltaire, dont le projet était apparemment de le fatiguer, en lui faisant répéter sans cesse ce qu'il était bien résolu de ne pas entendre : aussi l'on voit que l'auteur regardait cette lettre comme une dernière explication.

Ils ont même été beaucoup plus loin que moi, car du moins je respectai toujours les mœurs et les rares talens de M. Rousseau.

Quoi qu'il en soit, M. le comte de Tressan (qui m'en a depuis témoigné son repentir), et quelques philosophes que vous connaissez, se rendirent mes délateurs auprès du roi de Pologne, et me représentèrent charitablement à ce prince comme un homme à punir. On lui demandait que pour le moins je fusse exclus, par un jugement public, d'une académie à laquelle il m'avait fait l'honneur de m'appeler. Il est donc évident, Monsieur, que je n'ai fait que me défendre contre des gens qui m'avaient attaqué de gaîté de cœur, et seulement pour venger l'amour-propre d'un philosophe qu'ils outragent aujourd'hui avec indécence : vous ne deviez donc pas tendre les bras à mes ennemis, vous, Monsieur, qui êtes l'ennemi des persécuteurs!

Est-ce à vos yeux un crime si capital en littérature, que de n'admirer ni MM. Diderot, Marmontel, Duclos, ni quelques autres? Vous me dites, Monsieur, qu'ils sont vos amis, et à ce titre je les considère comme je le dois. Mais n'avais-je pas lieu de me croire aussi de vos

amis? Vous ont-ils donné plus que moi des marques de leur attachement? Ont-ils paru même ressentir, autant que moi, la vénération qui vous est due? Par quelle fatalité toute votre faveur serait-elle pour eux? Voulez-vous donc vérifier ce que dit un homme du monde, un homme de beaucoup d'esprit, en lisant la première *lettre* que vous me fîtes l'honneur de m'écrire à l'occasion de mes philosophes? « Monsieur de Voltaire, me dit-il, ne vous pardonnera jamais d'avoir battu sa livrée. »

Peut-être, Monsieur, la préface qui parut d'abord avec ma comédie, fut-elle en effet un peu trop vive. J'étais alors étourdi du bruit qui se faisait autour de moi, et des *libelles* calomnieux que de soi-disans philosophes répandaient par-tout contre un homme qu'ils ne connaissaient pas. Mais enfin cette préface n'existe plus; et l'avoir supprimée du recueil de mes Œuvres, c'est l'avoir désavouée. Ne vous est-il jamais arrivé à vous-même, Monsieur, d'être entraîné par les circonstances plus loin que vous ne l'eussiez voulu? C'est précisément le cas où je me trouvai. Mais pourquoi me forcer sans cesse à vous répéter ce que vous savez aussi-bien que moi? Ah! Monsieur, ce n'est pas-là comme

je voudrais m'entretenir avec vous! Voulez-vous cependant que je n'aie pas raison? Je vous promets que cette explication-ci sera la dernière.

Je sais que mes ennemis ne me pardonneront jamais, vous me l'avez assez répété : mais ils étaient mes ennemis avant cette époque; ils le seront encore après, il faut bien que je m'en console. Actuellement, du moins, les motifs de leur inimitié sont connus, et leur haine déclarée est moins dangereuse que lorsqu'elle était couverte.

Je ne serai point de l'académie Française, je le crois : mais si je mérite d'en être, c'est tant pis pour elle; et les regrets obligeans que vous voulez bien me témoigner sur cette petite disgrace, sont plus que suffisans pour m'en consoler. Il est certain, Monsieur, que j'aurais pu être tenté de l'honneur d'être votre confrère, quand j'aurais dû n'en jouir qu'un moment : mais en perdant cet avantage, ne gagnerai-je pas quelque chose à n'être point le confrère de l'abbé Trublet? Vous voyez que tout est compensé dans ce monde.

D'ailleurs, Monsieur, qui sait ce qui peut arriver encore? Je suis assez jeune pour espérer de voir passer la génération présente, et j'aurai

peut-être quelque influence sur la façon de penser de celle qui la suivra. Vous l'avez dit quelque part : Le tems est le Dieu qui console; il amène des changemens auxquels on n'aurait jamais pensé. Je serai très-content de lui, pourvu qu'il n'en apporte aucun dans votre cœur à mon égard.

Je vous avoue que j'aurais désiré que M. de Voltaire se crût, comme il l'est en effet, supérieur à tous les partis; qu'il eût répondu plus ouvertement à la franchise et à la confiance d'un homme qui avait peut-être plus de droits que beaucoup d'autres à un tendre retour de sa part. Vous avez eu de grands ménagemens, Monsieur, pour des gens qui prouveront un jour qu'ils vous étaient beaucoup moins attachés que moi. Vous avez eu plus de raison que vous ne le pensiez, de me dire, en parlant de la Dunciade, que vous ne connaissiez pas les masques. Pour moi,

J'ai trop, à mes périls, appris à les connaître.

Au reste, plus on m'accusera, comme Boileau, d'avoir mis à tout blâmer mon étude et ma gloire, plus mon admiration pour vous aura peut-être de poids dans l'avenir.

RÉPONSE

RÉPONSE

DE

M. DE VOLTAIRE.

Vous avez touché, Monsieur, la véritable corde : j'ai vu Fréret, le fils de Crébillon, Diderot enlevés et mis à *la Bastille*; presque tous les autres persécutés; l'abbé de Prades traité comme Arius par les Athanasiens; Helvétius opprimé non moins cruellement; Tercier dépouillé de son emploi; Marmontel privé de sa petite fortune; Bret, son approbateur, destitué et réduit à la misère. J'ai souhaité qu'au moins des infortunés fussent unis, et que des forçats ne se battissent pas avec leurs chaînes. Je n'ai pu jouir de cette consolation; il ne me reste qu'à achever, dans ma retraite, une vie que je dérobe aux persécuteurs.

Jean-Jacques Rousseau, qui pouvait être

utile aux lettres, en est devenu l'ennemi par un orgueil ridicule, et la honte par une conduite affreuse. Je conclus qu'il faut cultiver son jardin. Je cultive le mien, et je serai toujours avec autant d'estime que de regret, etc. (1).

16 Mars 1767.

---

(1) On n'a pas trop conçu la liaison de cette réponse avec la lettre précédente : mais on a très-bien compris que M. de Voltaire ne voulait plus d'explications. A cette liste de persécutés, qu'il a pris plaisir à composer lui-même, on serait tenté de croire que la nation a vu renouveler contre les pauvres philosophes, les dragonnades dont les protestans avaient gémi sur la fin de l'autre siècle. Il faut que M. de Voltaire ait été trompé par des mémoires bien étranges. Réduisons cette liste à ce qu'elle renferme de vrai; nous verrons que toutes ces persécutions sont infiniment exagérées, et que la philosophie a été fort *étrangère à la* plupart.

Fréret fut mis à la bastille en 1714, tems où l'on ne parlait pas encore en France de cette philosophie, à laquelle un caprice de mode a donné depuis tant de faveur. Il avait lu à l'académie des inscriptions un discours sur l'origne des Français, qui parut très-savant, mais trop hardi. On voit qu'il n'était question que d'une discussion historique.

Crébillon le fils eut, pendant quelques jours, le sort de Fréret, pour avoir fait le roman de Tanzaï, que certainement il n'a jamais regardé comme une production philosophique.

Il y avait de la philosophie dans l'affaire de Diderot. Il avait été mis à Vincennes pour ses Lettres sur les Aveugles : mais cette disgrace ne fut ni dure, ni longue; et depuis, on n'a pas entendu dire qu'il ait essuyé la plus légère persécution.

L'abbé de Prades, pour une thèse de théologie, qui pouvait passer du moins pour imprudente, fut exclus de la sorbonne. Il était sans fortune, et cette aventure lui a valu un bon canonicat à Breslau.

Il y eut véritablement un violent orage contre le Livre de l'Esprit, orage qui n'aurait pas eu lieu, si l'auteur avait eu pour lui-même le ménagement de faire imprimer cet ouvrage chez l'étranger. Il en coûta une place à M. Tercier, censeur de ce livre, à qui l'on donna pour retraite une pension de dix mille livres. Il avait alors près de soixante-quinze ans. Au reste, cette persécution fut bientôt calmée; et l'auteur est mort, dans le sein de sa famille, riche, considéré et regretté, parce qu'il méritait de l'être.

M. Marmontel perdit le privilége du Mercure, parce qu'il eut le malheur d'être soupçonné d'avoir parodié une scène de Cinna, d'une manière très-injurieuse pour quelques personnes du premier rang. Sa fortune, malgré cette perte, est demeurée très-honnête; et depuis, il a obtenu le brevet d'historiographe de France, et les grands honneurs de l'académie.

M. Bret, pour avoir approuvé le Conte moral de Bélisaire, fut rayé de la liste des censeurs, et destitué d'une place qui ne lui rapportait rien. Il est actuellement rétabli sur cette même liste; il n'a jamais été dans la *misère* : il jouit, au contraire, d'une aisance qui le distingue parmi les gens-de-lettres. M. Bret, d'ailleurs, ne s'est jamais donné pour philosophe. C'est un homme aimable, un homme d'esprit, qui n'a guère fait que des comédies.

Les forçats dont parle M. de Voltaire, ne sont donc pas fort à plaindre. Il avait sûrement un peu de mélancolie lorsqu'il écrivit cette lettre.

LETTRE [1] DE L'AUTEUR AU MÊME.

J'ÉTAIS à Genève depuis quelques semaines, *Monsieur*, lorsque M. le *résident* de France *me fit l'honneur de m'inviter* de votre part, d'une manière très-pressante, *d'aller à Ferney.*

Je fus charmé d'apprendre que vous vous rappeliez encore le sentiment qui me conduisit à Genève, il y a plus de quinze ans, uniquement pour dire comme Ovide, *Virgilium vidi:* mais je ne veux rien vous dissimuler; je ne me trouvai plus ni la même ardeur ni la même confiance qui m'avaient amené autrefois de si loin pour vous rendre hommage. M. Vernes, notre ami, me pressa vivement, mais en vain, de

(1) Cette lettre n'avait point encore paru.

prendre un jour avec lui pour vous aller voir: je veux vous expliquer, Monsieur, les causes de ce changement, et vous ouvrir mon cœur une dernière fois.

Mon admiration pour vous est, à quelques égards, un préjugé de mon enfance. Je n'exagère point en vous disant que j'ai appris à lire dans la Henriade, et que c'est elle qui m'a inspiré mes premiers vers. Le sentiment le plus tendre se joignit à mon admiration dans cet *âge heureux qui méconnaît la crainte*, dans cet âge de l'inexpérience et des illusions, qui nous porte à croire qu'un beau génie est toujours accompagné d'une ame sublime. *Tel était*, je vous l'avoue, *le sentiment* qui m'avait conduit à Genève, et que je conservais encore dans toute sa pureté, lorsque, pour me venger d'une persécution très-injuste, je crus devoir donner cette comédie des Philosophes, dans laquelle je m'étais permis de maltraiter un peu votre livrée.

Peut-être n'avez-vous reçu de personne une preuve d'attachement plus forte que celle que je vous donnai dans cette circonstance même. On m'excitait de toutes parts, on employait toutes les séductions pour m'engager à vous confondre avec ces philosophes dont on affectait de

vous nommer l'Oracle. On me faisait entrevoir des pensions, des honneurs, que sais-je? un brevet de bel-esprit à votre académie, si je voulais seulement paraître abjurer mon attachement pour vous. Afin de m'exciter mieux, on alla jusqu'à m'accuser d'un sentiment de crainte qui n'est pas dans mon caractère; je fus inflexible, et je ne balançai pas à vous sacrifier mon propre parti.

J'espérais, il est vrai, qu'en homme supérieur à tous ces partis, vous n'en épouseriez aucun, que vous auriez ce respect pour vous-même, et qu'au fond du cœur vous distingueriez l'homme libre et courageux qui n'avait jamais été votre adulateur, de tous ces parasites littéraires qui ne se rangeaient si respectueusement sous votre pavillon que par le sentiment de leur nullité: vous savez, Monsieur, combien je fus trompé dans mes espérances.

Permettez-moi de vous le demander avec franchise, vous êtes-vous conduit comme votre gloire semblait vous le prescrire? En m'assurant de votre estime par toutes vos lettres, vous me lanciez à la dérobée, pour complaire à vos philosophes, des traits satiriques dans quelques brochures. Vous vous faisiez, vous, Monsieur,

de Voltaire! l'éditeur des libelles que ces Messieurs avaient semés dans le public! Vous compiliez leurs injures sous le titre des Facéties Parisiennes! Vous écriviez à M. le maréchal de Richelieu, pour lui reprocher l'intérêt qu'il avait pris à la comédie de l'Homme dangereux! Vous aviez fait à-peu-près les mêmes reproches à M. le duc de Choiseul; et voilà comme vous me récompensiez de ces hommages si tendres que j'étais allé vous porter à Genève! Que je vous plains, au milieu de toute votre gloire, si vous ne sentez pas combien cette conduite était au-dessous de vous!

La vivacité de ces reproches vous prouvera que je vous aime encore, et que j'ai pu, comme vous m'en avez souvent prié par vos lettres, sentir votre embarras, et vous pardonner ce que vous appelliez vous-même vos mauvaises plaisanteries. Vous jugerez, par un article qui vous regarde dans un de mes nouveaux ouvrages, et que peut-être j'irai vous lire (1), vous jugerez,

---

(1) Mr. de Voltaire ne répondit pas directement à cette lettre; mais le 30 novembre 1770, c'est-à-dire, environ un mois après, il écrivit à M. Vernes le billet que voici:

« Le vieux malade, à qui M. Vernes a fait la faveur d'écrire,

dis-je, combien mon attachement pour vous l'emporte encore sur mes ressentimens ; mais ne me laissez jamais entrevoir que l'idée injurieuse qu'on a voulu vous donner de mon caractère, ait pris sur vous quelque crédit. Je sais, Monsieur, qu'on a osé vous dire que je ne fei-

---

» est actuellement dans un état déplorable. Dès qu'il sera un peu » mieux, il suppliera M. Vernes de vouloir bien ne pas oublier » de le venir voir avec son ami M. Palissot. Il présente ses » respects à l'un et à l'autre. »

V*.

L'auteur ne résista plus à cette nouvelle invitation, et ce fut la dernière fois qu'il vit M. de Voltaire dans sa retraite. Il lui lut deux chants de la Dunciade, celui, entre autres, où se trouvent ces vers :

O de Ferney sublime solitaire ! etc.

et M. de Voltaire le lui fit répéter deux fois de suite. Il n'eut avec lui aucune explication sur la lettre qu'on vient de lire. Seulement il parut y faire quelque allusion, en disant à l'auteur qu'il ressemblait à un jeune tigre qui venait relancer un vieux lion sur sa litière. Pour lui prouver qu'il n'était pas un tigre, l'auteur lui lut l'article qui le concernait dans ses Mémoires Littéraires qu'on imprimait alors à Genève. M. de Voltaire parut l'entendre avec une émotion qu'il eut peine à contenir. Il finit par embrasser le lecteur, en le pressant beaucoup de rester quelques jours à Ferney ; mais ce dernier partit aussi-tôt après dîner.

Ce qui détermina sa résistance, c'est qu'il vit clairement que M. de Voltaire se croyait engagé par honneur à tenir toujours à ses philosophes, quoique dans le vrai il ne les estimât guère : mais il

gnais de vous être attaché que par crainte, ne me réduisez-pas, je vous en supplie, à vous désabuser.

J'imagine que ma sensibilité ne peut vous déplaire, et qu'au fond vous n'y verrez que les regrets de l'amitié blessée. Laissez-moi conserver l'illusion où j'étais; laissez-moi croire qu'il peut exister un grand homme sans alliage. Concevez vous-même combien il me serait pénible de renoncer à mes sentimens pour vous, puisqu'ils ont prévalu jusqu'à présent sur votre conduite inégale et variable à mon égard, et sur vos petites injustices, dont, peut-être, vous ne soupçonniez pas que *j'étais instruit.*

J'ai l'honneur d'être, etc.

UNE ancienne passion laisse toujours des traces profondes. A l'arrivée imprévue de M. de Vol-

---

avait la faiblesse de les croire nécessaires à sa réputation. L'auteur sentit que par ménagement pour eux, M. de Voltaire n'aurait jamais avec lui qu'une conduite très-équivoque. Alors même il conçut l'idée du huitième chant de la Dunciade, et ce chant ne tarda pas à paraître. Il dut achever de prouver à M. de Voltaire que l'auteur était également incapable, et de le ménager par crainte, et d'être injuste envers sa gloire. Quelque ombrageux que fût ce grand poète, il parut prendre très-bien la plaisanterie: voyez-en la preuve dans les dernières notes de ce même chant.

taire à Paris, l'auteur lui adressa la lettre suivante, avec un exemplaire de la collection de ses œuvres.

« J'apprends à-la-fois, Monsieur, et votre heu-
» reux retour dans votre patrie, et cet accueil,
» cet empressement, plein de vénération et de
» tendresse, dont elle se plaît à vous prodiguer
» les témoignages. Cette gloire était bien due
» au grand homme qui a célébré si dignement
» Henri IV et le siècle de Louis XIV. Il semble
» même que vous ne pouviez choisir de cir-
» constance plus favorable, et que le règne de
» Louis XVI était l'époque où le respect de la
» nation devait éclater pour l'auteur de la Hen-
» riade. En effet, Monsieur, vos immortelles
» tragédies, qui vous ont mis au rang de nos
» poètes les plus célèbres, ont eu moins de part,
» peut-être, aux acclamations du public, que
» cet ouvrage où vous avez peint le meilleur
» des rois.

» Je me flatte que vous voudrez bien distin-
» guer dans la foule l'hommage d'un homme qui
» fit autrefois le voyage de Genève, uniquement
» pour vous porter son tribut d'admiration. Je
» serais allé vous le présenter moi-même, si je
» n'étais retenu par un rhume qui m'a presque

» ôté l'usage de la voix, et qui me fait une triste
» nécessité de différer ma visite.

» Vous savez, Monsieur, que j'ai toujours
» révéré en vous, le génie le plus singulier et
» le plus rare qui ait jamais illustré l'Europe;
» j'aurais souhaité seulement que vous eussiez
» joui d'une tranquillité égale à votre réputa-
» tion: mais votre sensibilite a souvent troublé
» votre bonheur; et il est donc vrai qu'il n'est
» point de grand homme qui ne se rapproche,
» par quelque endroit, des faiblesses humaines.

» En attendant que j'aille vous témoigner de
» vive voix mon ancien attachement, je vous prie
» de recevoir avec bonté cette collection de mes
» ouvrages, la plus soignée et la plus complette
» qui ait encore paru. Quelques-uns d'eux, (vous
» vous le rappellerez assez) ont produit, dans leur
» tems, une sensation plus vive que je ne l'aurais
» désiré; je n'ose me flatter cependant que vous
» les jugiez dignes de votre indulgence: mais,
» pour me mettre à la mode, on les a enrichis
» d'estampes (1), et ces images pourront peut-
» être vous amuser.

Paris, 19 février 1778.

---

(1) Dans l'édition faite à Liége, en 1777, chez Clément Plomteux.

RÉPONSE
DE
M. DE VOLTAIRE.

JE suis arrivé mourant, Monsieur, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je suis très-fâché de votre *rhume* :

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Je vais relire vos ouvrages, ils me consoleront : c'est un bienfait dont je vous dois mille remercîmens. M. Tronchin, qui est chez moi, et qui me défend d'écrire, ne me défend pas de lire, encore moins de vous témoigner l'estime et la reconnaissance dont le cœur de ce pauvre vieillard est rempli pour vous.

V*.

ELOGE

DE

M. DE VOLTAIRE.

ÉLOGE

DE

M. DE VOLTAIRE.

La gloire de M. de Voltaire n'est pas resserrée dans les seules limites de son siècle et de sa patrie. C'est à l'Europe entière, attentive aux premiers jugemens qui vont être portés sur cet écrivain célèbre; c'est à la postérité, toujours juste, mais toujours sévère, que nous serons responsables de ce que nous allons écrire : et nous aimons à nous pénétrer de cette vérité, pour nous défendre de toute passion, de tout enthousiasme. Ecartons également et les éloges donnés par l'adulation, et les satires plus prodiguées encore par la haine; et tâchons de saisir, avec impartialité, ce qui doit caractériser à jamais cet homme rare, cet homme singulier;

et, pour parler d'avance le langage de nos descendans, cet homme unique.

Marie-François AROUET DE VOLTAIRE naquit à Paris, le 20 février 1694, de François Arouet, trésorier de la Chambre des Comptes, et de Marie-Marguerite Daumart. Passons rapidement sur les dispositions prématurées de son enfance; mais arrêtons-nous un moment sur cette longue suite de singularités brillantes qui se succédèrent, sans interruption, dans tout le cours de sa vie, et qui en ont fait un homme tel que les siècles précédens n'en avaient point encore vu, et tel que les siècles postérieurs n'en reverront peut-être jamais.

Parmi ces singularités, il en est d'un ordre purement physique. C'en est une, par exemple, que cette heureuse organisation capable de suffire à l'application la plus continue, et qui, sans être assujettie aux variations du tems, ne se délassait du travail que par le travail même. Malgré une constitution très-délicate en apparence, aucun homme n'a été à-la-fois plus précoce que M. de Voltaire, et n'a joui d'une vieillesse plus saine et plus robuste. Aucun n'a commencé sa carrière d'une manière plus brillante,

lante, et l'a terminée avec plus de gloire. Non-seulement il a suffi à des travaux littéraires qui auraient donné matière à trente réputations distinguées, mais à des soins qui semblaient incompatibles avec cette passion toujours prédominante pour l'étude. M. de Voltaire n'était étranger ni aux spéculations du commerce, ni à celles de la finance : il a su conserver et augmenter sa fortune. Il a trouvé du tems pour les plaisirs ; il en a trouvé pour entretenir dans toute l'Europe, la correspondance la plus vaste qu'aucun particulier ait jamais eue, soit avec les savans et les artistes les plus recommandables de son siècle, soit avec plusieurs souverains, qui l'ont honoré d'une intimité (*a*) dont la gloire doit rejaillir à jamais sur les lettres, et dont le monde n'avait pas vu d'exemples depuis les tems de Philippe et d'Alexandre (*b*). Il en a trouvé pour se rendre utile à une foule d'infortunés célèbres, qu'il a défendus par son éloquence. Enfin il a trouvé celui de fonder, à quelques lieues de Genève, une colonie florissante, colonie dont il n'a jamais cessé d'être le bienfaiteur, devenue orpheline par sa mort, et qui s'est montrée digne de ses bontés par sa reconnaissance. Nous ne parlons ici que de

faits connus, avoués par les ennemis mêmes de M. de Voltaire, et sur lesquels l'envie, qui veille encore auprès de sa tombe, ne peut jeter aucun nuage.

Le moral, dans cet homme singulier, n'offrit pas moins de phénomènes que le physique. C'est à l'âge de dix-huit ans qu'il fit sa première tragédie; et, comme nous l'avons dit après la Motte, qui eut le mérite de le prévoir, et le courage de l'annoncer, Corneille et Racine eurent un successeur. C'était un prodige qu'un pareil début; mais par un prodige plus grand encore, il méditait dès-lors le seul ouvrage de génie qui n'eût pas été tenté dans le siècle de Louis XIV, ou du moins qui l'avait été si malheureusement, qu'il ne reste de tous ces essais aucun vestige. Il conçut le projet de la Henriade, et la France fut étonnée de devoir son premier poème épique à un auteur de vingt-quatre ans. Le même homme est devenu depuis le rival de l'Arioste dans un autre poème. Le même a été l'historien de Pierre-le-Grand, de Charles XII, de Louis XIV, et celui de toutes les nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Le même a étendu la carrière de l'histoire, trop resserrée, avant lui, dans les détails de la politique et de l'ambition des

princes; comme s'il était de la destinée des peuples, de leur être sacrifiés en tout, et jusque dans les annales du monde. Il a fait sentir le premier cette espèce d'outrage fait au genre humain; et ce que les historiens avaient jusqu'alors le plus négligé, l'influence de l'opinion sur les malheurs de la terre, les lois, les usages, les mœurs, les progrès des sciences et des arts, devinrent le principal objet de ses recherches. Cette révolution de l'histoire, perfectionnée par la philosophie, est peut-être une des choses qui lui a donné le plus de droits à l'admiration de ses contemporains, et à la reconnaissance de la postérité. Le même a enrichi notre *littérature* d'un nouveau genre de romans, et d'une foule de poésies légères, saillies rapides d'une imagination inépuisable, toujours active, toujours brillante, et dont quelques-unes ont un caractère original qui n'appartient qu'à lui seul, et du goût le plus exquis (1). Le même a mesuré et fixé les limites du génie de Corneille, dans un commentaire qui dut déplaire d'abord aux admirateurs passionnés de ce grand

(1) Telles que l'épître des Tu et des Vous, et quelques autres pièces de ce genre charmant.

homme, non-seulement par quelques expressions trop dures (1), et par quelques jugemens hasardés, que nous y reconnaissons comme eux, mais parce que l'admiration superstitieuse se refuse à tout examen, à toute discussion sur l'objet de son culte. Pour nous, exempts de

---

(1) Il serait à souhaiter, sans doute, que dans ce commentaire l'auteur se fût interdit quelques-unes de ces expressions trop amères, et qui sembleraient injurieuses à la mémoire de Corneille, si M. de Voltaire n'eût pas témoigné, en mille autres endroits, toute l'admiration dont il était pénétré pour ce génie créateur. L'humeur qui paraît percer, sur-tout dans les dernières éditions de cet ouvrage, n'était pas contre Corneille, mais contre les admirateurs fanatiques de ce grand homme, qui s'étaient pressés de publier d'avance que ce commentaire ne serait qu'une satire dictée par l'envie, et qui, dès qu'il parut, ne manquèrent pas de s'élever contre les remarques les plus justes, avec une fureur aveugle, qui prouvait assez qu'ils n'étaient pas dignes de se passionner pour Corneille. M. de Voltaire, par une suite de son caractere bouillant, impétueux, et porté naturellement à la colère, mit alors moins de ménagemens et plus de sévérité dans des observations, d'ailleurs très-judicieuses; et à des yeux préoccupés, ces expressions trop dures, donneront toujours quelque prise à ses censeurs. Malheureusement, en blessant la sensibilité de M. de Voltaire, il n'était que trop aisé de le précipiter vers les extrêmes. Ses adulateurs et ses ennemis n'ignoraient pas ce fatal secret; et c'est à l'adresse perfide avec laquelle les uns et les autres abusaient également de son caractère, qu'on doit imputer une partie de ses fautes. Personne n'a eu le goût plus sûr que lui, quand il n'était pas

ces préjugés, plus capables d'affaiblir que d'augmenter la vénération qu'on doit à Corneille, loin de blâmer le courage de son commentateur, nous nous le proposons, au contraire, pour modèle; et rien n'attestera mieux la sincérité de nos sentimens pour M. de Voltaire, que notre respect pour la vérité.

Enfin, il était réservé encore à cet homme unique, de nous donner les premières notions de la littérature Anglaise; de nous familiariser avec la métaphysique de Locke; de nous instruire des découvertes de Newton; de nous encourager à la pratique hardie, mais salutaire, de l'*inoculation*, dont personne, en France, n'avait *parlé avant lui*, et qu'on a tentée depuis sur les têtes les plus précieuses, les plus chères à la nation; de combattre en philosophie, en littérature, en histoire, une multitude de préjugés; d'approfondir, en paraissant les effleurer,

---

dominé par l'humeur. Personne n'a été quelquefois plus injuste, lorsqu'il avait le malheur d'être, sans le savoir, l'instrument des passions de ceux qu'il regardait comme ses amis; mais il n'est guère de ces injustices, dans ses ouvrages, qui ne soient réparées, ou dans un volume précédent, ou dans un volume postérieur et la meilleure manière de saisir sa véritable façon de penser, c'est de l'opposer à lui-même.

soit dans ses mélanges, soit dans ses *questions encyclopédiques*, un nombre à peine croyable d'idées curieuses et intéressantes, et de nous laisser, dans le vaste recueil de ses Œuvres, une bibliothèque immense, émanée de son seul génie.

A le considérer comme poète épique, la Henriade, ainsi que nous l'avons déja observé, n'avait eu, parmi nous, aucun modèle digne de quelque attention. Nous accordons aux censeurs de M. de Voltaire, que cet ouvrage a dû nécessairement se ressentir de la jeunesse de l'auteur; que s'il en eût conçu le plan dans un âge plus mûr, *l'ordonnance en eût été plus riche* et plus imposante; que l'antithèse y *serait plus ménagée*; qu'au lieu de se borner à des portraits d'un coloris, à la vérité, très-brillant, l'auteur eût peint ses personnages d'une manière plus grande en les faisant agir; qu'il eût moins négligé la partie dramatique, et donné, par conséquent, plus d'intérêt à son poème. Mais puisque dans un siècle enrichi de toutes les merveilles du siècle de Louis XIV, la Henriade a été tant de fois réimprimée, puisqu'elle a été traduite dans toutes les langues de l'Europe, et même dans les langues savantes; puisque

enfin la nation n'a, jusqu'ici, rien de comparable en son genre à ce bel ouvrage, ne soyons point assez injustes, assez ennemis de notre gloire, pour méconnaître ses beautés, en convenant de ses fautes.

Gardons-nous d'abaisser la majesté du seul poème épique que nous ayons, sous prétexte que Boileau nous a donné, dans le Lutrin, un chef-d'œuvre de plaisanterie. C'est confondre toutes les bornes des arts, que de comparer ainsi des choses qui sont évidemment hors de toute comparaison.

Rendons justice au goût de l'auteur, qui a su faire un poème très-court, et en exclure tout cet échafaudage de merveilleux antique, qui eût paru si déplacé dans notre religion, dans nos usages, dans nos mœurs, enfin dans un sujet si rapproché de l'âge où nous vivons.

N'oublions pas l'heureux choix de ce même sujet, qui le rendra toujours cher à la nation, la richesse des détails, le charme du coloris, l'élégance continue du style, et, ce qui nous le rend plus précieux encore, l'horreur qu'il inspire pour la persécution, le fanatisme, la superstition, et pour cette foule d'attentats sacrés qui ont désolé la terre depuis dix-huit siècles.

N'oublions pas que dans la *maturité* de son génie, l'auteur a prouvé, par des ouvrages du plus grand caractère, et par un autre poëme, sans modèle encore dans notre langue, qu'il pouvait atteindre à ces beautés essentielles et fondamentales dont la Henriade paraîtra toujours un peu trop dénuée à des yeux sévères. Enfin, si quelques censeurs inflexibles s'obstinaient à lui reprocher les imperfections échappées à sa jeunesse, que ces censeurs, du moins, nous indiquent un homme capable, au même âge, d'un pareil effort. Chose vraiment admirable dans la destinée de ce grand homme, qu'il ne puisse descendre de sa supériorité dans quelque partie, sans que ce désavantage ne soit aussi-tôt compensé par un prodige! car c'en était un que d'avoir conçu le projet de la Henriade à vingt ans.

Mais que le même poëte, à qui nous devons, dans le genre de l'Épopée, deux ouvrages d'un caractère si différent, ait encore enrichi le théâtre des plus belles tragédies que nous ayons vues depuis celles de Racine; qu'après avoir ouvert sa carrière dramatique à dix-huit ans, il l'ait finie, comme Sophocle, à quatre-vingt-quatre, par une pièce où l'on retrouvait encore

l'empreinte de son génie : c'est ici que l'étonnement augmente, et doit nécessairement se changer en admiration.

On a répété souvent que M. de Voltaire avait donné le premier à l'action tragique plus de dignité, plus d'appareil, plus de pompe, en un mot, plus d'illusion théâtrale, et qu'il l'avait purgée de ces intrigues d'amour, mêlées si fréquemment et si mal-adroitement aux sujets les plus terribles de la scène antique. Mais gardons-nous de ces éloges indiscrets, que ce grand homme désavoûrait lui-même. Racine, dans Athalie, avait donné le premier exemple d'une tragédie sans amour, et soutenue, d'ailleurs, du spectacle le plus majestueux et le plus imposant. Racine avait porté l'art à ce degré de perfection désespérante, comme on l'a dit très-heureusement, qui ne laisse plus de place à la rivalité. Racine était donc le seul homme dont M. de Voltaire eût à redouter la comparaison; et c'est celui qu'il a toujours loué avec transport, avec cette éloquence énergique et attendrissante, qui ne peut venir que du cœur (*c*). Nous ne connaissons rien, dans sa vie, qui l'honore autant que ce trait, qui décèle mieux sa véritable supériorité : et c'est une barrière

invincible que nous opposerons toujours à ceux qui l'ont accusé de jalousie.

Mais si M. de Voltaire n'a fait aucun chef-d'œuvre qui puisse être comparé, en son entier, aux chef-d'œuvres de Racine; si ses plans manquent en général de cette régularité, de cette sagesse qu'on admire dans ceux de notre Euripide; si les parties en sont moins heureusement enchaînées; s'il a fondé quelquefois ses grands effets sur de trop petits moyens; s'il a donné le dangereux exemple des maximes trop prodiguées, des beautés déplacées, qui laissent voir trop souvent le poète à la place de ses personnages; si c'est à lui, enfin, que les vrais connaisseurs assigneront l'époque de la décadence naissante de l'art, quels efforts de génie n'a-t-il pas faits, depuis Œdipe jusqu'à Tancrède, pour s'approcher de ce degré de perfection auquel peut-être, depuis Racine, il n'était plus possible d'atteindre!

Nous avons dit que nous nous permettrions, à son égard, la même liberté qu'il s'est permise à l'égard de Corneille; et l'on sent trop que notre intention ne saurait être de le rabaisser. Si véritablement il n'a point perfectionné l'art, lorsqu'il ne pouvait plus se perfectionner, il a

su lui donner, du moins, par les grandes vues morales, et par les sentimens d'humanité qui respirent dans toutes ses tragédies, un nouveau degré d'importance et d'utilité. Il a su mériter, en se créant des routes nouvelles, la gloire d'être en effet un digne successeur de Corneille et de Racine. Si le caractère dominant du premier de ces poètes lui assure la première place aux yeux de ceux à qui les maximes d'état et de politique paraissent ce qu'il y a de plus imposant chez les hommes; si le second doit l'emporter au jugement des ames sensibles, qui se plaisent dans la peinture des grandes passions, dont elles ont éprouvé les orages, il nous semble que M. de *Voltaire* doit plaire davantage à celles qu'une philosophie douce et tendre intéresse plus vivement au bonheur de l'humanité, et qu'enfin il est, plus qu'aucun de ses deux rivaux, le poète des philosophes.

Ce n'est pas qu'il n'ait eu des succès mérités et brillans dans les parties mêmes qui caractérisent le plus spécialement ces fondateurs de la scène. Qui ne s'attendrirait point avec Zaïre, ne serait touché que faiblement des larmes d'Andromaque. Qui ne sentirait pas les beautés mâles et fières de Brutus, de la Mort de César,

de *Rome sauvée*, ne serait pas digne d'admirer Corneille. Enfin, Crébillon, homme de génie, sans doute, mais placé à un trop grand intervalle des deux grands hommes dont on vient de parler, n'a rien de plus tragique et de plus sombre, dans le genre qui lui est propre, que les scènes vraiment terribles de Sémiramis et de Mahomet.

Cependant nous devons répéter, pour l'honneur de l'art, que tous ces succès si multipliés de M. de Voltaire, ne lui laissent que la première place après Racine. Si son théâtre est plus varié, si ses situations paraissent quelquefois plus déchirantes que celles de son illustre prédécesseur, il ne doit ces avantages du moment qu'à des invraisemblances que le goût de Racine ne se fût jamais permises. On voit qu'il a trop sacrifié à l'effet, qu'il s'est livré, dans ses plans, à un merveilleux trop recherché, trop romanesque, et qu'il n'a point été assez sévère sur le choix de ses moyens dramatiques. On voit, en un mot, qu'il ne doit cette apparence de supériorité qu'à des fautes contre l'art même: fautes qui seront exagérées par des imitateurs qui n'auront pas son génie, et qui entraîneront enfin la corruption du goût, et la décadence du théâtre.

C'est pourtant à ce genre de beautés fortement tragiques, que nous sommes redevables du haut degré où l'art de la représentation a été porté, pendant quelques années, sur notre scène. Aucun acteur, à ce que nous atteste M. de Voltaire lui-même, qui avait vu Baron et mademoiselle le Couvreur, n'avait su rendre ces emportemens de la nature, qui se peignent par un mot, par une attitude, par un silence, par un cri qui échappe à la douleur. « Nous ne » commençâmes à connaître ces grands traits » que par mademoiselle Dumesnil, lorsque, » dans Mérope, les yeux égarés, la voix en» trecoupée, levant une main tremblante, elle » allait immoler son propre fils, quand Narbas » l'arrêta; quand, laissant tomber son poignard, » on la vit s'évanouir entre les bras de ses femmes, » et qu'elle sortit de cet état de mort avec les » transports d'une mère; lorsqu'ensuite s'élan» çant aux yeux de Polifonte, traversant, en un » clin-d'œil, tout le théâtre, les larmes dans » les yeux, la pâleur sur le front, les sanglots » à la bouche, les bras étendus, elle s'écria : » Barbare, il est mon fils! (*d*) »

Ce n'est que par Mahomet, par Sémiramis, par Tancrède, que nos acteurs, au lieu de dé-

clamer, apprirent à devenir des peintures vivantes, et non-seulement à exprimer, comme il convenait, ces grands mouvemens de pathétique et de terreur dont M. de Voltaire a donné tant d'exemples, mais à représenter dignement le cinquième acte de Rodogune, Athalie, Phèdre, Iphigénie, et tous les chef-d'œuvres de notre scène.

Cependant on opposait successivement à M. de Voltaire une foule de concurrens, qui n'approchaient pas de sa renommée. On lui disputait le titre d'homme de génie, tandis qu'on le prodiguait à Piron, qui, véritablement, avait eu le mérite de faire une des meilleures comédies qu'on eût vues depuis Molière, *mais très-inférieure* aux chef-d'œuvres de ce grand homme. Si l'on en croyait ces judicieux appréciateurs des réputations, M. de Voltaire ne devait la sienne qu'aux maîtres de l'art qui l'avaient devancé. Il n'eût été rien par lui-même : mais ayant sous les yeux les belles tragédies de Corneille, de Racine et de Crébillon, qu'on ne mettait au niveau des deux autres que pour en éloigner davantage celui qu'on voulait déprimer, il n'était pas surprenant qu'un très-bel-esprit (comme ils le nommaient) eût acquis quelque

gloire dans une carrière toute tracée par le génie de ses prédécesseurs. C'est ainsi que les ennemis de Racine avaient affecté de publier qu'il devait tout à Corneille. L'envie se répète elle-même, et n'a en effet que ce triste moyen d'humilier tout homme supérieur qui s'élève après d'autres hommes supérieurs : mais c'est au contraire cette foule d'excellens ouvrages dont la scène était enrichie, et cette perfection où l'art semblait porté, qui redouble notre admiration pour M. de Voltaire. C'est lorsqu'un genre commence à s'épuiser, qu'il devient plus difficile au génie même de s'ouvrir des routes nouvelles, de se former encore une manière à soi, et d'égaler, du moins en partie, des rivaux qu'on devait désespérer d'atteindre. Racine dut étonner son siècle, précisément parce qu'il était venu après Corneille; Crébillon s'est fait, à son tour, une réputation imposante, pour avoir soutenu celle du théâtre, après ces deux grands hommes, par deux ou trois pièces d'un caractère vraiment tragique, et qui passeront à la postérité malgré leurs défauts, et le style barbare qui les défigure trop souvent. Soyons justes : M. de Voltaire, qui est venu le dernier, n'eût-il fait que Mahomet et Alzire, sera toujours compté

parmi nos plus grands tragiques ; et rien n'atteste mieux sa supériorité, que d'avoir mérité ce rang lorsqu'il semblait impossible d'y parvenir. Mais quelle idée plus grande encore ne se formera-t-on pas de cet écrivain célèbre, si l'on ajoute à ces deux tragédies Œdipe, la première et l'une des meilleures qu'il ait faites, Zaire, Sémiramis, Brutus, Adélaïde, Mérope, et tant d'autres, toutes accueillies avec transport, toutes assez belles pour rendre les connaisseurs incertains s'il était question d'établir entre elles quelque préférence ; et si l'on pense que le même homme, dans le genre de la comédie du second ordre, a donné l'Enfant prodigue et Nanine (1), qu'il a tenté d'autres succès encore, et qu'enfin il a parcouru toutes les branches de l'art dramatique !

Nous ne dissimulerons pas que, depuis Tancrède, il ne soit échappé à l'auteur plusieurs

(1) Il serait injuste de n'y pas ajouter la comédie de l'Ecossaise. Le personnage de Fréeport est d'une vérité très-piquante, et fera toujours beaucoup d'effet au Théâtre. Celui de Frélon, quoique chargé de quelques traits trop durs pour le tems où cette pièce fut réprésentée, caractérise admirablement bien la plupart de nos folliculaires.

pièces

pièces où l'empreinte de son génie paraît effacée: mais c'est un tribut qu'il a payé à la vieillesse; et nous devons ajouter que si, dans ses premiers ouvrages, il ne s'est pas élevé jusqu'à la hauteur du génie de Corneille, il ne s'est point abaissé, dans les derniers, au degré d'Agésilas et de Pertharite. S'il est au-dessous de lui-même, il nous semble très-supérieur encore, dans les Scythes, dans Olympie, à tout ce que nous offrent de plus soigné ceux de nos jeunes auteurs qui, peut-être, s'enivrent le plus de l'espoir de le remplacer. On n'y trouve point, à la vérité, le style enchanteur de sa jeunesse: mais on y trouve toujours sa clarté, sa correction, et sur-tout de grandes vues, qui manquent principalement à nos jeunes écrivains. On sait que, non-seulement, dans ses dernières pièces de théâtre, mais dans tout ce qu'il écrivait en vers alexandrins (*e*), il s'était formé, depuis quelques années, une manière expéditive, beaucoup trop négligée, et qui, malheureusement n'aura que trop d'imitateurs. Ce n'est que dans sa prose (1), et dans ses poésies légères, qu'il

(1) Il a toujours conservé dans sa prose un tour original, un caractère purement à lui, qui le faisait reconnaître dès les premières

a conservé jusqu'à ses derniers jours le charme de ses premiers écrits ; et Racine et lui, comme nous l'avons dit ailleurs, sont les seuls qui aient eu le double mérite d'écrire en vers et en prose avec une égale supériorité.

En achevant de parcourir la carrière immense de ses travaux, nous nous croyons obligés de rappeler à nos lecteurs que c'est toujours du même homme que nous parlons. C'est à lui que nous devons encore, et ces histoires particulières que nous avons déja indiquées, et ce vaste Essai sur les Mœurs et sur l'Esprit des nations, ouvrage plein de recherches, et qui pouvait occuper la vie entière d'un écrivain laborieux.

Personne ne lui a disputé cette manière d'écrire toujours agréable et toujours intéressante, qui le fait lire avec tant de plaisir par ceux-même qui, secrettement jaloux de sa supériorité, seraient le plus tentés de lui refuser leurs suffrages. Mais on a dit que le style de l'auteur n'était pas toujours celui de l'histoire ; et véritablement (car nous ne voulons rien dissimuler)

---

lignes. Le seul trait de décadence que l'on y remarque, vers les derniers tems, c'est le mélange de quelques plaisanteries déplacées à côté des choses les plus sérieuses.

M. de Voltaire s'est permis, de loin à loin, quelques traits d'ironie, qui semblent déroger un peu à la gravité du style historique. On souhaiterait que ces petites taches, quoique très-rares, fussent effacées par un éditeur sévère. On sent bien qu'on ne retrancherait à l'auteur que de l'esprit, et que même on serait tenté de le regretter : mais on le sacrifierait aux convenances, et d'ailleurs on lui laisserait tant de beautés !

C'est dans le genre de l'Histoire, sur-tout, que M. de Voltaire a répandu cet esprit de tolérance et de paix, d'humanité et de bienfaisance qui le caractérise essentiellement. Les oppresseurs y sont peints sous des couleurs si odieuses, les opprimés y deviennent si intéressans, qu'il est peu d'ames qui n'éprouvent, en le lisant, la douce illusion de se croire meilleures. Les calamités de la guerre, celles de l'opinion, plus terribles encore, enfin les malheurs du monde y sont présentés de manière à faire désirer que l'auteur soit, plus qu'aucun autre, l'historien des rois. L'indépendance de leurs couronnes, n'est nulle part plus respectée et plus solidement établie : mais les droits imprescriptibles de l'humanité n'ont jamais eu de défenseur plus cou-

rageux. C'est, en ce sens, de tous les genres que M. de Voltaire a traités, celui qui doit le rendre le plus cher aux princes, dont il accoutume l'oreille à entendre la vérité, et aux peuples, dont il soutient la cause en philosophe éloquent et sensible. C'est celui dans lequel il s'est montré le meilleur citoyen, et par qui nous croyons qu'il a le mieux mérité de son siècle et de l'avenir.

L'envie, qui se plaît à prodiguer les accusations vagues qu'elle sait bien qu'on n'éclaircira jamais, et dont la discussion même est presque toujours impossible, n'a pas manqué de reprocher à M. de Voltaire d'avoir eu trop peu de respect pour la vérité; d'avoir altéré les faits au gré de son imagination, et pour le seul plaisir de les dénaturer; d'être enfin un romancier agréable, plutôt qu'un historien véridique. Cela était si facile à dire, et si difficile à prouver, qu'en effet l'envie ne pouvait guère choisir d'imputation qui fût plus dans son caractère, mais à laquelle, en même-tems, il fût plus aisé de la reconnaître. Nous avons entendu répéter cent fois ces objections parasites, soit à des soupés, où l'on sait bien qu'une dissertation ne sera point admise, soit dans quelques-unes

de ces conversations frivoles, où le passage continuel et rapide d'une matière à l'autre, ne permet d'en approfondir aucune; et nous n'avons jamais daigné répondre à ces détracteurs de M. de Voltaire, qui choisissaient si adroitement leur champ de bataille. Mais nous avons pesé dans le silence ces accusations si fréquemment renouvelées, ou par d'agréables ignorans, qui n'ont pas la plus légère idée des choses dont ils parlent, ou par ces manœuvres de la critique, éternels échos des sottises qui ont été dites avant eux. Nous avons trouvé, sans doute, dans M. de Voltaire, comme dans nos historiens les plus accrédités, des erreurs qu'il faut bien se garder de confondre avec les mensonges, mais en bien plus petit nombre qu'on ne le croit communément; et nous osons dire qu'en ce qui regarde particulièrement la France, il en est beaucoup moins que dans le président Hénault. Il y a plus d'erreurs dans le petit livre de Nonotte, intitulé les Erreurs de Voltaire, que dans les huit ou dix volumes in-4°., uniquement consacrés à l'Histoire dans la collection de ce grand homme : c'est peut-être ce que nous prouverons ailleurs. On a supposé volontiers que dans la longue époque

des guerres de l'Empire et du Sacerdoce, M. de Voltaire s'était fait un plaisir malin d'exagérer les scandales de l'Église. Qu'on le compare avec Fleury, qui n'est point suspect, avec Baronius (1), historien dévoué aux maximes ultramontaines, et on le trouvera modéré. Nous avons même peu d'écrivains qui aient parlé du clergé de France avec plus de décence et de circonspection. Mais nous voulons bien n'en être pas crus sur notre parole; et nous opposerons seulement aux détracteurs de M. de Voltaire, en matière d'histoire, une autorité qui forcera du moins les ames impartiales à suspendre leur jugement. On connaît le savant tableau des progrès de la société en Europe, depuis la destruction de l'Empire Romain jusqu'au commencement du seizième siècle, qui sert d'introduction à l'his-[redacted] de Charles-Quint, par le célèbre Robertson: voici le témoignage que cet étranger rend à M. de Voltaire.

« Dans toutes mes discussions sur les progrès » du gouvernement, des mœurs, de la littéra-

---

(1) Cette époque d'ignorance et de crimes était, selon Baronius, un siècle de fer et de plomb. Il ne craint pas d'appeler ces scandales les naufrages de l'Eglise Romaine.

» ture et du commerce pendant les siècles du
» moyen âge, ainsi que dans l'esquisse que j'ai
» tracée de la constitution politique des divers
» états de l'Europe, au commencement du sei-
» zième siècle, je n'ai pas cité une seule fois
» M. de Voltaire, qui, dans son Essai sur l'His-
» toire Générale, a traité le même sujet, et
» examiné le même période de l'histoire. Ce
» n'est pas que j'aie négligé les ouvrages de cet
» homme extraordinaire, dont le génie, aussi
» hardi qu'universel, s'est essayé dans presque
» tous les genres de compositions littéraires. Il
» a excellé dans la plupart; il est agréable et
» instructif dans tous : on regrette seulement
» qu'il n'ait pas respecté davantage la religion (1).
» Mais comme il imite rarement l'exemple des
» historiens modernes, qui citent les sources
» d'où ils ont tiré les faits qu'ils rapportent, je
» n'ai pu m'appuyer de son autorité pour con-
» firmer aucun point obscur ou douteux. Je l'ai
» cependant suivi comme un guide dans mes

(1) Cette phrase, que nous nous sommes bien gardés de supprimer, prouve, à la fois, l'impartialité de M. Robertson et la nôtre : mais il faut observer que M. Robertson, historiographe du roi d'Angleterre pour l'Ecosse, est en même tems docteur en théologie, et principal de l'université d'Édimbourg.

» recherches ; et il m'a indiqué, non-seulement
» les faits sur lesquels il était important de
» s'arrêter, mais encore les conséquences qu'il
» fallait en tirer. S'il avait en même tems
» cité les livres originaux où les détails peu-
» vent se trouver, il m'aurait épargné une grande
» partie de mon travail ; et plusieurs de ses lec-
» teurs, qui ne le regardent que comme un écri-
» vain agréable et intéressant, verraient encore
» en lui un historien savant et profond. »

Que les lecteurs pèsent ce témoignage d'un homme instruit, cette justice rendue à M. de Voltaire par un Anglais, très-profond lui-même dans l'histoire, et qu'ils jugent du mépris que méritent d'ignorans Zoïles, qui ne cessent de le calomnier dans sa patrie.

Nous nous sommes étendus sur les principales branches de la réputation de M. de Voltaire, et nous sommes encore loin d'avoir tout épuisé : mais c'est un éloge, et non un volume que nous avons entrepris. Faisons actuellement la part de l'envie, et parlons des faiblesses de ce grand homme. Il les dût toutes à une sensibilité trop délicate, trop ombrageuse, et qui se tournait facilement en colère. Naturellement bon, humain, généreux, comme il est aisé de

le prouver par une suite non interrompue de belles actions dont sa vie est semée, les contrariétés, les injustices, les persécutions aigrirent quelquefois son caractère, au point de lui inspirer, du moins en apparence, des haines très-violentes. Le fiel coula de sa plume, non-seulement contre une foule de détracteurs obscurs qu'il aurait dû mépriser, mais contre des hommes que leur mérite aurait dû lui rendre sacrés, quoiqu'ils eussent eu le malheur d'être ses ennemis. Tel fut son acharnement contre Jean-Baptiste Rousseau, et contre un grand homme du même nom, dont il avait eu plus encore à se louer qu'à se plaindre.

L'un et l'autre, à la vérité, avaient eu des torts avec lui. Jean-Baptiste Rousseau, après en avoir parlé comme de la plus riche espérance de la nation (*f*), après avoir donné à la tragédie d'Œdipe et à la Henriade les plus grands éloges, parut devenir jaloux, et finit par comparer leur auteur à Pitaval et à Gacon. Nous osons croire que M. de Voltaire lui aurait pardonné ces injures, méprisables à force d'être extrêmes : mais Rousseau, victime d'une accusation injuste, et qui devait être d'autant plus réservé à accuser personne, qu'il avait éprouvé

lui-même ce que la persécution a de plus cruel, se permit de dénoncer M. de Voltaire dans quelques-unes de ses lettres, comme l'auteur de l'Epître à Uranie. Cette accusation, inexcusable si elle était un abus de confiance, plus inexcusable encore si Rousseau l'avait hasardée sans preuve, pouvait exposer M. de Voltaire, dans un tems infiniment plus sévère que le nôtre, à des ressentimens plus implacables que ceux dont Rousseau avait éprouvé la violence : voilà ce qui les rendit irréconciliables. Mais chacun d'eux aurait dû respecter dans son rival le talent qui l'honorait lui-même. Jetons un voile sur ces mutuelles faiblesses. N'imitons pas ceux qui, pendant la vie de ces deux émules de gloire, ne cessaient d'attiser une haine qu'ils auraient dû sacrifier l'un et l'autre ; et qu'il ne subsiste après leur mort, que les témoignages de justice qu'ils se sont réciproquement rendus. La postérité, en plaçant M. de Voltaire fort au-dessus de Rousseau, conservera toujours à celui-ci le premier rang parmi les poètes lyriques. M. de Voltaire n'en doutait pas, lui dont les efforts en ce genre n'avaient pas été très-heureux : mais il en devait l'aveu, et il n'en eût été que plus grand.

Nous verrons, dans l'article consacré à la *mémoire* de l'autre Rousseau, qu'il eut à-peu-près envers M. de Voltaire, les mêmes torts que le précédent : mais ce que nous ne pouvons omettre ici, ce qui peint M. de Voltaire, et ce qui prouve combien le fond de son caractère, naturellement bon et sensible, prévalait en lui sur les sentimens d'une vengeance étrangère à son cœur, c'est l'anecdote suivante, que nous tenons d'une main sûre, et d'un témoin oculaire.

Lorsque les persécutions commencèrent à s'élever contre le citoyen de Genève, M. de Voltaire lui écrivit pour lui offrir un asyle. On connaît la réponse un peu cynique du philosophe : « Je ne vous aime point ; je ne veux » ni de votre asyle, ni de votre estime. » Réponse qui formait un singulier contraste avec les témoignages d'admiration, de respect même, qu'il avait, quelques années auparavant, prodigués à ce grand homme. Le premier mouvement de M. de Voltaire fut terrible, car c'était sa manière de se fâcher ; mais, quelques jours après, on crut voir aux environs de Ferney le citoyen de Genève ; on se pressa de l'annoncer à M. de Voltaire, qui, les larmes aux yeux, dit, avec

cette effusion de cœur qui a été en lui le principe de tant d'actions généreuses : « Qu'on le » fasse venir; il n'a plus de torts, dès qu'il est » chez moi. »

Tel était en effet le caractère de cet homme singulier. Un peu gâté par l'adulation qu'il aimait, aigri par l'envie qu'il avait excitée, il ne connaissait aucun frein, ni dans ses emportemens, ni dans les écrits échappés au premier mouvement de ses passions. Incapable, au fond, de se venger autrement que par sa plume, il semblait se complaire dans des projets de vengeance qui s'évanouissaient toujours avec sa colère. A le juger par cette fougue momentanée, on l'eût cru voisin des plus grands excès, et tout prêt à nuire : mais il ne le fit jamais. Il se répandait en sarcasmes, quelquefois même en invectives trop exagérées pour être véritablement offensantes ; mais on ne connaît aucun homme qu'il ait réellement persécuté, aucun dont il ait détruit ou cherché à détruire la fortune. Ennemi d'autant moins dangereux qu'il l'était à découvert, et que son extrême vivacité était connue, il n'eut jamais à se reprocher d'avoir fait le malheur de personne. Il fit, au contraire, beaucoup d'ingrats.

Si Racine, qui, à proprement parler, n'avait tenté qu'un genre de gloire, quoique, par la souplesse de son génie, il eût pu prétendre à tous les succès; si ce poète enchanteur, à qui l'on ne pouvait reprocher ni les emportemens de la satire, ni ce naturel trop ardent qui paraît tendre à subjuguer les esprits plutôt qu'à les éclairer, eut cependant des ennemis implacables, on conçoit que M. de Voltaire, le rival, dans tous les genres, de tous les écrivains de son tems, devait avoir soulevé contre lui d'autant plus de haine, qu'il n'eut pas, comme Racine, la faiblesse de se décourager. Cette vigueur de caractère, devenue pour ses ennemis un nouveau motif d'acharnement, semblerait annoncer un homme heureux; mais toujours harcelé en sens contraire, ou par l'adulation, ou par l'envie, accablé de gloire, et croyant n'en avoir jamais assez, peut-être était-il plus véritablement à plaindre que ceux qu'il importunait de l'éclat de sa vie. Elle fut un tissu continuel d'agitations et d'orages; et, si nous l'osons dire, un volcan toujours enflammé, et se consumant lui-même.

Cicéron, qu'il avait eu tant de plaisir à peindre dans Rome sauvée, Cicéron, faible comme lui, et qui découvrait si naïvement le désir qu'il

avait que Rome fût sans cesse occupée de sa gloire, nous paraît, par ce genre de faiblesse même, l'homme avec qui M. de Voltaire avait le plus de rapports. De-là cette multitude d'éditions de ses Œuvres qui se succédaient avec tant de rapidité l'une à l'autre, et dans lesquelles il n'en existe aucune encore qui soit entièrement digne de lui (1). De-là cette sensibilité pour la critique, dont les piqûres les plus légères lui causaient de longs tourmens. Eh quoi! lui disions-nous un jour, en faisant allusion à quel-

---

(1) Nous n'en connaissons point où les matières ne soient dans le plus grand désordre. Nous n'en exceptons pas celle qui vient d'être publiée récemment par M. de Beaumarchais. On a entassé, sans discernement, dans cette collection tout ce qu'on a pu ramasser dans les porte-feuilles des curieux. On s'est permis d'y recueillir des pièces que l'auteur n'avait pas destinées au public, et qu'il en eût rejetées avec indignation. Les lettres dont on eût pu faire un choix exquis, remplissent plusieurs volumes surchargés de répétitions et de redites. Des ouvrages de société, nécessairement très-médiocres, d'insipides variantes, enfin tout ce qu'on a pu rassembler de plus injurieux à la réputation de M. de Voltaire, se trouve répandu dans cette édition, dont on a fait une affaire de finance, et qui devait être une affaire de goût. Nous ne balançons pas à la regarder comme un outrage fait à la mémoire d'un grand homme; et, si le tems nous le permet, nous nous promettons bien de le venger par une édition plus digne de sa gloire.

ques-uns de ces insectes littéraires, énorgueillis du pouvoir qu'ils avaient de troubler son repos : une fourmi devrait-elle vous donner de pareilles convulsions ? Ce n'est pas une fourmi, nous répondit-il, c'est une fourmillière.

Autant il était injuste envers lui-même, en paraissant ainsi se défier de sa réputation, autant il recevait avec complaisance l'encens le moins délicat et le moins flatteur. Sa reconnaissance allait jusqu'à donner de grands éloges à des hommes très-médiocres : chose nécessaire à remarquer ; car s'il était possible que sa gloire, inaltérable d'ailleurs, fût compromise, ce serait par ces éloges.

Venons au seul reproche essentiel qu'on puisse faire à sa mémoire, à celui où nous sommes forcés d'abandonner sa cause, mais en conciliant le respect dû à la religion, avec la juste horreur que nous inspire la superstition et le fanatisme. M. de Voltaire, élevé malheureusement dans cet esprit qui caractérise l'époque de la Régence, esprit que lui-même a peint avec tant de graces dans ces vers :

> Voici le tems de l'aimable Régence,
> Tems fortuné, marqué par la licence,
> Où la Folie, agitant son grelot,

D'un pié léger parcourt toute la France,
Où nul mortel ne daigne être dévot,
Où l'on fait tout, excepté pénitence.

M. de Voltaire, né dans ces principes, ou plutôt dans cette anarchie de principes, ayant d'ailleurs fixé ses premiers regards sur les tems affreux de la Ligue, et sur cette journée d'horreur qu'il a rendue à jamais exécrable dans sa Henriade; ayant depuis parcouru dans l'histoire cette longue suite d'attentats sacrés qui ont affligé la terre au nom d'un Dieu de paix, les Croisades contre les Sarrasins, celles contre les habitans de la Prusse et du Languedoc, les massacres de Mérindol et de Cabrière, ceux de la Saint-Barthélemi, ceux de l'Irlande, ceux des vallées de Savoie, ceux de l'inquisition, ceux des Cévennes, et cette multitude d'assassinats juridiques, d'emprisonnemens, d'exils, que Boileau lui-même, le discret Boileau, avait carectérisés avec tant de force dans une de ses satires (1), qui n'est recommandable que par

(1) La Satire sur l'Équivoque, où l'on trouve ces vers pleins d'énergie sur l'abus de l'équivoque en matière de religion; abus, dit l'auteur,

Dont l'Eglise elle-même eut peine à se sauver.
Elle-même, deux fois, presque toute Arienne,

cette

cette seule peinture : M. de Voltaire ayant enfin, soit comme historien, soit comme poète, promené son imagination ardente et sensible sur cette foule de proscriptions religieuses, s'abandonna au sentiment qui lui fit dire à Dieu, dans l'amertune de son cœur :

Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.

Il eut le malheur de ne pas distinguer assez

Sentit, chez soi, trembler la vérité chrétienne,
Lorsque, chez ses sujets, l'un contre l'autre armés,
Et sur un dieu fait homme au combat animés,
Tu fis, dans une guerre, et si triste et si longue,
Périr tant de chrétiens, martyrs d'une diphthongue.

. . . .

. . . .

L'Europe fut un champ de massacre et d'horreur:
Et l'orthodoxe même, aveugle en sa fureur,
De tes dogmes trompeurs nourrissant son idée,
Oublia la douceur aux chrétiens commandée,
Et crut, pour venger dieu de ses fiers ennemis,
Tout ce que dieu défend légitime et permis.
Au signal tout-à-coup donné pour le carnage,
Dans les villes, par-tout théâtres de leur rage,
Cent mille faux zélés, le fer en main, courans,
Allèrent attaquer leurs amis, leurs parens,
Et, sans distinction, dans tout sein hérétique,
Pleins de joie, enfoncer un poignard catholique:
Car, quel lion, quel tigre, égale en cruauté
Une injuste fureur qu'arme la piété!

la religion de l'évangile, cette religion de paix, de douceur et de clémence ; de la religion pervertie et dénaturée par les hommes. *Il perdit* de vue ce trophée qu'il a lui-même élevé au christianisme dans les dernières paroles de Gusman (1), et tant de traits heureux répandus dans la Henriade, ou dans Zaïre, en faveur de cette même religion. Il en devint l'un des plus redoutables adversaires par un excès de tolérance : ce qui prouve combien on doit se défier de l'ombre des vertus humaines. Mais enfin, sans vouloir pénétrer dans les vues profondes de la providence, qui peut tirer du scandale même un bien qui échappe d'abord à nos faibles yeux, qui sait si, en suscitant au christianisme un pareil adversaire, Dieu n'a pas voulu justifier, de la manière la plus éclatante, que les efforts humains ne prévaudraient jamais contre son ouvrage? M. de Voltaire lui-même, en poursuivant sans cesse le monstre qu'il a si heureusement caractérisé dans ces vers :

Le Fanatisme est son horrible nom :
Enfant dénaturé de la religion,
Armé pour la défendre, il cherche à la détruire,
Et, reçu dans son sein, l'embrasse et le déchire;

(1) Voyez la dernière scène du cinquième acte d'Alzire.

n'a-t-il pas servi, sans le vouloir, cette religion *sainte*, qui n'a pas de plus dangereux ennemi? Et, dans les impénétrables jugemens de Dieu, ces titres n'auraient-ils pas amené un moment de grace et de clémence? Qu'il nous est doux, du moins, de nous former ces idées consolantes, et de pouvoir tempérer ce que cet article a de sévère, en reconnaissant que si M. de Voltaire eut en effet le malheur de s'égarer dans la foi, il n'abjura jamais ce dogme essentiel et fondamental d'un Dieu rémunérateur (1) et vengeur; qu'il en fut, au contraire, un des défenseurs les plus zélés, et qu'il rendit un hommage constant aux vérités de première révélation renfermées dans la loi naturelle.

Si nous n'avons pas dissimulé les faiblesses

---

(1) Entre une foule de témoignages de son respect pour ce dogme sacré, voyez cette belle prière à dieu, qui termine son poème de la loi naturelle.

O dieu qu'on méconnaît, ô dieu que tout annonce !
Entens les derniers mots que ma bouche prononce.
Si je me suis trompé, c'est en cherchant ta loi;
Mon cœur peut s'égarer, mais il est plein de toi.
Je vois, sans m'alarmer, l'éternité paraître;
Et je ne puis penser qu'un dieu qui m'a fait naître,
Qu'un dieu qui sur mes jours versa tant de bienfaits,
Quand mes jours sont éteints, me tourmente à jamais.

de cet écrivain célèbre, qu'il nous soit permis, du moins, de le venger de la calomnie. On lui a reproché la légèreté, l'avarice, la méchanceté; et personne, peut-être, n'a porté plus loin les vertus opposées.

Il a conservé pour ami, pendant plus de soixante ans, M. le comte d'Argental, homme digne de toute son amitié, et avec qui ses premières liaisons avaient commencé dès le collége. Son attachement à M. le maréchal de Richelieu n'a pas été moins constant, et remonte à-peu-près à une époque aussi ancienne. Il a conservé de même presque tous ses autres amis; et s'il eut le malheur d'en perdre quelques-uns, on peut assurer que les premiers *torts ne furent* jamais de son côté.

Ses actes de bienfaisance sont innombrables. On sait ce qu'il a fait pour les Calas, les Sirven, les Montbailly, etc., etc., et ce qu'il a tenté pour les malheureux flétris par un jugement d'Abbeville; ses efforts pour justifier la mémoire de M. de Lally, et tous les infortunés qu'il a secourus de son éloquence, de son crédit, ou de sa fortune. Il a exercé des actes d'humanité moins brillans, mais qui, peut-être, ne caractérisent que mieux l'esprit de bienfaisance dont

il était animé. De malheureux paysans de sa terre, ruinés par un procès qu'ils avaient perdu, se présentèrent à lui, fondant en larmes, et implorant ses bontés. Il voulut voir leurs papiers, les remit à un avocat célèbre pour les examiner, et dit à ces infortunés de revenir. L'arrêt qui les avait condamnés était irréprochable par le fond et par la forme. Cette fatale lumière, en leur ôtant toute espérance, sembla les accabler d'un nouveau malheur. L'objet de leur perte se montait à mille écus, somme exorbitante pour de pauvres cultivateurs, chargés d'une famille nombreuse. M. de Voltaire ne put tenir à ce spectacle de douleur; il passa dans son cabinet, leur apporta cette somme, en les remerciant de l'occasion qu'ils lui avaient procurée de leur donner ce secours, qui ne fut pas le dernier qu'il répandit sur eux. Ce trait est consacré par un médaillon que nous avons vu chez M. le comte d'Argental.

Souvent il allait au devant des malheureux; il les prévenait par ses bontés, en leur épargnant l'embarras de la demande. S'ils étaient dans le cas de ne point recevoir à titre de don, il leur prêtait sans vouloir aucun intérêt, et même en les dispensant de la reconnaissance.

Ce n'était pas des sommes légères qu'il hasardait ainsi. Un gentilhomme des environs de Genève, décoré dans le service, nous a dit à nous-mêmes que M. de Voltaire lui avait prêté, de la manière la plus noble, une somme de trente mille livres, dans un tems où il paraissait peu vraisemblable que cet officier fût jamais à portée de s'acquitter. A l'égard des personnes à qui leur situation ne permettait pas de rendre, il les secourait par des libéralités entières et absolues. Plusieurs de ces bienfaits ont passé par les mains de M. d'Argental. Il est quelques gens-de-lettres qui en ont reçu de considérables. On n'attendait pas d'eux qu'ils les publiassent, on souhaitait seulement qu'ils parussent ne les pas oublier.

Il ne tira d'autre vengeance d'un homme qui avait passé une partie de sa vie à le calomnier, qui était tombé dans l'indigence, et qui lui offrait de rétracter ses calomnies par un acte public, que de refuser la rétractation, et d'envoyer à ce malheureux un présent de cinquante louis.

Les richesses qui le mettaient à portée de se procurer des jouissances si douces, il les avait acquises par les voies les plus légitimes,

par le commerce de Cadix, et par un intérêt considérable que M. du Verney lui avait donné dans les vivres, et dont il avait fait les fonds.

On a cru long-tems que ses ouvrages lui avaient rapporté des produits immenses : mais les registres des comédiens feront foi qu'à l'exception de ses premières tragédies, dont il avait tiré quelques émolumens, il n'a jamais reçu la part d'auteur qu'il était en droit d'exiger. Plusieurs libraires, Messieurs Cramer de Genève, entre autres, se sont fait un devoir de publier qu'ils lui avaient l'entière obligation de leur fortune, sans qu'il ait accepté d'eux la plus légère rétribution.

On sait avec quel généreux empressement il saisit l'occasion de servir de père à la petite nièce du grand Corneille, qui lui dut à-la-fois son éducation et son établissement. Un homme-de-lettres, digne de concourir à cette belle action par l'élévation de son ame, et de la proposer à M. de Voltaire avec la noble confiance du génie (*g*), M. le Brun, secrétaire des commandemens de feu monseigneur le prince de Conti, eut, comme nous l'avons dit ailleurs, le courage de sommer M. de Voltaire, au nom de sa gloire, de devenir le bienfaiteur de made-

moiselle Corneille : il était bien sûr que sa confiance ne serait point trompée.

Mais rien ne caractérise mieux ce sentiment de bonté, toujours actif dans M. de Voltaire, que les tendres soins qu'il prit, sur la fin de sa vie, de la jeunesse de mademoiselle de Varicourt, aujourd'hui madame la marquise de Villette, qui n'avait auprès de lui d'autre recommandation que sa naissance, son ingénuité et ses graces.

M. de Voltaire fut payé de ses soins par une reconnaissance vraiment filiale. Nous en avons vu les marques les plus touchantes trois mois après la mort de ce grand homme, que madame la marquise de Villette semblait encore appeler par ses regrets, et dont elle ne pouvait prononcer le nom sans verser des larmes, et sans exciter les nôtres. Avec quelle douce émotion elle se rappelait ses soins tendres et paternels, les jeux de son enfance autour de ce vieillard, devenu auguste pour elle, par cette bonhommie de l'ame et du vrai génie, avec laquelle il daignait se prêter lui-même à ces jeux!

M. de Voltaire ayant chez lui, à Ferney, M. le marquis de Villette, dont il avait toujours aimé et encouragé l'esprit, s'aperçut avec

complaisance de ses assiduités auprès de sa jeune pupille; et un jour, en présence de M. le marquis de Ville-vieille, il lui proposa cinquante mille écus pour la dot de mademoiselle de Varicourt. « Je suis sûr, lui disait-il, que madame » Denis, ma nièce, sera de mon avis; car elle » regarde Belle et Bonne (1) comme sa fille. » Quant à mes autres parens, j'ai une bonne » succession à leur laisser, et vous conviendrez » qu'ils n'ont pas long-tems à attendre. » M. le marquis de Villette ne voulut jamais consentir à cette générosité. Il n'est donc pas vrai, comme on l'avait dit dans le Journal de Paris, que M. de Voltaire ait doté mademoiselle de Varicourt; mais, après avoir présidé à son mariage, il voulut l'accompagner à Paris; il voulut revoir cette ville dont il avait fait si long-tems les délices, et vers laquelle il se sentait rappelé par cet amour de la patrie, qui ne s'éteint jamais dans une ame sensible.

Nous avons nous-mêmes consacré ailleurs la manière dont il y fut accueilli, les sentimens

(1) C'est le nom d'amitié que M. de Voltaire avait donné à mademoiselle de Varicourt; nom qui lui a été confirmé par tous ceux qui ont l'honneur de la connaître.

de vénération et de tendresse qu'il lisait dans tous les yeux, l'hommage public enfin qui lui fut rendu par tous les ordres de la nation. Tout ce qui avait avec lui des droits communs à la gloire, Français, étrangers, se firent un devoir de se faire présenter chez lui. Le célèbre Franklin, ce vengeur de l'Amérique, voulut non-seulement le voir, mais ménager à son petit-fils, encore enfant, le plaisir de se rappeler un jour qu'il avait vu la merveille de l'Europe, et de pouvoir dire, comme Ovide : *Virgilium vidi*.

Cependant, au milieu de cette gloire, hélas! trop courte, et suivie bientôt des plus cruels regrets, madame la marquise de Villette était toujours présente à son cœur. Pendant sa dernière maladie, occasionnée, comme on le sait, non par la nature, qui semblait respecter encore un de ses plus rares ouvrages, mais par une dose forcée d'opium, qu'il avait eu le malheur de prendre indiscrettement, il ne cessait de demander à madame la marquise de Villette un notaire, dans l'intention, sans doute, de lui laisser des marques de son souvenir, aussi-bien qu'à plusieurs de ses amis ; mais trop attendrie pour s'occuper d'elle-même, trop noble pour

penser à de nouveaux bienfaits après ceux qu'elle avait reçus, elle ne manqua envers lui que de cette complaisance. Cependant la mort, qui éteignait par degrés M. de Voltaire, n'avait pu éteindre encore sa sensibilité. Il voulut écrire, et les derniers mots que traça sa main mourante, furent une lettre à son ami M. d'Alembert, dans laquelle il lui disait, que n'ayant plus que quelques momens à vivre, il lui recommandait madame la marquise de Villette. Il n'eut pas la force d'en écrire davantage; il perdit la connaissance et le sentiment, et il expira le 30 mai 1778.

A cette nouvelle, le plus morne silence succéda tout-à-coup à ces acclamations triomphales que la nation lui avait prodiguées tant de fois dans les derniers momens de sa vie: et ce silence exprimait, de la manière la plus énergique, ce sentiment de consternation profonde qui accompagne toujours les pertes irréparables.

Depuis quelques jours, l'idée de sa mort prochaine l'occupait sans cesse. Jamais il ne fut atteint de plus de mélancolie, qu'en revenant de chez madame la marquise de Gouvernet, dont il avait été l'ami dans sa première jeunesse, lorsqu'elle était mademoiselle de Livry, « Je viens,

» *dit-il*, d'un bord du Styx à l'autre; *je ne me* » suis jamais trouvé si vieux qu'aujourd'hui. » C'était pour mademoiselle de Livry qu'il avait fait l'épître si connue des Tu et des Vous.

Peu de tems avant sa maladie, il vint voir à table M. le marquis de Villette; et après quelques momens du recueillement le plus sombre, il lui dit : « Vous êtes comme ces rois » d'Égypte, qui, en mangeant, avaient une *tête* » de mort devant eux. »

Il disait, sur son arrivée à Paris : « Je suis » venu chercher la gloire et la mort. »

Il répondit à un artiste, qui lui présentait *le tableau de son triomphe* : « C'est mon » tombeau qu'il me *faut, et non pas mon* » triomphe. »

On demande quelquefois si M. de Voltaire perdra dans la génération à venir quelque chose de sa renommée. Nous osons croire qu'elle ne fera que s'accroître, lorsque nous considérons l'influence qu'il a eue sur son siècle, dont on ne trouvera nulle part une peinture plus fidelle que dans ses ouvrages. Si l'on pense que pendant les trois générations où il a vécu, il ne s'est passé aucun événement intéressant, soit particulier, soit public, qu'il n'ait célébré comme

poète, ou comme historien, et auquel il n'ait *attaché*, pour ainsi dire, le sceau de sa gloire, on pourra se faire une idée de la curiosité, plus avide encore que la nôtre, avec laquelle il sera consulté par nos descendans.

Cet éloge de l'homme le plus universel qui ait existé dans les lettres, à qui l'on pourra disputer plus ou moins de gloire, mais à qui l'on ne contestera jamais la qualité d'homme unique, aura l'avantage de précéder celui que l'Europe attend avec impatience du roi de Prusse (1), et qui deviendra encore une des plus brillantes singularités de la destinée de M. de Voltaire. Puisse ce grand prince, tant de fois célébré, et si digne de l'être par ce grand poète, trouver dans le faible hommage que nous venons de lui rendre, ce caractère de franchise, d'impartialité et de courage, que devait nous inspirer le tendre attachement que nous avons eu pour lui pendant sa vie, et que nous conservons à sa mémoire!

(1) Cet éloge a paru. Il est digne des deux grands hommes qu'une singularité bien remarquable, et réservée encore à notre siècle, avait rendu contemporains.

NOTES

DE L'ÉLOGE PRÉCÉDENT.

(*a*) Il est peu de souverains en Europe avec qui M. de Voltaire n'ait été en correspondance; et ce qui atteste les progrès de la raison, même dans les Cours, ce qui honore l'esprit du siècle, la plupart de ces souverains n'employaient avec lui que le ton de la plus douce égalité. Voyez les lettres du roi de *Prusse* à ce grand homme; voyez celles que lui écrivait S. A. R. madame la princesse de Bareith. Combien ce style ne doit-il pas confondre le sot orgueil de ces petits importans, de ces personnages de la veille, qui, dans l'ivresse d'un moment de faveur, osent se méconnaître assez pour écrire avec morgue à des gens qui ont au moins sur eux la prééminence du génie, et qui même, sous d'autres rapports, voudraient à peine les reconnaître pour leurs égaux! Il n'est guère d'homme du premier mérite qui n'ait été exposé quelquefois à recevoir de ces lettres d'une familiarité arrogante, et qui n'en ait souri d'indignation ou de pitié. Mais il faut convenir

que cette bassesse, déguisée sous le nom de morgue, est inconnue aux véritables grands. Ce n'est ordinairement que par l'excès de leur politesse, qu'ils semblent avertir des égards qui leur sont dûs, et ce genre d'orgueil est bien supérieur à la petite vanité bourgeoise.

(*b*) Si quelque chose, dans l'antiquité, peut être comparable à ces lettres familières écrites à M. de Voltaire par des *souverains*, c'est sans doute celle que Philippe de Macédoine écrivit à Aristote, en lui apprenant la naissance d'Alexandre. « Je vous apprends que j'ai un *fils*. Je rends » graces aux dieux, non pas tant de me l'avoir donné, » que de me l'avoir donné du tems d'Aristote. J'ai lieu de » me promettre que vous en ferez un successeur digne de » *nous*, et un roi digne de la Macédoine. «

(*c*) Que ceux qui ont accusé M. de Voltaire de jalousie, jettent les yeux sur la belle analyse qu'il a faite de la tragédie d'Iphigénie en Aulide, au mot *Art dramatique*, dans les Questions sur l'Encyclopédie. Quiconque savait sentir ainsi la perfection de Racine, avait bien acquis le droit de remarquer les inégalités de Corneille. Nous devons répéter cependant que dans son commentaire sur les œuvres de ce grand homme, M. de Voltaire a quelquefois relevé les fautes avec une amertume capable d'affaiblir l'impression de ses éloges. Il s'est permis aussi, par inadvertance

sans doute, de critiquer d'heureuses hardiesses dont lui-même offrirait plusieurs exemples, et qui, loin d'être des défauts, forment, au contraire, une des différences essentielles de la langue poétique et de la prose. Il semblait avoir oublié qu'on ne doit jamais examiner de sang froid les ouvrages d'un poète.

(*d*) C'est d'après M. de Voltaire que nous avons parlé des changemens heureux arrivés parmi nous à l'art de la représentation. Il ajoute à l'exemple de mademoiselle Dumesnil, dans Mérope, celui du célèbre le Kain, et de mademoiselle Clairon dans Tancrède. « Jamais, dit-il, « les ames n'ont été transportées par des secousses si vives, « jamais les larmes n'ont plus coulé. La perfection de l'art « des acteurs s'est déployée, en ces deux occasions, avec « une force dont jusque-là nous n'avions point d'idée, et « mademoiselle Clairon est devenue, sans contredit, le « plus grand peintre de la nation. »

« Si dans le quatrième acte de Mahomet, on avait de jeunes acteurs qui prissent ces grands traits pour modèles; un Séide qui sût être à-la-fois enthousiaste et tendre, féroce par fanatisme, humain par nature, qui sût frémir et pleurer; une Palmire animée, attendrie, effrayée, tremblante du crime qu'on va commettre, sentant déja l'horreur, le repentir, le désespoir, à l'instant que le crime est commis; un père vraiment père, qui en eût les entrailles,

entrailles, la voix, le maintien; un père qui reconnaît ses deux enfans dans ses deux meurtriers, qui les embrasse en versant ses larmes avec son sang; qui mêle ses pleurs avec ceux de ses enfans; qui se soulève pour les serrer entre ses bras, retombe, se penche sur eux; enfin ce que la nature et la mort peuvent fournir à un tableau, cette situation serait encore au-dessus de celles dont nous venons de parler. — Nous savons, et le public le sait mieux que nous, qu'il ne faut pas prodiguer ces actions terribles; que plus elles font d'impression bien amenées, bien ménagées, plus elles sont impertinentes quand elles sont hors de propos, etc. »

Rien de plus judicieux, et qui mérite plus l'attention de nos jeunes auteurs dramatiques et de nos acteurs, que ces remarques de goût semées dans les ouvrages de M. de Voltaire. Elles sont, en quelque sorte, perdues dans l'immensité de sa collection, et elles auraient suffi pour la gloire de tout autre écrivain.

(*e*) Cette manière expéditive se fait sentir, sur-tout, dans les épîtres à l'impératrice de Russie, au roi de Danemarck, au roi de la Chine, etc. etc.; dans les pièces intitulées les deux Siècles, les Cabales, les Systêmes, etc.; dans quelques odes appelées pindariques; dans le dialogue de Pégase et du vieillard, etc. On distingue, à la vérité, dans presque toutes ces pièces, des vers heureux, des

détails agréables, et principalement de grandes idées, qui n'ont jamais manqué à M. de Voltaire : mais c'est ce qu'on ne trouvera point dans les imitateurs de cette manière négligée; et nous verrons éclore une foule de poëtes auxquels il ne manquera *précisément* que de la poésie.

Parmi ces ouvrages des derniers *tems* de M. de Voltaire, nous voudrions pouvoir citer l'épître à Boileau; mais ces deux vers si injustes :

> Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
> Zoïle de Quinault, et flatteur de Louis,

feront toujours la plus grande peine à ceux qui s'intéressent véritablement à sa gloire. Quelle sécheresse, quelle dureté dans ces *mots : « correct* auteur de quelques bons écrits! » Tous les ouvrages de Boileau, à l'exception de la satire sur l'équivoque, de son épître sur l'amour de Dieu, et de l'ode sur la prise de Namur, sont bons, et doivent à jamais servir d'exemples à nos poëtes. Les épîtres, le lutrin, l'art poétique, sont des chef-d'œuvres de tous les tems et de tous les lieux. Les satires même, qu'on voudrait rabaisser, seront éternellement le modèle du genre par la finesse, l'enjoûment, les graces que l'auteur a sû y répandre; et nous ne connaissons rien dans l'antiquité, de préférable ou même d'égal à la neuvième de ces satires.

Le vers,

> Zoïle de Quinault, etc.

est bien plus étrange encore. Les noms de Zoïle et de Boileau sont incompatibles. Boileau eût été l'ennemi de Corneille même, qu'il n'eût mérité que le nom d'injuste, et non celui de Zoïle, qui ne peut jamais s'appliquer à un écrivain tel que lui. Quelque mérite que nous reconnaissions à Quinault, Boileau et Racine avaient sur lui une trop grande supériorité, et de génie et de talens, pour qu'il fût permis de leur dire une injure sous prétexte de le venger. Homère a eu véritablement un Zoïle; Quinault ne peut en avoir d'autre que l'écrivain subalterne qui voulait se gager à l'opéra pour retoucher ses ouvrages.

Avouons que M. de Voltaire, soit qu'il eût des motifs personnels que nous ignorons, soit qu'il obéît à des impressions étrangéres, avait un mouvement d'humeur lorsqu'il fit cette épître, dans laquelle, d'ailleurs, il se trouve d'heureux détails. Hâtons-nous de l'opposer à lui-même, et de nous rappeler ce beau vers du Temple du goût:

> Là, régnait Despréaux, leur maître en l'art d'écrire.

Ajoutez-y ces vers plus beaux encore:

> On put à Despréaux pardonner la satire:
> Il joignit l'art de plaire au malheur de médire.
> Le miel que cette abeille avait tiré des fleurs,
> Pouvait de sa piqûre adoucir les douleurs.

Mais pour un lourd Frélon, méchamment imbécille,
Qui vit du mal qu'il fait, et nuit sans être utile,
On écrase à plaisir cet insecte orgueilleux,
Qui fatigue l'oreille, et qui choque les yeux.

Nous avons dit que dans les pièces écrites en grands vers, le style de M. de Voltaire s'était ressenti des révolutions de son âge : mais il conserva toujours la même facilité, le même charme dans ses poésies légères. On peut en juger par la pièce qu'il adressa, dans les dernières années de sa vie, à madame la marquise du Deffans, et qui commence ainsi :

Eh quoi ! vous êtes étonnée
Qu'au bout de quatre-vingts hivers, etc.

Ces vers, pleins de sensibilité et de graces, étaient véritablement le chant du Cygne.

(*f*) Voici ce que Jean-Baptiste Rousseau écrivait à M. de Voltaire lui-même sur la tragédie d'Œdipe :

« Malgré l'éloignement qui nous sépare, Monsieur, je ne vous ai jamais perdu de vue, et mon amitié vous a toujours suivi sans interruption dans les différens événemens dont votre vie a été mélangée. Il y a long-tems que je vous regarde comme un homme destiné à faire un jour

la gloire de son siècle, et j'ai eu la satisfaction de voir que toutes les personnes qui me font l'honneur de m'écouter, en ont fait le même jugement que moi sur les divers ouvrages que je leur ai souvent lus de vous. Dans le tems que je jouissais du plaisir de voir croître une réputation qui m'est si chère, j'ai eu la douleur d'apprendre les traverses dont vos succès ont été interrompus; et je puis vous assurer que je ne les ai guère moins vivement senties que les miennes propres. — Vous en voila quitte, du moins je l'espère ainsi, pour le reste de vos jours. Je souhaite qu'ils soient aussi longs que ceux de Corneille, à qui vous succédez si dignement.

Je n'ai reçu qu'hier le présent que vous avez eu la bonté de me faire de la tragédie dans laquelle vous avez lutté si avantageusement contre ce fameux moderne. Je ne doutais nullement que l'avantage ne fût de votre côté; mais je ne m'attendais pas que vous sortissiez si glorieusement du combat contre Sophocle : et malgré la juste prévention où je suis pour l'antiquité, je suis obligé d'avouer que le Français de vingt-quatre ans a triomphé, en beaucoup d'endroits, du Grec de quatre-vingts. Ce qui m'a le plus surpris dans un auteur de votre âge, c'est l'économie admirable de votre pièce, et la manière judicieuse et adroite avec laquelle vous avez évité les écueils presque inévitables d'une action aussi difficile à traiter que celle que vous avez choisie. Vous n'étiez pas obligé, non plus que Sopho-

cle, de les éviter tous : mais vous avez parfaitement rempli, aussi bien que lui, l'indispensable obligation d'attacher la curiosité du spectateur et d'émouvoir ses passions : règle à laquelle toutes les autres règles du théâtre sont tellement subordonnées, que, sans elle, une pièce sans défaut est une pièce détestable. Vos caractères ne sont pas moins justes que votre disposition, et je ne saurais approuver la critique que vous faites vous-même de celui de Philoctète, la modestie, qui sied bien aux grands hommes, n'étant point une vertu du caractère des héros fabuleux, et étant même contraire à la simplicité des premiers tems, comme la vanité le serait à la politesse du nôtre. »

Rousseau entre dans une foule d'autres détails qui prouvent qu'en effet il reconnaissait dans la tragédie de M. de Voltaire, une *véritable supériorité sur celle* de Sophocle, et il finit par l'assurer des sentimens *les plus tendres*. Au reste, ce qu'il écrivait à M. de Voltaire, il l'écrivait pareillement à Brossette et à d'autres. « *Je vous avoûrai ingé-* » *nuement et sans prévention*, dit-il à Brossette, *que j'ai* » *trouvé la pièce plus belle encore que je ne me l'étais* » *figurée, et que je ne m'attendais pas à trouver si peu* » *de fautes dans la conduite d'un ouvrage où Corneille* » *lui-même a échoué.* » Il vante et la prodigieuse difficulté du sujet, et les inconvéniens que l'auteur a évités avec beaucoup plus d'art que Sophocle. Enfin il justifie, d'après les caractères d'Homère, celui de Philoctète, dont M. de

Voltaire paraissait mécontent, et il est en tout le même que dans la lettre précédente.

Voici ce qu'il écrivit depuis sur la Henriade :

« M. de Voltaire a passé ici trois semaines, pendant » lesquelles nous ne nous sommes guère quittés. J'ai été » charmé de voir un jeune homme d'une si grande espé» rance. Il a eu la bonté de me confier son Poème pen» dant quelques jours. Je puis vous assurer qu'il fera un » très-grand honneur à l'auteur. Notre nation avait besoin » d'un ouvrage comme celui-là : l'économie en est admi» rable, et les vers parfaitement beaux. A quelques endroits » près, sur lesquels il est entré dans ma pensée, je n'y » ai rien trouvé qui puisse être critiqué raisonnablement. »

Rappelons ici ce que nous avons cité ailleurs (1), la lettre que M. de Voltaire écrivit à l'éditeur des œuvres de Rousseau, après la mort de ce poète célèbre, et redisons encore que pour sa propre gloire, il aurait dû persévérer dans les sentimens de modération et de justice qu'il semblait avoir adoptés.

(*g*) Voyez dans le volume précédent, l'article de M. LE BRUN, page 92.

(1) Dans le volume précédent, article Jean-Baptiste ROUSSEAU, page 409.

LETTRE

DE

MADAME NECK**

A L'AUTEUR,

SUR L'ÉLOGE PRÉCÉDENT.

Il est beau, Monsieur, de faire un éloge avec la liberté et *l'impartialité* d'un historien. C'est en fixant notre attention sur les défauts de M. de Voltaire, que vous les avez presque fait disparaître. Vous nous avez montré toutes les idées accessoires qui en changeaient la nature; et, à l'exemple de ce grand homme, vous avez joint la finesse de l'art à une grande simplicité. Je vous dois beaucoup de remercîmens, et pour le plaisir que vous m'avez fait, et pour l'attention que vous m'avez marquée. J'ai l'honneur d'être avec des sentimens très-distingués,

Monsieur, etc.

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. ROUSSEAU

DE GENÈVE.

LES Mémoires de M. ROUSSEAU, rédigés par lui-même, ne tarderont pas à être publiés, et nous dispensent de faire, sur sa vie privée, des recherches qui pourraient être infructueuses. C'est par ses ouvrages qu'il a principalement mérité d'être connu; c'est par eux que sa mémoire ne mourra point, et qu'on peut se former une idée de cet écrivain célèbre, non moins singulier, à quelques égards, que M. de Voltaire, mais beaucoup moins universel, et d'une trempe très-différente, quoiqu'on ait eu la manie de les comparer.

Jean-Jacques ROUSSEAU naquit à Genève,

en 1708, d'un honnête citoyen de cette république. Il dut à l'éducation austère qu'il reçut dans cette ville libre, et dont les mœurs n'avaient point encore dégénéré, les premiers traits de ce caractère mâle et indépendant qui ne s'altéra ni dans ses voyages, ni dans tout le cours de sa vie, et qu'il a exprimé avec tant d'énergie et de vigueur dans ses ouvrages. Cependant il commença par payer un long tribut aux faiblesses de l'humanité. Très-jeune encore, il abandonna sa patrie et la religion où il était né pour l'église Romaine (1) : mais, à l'exemple de Bayle (*a*) et de Chillingwoorthe, il ne tarda pas à rentrer dans la communion protestante, dont il parut s'éloigner ensuite pour ne s'attacher qu'aux principes du pur théisme, ou, ce qui revient à-peu-près au même, à ceux des églises Sociniennes.

Il est vrai que dans son Émile, on trouve un portrait de Jésus-Christ, qui semblerait tracé de la main la plus orthodoxe. « Quels préjugés, » dit-il, quel aveuglement ne faut-il pas avoir » pour oser comparer le fils de Sophronisque au

---

(1) Des mémoires particuliers nous apprennent que M. Rousseau avait passé un moment de l'Eglise romaine à l'Eglise grecque.

» fils de Marie? Quelle distance de l'un à l'autre!
» Socrate mourant sans douleur, sans ignominie,
» soutint aisément jusqu'au bout son personna-
» ge; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie,
» on douterait si Socrate, avec tout son esprit,
» fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-
» on, la morale; d'autres, avant lui, l'avaient
» mise en pratique : il ne fit que dire ce qu'ils
» avaient fait; il ne fit que mettre en leçons leurs
» exemples. Aristide avait été juste avant que
» Socrate eût dit ce que c'était que justice. Léo-
» nidas était mort pour son pays, avant que
» Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie.
» Mais où Jésus avait-il pris, parmi les siens,
» cette morale élevée et pure dont lui seul a
» donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus
» furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit
» entendre, et la simplicité des plus héroïques
» vertus honora le plus vil de tous les peuples.
» La mort de Socrate, philosophant tranquil-
» lement avec ses amis, est la plus douce qu'on
» puisse désirer; celle de Jésus, expirant dans
» les tourmens, injurié, raillé, maudit de tout
» un peuple, est la plus horrible qu'on puisse
» craindre. Socrate, prenant la coupe empoi-
» sonnée, bénit celui qui la lui présente, et qui

» pleure : Jésus, au milieu d'un supplice affreux,
» prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la
» vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la
» vie et la mort de Jésus sont d'un dieu. »

Ce portrait, digne, à bien des égards, de son modèle, est très-beau, sans doute : mais on sent trop, malgré la manière brillante dont il est terminé, qu'il y manque l'aveu formel de la divinité de Jésus-Christ; et si nous opposons M. Rousseau à lui-même dans un autre de ses ouvrages (1) qui a paru depuis son Émile, et dans lequel il s'est exprimé moins en orateur, mais peut-être avec plus de franchise, on ne doutera plus de ses véritables sentimens. « Une
» des choses, dit-il, *qui me charme le plus dans*
» le caractère de Jésus, n'est pas seulement la
» douceur des mœurs, la simplicité, mais la
» facilité, la grace et même l'élégance. Il ne fuyait
» ni les plaisirs, ni les fêtes; il allait aux noces;
» il voyait les femmes; il jouait avec les enfans;
» il aimait les parfums; il mangeait avec les finan-
» ciers. — Sa morale avait quelque chose d'at-
» trayant, de caressant, de tendre; il avait le

(1) Les Lettres écrites de la Montagne.

» *cœur sensible; il était* homme de bonne so-
» *ciété.* Quand il n'eût pas été le plus sage des
» mortels, il en eût été le plus aimable ».

A la simplicité de ces couleurs, il serait difficile de méconnaître un portrait purement humain, et tracé plus évidemment d'une main socinienne. Mais si M. Rousseau, en se livrant trop à cette liberté d'examen, qui est le principe fondamental des églises réformées, parut adopter des sentimens désavoués par ces églises mêmes, s'il s'égara dans le dogme, on ne peut lui refuser la justice d'avoir été l'organe de la morale la plus pure. C'est-là le caractère éminent de ses ouvrages; et *s'il eût été possible qu'on nous rendît des mœurs*, c'est sans contredit à *lui* seul que notre siècle pouvait encore en avoir l'obligation. Il a resserré, autant qu'il l'a pu, les nœuds de l'union conjugale, en faisant retentir aux oreilles des mères, avec tout le feu de son éloquence, la voix puissante de la nature. Il a su, malgré les obstacles de la mollesse et du luxe, réveiller en elles le goût de leurs devoirs envers leurs enfans, et il est devenu, à l'égard de ces derniers, l'auteur d'une révolution dont les suites heureuses se font déja sentir, et s'étendront encore sur les générations

à venir. Considéré sous ce rapport, personne n'a mieux mérité que lui d'être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

Quel charmant éloge n'a-t-il pas fait de ces plaisirs purs qu'on ne goûte qu'à la campagne, sur-tout lorsqu'ils sont accompagnés de la paix d'une bonne conscience! Avec quel art il y fait contraster le tableau de ces brillans infortunés, qui, dans le sein de nos villes, condamnés à d'éternelles délices, ne peuvent échapper à un éternel ennui! Quel éloge plus touchant encore il fait de la pudeur dans ce morceau si capable de la faire regretter, même à un siècle assez malheureux pour en avoir perdu l'idée! « Les » femmes sont fausses, *nous dit-on*; non, elles » le deviennent. Le don qui leur est propre est » l'adresse, et non pas la fausseté. Dans les vrais » penchans de leur sexe, même en mentant, » elles ne sont point fausses. Pourquoi consul- » tez-vous leur bouche quand ce n'est pas elle » qui doit parler? Consultez leurs yeux, leur » teint, leur respiration, leur air craintif, leur » molle résistance: voilà le langage que la nature » leur donne pour vous répondre. La bouche » dit toujours non, et doit le dire: mais l'accent » qu'elle y joint n'est pas toujours le même, et

» cet accent ne sait point mentir. — Douce pu-
» deur (1) ! suprême volupté de l'amour ! que
» de charmes perd une femme au moment qu'elle
» renonce à toi ! Combien, si elle connaissait
» ton empire, elle mettrait de soins à te con-
» server, sinon par honnêteté, du moins par
» coquetterie !

» Si la pudeur était un préjugé de la société et
» de l'éducation, ce sentiment devrait augmen-
» ter dans les lieux où l'éducation est plus soi-
» gnée, et où l'on raffine incessamment sur les
» loix sociales ; il devrait être plus faible par-tout
» où l'on est resté plus près de l'état primitif. C'est
» tout le contraire. Dans nos montagnes, les
» femmes sont timides et modestes, un mot les
» fait rougir ; elles n'osent lever les yeux sur les
» hommes, et gardent le silence devant eux.
» Dans les grandes villes, la pudeur est ignoble
» et basse ; c'est la seule chose dont une femme
» bien élevée aurait honte : et l'honneur d'avoir
» fait rougir un honnête homme, n'appartient
» qu'aux femmes du meilleur air.

---

(1) Ce bel éloge de la pudeur est composé de différens passages dispersés dans les œuvres de M. Rousseau, mais rapprochés pour ne faire qu'un tout.

» Les femmes qui ont perdu le plus la pudeur, » prétendent bien être plus vraies que les autres, » et se faire valoir de cette franchise : mais elles » n'ont jamais persuadé cela qu'à des sots. Le » plus grand frein de leur sexe ôté, que reste-t-il » qui les retienne, et de quel honneur feront- » elles cas, après avoir renoncé à celui qui leur » est propre (1)? — Je ne sache que la seule » mademoiselle de l'Enclos qu'on ait pu citer » pour exception connue à ces remarques : aussi » mademoiselle de l'Enclos a-t-elle passé pour » un prodige. Dans le mépris des vertus de son » sexe, elle avait, dit-on, conservé celles du » nôtre : on vante sa franchise, sa droiture, la » sûreté de son commerce, sa fidélité dans l'ami- » tié ; enfin, pour achever le tableau de sa gloire, » on dit qu'elle s'était faite homme. A la bonne » heure : mais avec toute sa haute réputation, » je n'aurais pas plus voulu de cet homme-là » pour mon ami que pour ma maîtresse. »

Nous ne finirions pas en citations, si nous voulions donner une idée de tout ce que M. Rous-

(1) C'est, à-peu-près, la pensée du vers de Juvénal :

Quem præstare potest mulier galeata pudorem,
Quæ fugit à Sexu?

seau

seau a écrit d'honnête et d'utile aux mœurs. Si le vice savait encore rougir, il n'aurait pu soutenir le tableau de sa difformité, qui n'est présentée nulle part sous des couleurs plus odieuses et plus vraies que dans les ouvrages de ce philosophe. Mais ce qui n'appartient qu'à lui seul, c'est la manière neuve et profonde avec laquelle il paraît avoir sondé tous les replis du cœur des femmes. On croirait qu'à l'exemple de Tirésias, il a eu le secret des deux natures. Aucun n'a mieux assigné que lui, dans les différences physiques des deux sexes, les raisons de leurs différences morales. C'est-là, c'est dans les premières pages du quatrième volume d'*Émile*, que nous le trouvons *sur-tout inimitable*.

Après avoir rendu à la morale épurée de cet écrivain célèbre les hommages qu'elle mérite, tâchons de saisir quelques traits du caractère original et singulier qu'il déploya pendant toute sa vie. Il eut, comme M. de Voltaire, une passion démesurée pour la gloire : mais cette passion, modifiée d'après la diversité respective de ces deux hommes rares, dut produire en eux des effets très-opposés. M. de Voltaire, sans chercher à devenir singulier, le devint nécessairement par la précocité, la multitude et la va-

riété de ses succès. Avant l'âge de quarante ans, il n'avait plus de rival en littérature. La marche de M. Rousseau fut beaucoup plus lente. Il avait environ quarante-quatre ans lorsqu'il étonna pour la première fois l'Europe de sa réputation naissante; et à la célébrité que lui donnaient ses ouvrages, il affecta de mêler toujours une singularité purement personnelle.

Il osa montrer l'orgueil le plus naïf, et tel qu'on le conçoit à peine, dans sa fameuse Lettre à M. l'Archevêque de Paris. Il osa dire, en propres termes : « Que s'il existait quelque part » un gouvernement vraiment éclairé, un gou» vernement dont les vues fussent vraiment » utiles et saines, il eût rendu des honneurs » publics à l'auteur d'Émile, il lui eût élévé des » statues ».

Il soutint le même caractère dans ses Lettres écrites de la montagne, en parlant du même ouvrage : « Malheur à vous, dit-il, si durant cette » lecture, votre cœur ne bénit pas cent fois » l'homme vertueux et ferme qui ose instruire » ainsi les humains (1) ! »

---

(1) Quel eût donc été l'étonnement de M. Rousseau, s'il eût assez vécu pour voir, dans une de nos feuilles périodiques, l'in-

Il ne craignit pas de se contredire avec la même naïveté, et de changer brusquement d'opinion chaque fois que, placé dans de nouvelles circonstances, son intérêt parut l'exiger.

Après avoir donné, par exemple, les plus magnifiques éloges à la constitution de Genève et aux magistrats de cette république, dans l'épître dédicatoire qui précède son Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes, il employa contre ces mêmes magistrats les sarcasmes les plus violens, quand il crut avoir à se plaindre d'eux à l'occasion de son Émile. On vit le moment où lui-même eût allumé volontiers le flambeau de la guerre civile dans sa patrie, *dont il prétendait avoir fait la gloire*, tandis qu'avant lui, disait-il, ses compatriotes avaient honte du nom Génevois (*b*).

Dans un ouvrage fait exprès pour justifier les théologiens de cette république, il avait reproché

croyable association qu'on vient de faire du livre d'Émile et du Système de la nature ! Quelle analogie peut-on supposer entre ces deux productions ? L'athéisme se montre à découvert dans le Système de la nature ; il est, au contraire, peu d'ouvrages d'une morale plus pure, et, à beaucoup d'égards, plus religieux qu'Émile.

amèrement à M. d'Alembert de les avoir accusés de socinianisme. Dans ses Lettres écrites de la montagne, il justifie M. d'Alembert, et reproche ouvertement à ces théologiens ce même socinianisme dont il les avait défendus comme d'une imputation calomnieuse (1).

Personne n'avait prodigué à M. de Voltaire plus de témoignages d'attachement et d'admiration (*c*) : mais lorsqu'il se crut en droit d'accuser Genève d'intolérance, parce que cette république avait cru devoir sévir contre ses ouvrages, il se répandit en plaintes amères sur la tolérance qu'elle paraissait accorder à ce grand homme ; et après l'avair loué de son respect pour le dogme sacré de l'existence de dieu et pour les principes de la loi naturelle, après lui avoir écrit qu'il aimait mieux *un* chrétien de sa façon que de celle de la sorbonne, il le dénonça, dans ses Lettres de la montagne, comme un vieil Athée scandaleux, que Genève ne rougissait pas de protéger (*d*).

Ces accès d'orgueil, on l'avoue, et ces contra-

---

(1) Rien de plus curieux à observer que ces contradictions du blanc au noir, selon les tems et les circonstances. Voyez les Lettres de la montagne. Voyez sur-tout les notes qui suivront cet article.

dictions si bizarres, causeront toujours quelque peine à ceux qui voudraient admirer également, dans M. Rousseau, l'homme et l'écrivain. Cependant, s'il est quelque chose de plus surprenant encore que ces inconséquences, qui auraient jeté sur tout autre que lui un ridicule ineffaçable, c'est que le public les ait à peine remarquées; et qu'elles n'aient pu nuire à sa gloire. On ne les eût point pardonnées à M. de Voltaire, parce qu'il était entouré d'un extérieur d'opulence et de bonheur qui redoublait encore l'envie qu'on portait à sa réputation; mais on pardonna tout à M. Rousseau, pauvre, malheureux et persécuté.

On lui pardonna ce discours injurieux pour les sciences et les arts, dans lequel il voulut prouver que leur rétablissement avait été l'époque de la décadence et de la corruption des mœurs (1).

(1) Ce discours, appuyé de tous les prestiges de l'éloquence, n'a jamais été réfuté comme il aurait dû l'être. C'était moins par le raisonnement que par les faits qu'on pouvait l'attaquer avec avantage. L'histoire des crimes et des malheurs du monde, pendant les siècles d'ignorance, était la réponse la plus solide qu'on pût lui faire, et précisément celle qui fut le plus négligée. On sait que Diogène se contenta de marcher devant Zénon, qui niait la possibilité du mouvement. Il faut en user de même, et n'op-

On lui pardonna ces fréquentes contradictions, qu'on tâcha de concilier, du mieux que l'on put, avec sa devise un peu fastueuse : VITAM IMPENDERE VERO : devise qui semblait, au contraire, commander à son égard la rigueur plutôt que l'indulgence.

On lui pardonna sa philosophie, et le mépris qu'il affectait pour les philosophes.

Enfin, on lui pardonna presque son incrédulité, ou du moins on parut avoir pour elle plus de ménagement que pour celle de M. de Voltaire, qui cependant pouvait être moins dangereuse, en un certain sens, s'il est vrai que le raisonnement ait plus de force que le ridicule.

Cette indulgence du public envers M. Rousseau paraîtra toujours un peu singulière ; mais elle prouve la haute idée que l'on avait d'ailleurs de la supériorité de ses talens ; et véritablement personne, dans son siècle, n'a été plus éloquent que lui ; personne n'a déployé, ni en philosophie, ni en morale, des vues plus profondes,

---

poser que des faits à cette foule de questions oiseuses et vaines qui se sont élevées de nos jours par la manie du paradoxe ; c'est à cet écueil qu'on les verra toujours se briser, malgré le frêle appui que semble leur prêter une éloquence plus oiseuse et plus vaine encore.

et, sous ce double aspect, n'a mieux mérité sa *brillante* réputation.

Nous ne répéterons point sur ses différens ouvrages, ce qu'on peut trouver à son article dans nos Mémoires sur la littérature. Cet article, qu'il nous est permis de louer, nous a été fourni par un citoyen de Genève, digne d'apprécier le mérite de son illustre compatriote. Il reconnaît que M. Rousseau a puisé dans Montagne un grand nombre de ses idées les plus philosophiques. Locke n'a pas été pour lui une source moins abondante : mais il n'a dû son éloquence qu'à lui-même ; et ce qui lui appartient encore plus exclusivement, c'est, comme nous l'avons déjà dit, la sagacité profonde avec laquelle il a observé le cœur des femmes : nous ne connaissons, en cette partie, ni d'anatomiste plus exact, ni de meilleur peintre.

Personne n'a décrit avec plus de chaleur l'ivresse brûlante de l'amour, et ne paraît l'avoir plus vivement ressentie. C'est peut-être ce qui lui a valu, sur-tout de la part des femmes, une admiration qui approche de l'enthousiasme. On a dit, il y a long-tems, qu'avec cette belle moitié du genre humain, on devait être bien sûr de la conquête de l'autre : aussi nous avons vu la

réputation de M. Rousseau rivale, en quelque sorte, de celle de M. de Voltaire. Il est vrai que l'exagération ne pouvait guère être portée plus loin ; mais toutes les fois que, dans un même siècle, il existera deux grands hommes, l'envie aura toujours soin d'en adopter un pour l'opposer malignement à l'autre. Remarquons cependant, à la gloire de M. Rousseau, que lui-même ne se prêta jamais à cet enthousiasme. Les regrets qu'il témoigna publiquement à la mort de M. de Voltaire, et le sentiment de justice qui lui fit avouer que l'Europe venait de perdre un de ses plus grands hommes, est, sans doute, un des plus beaux traits de sa vie.

Si le style de cet écrivain célèbre est en général un des meilleurs modèles d'éloquence dont notre langue puisse s'honorer, on ne doit pas se dissimuler néanmoins qu'on y trouve assez souvent des taches d'affectation, de singularité, de néologisme même, telles qu'on ne pourrait en citer aucune dans les ouvrages les moins soignés de M. de Voltaire. Nous en avons fait la remarque ailleurs : mais pour l'instruction des jeunes gens et des étrangers, nous nous permettrons d'en rapporter encore quelques exemples. « J'ai mis une entrave à mon cœur. — *Julie*

» élève à son amant ses timides supplications. — » L'ame de Julie est communicative, subjuguante, expansive, attractive. — Julie envoie » à Saint-Preux une amulette d'amour (c'est-à-» dire, son portrait). — Nos ames, épuisées » d'amour et de peines, fondent et coulent » comme l'eau. — Garde tes baisers, je ne les » saurais supporter : ils sont trop âcres, trop » pénétrans; ils percent, ils brûlent jusqu'à la » moëlle ; ils me rendraient furieux. — Quel » plaisir de voir un beau Céladon tout déconcerté » se confondre, se troubler à chaque répartie, » de s'environner, comme lui, de traits moins » brûlans et plus aigus que ceux de l'amour, de » le cribler de pointes de glace qui piquent à » l'aide du froid! — Le goût est, en quelque » manière, le microscope du jugement. — » Le goût doit servir de lunettes à la raison. — » etc., etc. ».

Si l'auteur eût toujours écrit d'un pareil style, nous n'eussions pas fait son éloge : mais le vrai génie couvre toutes ces fautes; et l'on ne peut disputer à M. Rousseau cette qualité éminente. Cependant il a prouvé, par ses ouvrages mêmes, dont nous reconnaissons d'ailleurs tout le mérite, et sur-tout par sa conduite trop souvent bizarre,

qu'il n'était pas exempt d'une certaine pente au charlatanisme. Nous ne connaissons encore que quelques lignes des mémoires qu'il a rédigés sur sa vie (*e*), et elles annoncent un misantrope amer, qui se présente audacieusement sur les ruines du monde, pour déclarer au genre humain, qu'il suppose assemblé sur ces ruines, que dans cette foule innombrable aucun d'eux n'oserait dire : Je fus meilleur que cet homme-là. Cette affectation de se voir seul dans l'Univers, et de rapporter continuellement tout à soi, pourrait paraître, à quelques esprits difficiles, un fanatisme d'orgueil, dont on n'avait point vu d'exemple, du moins depuis Cardan.

M. Rousseau semble s'être conduit en littérature à-peu-près comme son compatriote et son contemporain, M. Liotard, s'est conduit parmi les peintres. Ce dernier, voulant brusquer la réputation, qui n'arrivait point assez vîte au gré de ses désirs, s'avisa de prendre un beau matin un habit à l'arménienne (1), et une grande barbe. Il avait fait peu de sensation dans le cos-

---

(1) *N. B.* Que M. Rousseau avait arboré lui-même un pareil habit, et qu'il s'était fait peindre en arménien, à la tête de ses ouvrages.

tume Français; il en fit une incroyable par cette mascarade.

En géneral, on serait tenté de soupçonner les Génevois de n'être pas moins adroits calculateurs en réputation qu'en finance. De nos jours encore, nous avons vu un de leurs plus célèbres médecins, qui, pour s'élever à la plus grande considération, pouvait certainement se dispenser de toute espèce de manège, et qui pourtant ne dédaigna pas de mettre à profit l'affluence bizarre de tout un peuple entraîné chez lui, moins par un sentiment de confiance, que par un véritable délire. Peut-être cette réunion d'anecdotes du même genre, et si voisines les unes des autres, n'avait pas été assez remarquée; mais ce qui est plus digne de l'être, c'est que, dans le même espace de tems, nous ayions été redevables à Genève d'un grand écrivain et d'un grand homme d'état. Ce double mérite n'a pas eu besoin, pour être senti, d'une vaine affiche de singularité, et il n'en est que plus recommandable.

M. Rousseau mourut à Ermenonville, près de Montmorency, le 2 Juillet 1778, un mois et trois jours après M. de Voltaire. Le bruit se répandit qu'il avait avancé le terme de sa vie, parce qu'on l'avait vu le matin, avec l'apparence

de la meilleure santé, à sa promenade ordinaire, et parce qu'au retour de cette promenade il parut s'occuper tout-à-coup de ses dernières dispositions, et prévoir sa mort comme très-prochaine ; mais il est plus probable qu'il mourut d'apoplexie : c'est du moins ce que les médecins ont attesté, et leur témoignage a d'autant plus de poids que les principes religieux de M. Rousseau ne lui permettaient pas le suicide. La cendre de cet homme célèbre a été déposée, en face du château d'Ermenonville, dans une petite île connue sous le nom d'île des Peupliers, où M. le marquis de Girardin lui a fait ériger un monument.

NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

DE L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

On a remarqué que parmi les philosophes protestans qui avaient quitté leur communion pour l'église romaine, cette église n'avait pas gardé long-tems ses conquêtes. *Guillaume Chillingwoorthe*, né à Oxford en 1602, est auteur de plusieurs ouvrages. Le seul que l'on ait traduit en Français, est intitulé : La religion Protestante une voie sûre au salut. Locke disait que s'il avait à enseigner la logique à quelques élèves, il ne leur mettrait que ce livre entre les mains.

(*b*) Voyez les Lettres écrites de la Montagne. M. Rousseau prétend que si le conseil de Genève, au lieu de censurer ses ouvrages, l'eût reçu paisiblement à son arrivée de Paris, tous les honnêtes gens auraient dit :
« Ils ont fermé les yeux, ils le devaient. Que pouvaient-

ils *faire?* User de rigueur en cette occasion, *eût été* barbarie, ingratitude, injustice même, puisque la véritable justice compense le mal par le bien. Le coupable a tendrement aimé sa patrie (1), il en a bien mérité, il l'a honorée dans l'Europe; tandis que ses compatriotes avaient honte du nom Génevois, il en a fait la gloire, il l'a réhabilitée chez l'étranger. Il a fait les plus grands éloges des magistrats (2); il cherchait à leur rendre la confiance de la bourgeoisie; il a défendu la religion des *ministres : il méritait* quelque retour de la part de tous. Et de quel front eussent-ils osé sévir, pour quelques erreurs, contre le défenseur de la divinité, contre l'apologiste de la religion, si généralement attaquée, tandis qu'ils toléraient (3) qu'ils permettaient même les écrits les plus odieux, les

(1) Quel amour de la patrie! Avant que M. Rousseau n'eût fait la gloire de Genève, et ne l'eût réhabilitée dans l'Europe, les Génevois avaient honte de leur nom! Ce morceau nous paraît prouver très-bien que M. Rousseau s'aimait tendrement lui-même: mais nous n'y voyons pas qu'il *ait aimé* tendrement sa patrie

(2) Ou ces Magistrats *méritaient* la confiance de la *cité*, ou ils ne la méritaient pas. S'ils la méritaient, pourquoi M. Rousseau veut-il actuellement soulever la bourgeoisie contre-eux? S'ils ne la méritaient pas, pourquoi les avait-il loués? Appliquez le même raisonnement à la religion des ministres de Genève. M. Rousseau devait ou toujours les défendre, ou toujours les abandonner.

(3) M. Rousseau commence à désigner ici M. de Voltaire; mais voyez la suite.

plus indécens, les plus insultans au christianisme, aux bonnes mœurs, les plus destructifs de toute vertu, de toute morale, etc. ? »

(*c*) Voici quelques exemples de la manière tendre et respectueuse dont M. Rousseau écrivait à M. de Voltaire.

« C'est à moi, Monsieur, de vous remercier à *tous* égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef (1). Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens, *et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore*, lorsqu'ils auront profité *des instructions* que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi ; éclairez un peuple digne de vos leçons : et *vous*, qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs, comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche *doit* apprendre de vous le chemin de la gloire.

» Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre *bêtise*, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monsieur, ce

(1) Il ne faisait point encore bande à part.

retour serait un miracle si grand, à la fois, *et si* nuisible, qu'il n'appartiendrait qu'à dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir ». Quel éloge ! Il faut convenir que M. de Voltaire n'avait jamais été loué plus dignement.

Dans une autre lettre, où M. Rousseau le remercie de lui avoir envoyé son poème sur le désastre de Lisbonne, il lui dit, qu'il l'aime comme son frère, et qu'il l'honore comme son maître. Il dit dans *la même lettre*, qu'en lisant le recueil des Œuvres de M. de Voltaire, la plupart lui ont offert les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la divinité, et qu'il aime mieux un chrétien de sa façon que de celle de la sorbonne.

N. B. Que ce n'était pas seulement en face que M. Rousseau *le louait ainsi*, *et qu'il n'en parle pas* avec moins de respect dans quelques *autres de ses ouvrages.* *Voyez* la Lettre à M. d'Alembert, sur les Spectacles.

(*d*) Voici maintenant comme il fait parler M. de Voltaire lui-même dans ses Lettres de la montagne : « Messieurs (1), ce ne sont point les raisonnemens qui font du mal, ce sont les cafards. La philosophie peut aller son train sans risque ; le peuple ne l'entend pas, ou la laisse dire, et lui rend tout le dédain qu'elle a pour lui. Rai-

(1) C'est aux magistrats de Genève que M. de Voltaire est censé parler.

sonner

sonner est, de toutes les folies des hommes, celle qui nuit le moins au genre humain; et l'on voit même des gens sages entichés par fois de cette folie-là. Je ne raisonne pas, moi, cela est vrai: mais d'autres raisonnent; quel mal en arrive-t-il? Voyez tel et tel ouvrage; n'y a-t-il que des plaisanteries dans ces livres-là? Moi-même enfin, si je ne raisonne pas, je fais mieux, je fais raisonner mes lecteurs. Voyez mon chapitre des juifs; voyez le même chapitre plus développé dans le Sermon des cinquante. Il y a là du raisonnement, ou l'équivalent, je pense. Vous conviendrez aussi qu'il y a peu de détours, et quelque chose de plus que des traits épars et indiscrets.

» Nous avons arrangé que mon grand crédit à la cour, et ma toute-puissance prétendue, vous serviraient de prétexte pour laisser courir en paix les jeux badins de mes vieux ans; cela est bon : mais ne brûlez pas pour cela des écrits plus graves, car alors cela serait trop choquant.

» J'ai tant prêché la tolérance! Il ne faut pas toujours l'exiger des autres, et n'en jamais user avec eux. Ce pauvre Rousseau croit en dieu; passons-lui cela, il ne fera pas secte, il est ennuyeux : tous les raisonneurs le sont. Nous ne mettrons pas celui-ci de nos soupés. Du reste que nous importe? Si l'on brûlait tous les livres ennuyeux, que deviendraient les bibliothèques? et si l'on

brûlait tous les gens ennuyeux, il faudrait faire un bûcher du pays. Croyez-moi, laissons raisonner ceux qui nous laissent plaisanter; ne brûlons ni gens ni livres, et restons en paix : c'est mon avis ».

Il était difficile d'inculper *plus malignement* M. de Voltaire d'athéisme; et, tandis que M. Rousseau se plaignait d'être persécuté, d'exciter d'une manière plus vive les Magistrats de Genève à persécuter M. de Voltaire. Que l'on compare ces traits aux précédens, et que l'on nous explique, si l'on peut, les contradictions du caractère de M. Rousseau.

(*e*) Voici ce petit nombre de lignes qui servent d'introduction aux Mémoires de sa vie, et dont nous pouvons garantir l'authenticité.

« Je forme une entreprise qui n'eut *jamais* d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateurs. Je vais montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature: *et cet homme, c'est moi.*

» *Moi* seul, je sens mon cœur, et je connais les hommes; je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent; je ne vaux pas mieux ou moins; je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu. Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra,

je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je suis ; j'ai dit le bien et le mal avec la même franchise ; je n'ai rien tu, rien déguisé, rien pallié ; je me suis montré coupable et vil quand je l'ai été ; j'ai montré mon intérieur, comme tu l'as vu toi-même, Être éternel. Rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent mes confessions ; qu'ils rougissent de mes indignités ; qu'ils gémissent de mes misères ; que chacun dévoile, à son tour, son cœur aux pieds de ton trône, et qu'un seul te dise ensuite, s'il l'ose : Je fus meilleur que cet homme-là ».

Nous ne connaissions de tout l'Ouvrage que ces seules lignes, et nous osions penser qu'elles suffisaient pour établir sans retour l'opinion qu'on doit avoir de M. Rousseau. Il semble que tous ceux qui savent se défendre de l'enthousiasme, conviennent aujourd'hui assez généralement que par un assemblage qu'on n'avait vu que dans lui seul, le citoyen de Genève unissait à un génie rare une organisation malheureuse, que, dans un autre homme, on eût appelée une disposition à la folie. Comparez aux éloges qu'il a faits de la pudeur, la conduite qu'il prête à madame de W....., sa bienfaitrice, et les louanges qu'il ose en même-tems lui donner. Essayez, s'il est possible, de concilier avec une raison bien saine, ces inconcevables contrariétés.

LETTRE DE L'AUTEUR

A UN DE SES AMIS,

SUR LES DEUX ELOGES PRECEDENS.

Vous me payez bien, mon ami, des peines que je me suis données pour l'Éloge de M. de *Voltaire, en me* disant qu'il vous a paru digne du sujet. J'avoue que *l'accueil du public a passé* mes espérances; et s'il peut m'être permis d'avoir une opinion sur mon propre ouvrage, et de dire franchement ce que j'en estime le plus, c'est qu'en écrivant je n'ai fait aucune *violence* à ma pensée. J'ai été sincère dans la louange et dans le blâme: il serait cependant très-possible que je me fusse trompé; mais c'est à mon insu, et j'ose me flatter du moins qu'on remarquera mon impartialité.

Permettez que je me félicite avec vous d'avoir rendu cet hommage à la mémoire d'un grand

homme. C'est un honneur dont j'étais jaloux, et, grace à mon empressement, personne ne m'a devancé. J'ose croire que parmi les gens-de-lettres aucun n'avait plus de droits de faire cet Éloge. L'entreprise n'était pas aisée, et peut-être ne l'ai-je pas rendue plus facile à ceux qui voudront la tenter après moi.

A l'égard du Philosophe de Genève, vous trouvez, dites-vous, mon jugement trop sévère. Je peux vous assurer cependant que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour n'être que juste. Il est vrai que n'ayant pas connu personnellement cet homme illustre et bizarre, je n'ai pas éprouvé, en parlant de lui, le même intérêt, la même sensibilité que m'inspirait le seul nom de M. de Voltaire : mais loin de chercher à déprimer ce Philosophe éloquent, je me suis prescrit un silence de délicatesse sur sa querelle avec M. Hume, querelle que j'ai toujours regardée comme un des traits les plus équivoques de sa vie. Je me suis, dis-je, prescrit ce silence, parce que, malgré mes soupçons, qui ne lui sont pas favorables, et que je n'ai aucune raison de vous dissimuler, je n'avais pas néanmoins des preuves suffisantes que les torts fussent de son côté. Je n'ai en faveur de M. Hume, que

son propre témoignage ; je n'aurais, pour disculper M. Rousseau, que l'apologie qu'il a publiée lui-même : ce n'en est point assez pour donner toute ma confiance à l'un, ni pour absoudre l'autre.

Mais lorsque dans les écrits du citoyen de Genève, j'ai trouvé des contradictions bien palpables, bien évidentes, je n'ai pu me dispenser de les rapprocher; et s'il en résulte, contre le caractère de cet écrivain, des inductions capables de nuire à sa gloire, il me semble que la faute n'en est pas à moi, mais à lui. Dans le fond, il s'est assez loué lui-même pour lever les scrupules de ceux qui pourraient se permettre quelque sévérité à son égard. Qu'on vante, autant qu'on le voudra, sa morale pure, son désintéressement noble et fier, ses talens, son éloquence, son génie, j'en ai moi-même donné l'exemple, et, sous ces différens rapports, personne, peut-être, ne lui rend plus de justice que moi. Mais le phénomène d'orgueil qui demandait des statues, et qui porte au genre humain, sur les ruines du monde, un défi si audacieux; mais l'homme qui s'est permis, au gré des circonstances et de ses passions, des contradictions si fréquentes et si avérées, je ne

l'ai pas jugé digne, à beaucoup près, de la même admiration. Je n'ai voulu ni trahir ma pensée, ni déguiser mes sentimens. J'honorais dans M. Rousseau l'écrivain éloquent qui a lui-même honoré son siècle, mais non l'homme singulier, l'homme bizarre, l'homme vain, en un mot, l'homme inconséquent et emporté, qu'on doit juger avec d'autant plus de rigueur, qu'il avait pris, plus fastueusement qu'un autre, l'enseigne d'une austérité de mœurs irréprochable. Après tout, mon ami, on ne doit aux morts les plus célèbres, que la justice et la vérité.

Je m'attends bien à déplaire à beaucoup d'enthousiastes; mais on est bien fort avec la raison, et il faut savoir se consoler de n'avoir d'abord qu'un petit nombre d'approbateurs : c'est presque toujours ce petit nombre qui finit par déterminer l'opinion publique.

LETTRE DU MÊME

A M. GAYET D'ATILLY.

Vous n'êtes plus, mon ami, un guerrier dans le sens d'Ovide :

> Militat omnis amans, et habet sua castra Cupido.

Vous voilà jeté, comme Candide, au milieu des Avares et des *Bulgares*. Je vous souhaite tout le bonheur qu'on peut attendre *dans cette situation*, et qu'on doit toujours espérer dans le meilleur des mondes possible.

Vous me demandez des nouvelles : hélas ! il n'en est plus en littérature depuis la mort de M. de Voltaire et du fameux citoyen de Genève. J'entrevois que nous sommes arrivés à cette époque de décadence et de satiété où les Lettres mêmes vont commencer à devenir indifférentes. La longue carrière de M. de Voltaire, le long tribut d'admiration qu'il a fallu lui payer, a

peut-être avancé ce moment ; car on se lasse d'admirer : et nous ressemblons tous, plus ou moins, à ce citoyen d'Athènes qui voulait faire bannir Aristide, précisément parce qu'il se lassait de l'entendre toujours nommer Aristide le juste. D'ailleurs, mon ami, il faut en convenir, nous sommes devenus si médiocres ! Pour un infiniment petit nombre de gens-de-lettres qu'on pourrait encore citer, et qui ont véritablement des droits à l'estime publique, il en est une foule de si méprisables, plus encore par leurs mœurs que par leurs écrits, qu'en vérité, je vous le répète avec douleur, je regarde la littérature comme absolument éclipsée. Les hommes puissans, toujours un peu jaloux de la considération personnelle des gens-de-lettres, avaient commencé par les haïr et par les craindre : ils vont finir par les dédaigner ; et ce dédain, malheureusement, ne devient que trop fondé. Nous ne pouvions avoir d'appui solide que dans nos mœurs, et nous n'en avons plus. Je rends graces au ciel de me voir, à-peu-près, aux deux tiers de ma carrière, et de l'avoir commencée un peu avant cette époque de honte et de dégradation. Certainement, mon ami, quelque respect, quelque tendresse que j'aye pour les Lettres, qui

ne peuvent jamais être avilies que par la faute de ceux qui les cultivent, si j'étais le maître de me faire une nouvelle destinée, je ne la choisirais plus dans la littérature. Je suis trop humilié de quelques-uns de mes confrères, philosophes, anti-philosophes, folliculaires, délateurs, fanatiques ou fripons. Ce sont véritablement les plaies de l'Égypte, et cette ignominie est d'autant plus accablante qu'elle avait été précédée d'un siècle de gloire. Tout homme sage doit mettre, dit-on, un intervalle entre la vie et la mort; j'espère bien en mettre un aussi entre le peu de beaux momens qui me restent, et mes occupations *littéraires, auxquelles* je suis bien résolu de renoncer avant qu'*on me dise :*

Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant.

Voici le tems où je dois insensiblement me désabuser de toute vanité; et je ne connais guère de fardeau de la terre plus inutile qu'un vieux bel-esprit. J'ai voulu cependant, avant de faire mes adieux aux Muses, rendre hommage à celui de nos derniers grands hommes qui les a le plus honorées. Je vous envoie un éloge que je viens de faire de M. de Voltaire. Vous n'y trouverez ni mouvemens désordonnés, ni exclamations,

ni enfin ces convulsions de l'éloquence moderne, qui *sont* à la véritable éloquence, ce que l'enflure est à l'embonpoint. J'ai tâché de puiser la mienne dans mon cœur, d'écrire avec sensibilité, et voilà tout. J'ai eu la satisfaction, en lisant cet ouvrage à quelques amis de M. de Voltaire, de voir couler leurs larmes, et je les ai regardées comme ma récompense.

Il n'était pas aisé, mon ami, de mesurer en son entier ce colosse de gloire, et pourtant c'est ce que j'ai tâché de faire. J'ai voulu l'apprécier, et non me borner à un simple panégyrique. J'ai parlé de ses faiblesses comme j'ai eu le courage d'en parler pendant sa vie ; mais je ne lui en ai pas fait des *crimes : cette* bassesse de l'envie est *trop au*-dessous de moi. Ces faiblesses se montraient plus naïvement encore sur la fin de sa vie que dans sa jeunesse. J'ignore si vous pensez comme moi : mais il me semble que ce tribut, payé à l'humanité par un vieillard, d'ailleurs si respectable, devait plutôt inspirer un sentiment de bienveillance que d'aigreur. C'est ainsi que les caprices des enfans, loin de déplaire, sont regardés, au contraire, comme un agrément de leur âge. On dirait que la nature n'a jeté un voile sur leur intelligence naissante,

que pour les rendre plus aimables, et pour leur conserver ces graces de la jeunesse, qu'une maturité trop précoce aurait bientôt déformées. Qui sait même si, aux yeux des intelligences supérieures, les faiblesses de l'humanité ne seraient pas aussi les graces de l'espèce humaine, et si nos plus grands hommes ne seraient pas, à-peu-près, à leur égard, ce que les enfans sont au nôtre? Je ne sais, mais cette idée, bizarre peut-être, et que je vous présente avec la même rapidité qu'elle s'est présentée à ma plume, ne me paraît pas dépourvue de quelque philosophie.

Adieu, mon cher d'Atilly; mandez-moi naïvement ce que vous *avez pensé* de mon éloge. Quoique je n'en sois pas mécontent, *j'en ferais* de grand cœur un échange contre quatre vers de M. le Brun, que je reçois à l'instant même, et qui me paraissent l'épitaphe la plus digne du grand homme que *j'ai* voulu célébrer. Les voici :

O Parnasse, frémis de douleur et d'effroi!
Pleurez, Muses, brisez vos lyres immortelles!
Toi, dont il fatigua les cent voix et les ailes,
Dis que Voltaire est mort : pleure, et repose-toi.

L'avant-dernier de ces vers est, ce me semble, de la plus grande beauté; je trouve le dernier sublime, et vous savez combien la plus belle prose est effacée par de beaux vers.

Les solitaires d'Argenteuil vous remercient de votre souvenir; continuez à leur donner de vos nouvelles, et comptez sur le tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DU IV^e. ET DERNIER VOLUME.

Discours sur l'Histoire, page 3

Histoire des premiers siècles de Rome, depuis sa fondation jusqu'à la république.

.... Romulus, 31

.... Numa Pompilius, 67

.... Tullus Hostilius, 113

.... Ancus Martius, 147

.... Lucius Tarquinius Priscus, 184

.... Servius Tullius, 205

.... Lucius Tarquinius Superbus, 224

Mélanges de Littérature, 249

De l'Ame et de l'Origine de nos idées, 251

Des progrès des Connaissances humaines, 260

D'un événement unique dans l'Histoire, 273

Lettre de l'auteur, à l'occasion d'une Notice historique et critique sur les ouvrages de M. Dorat, insérée dans le Mercure de France, 282

Lettre du même à M. d'Alembert, 289

Réponse de M. d'Alembert, 291

Lettres de M. de Voltaire à l'Auteur, avec les réponses de ce dernier, 293

Éloge de M. de Voltaire, 429

Notes de cet éloge, 478

Lettre de madame Neck** à l'auteur sur ce même éloge, 488

Précis historique sur la vie et les ouvrages de M. Rousseau de Genève, 489

Notes de ce Précis, 509

Lettre de l'auteur à un de ses amis sur les deux précédens articles, 516

Lettre du même à M. Gayet d'Atilly, 520

FIN DE LA TABLE DU IV^e. VOLUME.

FAUTES A CORRIGER.

TOME IV.

Page 168, ligne 11, seul hériter, *lisez* seul héritier.

Page 364, lignes 21 et 22, qu'un remède doux, *lisez* qu'un remède si doux.

Page 418, ligne 20, sur l'origne, *lisez* sur l'origine.

Page 433, ligne première, et l'a terminée, *lisez* et ne l'a terminée.

00101996

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 09 July, 2016